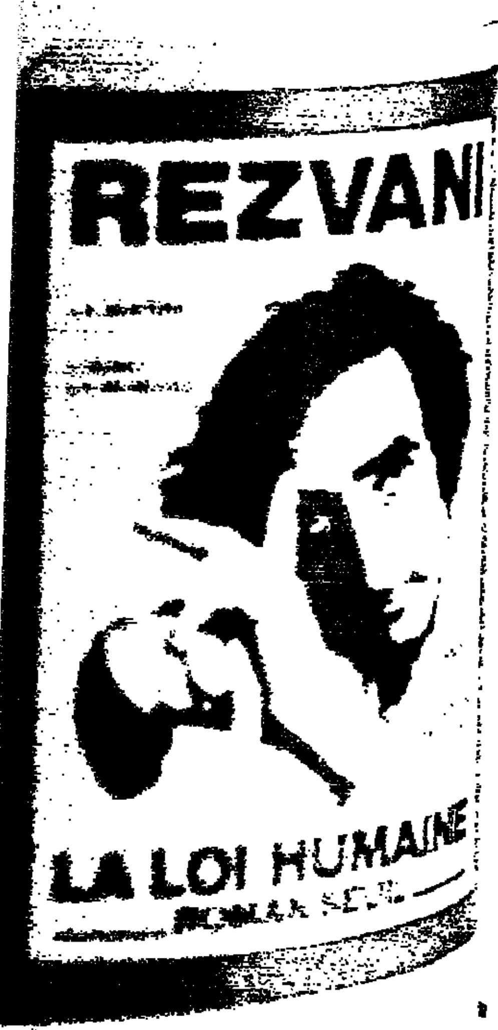


QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12048 DERNIÈRE ÉDITION – SAMEDI 22 OCTOBRE 1983

LE SOMMET DE LONDRES

La France et la Grande-Bretagne en plein accord sur les euromissiles

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Regain de tension en Espagne

Face au terrorisme

L'assassinat d'un capitaine de l'armée espagnole commis de sang-froid par un groupuscule de l'ETA politico-militaire a *soudainement ravivé* outre-Pyrénées les inquiétudes latentes depuis l'instauration d'un régime démocratique.

Une nouvelle *fois*, la classe politique et l'opinion sont à l'écoute des rumeurs qui viennent des casernes, et une manifestation unitaire *doit* illustrer ce vendredi à Madrid le double souci de défendre les libertés conquises depuis 1975 et d'apaiser les colères de l'armée.

Bien que le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez ait, depuis un an qu'il est au pouvoir, agi avec la plus grande courtoisie à l'égard de militaires parfois mal résignés, il est clair que *toutes les séquelles* du putsch avorté de février 1981 ne sont pas effacées.

On ne dira jamais assez le caractère exemplaire et admirable d'une transition démocratique qui a permis à l'Espagne de passer sans dommages majeurs du *régime autoritaire* du *général* Franco à un système parlementaire moderne. M. Jordi Pujol, président de la Généralité de Ca*talogne*, rappelait *cette semaine* à Barcelone, à l'occasion d'une rencontre entre hommes d'affaires français et espagnols, que *tous les dirigeants politiques*, des communistes, à la droite, avaient contribué au succès de cette expérience unique. Et de souligner que l'Europe pouvait et devait faire confiance à la nouvelle Espagne.

***L'immense majorité* des Espagnols entend défendre les acquis d'un régime démocratique encore menacé et fragile. *D'abord parce que la crise* frappe l'Espagne de plein fouet. A quelques jours du premier anniversaire de son installation à la *Moncloa*, M. *Felipe Gonzalez* doit admettre que l'état de grâce est terminé. Les querelles sur les réformes de société et sur l'en*seignement durcissent* le *débat* parlementaire. L'Église apparaît de nouveau aux côtés d'une seule des deux Espagne.**

Les Espagnols, qui souhaitent entrer dans la Communauté européenne, s'irritent des lenteurs de *la négociation sur l'élargissement*. Après leur avoir refusé l'adhésion au club Europe parce qu'ils n'avaient pas un État dé*mocratique*, *on les maintient* aujourd'hui dans l'antichambre pour des motifs techniques qu'ils jugent, non sans raison, mesquins, *compte tenu de l'ampleur* des enjeux pour l'Europe et pour l'Espagne. M. Gonzalez a carrément envisagé cette semaine un « changement de politique » si les négociations sur l'entrée de l'Espagne n'aboutissaient pas *d'ici à la fin de* l'année.

La France, jugée largement responsable des lenteurs de la négociation européenne, est *aussi critiquée pour son* manque de collaboration contre le terrorisme basque. L'affaire des policiers *espagnols appréhendés à* Hendaye est de ce point de vue révélatrice des risques de dérapage entre les deux pays.

C'est bien le cancer basque qui menace le plus dangereusement la stabilité de l'Espagne démocratique. *Le terrorisme* aveugle et *fou* des commandos de l'ETA nourrit les rancœurs d'une armée dont certains des chefs, et non des *moindres*, recommandent aujourd'hui la proclamation de l'état d'exception au Pays basque espagnol *et* une *révision radicale du processus* des statuts d'autonomie par une suspension de l'article 8 de la Constitution. Les chefs de l'ar*mée se posent de nouveau en* « garants » de l'ordre constitutionnel, et le capitaine général de Valladolid a été limogé pour l'avoir dit en *public*. *Ils sont encouragés* dans cette voie par certaines personnalités civiles qui préconisent des pressions militaires sur le gouvernement Gonzalez pour *en finir* avec la *chienlit*.

L'accentuation du malaise dans l'armée inquiète tous les partis politiques

De notre correspondant

Madrid. – La capitale espagnole devait vivre, ce vendredi 21 octobre, sa première manifestation unitaire *depuis le gigantesque* rassemblement qui, quatre jours après le putsch militaire manqué du 23 février 1981, avait amené dans les rues de Madrid plus d'un million de personnes.

La mort du capitaine Alberto Martin Barrios, exécuté mardi soir d'une balle *dans la tête* après deux semaines de captivité aux mains de l'organisation indépendantiste basque ETA politico-militaire (ETA-P.M.) (*le Monde* du 21 octobre), a, en effet, temporairement effacé les querelles politiciennes et scellé – le *temps d'une manifestation* – une véritable « union sacrée » pour la défense de la démocratie.

Tous les partis politiques nationaux représentés au Parlement – des communistes aux conservateurs de l'Alliance populaire (A.P.), – les centrales syndicales, mais aussi le patronat, se sont joints à la convocation de la manifestation, qui pourrait ainsi permettre de voir défiler côte-à-côte – comme ce fut le cas le 27 février 1981 – l'ancien ministre franquiste Manuel Fraga Iribarne, président de l'A.P., et le secrétaire *général des commissions ouvrières* (syndicat pro-communiste), M. Marcelino Camacho.

Dans tout le pays sont prévus des rassemblements similaires, organisés sous le thème : *« Contre le terrorisme, contre l'ETA. Pour la démocratie, l'Espagne et sa Constitution. Pour la paix au Pays basque »*. Par ailleurs, les syndicats ont appelé à un arrêt de travail d'une minute dans tout le pays à midi.

Le seul accroc, vite réparé, s'est produit à Bilbao, où le parti nationaliste basque (parti *autonomiste* de centre droit exerçant le pouvoir dans la communauté basque) avait refusé le thème choisi par les socialistes (*« Tous contre l'ETA et avec l'armée »*), estimant qu'il privilégiait par trop l'armée. Les socialistes ont finalement cédé et la manifestation se déroulera samedi avec un thème plus neutre – et plus acceptable *pour un parti nationaliste* – *« Avec le peuple, contre l'ETA »*.

(Intérim.)

(Lire la suite page 6.)

DANS « UN SEUL MONDE »

Communication et développement

Le Monde publie aujourd'hui, pages 27 à 30, le dix-septième numéro du supplément *« Un seul monde » qu'il réalise en* commun avec les organisations de l'ONU et plusieurs journaux de toutes les régions du globe, *en vue d'évoquer périodique*ment et contradictoirement les principaux aspects des problèmes du développement et d'un nouvel ordre économique international. Ce numéro porte cette fois sur la question d'un *nouvel ordre mondial de l'infor*mation et de la communication (NOMIC).

Soucieux de contribuer à l'élargissement de la communi*cation entre tous ceux qui* s'efforcent de promouvoir une solidarité internationale plus concrète, *le Monde* a décidé *d'ouvrir désormais les colonnes* de son supplément aux associations françaises qui se consacrent au développement.

La nouvelle donne syndicale

Le recul de la C.G.T. et de la C.F.D.T. réduit la marge de manœuvre du gouvernement

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du vendredi 21 octobre, René Andrieu formule tout haut l'une des questions que se posent la majorité et le gouvernement après les élections à la Sécurité sociale : *« Peut-on espérer que M. Bergeron, malgré l'appui que lui a apporté généreusement M. Chirac, et bien qu'il ait accepté jusqu'ici de gérer les caisses de concert avec les représentants du patronat contre la C.G.T. et la C.F.D.T., se souviendra qu'il est lui-même socialiste et que de nombreux membres de son syndicat adhèrent à ce parti ? »*, demande le directeur adjoint du quotidien du parti communiste.

A l'Elysée et à l'hôtel Matignon, on espère que la réponse à cette question sera positive et, en attendant, on évite *soigneusement* de donner crédit à l'interprétation du scrutin qui situe Force ouvrière dans le camp de l'opposition. *« Pas question de mettre F.O. dans le même sac que la C.G.C. »*, dit-on au cabinet du premier ministre. *« Le vote politique a moins joué pour F.O. qu'en faveur de la C.G.C. »*.

Dans l'entourage du chef du gouvernement, on se plaît à dire – en dépit d'une réelle crispation entre les deux hommes que M. Pierre Mauroy a – *« un bon contact »* avec le secrétaire général de F.O. et qu'il en est de même pour le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy. On le souligne comme si l'on voulait conjurer un éventuel mauvais sort. On affirme aussi que M. Bergeron, qui a demandé audience, dès jeudi, au président de la République, a donné l'assurance de ne se livrer à aucune surenchère lors des futures négociations salariales.

Cette *prudente* expectative *résulte* d'un constat d'évidence : le syndicat de M. Bergeron détient désormais les *principaux atouts majeurs* du jeu syndical dans la mesure où il pourra désormais, encore plus facilement que par le passé, alterner le chaud et le froid, face au pouvoir, suivant les circonstances.

Comment en usera-t-il ? La crainte non formulée, tant à l'Elysée qu'à Matignon, est que Force *ouvrière fasse indirectement* le jeu des adversaires de la majorité en s'alliant ponctuellement avec les organisations qui, telle la C.G.C., s'opposent ouvertement au gouvernement, ou en jouant du nouveau rapport de forces pour tenter de mettre hors jeu, ici ou là, la C.G.T. ou la C.F.D.T., ce qui provoquerait de fortes tensions.

Cette préoccupation demeure pour l'instant informulée parce que les analystes gouvernementaux man*quent encore d'éléments pour tirer* tous les enseignements du scrutin. Ils s'en tiennent, dans l'immédiat, aux résultats du sondage réalisé par l'IFOP *« à la sortie des urnes »* (*le Monde*, du 21 octobre) qui confirme notamment la prédominance de l'audience de la C.G.T. parmi les ouvriers, les employés et les chômeurs, alors que la C.G.C. prédomine surtout chez les cadres supérieurs, les cadres moyens, les étudiants, et F.O. chez les retraités.

Le pouvoir se borne donc à prendre acte de la poussée globale de Force ouvrière, qui revêt une dimen*sion politique importante*, sans en tirer de conclusions définitives. La seule conclusion qu'en tire, à chaud, le parti socialiste, par l'intermédiaire de son secrétaire national aux entreprises, M. Jean-Paul Bachy, est que le score obtenu par la centrale de M. Bergeron *« témoigne de l'attachement des Français à la politique contractuelle et à la solution négociée des problèmes que prône le gouvernement »*.

En fait, le pouvoir apparaît beaucoup plus préoccupé par l'érosion de l'audience de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Tel était en tout cas, semble-t-il, jeudi matin, le sentiment personnel de M. François Mitterrand avant son départ pour Londres, où il devait participer au sommet franco-britannique. Et cette préoccupation est double.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 33.)

DEUX DOSSIERS SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

AUJOURD'HUI, pages 2 et 3 : les données stratégiques et techniques du débat sur les euromissiles.

DEMAIN (numéro daté 23-24 octobre) : l'Europe entre les missiles et le pacifisme.

Un plan de paix pour l'Amérique centrale

Le Nicaragua cesserait d'aider le Salvador si les Etats-Unis renonçaient à soutenir les antisandinistes

De notre correspondant

Washington. – Le Nicaragua a soumis le jeudi 20 octobre aux Etats-Unis une proposition de règlement global des conflits centre-*américains*. *Tendant essentiellement* à un arrêt parallèle de l'aide nicaraguayenne à la guérilla salvadorienne et du soutien américain à la *guérilla* antisandiniste, cette proposition s'articule autour d'un document sur les possibilités de solution politique au Salvador, et de trois projets de traités de non-agression – entre le Nicaragua et les Etats-Unis, entre le Nicaragua et le Honduras et entre l'ensemble des pays d'Amérique centrale.

Cette proposition a été présentée au cours d'un entretien d'une heure au département d'État entre le ministre des affaires étrangères nicaraguayen, M. d'Escoto, et le sous-secrétaire d'Etat pour l'Amérique latine, M. Motley, qui s'était rendu la semaine dernière à Managua.

Cette démarche est intervenue le jour même où la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a refusé, pour la seconde fois en trois *mois*, d'accorder à la *C.I.A.* les 50 millions de dollars que M. Reagan souhaitait lui voir accorder pour appuyer l'action de la guérilla antisandiniste. Acquis par 227 voix (dont celles de 18 républicains) contre 194, ce refus est sans réelle *conséquence*, *car il n'y a aucune pro*babilité que le Sénat, dominé par les républicains, adopte une attitude semblable.

Politiquement, ce geste des repré*sentants n'en est pas moins impor*tant pour trois raisons. Il traduit d'abord la grande réticence de l'opinion américaine devant le développement de l'engagement militaire au Salvador et autour du Nicaragua. Il constitue, ensuite, une rebuffade pour M. Reagan et son secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui, la veille, avaient, l'un défendu la légitimité *pour un gouvernement de recourir à* l'action clandestine, et l'autre, adjuré les représentants d'adopter les fonds réclamés pour la C.I.A.

Ce vote reflète enfin, et surtout, le débat qui traverse le pays, et même une partie de l'administration républicaine, *sur la politique à suivre en* Amérique centrale. Si l'unanimité est quasi totale sur la condamnation *du régime de Managua et du soutien* qu'il apporte à la guérilla salvadorienne, deux grandes écoles s'affrontent *en revanche* sur la *meilleure* manière d'endiguer son influence dans la région.

M. Reagan et la plupart des républicains *entendent* combiner une pression militaire sur Managua devant conduire les sandinistes à des concessions politiques, une aide économique aux États démocratiques de l'isthme, et une aide économique et militaire aux États qui ne le sont pas et que Washington entend aider à la fois à résister à l'extrême gauche et à se démocratiser.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Boomerang

Lorsque la gauche ne respecte pas ses engagements, c'est le tollé. Normal. Mais quand elle tient ce qu'elle promettait, cela ne lui vaut que des déboires

La décentralisation, les pouvoirs accrus des régions : c'est la droite qui en tire profit. Les élections à la Sécurité sociale : idem.

Ne serait-il pas prudent, dans ces conditions, de faire une bonne fois pour toutes la politique pour laquelle on n'a pas été élu ?

BRUNO FRAPPAT.

Deux décisions du secrétariat d'Etat à la santé

- *Condamnation de l'appel aux « mères de remplacement ».*
- *Les appareils de diagnostic à résonance magnétique nucléaire ne pourront être installés à Marseille.*

(Lire page 11 les articles du docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE et de JEAN CONTRUCCI.)

DOCUMENTAIRES HONGROIS A BEAUBOURG

Le parfum Balasz

Henri Langlois, le fondateur de la cinémathèque française, sut, le pre*mier, rendre hommage* aux efforts du studio Bela Balasz de Budapest, ainsi nommé en l'honneur du théoricien *hongrois de l'art cinématographique.* Bela Balasz était aussi un écrivain et un poète, dont l'œuvre inspira à Bela *Bartok un ballet et un opéra.*

Dire que le studio Bela Balasz fut, après sa création en 1958, et surtout à partir de 1961 *où il commença* à produire activement des films, le champ d'expérimentation d'où devait *surgir le nouveau cinéma hongrois*, est bien plus qu'une affirmation de circonstance.

Une brochure publiée à l'occasion *de la présentation à Paris d'un choix* de films du studio, tant documentaires qu'expérimentaux ou de fiction, nous rappelle le rôle capital joué *dans cette naissance*, dans cette prise de conscience de l'originalité de la cinématographie magyare, par le réalisateur Felix Mariassy.

Le studio Bela Balasz a permis à tous les futurs grands cinéastes de l'après 1956 de fourbir leurs premières armes. Mais c'est dans le domaine du documentaire qu'il joua *le rôle le plus décisif, légitimant* l'hommage séparé rendu par la Bibliothèque publique d'information *de Beaubourg à cette branche sou*vent ignorée du septième art.

Nous verrons donc, ou reverrons, *Où finit la vie ?* de Judit Elek, consi*déré comme une date importante* dans l'histoire du studio. Le film relate un événement ordinaire : un *ouvrier prend sa retraite, un jeune* entre pour la première fois à l'usine. C'est en 1975, avec *Une histoire simple*, coproduit par la télévision et *le studio Bela Balasz, que Judit Elek* atteindra la perfection dans l'art du documentaire.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 22.)

dossier

Les données stratégiques et techniques

QUATRE ans après la fameuse « double décision » de l'OTAN, le calendrier sera respecté et même quelque peu devancé : ce n'est pas en décembre comme on le supposait, mais peut-être dès le mois prochain que les premiers euromissiles américains arriveront sur leurs nouvelles bases d'Europe occidentale : neuf Pershing-2 seront débarqués dans un port (Bremerhaven, dit-on) de R.F.A., seize missiles de croisière à Greenham Common en Grande-Bretagne et seize autres à Comiso, en Sicile, si du moins les préparatifs en cours sur ces sites sont terminés d'ici là. Cette date sera aussi un anniversaire : il y a vingt ans, en 1963, la dernière fusée Jupiter était évacuée de Turquie par les Etats-Unis ; avec d'autres fusées du même type qui avaient été déployées (à cent cinq exemplaires au total) en Italie et en Grande-Bretagne à partir de 1959, ces engins étaient les premiers « euromissiles » américains.

Comme ceux d'aujourd'hui, ils répondaient à des euromissiles soviétiques, alors les SS-4 et SS-5, dont plus de sept cents unités allaient être mises en place entre 1958 et 1964. Mais alors que les Américains détruisirent ces fusées et renoncèrent à tout engin de ce type pendant cette période, les Soviétiques tinrent à garder cet arsenal, dans le même temps qu'ils se hissaient au niveau des Etats-Unis pour les armements intercontinentaux. C'est là tout le problème posé par le SS-20, nouveau-né de ces armements « à portée intermédiaire », et dont la première conséquence sera ce retour en force des armements nucléaires américains sur le Vieux Continent. Un retour en force qui ne portera pas tant sur la quantité (au contraire, plusieurs milliers d'armes nucléaires tactiques seront retirées au cours des années à venir des arsenaux de l'OTAN) que sur la qualité.

Quatre grandes questions au cœur de la polémique

1.– QU'EST-CE QUE LE SS-20 A CHANGÉ A L'ÉQUATION « EUROSTRATÉGIQUE » ?

Pour les Soviétiques, ce nouveau missile n'est qu'un produit de la « modernisation » légitime et nécessaire des anciens missiles SS-4 et 5 des années 50 et ne présente aucune nouvelle menace pour l'Europe. Moscou ajoute aussi que les Américains ont « pris les devants » en cherchant à moderniser leurs premières fusées Pershing d'Allemagne fédérale, notamment en inscrivant dans le budget du Pentagone de 1975 des crédits pour la future fusée Pershing-2.

Les Etats-Unis ont pour leur part quelque peu tardé à attirer l'attention sur le SS-20, occupés qu'ils étaient jusqu'en 1979 à négocier avec Moscou l'accord SALT 2, donc à ne parler que d'armements intercontinentaux : c'est donc M. Schmidt qui, au nom du gouvernement de Bonn, a tiré le premier la sonnette d'alarme en 1977. Aujourd'hui, les experts occidentaux font généralement les observations suivantes à propos du SS-20 :

a) Sur le plan de l'antériorité historique, le Pershing-2 envisagé en 1975 était de même portée que le Pershing-1 (750 km) et ne pouvait donc atteindre l'U.R.S.S. Les perfectionnements prévus alors ne portaient que sur la précision et la rapidité de mise à feu. Ce n'est qu'en 1982 que le Pershing-2 « allongé » a été testé pour la première fois, soit *trois ans et demi après la décision de* l'OTAN et sept ans après le SS-20.

b) Cet engin a entraîné une extension de la portée des euromissiles soviétiques. Parmi ses devanciers, seul le SS-5 était de portée comparable (4 100 km), mais 100 exemplaires seulement ont été déployés au total, porteurs d'une seule tête, alors que l'on compte aujourd'hui 351 SS-20 porteurs de trois ogives *chacun. Le SS-4, qui, lui, composait* l'essentiel de l'arsenal antérieur (plus de 700 exemplaires déployés au milieu des années 60) ne portait qu'à 1 900 km.

c) Le SS-20 est mobile, beaucoup plus précis que ses devanciers et plus facile à mettre en œuvre, grâce à son combustible solide. Autant de caractéristiques qui le rendent beaucoup plus opérationnel que *ses devanciers et permettent à Moscou* de mener un autre type de guerre : celle qui viserait les objectifs militaires de l'OTAN et non plus ses villes comme autrefois.

d) Parallèlement, l'accession de l'U.R.S.S. à la parité avec les Etats-Unis dans le domaine des armements intercontinentaux a rendu le SS-20 plus crédible. Dans la mesure où il ne vise pas les Etats-Unis, il pourrait être l'instrument d'une guerre limitée à l'Europe. Ses devanciers étaient moins crédibles dans la mesure où leur emploi aurait entraîné une riposte à coup sûr de l'arsenal central américain, très supérieur alors à celui de l'U.R.S.S.

∴

2. – QUEL CHANGEMENT APPORTERONT LES PERSHING-2 ET LES MISSILES DE CROISIÈRE ?

Pour les Soviétiques, ces armes rompent l'équilibre des forces et sont déstabilisantes pour les raisons suivantes :

a) Elles visent l'U.R.S.S., alors que les SS-20 ne menacent pas les Etats-Unis et permettent donc à Washington de mener une guerre limitée en Europe sans exposer son territoire. On vient de voir que les Occidentaux formulent précisément le même reproche à l'encontre du SS-20.

b) Elles peuvent s'en prendre aux armements stratégiques soviétiques (silos à missiles par exemple) et « décapiter » le dispositif militaire de l'U.R.S.S. sans être pour autant comptabilisées dans les accords SALT, dont elles violent par conséquent la lettre et l'esprit.

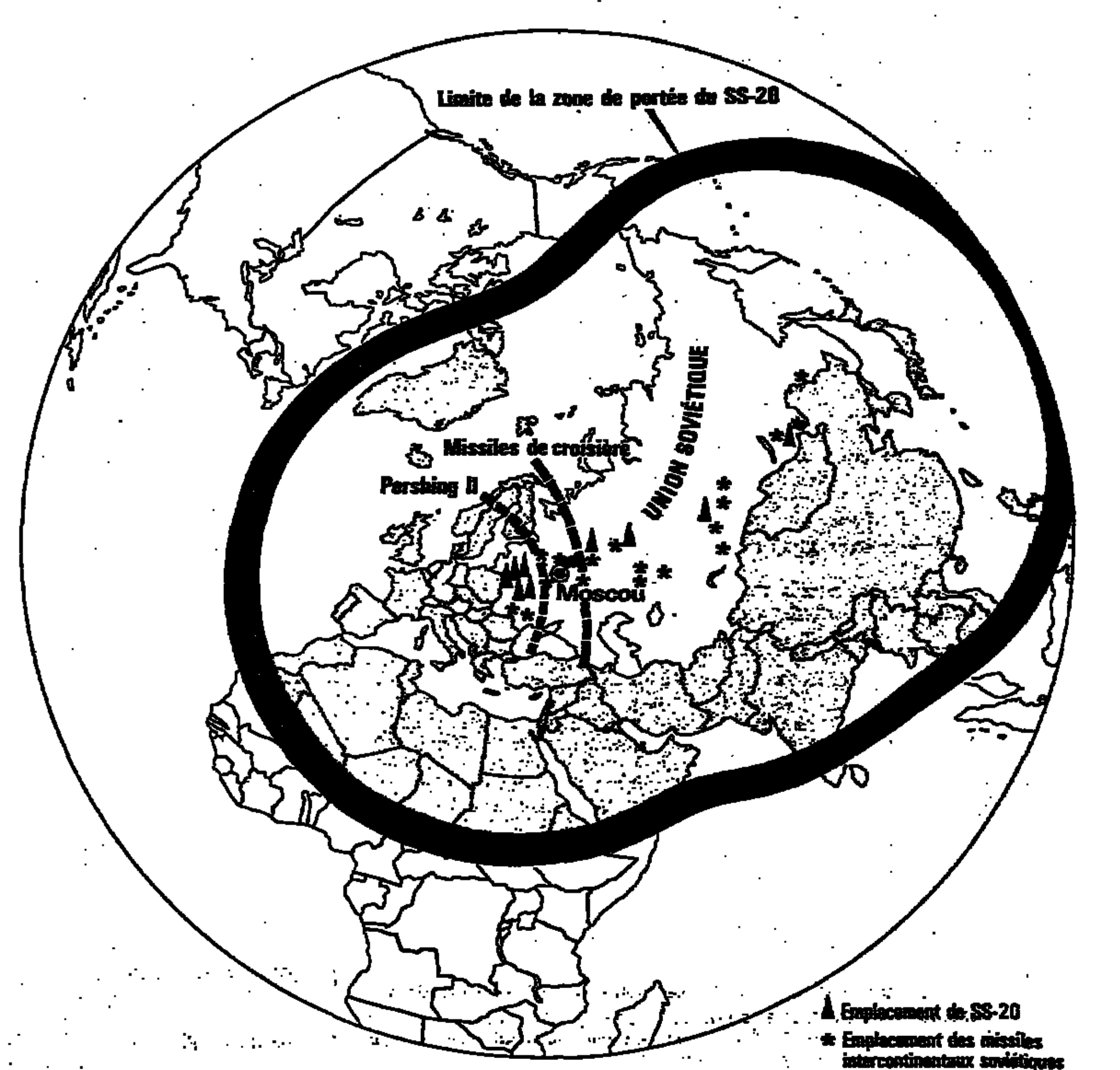
c) Du fait des huit minutes de vol attribuées par Moscou aux Pershing, la réaction soviétique à leur emploi éventuel ne pourra être qu'« automatique », ce qui accroît le risque de déclenchement accidentel d'une guerre nucléaire.

Les Occidentaux contestent ces arguments et en avancent d'autres :

a) Les Pershing ne seront que 108 et leur portée est trop réduite pour atteindre plus qu'une fraction peu importante des quelque 1 400 lanceurs soviétiques de missiles stratégiques. Ils ne pourront pas non plus atteindre l'ensemble des SS-20. Les missiles de croisière sont plus nombreux (464) et leur portée est plus grande, mais leur temps de vol (jusqu'à quatre heures) n'en fait pas une arme de première frappe contre les systèmes nucléaires de l'U.R.S.S.

b) Le temps de vol des SS-20 est supérieur à celui des Pershing, mais il reste des plus réduits. Et celui des missiles à courte portée (SS-21 à l'Est, Lance à l'Ouest) est d'ores et déjà inférieur à celui des Pershing.

c) Les euromissiles américains auront surtout pour mission d'attaquer en profondeur le dispositif militaire soviétique, essentiellement classique, en réponse à une agression. Ils doivent par là, selon l'OTAN, renforcer la dissuasion en Europe et la « recoupler » avec l'arsenal central américain, puisque Moscou a déjà annoncé que ses forces frapperont en retour le territoire américain. L'on ajoute dans les mêmes milieux que le stationnement *à terre, et non pas dans les océans* à bord de sous-marins, est nécessaire pour rendre cette dissuasion plus « visible » et sa menace d'emploi plus crédible.



∴

3. – FAUT-IL OU NON TENIR COMPTE DES FORCES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES ?

Pour les Soviétiques, les forces françaises et britanniques « existent », elles visent clairement l'U.R.S.S., et bien que n'étant pas soumises, dans le cas français, au commandement de l'OTAN, elles appartiennent à des alliés des États-Unis. Comme elles n'ont pas été prises en compte dans les accords SALT, elles doivent l'être dans la négociation F.N.I. M. Andropov est allé plus loin en proposant, en décembre 1982, d'aligner son arsenal de SS-20 braqué sur l'Europe sur l'effectif des missiles français et britanniques. En principe, l'U.R.S.S. ne demande pas à Paris et à Londres de participer aux négociations, ni de réduire leurs forces ou de prendre des engagements quant à leur volume. Mais c'est bien dans cette direction que vont ses propositions : Moscou a déjà demandé cet été aux cinq puissances nucléaires de geler leurs arsenaux à leur niveau actuel, ce qui aurait pour effet d'empêcher la modernisation en projet des forces françaises et britanniques.

A cela, Paris, appuyé par Londres, Washington et les autres alliés, oppose les arguments suivants :

a) La force française est « stratégique », en ce sens qu'elle constitue l'essentiel de la défense française. Le SS-20, lui, ne représente qu'une petite partie de l'arsenal soviétique, lequel menace la France par l'ensemble de ses systèmes d'armes.

b) La force française n'a pas vocation à défendre autre chose que le territoire français, alors que le SS-20 et les autres armements soviétiques menacent toute l'Europe. Retenir la thèse de Moscou signifierait que les pays non sanctuarisés d'Europe occidentale resteraient sans protection spécifique.

c) A l'exception des 18 engins du plateau d'Albion – les seuls qui, étant basés à terre, peuvent se comparer au SS-20, – les missiles français sont sous-marins, tout comme ceux de la Grande-Bretagne. Il est donc plus normal de les comparer aux missiles sous-marins de l'U.R.S.S., qui en possède 950.

∴

4. – QUELLE SERA LA RÉPONSE SOVIÉTIQUE ?

Moscou considère, depuis 1979, qu'un « équilibre approximatif » existe en Europe – cette assertion a été répétée jusqu'à aujourd'hui malgré le déploiement de nouveaux SS-20 – et annonce depuis cette date que des mesures de riposte seront prises pour rétablir cet équilibre après l'installation des missiles américains. Ces mesures comprennent trois volets :

a) Fin du « moratoire » décrété par Brejnev, en mars 1982, sur le déploiement de missiles à moyenne portée dans la partie européenne de l'U.R.S.S. (en fait les Occidentaux nient que ce déploiement ait été arrêté) ; autrement dit installation « officielle » de nouveaux SS-20 au-delà des 351 unités actuelles.

b) Nouveaux déploiements chez les alliés du pacte de Varsovie ; il pourrait s'agir de fusées à courte portée SS-21, 22 et 23, mais les instances officielles du pacte n'ont pas encore annoncé un accord à ce sujet.

c) Mesures plaçant les Etats-Unis *« dans une situation analogue »* à celle que les Pershing créent pour l'U.R.S.S. Là encore aucune précision n'a été donnée, mais des porte-parole de Moscou ont fait savoir qu'un déploiement de missiles soviétiques à Cuba est exclu.

Sur le plan diplomatique enfin, des porte-parole soviétiques ont clairement laissé entendre que l'installation des premiers missiles américains entraînera de la part de l'U.R.S.S. une rupture des négociations F.N.I. de Genève. En revanche, les conversations START et M.B.F.R. (sur les armements classiques en Europe) seraient poursuivies.

Quelques dates

1977

Début de l'installation des SS-20 en U.R.S.S.

En OCTOBRE, le chancelier Schmidt attire l'attention sur cette nouvelle menace.

1979

JANVIER : MM. Carter, Giscard d'Estaing, le chancelier Schmidt et le Premier ministre britannique, M. Callaghan, réunis à la Guadeloupe, prennent la décision de principe d'installer des missiles américains en Europe.

12 DÉCEMBRE : L'OTAN adopte à Bruxelles sa *« double décision »*. A Moscou, l'agence Tass annonce que celle-ci a *« tué la base de négociations »*.

1980

JUILLET : à la suite d'une visite de M. Schmidt à Moscou, l'U.R.S.S. accepte d'ouvrir une négociation sur les armements à moyenne portée, sans exiger la *« suspension »* de la décision de l'OTAN, comme elle le faisait jusqu'alors, et sans *attendre non plus la ratification du* traité SALT 2.

OCTOBRE : des discussions préliminaires s'ouvrent à Genève entre Soviétiques et Américains ; elles seront suspendues un mois plus tard, sans résultat.

1981

FÉVRIER : Brejnev propose devant le congrès du P.C. soviétique un gel des armements à moyenne portée en Europe pendant la durée des négociations, à condition que l'OTAN *« suspende »* l'application de sa décision. Cette proposition est rejetée par l'OTAN le 5 mai.

JUILLET : à Paris, le nouveau gouvernement de gauche approuve la décision de l'OTAN.

2 NOVEMBRE : M. Reagan lance son *« option zéro »*.

23 NOVEMBRE : Brejnev en visite à *Bonn se déclare prêt à réduire unilatéralement les armements soviétiques à moyenne portée si l'Occident accepte le gel qu'il a proposé en février.*

OCTOBRE-NOVEMBRE : premières importantes manifestations pacifistes en Europe.

30 NOVEMBRE : ouverture à Genève des négociations sur les armements intermédiaires en Europe (F.N.I.)

1982

FÉVRIER : le Kremlin propose de réduire le nombre des vecteurs de ce type (qu'il estime à un millier d'unités de chaque côté) à 600 en 1985 et 300 en 1990. Il réaffirme que les armements français et britanniques *« doivent être considérés comme un élément positif de l'équilibre du côté de l'OTAN »*.

MARS : Brejnev annonce un *« gel unilatéral »* du déploiement des SS-20 dans la partie européenne de l'URSS.

JUIN : M. Gromyko annonce l'engagement de l'U.R.S.S. de ne pas utiliser la première l'arme nucléaire.

DÉCEMBRE : M. Andropov, nouveau secrétaire général du P.C. soviétique, se déclare prêt à *« ne conserver en Europe que le même nombre de missiles que l'Angleterre et la France, pas un de plus »*.

1983

JANVIER : M. Mitterrand plaide devant le Bundestag à Bonn pour le maintien de l'équilibre des *forces en Europe*, et contre *le « découplage »* entre l'Amérique et le Vieux Continent.

MARS : victoire de M. Kohl aux élections en R.F.A. Le 30, M. Reagan propose un *« accord intérimaire »*, c'est-à-dire un déploiement moindre que prévu des missiles de l'OTAN, à condition que l'U.R.S.S. réduise en proportion ses armements. Cette proposition est rejetée par Moscou.

MAI : M. Andropov se dit prêt à négocier sur le nombre des ogives et non plus sur le nombre des lanceurs.

Toujours en MAI, les sept grandes démocraties industrielles réunies au sommet à Williamsburg affirment – y compris la France et le Japon – leur soutien à la position de l'OTAN. A Paris, M. Marchais en tire argument pour demander la prise en compte des forces françaises et britanniques.

AOUT : M. Andropov précise que les missiles soviétiques qui feraient l'objet d'un accord de réduction en Europe seront *« liquidés »* et non pas transférés vers l'Asie.

SEPTEMBRE : M. Reagan se dit prêt à *« se montrer plus souple »* dans la négociation, notamment en acceptant d'y englober les avions porteurs d'armes nucléaires.

OCTOBRE : nouvelles manifestations pacifistes en R.F.A.

LES PANOPLIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE

	Nombre	Missiles	Nature de l'armement	Rayon d'action en kilomètres
GRANDE-BRETAGNE – Sous-marins Polaris	4	64	3 têtes nucléaires de 200 kilotonnes	4 600
– Avions à capacité nucléaire	24 Tornado 36 Buccaneer 48 Jaguar 15 Sea-Harrier		Charge nucléaire tactique	1 400 1 400 1 200 600
FRANCE – Sous-marins	5	80	1 charge mégatonnique	3 300
– Missiles sol-sol balistiques		18	1 charge mégatonnique	3 300
– Avions à capacité nucléaire	34 Mirage IV 45 Jaguar 30 Mirage III-E 24 Super-Etendard		Charge nucléaire tactique	2 000 1 200 1 000 700

Bibliographie

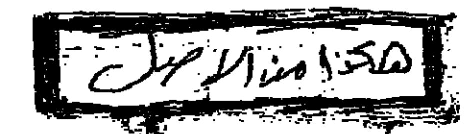
– *La Bataille des euromissiles*, de notre collaborateur Michel Tatu, a été publié en septembre dans les cahiers de la Fondation pour les études de défense nationale (nº 29) (hôtel des Invalides, 75007) et sortira en novembre aux éditions du Seuil.

– *Le Dossier des euromissiles* a été publié à Bruxelles en septembre 1981 par le Groupe belge de recherche et d'information sur la paix, 141, chaussée Saint-Pierre, 1040 Bruxelles.

– Le numéro d'octobre 1983 de *Science et Vie* contient un long article sur « Pourquoi les Pershing font peur ».

– Enfin, un point de vue proche de celui du parti communiste français sur ce sujet est précisé dans un article de *Recherches internationales*, cahier de l'Institut de recherches marxistes, nº 9, 1983, 64, boulevard Blanqui, 75013.

Dossier réalisé par MICHEL TATU et JACQUES ISNARD





du débat sur les euromissiles

Comme leurs devanciers des années 50, les Pershing et missiles de croisière pourront atteindre le territoire soviétique à partir de l'Europe ; plus encore qu'eux, ils seront sous contrôle américain exclusivement : bien que cela ait été envisagé par certains en 1979, le système de double clef n'a pas été demandé par les Européens, qui s'en remettront, plus que jamais, aux décisions de Washington pour leur emploi.

Si une telle situation « recouple » indéniablement l'arsenal américain au « théâtre » européen, ainsi que le voulaient les inspirateurs de la décision, elle a aussi pour effet d'accentuer les frustrations et sentiments anti-américains dans les opinions concernées, ce qui explique le malaise actuel en R.F.A. et ailleurs.

Quant aux négociations de Genève, qu'avaient également voulues les « pères fondateurs », elles sont plus que jamais dans l'impasse et risquent même d'être suspendues par les Soviétiques après le premier déploiement américain. Est-ce à dire qu'elles ont été inutiles ?

En deux ans, la connaissance des problèmes a beaucoup progressé grâce à elles, y compris chez les Soviétiques, qui sont allés jusqu'à une révision radicale de leur argumentation. Ces SS-20, qu'ils présentaient auparavant comme une réponse aux seuls « systèmes avancés » américains (un ensemble de bases et de forces aériennes dont la « prise en compte » a toujours soulevé d'énormes problèmes, face à des forces équivalentes du coté soviétique), sont maintenant mis en balance avec les seuls missiles français et britanniques.

Un retournement qui n'a pas eu l'effet escompté sur les négociations, mais qui place la France au cœur d'une controverse dans laquelle elle n'avait aucune place au départ.

Le SS-20 :
semi-mobile à trois charges

Le SS-20 soviétique est un missile armé de trois têtes explosives à trajectoire indépendante l'une de l'autre, d'une puissance de 150 à 300 kilotonnes chacune, selon l'usage fait de cet engin par l'état-major. On lui attribue généralement une portée de 4 000 à 5 000 kilomètres et une durée de vol de quinze minutes vers sa cible en Europe. La précision supposée du SS-20 serait d'environ 300 mètres.

On compte actuellement 351 lanceurs mobiles – il s'agit de véhicules transporteurs-érecteurs-lanceurs – de missiles SS-20, restant entendu que chaque lanceur est rechargeable, c'est-à-dire qu'il peut tirer un second missile. Mais le système est dit semi-mobile, le combustible solide qui propulse le SS-20 permettant le déplacement du missile et sa mise à feu rapide ; le site de lancement, en revanche, est fixe et, pour être opérationnel, il doit être préparé à l'avance.

Il y aurait ainsi une quarantaine de sites préalablement équipés pour recevoir les batteries de tir, tant dans les régions occidentales de l'U.R.S.S. que devant la frontière avec la Chine. Les principaux sites sont à Dyatkovo, Youria, Lida, Kivertsy, Gresk, Slonim, Loutsk, Lebedin, Krolevets, Verkhnyaya-Salda et Novossibirsk. Ces sites sont apparus à partir de 1977, mais on a observé une accélération du programme à la mi-1980. Les multiples propositions soviétiques de moratoire (février 1981, mars et décembre 1982) n'ont pas, pour autant, ralenti ce programme.

Même lorsqu'ils sont déployés à l'est de l'Oural, les SS-20, du fait de leur portée, peuvent atteindre de larges portions du territoire européen de l'OTAN. De surcroît, les missiles sont aérotransportables et ils pourraient être facilement transférés vers l'ouest.

Avec les 300 ogives (ou têtes explosives) des missiles SS-4 et SS-5 en service depuis la fin des années 50 et le début des années 60, on arrive au total de 1 200 à 1 300 ogives des forces « de théâtre » soviétiques depuis leur modernisation par les missiles SS-20.

Le Pershing-2 :
précis à 30 mètres près

Le Pershing-2 est un missile monté sur un véhicule de tir, constitué d'un tracteur et d'une semi-remorque portant la rampe de lancement. Long de 10,50 mètres environ, avec un diamètre de 1 mètre, le Pershing a une masse totale de 4,6 tonnes.

Ce lanceur mobile est propulsé par un moteur-fusée à deux étages qui utilise un combustible solide de façon que la mise à feu soit rapide. On considère généralement que sa vitesse est huit fois supérieure à celle du son, ce qui, compte tenu de sa portée opérationnelle (d'un maximun de 1 800 kilomètres), lui permettrait d'être sur sa cible dans la dizaine de minutes qui suivrait l'ordre de lancement.

La charge nucléaire à bord du Pershing, qui n'en transporte qu'une seule, a une puissance de destruction variable : entre 10 ou 20 kilotonnes (soit l'énergie contenue dans la bombe d'Hiroshima en 1945), 150 kilotonnes et jusqu'à 600 kilotonnes, selon la nature de l'objectif qui lui serait assigné. La charge peut être programmée pour exploser en pénétrant dans le sol, en surface ou en altitude. Elle peut être à fission ou à fusion nucléaire, voire à radiations neutroniques.

Grâce à ses équipements de commande et de guidage (calculateur de bord, centrale inertielle, gyrocompas magnétique, radar, etc.), le Pershing se dirige sur sa cible en corrigeant lui-même sa navigation par rapport à une image synthétique de son objectif, reconstituée à partir de données fournies par les satellites d'observation ou par d'autres moyens de renseignements et stockée dans sa propre mémoire.

La précision du tir serait de 30 à 50 mètres en fin de parcours.

Il est prévu d'installer les cent huit missiles Pershing-2 en République fédérale d'Allemagne, en remplacement des Pershing-1 déployés depuis 1962. Leur mission serait de menacer les centres soviétiques de commandement et de communications qui relèvent du théâtre est-européen du dispositif de bataille.

Le missile de croisière :
un avion sans pilote

Le missile de croisière G.L.C.M. (Ground Launched Cruise Missile) est un dérivé du missile Tomahawk tiré par un navire de guerre. Cette version sol-sol, baptisée B.G.M.-109 G par ses constructeurs, est lancée depuis un véhicule transporteur-érecteur-lanceur. On peut le comparer à un petit avion sans pilote, à ailes en flèche de 3,6 mètres d'envergure et 6,33 mètres de longueur, pesant environ 1,5 tonne et propulsé par un turboréacteur qui lui imprime une vitesse de 700 kilomètres-heure.

Toutefois, à la différence des avions sans pilote, du genre V-1 de la dernière guerre mondiale, le G.L.C.M. porte une charge nucléaire (de l'ordre de 200 kilotonnes) à environ 2 500 kilomètres de distance et en volant à des altitudes comprises entre 80 et 100 mètres du sol. Ce qui en fait un engin subsonique difficilement repérable par les écrans radars adverses.

Le G.L.C.M. dispose d'un système de navigation (le Terrain Contour Matching System ou TerCom, pour la phase initiale du vol et le Digital Scene Matching Area Correlator, ou D.S.M.A.C., pour la phase terminale) qui permet au missile de comparer sa trajectoire avec des cartes informatiques, stockées en mémoire, où figurent les reliefs avec une précision de l'ordre du mètre. L'engin épouse ainsi les ondulations du terrain et il suit automatiquement la trajectoire prévue au départ.

Compte tenu de sa vitesse, le G.L.C.M. reste assez vulnérable, et sa durée de vol, entre trois et quatre heures, n'en fait pas un engin de riposte immédiate. De surcroît, la fabrication des cartes numériques préenregistrées, à partir de données stéréoscopiques recueillies par l'espionnage, se heurte à de nombreuses difficultés techniques.

Il est prévu d'installer quatre cent soixante-quatre missiles de croisière en Europe. Près de vingt mille civils et militaires américains leur seront affectés.

Six bases sont d'ores et déjà retenues : Greenham-Common et Molesworth, en Grande-Bretagne ; Comiso, en Italie ; Florennes, en Belgique ; Woensdrecht, aux Pays-Bas, et une ancienne base de déploiement des missiles nucléaires américains Nike-Hercules en Allemagne fédérale.

Repères de A à Z

● **ARMEMENTS A PORTÉE *INTERMÉDIAIRE* (*OU* MOYENNE).**
Seuls à faire l'objet du grand débat en cours, ces armements sont tous ceux dont la portée dépasse 1 000 kilomètres : en gros, la distance nécessaire pour frapper le territoire soviétique à partir de l'Europe occidentale. Mais leur décompte est un élément essentiel de la contestation.

Le seul point d'accord entre l'Est et l'Ouest est que les États-Unis ne disposent pas de missiles à moyenne portée basés à terre, ni en Europe ni ailleurs, mais que les Soviétiques en ont : 514 visant l'Europe, selon leurs propres estimations, dont 243 SS-20 – auxquels s'ajoutent 108 engins du même type visant l'Asie.

En ce qui concerne les avions, les estimations soviétiques et occidentales du potentiel américain en Europe ne diffèrent pas excessivement (560 selon Washington, 723 selon Moscou), mais l'OTAN crédite l'U.R.S.S. de plus de 3 000 avions, alors que Moscou n'en reconnaît que 461.

Enfin, les Soviétiques insistent pour prendre en compte les forces française et britannique, qu'ils chiffrent à 263 vecteurs, dont 162 missiles. Ils concluent ainsi à une « *égalité approximative* » entre les potentiels des deux camps (975 contre 986 vecteurs). Les Occidentaux, eux, refusent de parler des forces tierces et estiment, au total, l'inégalité entre les potentiels soviétique et américain à 560 vecteurs contre 3 825.

● **ARMEMENTS STRATÉGIQUES.**
États-Unis et U.R.S.S. désignent par là les armements qui peuvent atteindre leur territoire à partir du territoire de l'autre ou à partir de sous-marins en plongée dans les océans. En pratique, il s'agit des missiles ou des avions dont le rayon d'action est supérieur à 5 500 kilomètres. Ces armements font l'objet des négociations spéciales dites SALT puis START *(voir ci-après)*.

● **ARMEMENTS TACTIQUES.**
Seuls systèmes qui ne font l'objet pour le moment d'aucune négociation, les armes tactiques sont celles dont la portée est inférieure à 1 000 kilomètres. On en compte 6 000 actuellement en Europe occidentale, installées pour la plupart à la fin des années 50. D'une utilité très contestée, elles ont déjà fait l'objet d'une réduction de 1 000 unités en 1980, et leur nombre devrait encore diminuer de quelques milliers dans les années à venir (on parle de 1 600 unités), soit dans une proportion plus forte que l'apport nouveau des 572 ogives des euromissiles. A l'Est, Moscou vient de reconnaître que des armes nucléaires tactiques, d'une portée inférieure à 100 km, sont installées partout où stationnent des divisions de l'armée rouge. Leur nombre, inconnu jusqu'à présent, augmentera avec les mesures de représailles annoncées en réponse au déploiement des Pershing ; la portée de ces armes sera également accrue par l'addition de fusées SS-22 et 23 (900 et 500 km de portée respectivement) aux SS-21 (120 km) déjà déployés en R.D.A.

● ***DOUBLE DÉCISION.***
Ce nom donné à la décision de l'OTAN du 12 décembre 1979 provient des deux démarches parallèles qu'elle préconisait :

– une démarche militaire, consistant en l'installation, à partir de la fin de 1983, de 572 engins américains dans cinq pays d'Europe occidentale *(voir l'encadré)* ;

– une démarche diplomatique, consistant à ouvrir « *aussitôt que possible* » une négociation soviéto-américaine sur ce type d'armements afin de parvenir à l'« *établissement de limitations agréées d'un commun accord* » sur la base de l'« *égalité entre les parties* ». L'OTAN se proposait alors comme « *objectif immédiat* » la recherche d'un accord sur les missiles basés à terre, réservant pour plus tard le problème des avions. Mais seuls les « *systèmes américain et soviétique* » étaient visés, ce qui excluait les forces française et britannique.

● ***DROIT DE CONTROLE* (DES ALLIÉS EUROPÉENS SUR LES EUROMISSILES).**
Lors de l'élaboration de la décision de l'OTAN en 1979, certains pays de l'alliance, notamment la R.F.A. et l'Italie, avaient envisagé de réclamer un système de « *double clef* » garantissant que les futurs missiles américains ne pourraient pas être mis à feu sans l'accord du pays hôte. Finalement, cette demande n'a pas été formulée officiellement, les Etats-Unis ayant fait savoir que, dans ce cas, le coût des armes devrait être partagé à égalité entre les deux gouvernements concernés.

Le contrôle des euromissiles restera donc soumis au système mis en place dans les années 60 pour l'emploi des armes tactiques de l'OTAN : le pays hôte sera consulté par Washington avant l'emploi, « *si le temps et les circonstances le permettent* ». Londres se prévaut d'un statut spécial, Mme Thatcher ayant précisé que l'emploi des missiles de croisière basés en Grand-Bretagne exigera une « *décision conjointe et pas seulement une consultation* ».

● **NÉGOCIATIONS F.N.I.**
Portant sur les « *forces nucléaires intermédiaires* », ces négociations conditionnent l'installation ou non des missiles de l'OTAN à la fin de cette année. A l'origine, l'OTAN avait prévu que cette discussion aurait lieu « *dans le cadre de SALT 3* », c'est-à-dire des négociations que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. devaient ouvrir sur leurs armements stratégiques après l'entrée en vigueur de l'accord SALT 2 signé en 1979. Mais ce traité ne fut jamais ratifié par les Etats-Unis et, M. Reagan ne se hâtant pas de reprendre le dialogue avec Moscou sur ce thème, on décida, à la demande des Européens, d'ouvrir le canal spécial F.N.I. en novembre 1981 à Genève.

● **NÉGOCIATIONS SALT-START.**
Ouvertes dès 1969 sous le nom de SALT (Strategic Arms Limitation Talks), ces conversations soviéto-américaines sur les armements stratégiques ont repris en juin 1982 à Genève sous le nom de START (Strategic Arms Reduction Talks). Jusqu'à aujourd'hui, les deux grandes puissances affirment qu'une fusion des deux négociations START et F.N.I. « *n'est pas à l'étude* » (pour les Etats-Unis) ou est « *sans objet* » (pour l'U.R.S.S.).

● **PROMENADE DANS LES BOIS.**
Cette formule désigne un projet de compromis discuté entre MM. Nitze et Kvitsinski, chefs des délégations américaine et soviétique aux conversations F.N.I. au cours d'une promenade informelle aux environs de Genève le 16 juillet 1982.

Ce projet prévoyait : une réduction du parc de SS-20 soviétiques à 75 lanceurs (soit 225 ogives) dirigés contre l'Europe et un plafonnement en Asie à 90 engins ; la renonciation par les Etats-Unis aux Pershing-2 et le déploiement de 300 missiles de croisière au lieu des 464 prévus ; une limitation du parc de bombardiers à moyen rayon d'action à 150 appareils de chaque côté.

Ce projet, qui n'était, selon M. Nitze, qu'un « *ensemble exploratoire* », souleva des objections aux Etats-Unis, notamment parce qu'il excluait l'installation de Pershing-2 ; néanmoins, M. Nitze fut autorisé à poursuivre la discussion à son sujet. En revanche, M. Kvitsinski se refusa dès septembre 1982 à reprendre la discussion, surtout parce que cette formule ne prenait pas en compte les armements français et britanniques.

● **ZERO (OPTION).**
C'est le nom que M. Reagan a donné à sa proposition de novembre 1981, mais les deux parties se disputent la paternité du principe.

Les Soviétiques estiment qu'ils ont proposé la vraie « *option zéro* » en demandant il y a plusieurs années déjà la liquidation de toutes les armes nucléaires en Europe, eurostratégiques comme tactiques, à portée intermédiaire ou courte.

Pour le président américain, l'option zéro vise les seuls missiles intermédiaires basés à terre et les arsenaux américain et soviétique exclusivement. En pratique, elle signifie qu'il n'y aura aucun déploiement à l'Ouest si l'U.R.S.S. démantèle ses armements de même type (SS-20, 4 et 5), et cela en Europe comme en Asie.

Par la suite, Washington a admis l'idée d'une option « *zéro plus* » c'est-à-dire quelques euromissiles de l'OTAN à l'Ouest, un nombre égal de SS-20 à l'Est. Plus récemment encore, M. Reagan a admis que les SS-20 « asiatiques » de l'U.R.S.S. pourraient n'être pas compensés pour le moment par les États-Unis. Moscou rejette catégoriquement toutes ces variantes de l'option zéro et insiste pour que les missiles français et britanniques soient inclus dans l'équation.

Le déploiement des SS-20...

La mise en place des missiles soviétiques SS-20 s'est poursuivie depuis 1977 au rythme d'une cinquantaine par an en moyenne, ce qui a correspondu à l'adjonction d'une ogive nucléaire tous les deux jours environ. Voici, selon les estimations occidentales, le parc de lanceurs de SS-20 observé à différentes dates :

	Total des lanceurs	Visant l'Europe	Visant l'Asie
Octobre 1977	18		
Décembre 1979	135	90	45
Février 1981	225	153	72
Mars 1982	297	207	90
Décembre 1982	333	234	99
Octobre 1983	351	243	108

...et celui des missiles de l'OTAN

Le calendrier établi par l'OTAN en 1979 prévoit les échéances et déploiements suivants :

Pays d'accueil	Nombre	Début du déploiement	Fin du déploiement
Pershing-2			
R.F.A.	108	déc. 1983	début 1985
Missiles de croisière			
Grande-Bretagne	160	déc. 1983	1988
Italie	112	déc. 1983	1984
R.F.A.	96	début 1986	fin 1987
Belgique	48	1985	1986
Pays-Bas	48	1987	1988
Total	572		

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

M. Mitterrand et Mme Thatcher ont constaté leur totale identité de vues sur la « double décision » de l'OTAN

Le huitième sommet franco-britannique s'est achevé, ce vendredi 21 octobre, en fin de matinée, par une conférence de presse commune de Mme Thatcher et de M. Mitterrand. Le président de la République devait ensuite recevoir M. Neil Kinnock, leader de l'opposition travailliste.

Le matin, M. Mitterrand et Mme Thatcher avaient eu un nouvel entretien en tête à tête, qui a porté sur la réforme de la Communauté, dans la perspective du conseil européen d'Athènes, qui doit avoir lieu du 4 au 6 décembre. Une séance plénière des deux délégations a passé en revue la coopération bilatérale, qui avait été traitée par les ministres français accompagnant M. Mitterrand et leurs collègues britanniques. Lors de l'audience accordée par la reine au président de la République, jeudi après-midi, la possibilité d'une visite officielle en Grande-Bretagne de M. Mitterrand, à l'automne 1984, a été évoquée.

De notre envoyé spécial

Londres. – Routine... Bien que les sommets franco-britanniques soient deux fois moins fréquents que les réunions similaires entre dirigeants français et allemands, ou britanniques et allemands, c'est le mot qui devrait qualifier les rencontres entre le président de la République française et le premier ministre anglais. Des rencontres sans enjeu dramatique ni ordre du jour précis, sans décision spectaculaire, mais qui permettent de procéder à un tour d'horizon des questions intéressant les deux pays, et de donner, ici ou là, l'impulsion politique nécessaire au développement de la coopération bilatérale.

Le paradoxe de cette entente sereine, sinon totale, entre un président *socialiste et un premier ministre* conservateur a été souvent souligné. Si l'infléchissement de la politique économique française vers une rigueur accrue le rend moins manifeste, il n'en demeure pas moins. Son explication tient sans doute dans la profonde similitude de l'analyse que font Mme Thatcher et M. Mitterrand des relations Est-Ouest, de la politique soviétique et de la sécurité de l'Europe.

C'est par ce sujet, qui pose le *moins de problèmes entre les deux* pays, que le chef de l'Etat français et le premier ministre britannique ont commencé, jeudi, leurs entretiens. Ils ont laissé pour ce vendredi le thème beaucoup plus épineux de la Communauté européenne. Seules puissances nucléaires d'Europe occidentale, la France et la Grande-Bretagne – bien que n'ayant pas le même statut au sein de l'alliance atlantique – sont « *dans un même sillon* », selon l'expression de M. Hernu, *ministre de la défense.* Mme Thatcher et M. Mitterrand ont réaffirmé des positions très fermes sur la nécessité du déploiement des Pershing et des missiles de croisière américains d'ici à la fin de l'année en cas d'échec des négociations de Genève. Ils ont répété qu'il n'était pas question d'inclure les forces de dissuasion française et britannique *dans ces négociations. Le président* de la République a posé des conditions très strictes à la participation de la France à des pourparlers sur la réduction des armements nucléaires, conditions qui sont globalement partagées par le gouvernement de Londres, même si Mme Thatcher a été moins précise dans leur énumération.

Paris et Londres souhaitent la réussite des pourparlers de Genève sur les forces nucléaires à moyenne portée, mais ne se font aucune illusion sur la possibilité d'arriver à un compromis avant la fin de l'année. Ils s'attendent à quelques mois difficiles dans les relations Est-Ouest après le début du déploiement, mais – bien qu'aucune position publique n'ait été prise à ce sujet – ils sont convaincus que l'U.R.S.S., mise devant le fait accompli, reprendra les négociations. L'identité de vues entre les deux pays sur la sécurité européenne est renforcée, se plaît-on à *souligner du côté français, par la solidarité* historique et fondamentale entre les deux peuples, dès lors que le destin de l'Europe, sa liberté et ses valeurs sont en jeu.

La situation au Proche-Orient, et notamment au Liban, où la France et la Grande-Bretagne participent à la force d'interposition, a *été brièvement* évoquée par Mme Thatcher et M. Mitterrand. Le sujet devait être repris ce vendredi matin par les conversations entre les ministres de la défense, MM. Hernu et Heseltine. On précise cependant, dans la délégation française, que la livraison des cinq Super-Etendard à l'Irak n'a pas *été abordée, bien qu'elle ait suscité* quelques craintes chez les Britanniques.

(*Dessin de PLANTU.*)



Le chapitre le plus fourni de la coopération bilatérale devait être la fabrication en commun d'armements. *MM.* Hernu et Heseltine devaient signer un texte concernant la mise en œuvre de l'accord de février dernier sur la production d'un mis*sile antichars de la troisième généra*tion, et l'« avion de combat futur » (A.C.F.), dont le vol d'essai est prévu pour 1985. Paris souhaiterait associer Londres et Bonn à un projet qui, pour l'instant, est purement français. La France, la Grande-Bretagne et la R.F.A. pourraient également joindre leurs efforts pour *fabriquer un nouvel hélicoptère.*

Avant que ne débutent les entretiens politiques, M. Mitterrand avait participé à une cérémonie célébrant le centième anniversaire de la chambre de commerce franco-britannique. Dans une brève allocution, il avait rappelé que, de 1973 à 1983, les échanges entre les deux pays avaient été multipliés par huit, et que, au cours des dernières années, la France avait contribué pour 38 % aux investissements des Etats de la C.E.E. en Grande-Bretagne. Après s'être félicité de la compétitivité croissante de l'économie française, manifestée par le dernier résultat du commerce extérieur, le président de la République avait conclu : « *Le renforcement de la coopération industrielle et commerciale avec la Grande-Bretagne est l'un de nos principaux objectifs.* »

Pour illustrer cette profession de foi, il devait féliciter personnellement le président de British Caledonian, la compagnie aérienne privée qui vient de commander sept exemplaires de l'Airbus-320. La satisfaction française serait complète si le gouvernement britannique autorisait British Aerospace à prendre une part substantielle dans la production de ce nouvel appareil.

DANIEL VERNET.

DEUX RÉUNIONS DES PAYS SOCIALISTES A BERLIN-EST

Le Comecon n'a pas trouvé de solution à ses problèmes

La session « régulière » du Comecon, qui réunit chaque année les premiers ministres des dix pays membres ou leurs représentants, a pris fin, jeudi 20 octobre, à Berlin-Est, sans apporter de solution très *concrète aux problèmes qui affec*tent depuis plusieurs années les relations économiques entre l'U.R.S.S. et les autres pays du bloc. Le communiqué final reste muet sur le futur sommet économique des pays socialistes, réclamé avec insistance depuis des années par certains pays membres, en particulier la Roumanie. Au cours des débats, le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Tikhonov, avait pourtant évoqué ce projet : les « *préparatifs* », avait-il déclaré, sont à présent achevés, mais rien n'indique pour autant que l'U.R.S.S. soit prête à passer aux actes.

La session a *été* marquée, comme à l'accoutumée, par l'expression de griefs contradictoires. Les pays socialistes exportateurs de produits alimentaires se sont plaints du bas niveau des prix agricoles, comparé au prix devenu très élevé des hydrocarbures soviétiques, et ont regretté l'insuffisance des livraisons soviétiques de matières premières. De son *côté, M. Tikhonov s'est plaint de la* médiocre qualité de certains produits industriels fournis par ses partenaires est-européens et, soutenu par le général Jaruzelski, a invité les pays de l'Est à se dégager de la technologie occidentale.

Le communiqué commun se borne à évoquer en termes très généraux le « *renforcement de la coopération* » dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et de l'approvisionnement de la population. *La session a été marquée par la* nomination d'un nouveau secrétaire de l'organisation, M. Viatcheslav Sytchev, un spécialiste de l'énergie, vice-président depuis 1979 du comité d'Etat pour la science et la technique de l'U.R.S.S. Il remplace un autre soviétique, M. Nikolaï Padoev, en poste depuis les années 50, qui prend sa retraite.

Nouvelle mise en garde à l'OTAN

Les premiers ministres du bloc soviétique ont profité de cette occasion pour adresser une nouvelle mise en garde contre tout déploiement d'euromissiles américains en Europe occidentale. Parallèlement, les ministres de la défense du pacte de Varsovie *se sont réunis, eux aussi* à Berlin-Est, pour une « réunion extraordinaire », vraisemblablement destinée à examiner les contre-mesures envisagées ou déjà prises pour répondre à l'implantation des Pershing.

Président de l'Assemblée européenne

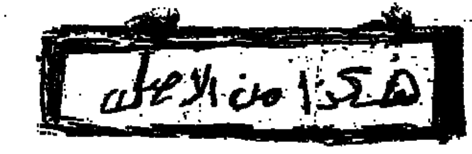
M. DANKERT APPELLE LES DIX A S'ENTENDRE SUR LES RESSOURCES DE LA COMMUNAUTÉ

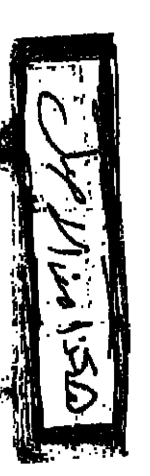
M. Piet Dankert, président de l'Assemblée européenne, a fait une visite officielle de trois jours à Paris, qui s'est achevée jeudi soir 20 octobre par un dîner offert par M. Pierre Mauroy.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi après-midi, M. Dankert s'est déclaré rassuré par l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des pouvoirs de l'Assemblée européenne, notamment en matière budgétaire. A propos du prochain conseil européen, qui doit avoir lieu du 4 au 6 décembre à Athènes, il a estimé que « *les habitants des pays membres de la Communauté doivent se préparer à redevenir agriculteurs* » si cette rencontre ne permet pas d'obtenir un accord entre les Dix.

M. Dankert a, par ailleurs, invité les Européens à ne pas laisser s'aggraver leur retard industriel sur les Etats-Unis et le Japon, et à prendre à cette fin, à Athènes, les mesures qui s'imposent, s'agissant en particulier des ressources propres de la Communauté.

● *La conférence de l'UNESCO.* – M. François Mitterrand inaugurera la vingt-deuxième session de la conférence générale de l'Unesco, qui *se tiendra à Paris du 25 octobre* au 29 novembre, en présence des représentants des cent soixante Etats membres, a annoncé jeudi 20 octobre le secrétariat de l'organisation.





EUROPE

Espagne

Regain de tension

(Suite de la première page.)

La décision de la télévision nationale – *étroitement* contrôlée par le pouvoir – de retransmettre en direct le départ de la manifestation madrilène, qui doit se dérouler sur l'avenue centrale de la capitale, atteste l'importance que le gouvernement *socialiste souhaite* donner à cette journée. La présence éventuelle du chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, renforcerait encore le caractère exceptionnel de cette manifestation.

De fait, le traumatisme suscité par la mort du capitaine Martin Barrios a soudainement ramené l'Espagne plusieurs années en arrière, à l'époque où chaque nouvel attentat de l'ETA faisait courir le risque d'une intervention de l'armée qui aurait porté le coup de grâce à la fragile démocratie espagnole.

La « transition » n'est pas terminée...

Que les Espagnols soient une fois de plus suspendus aux faits et gestes de leur armée confirme – si besoin en était – que la « transition » n'est pas encore terminée et que le système démocratique est bien loin d'être définitivement consolidé. L'inquiétude est d'autant plus justifiée que les indépendantistes basques ne désarment pas, puisqu'un nouvel attentat – probablement commis par l'ETA militaire – a coûté la vie, jeudi soir, à un boulanger de Renteria (près de Saint-Sébastien), portant ainsi à quarante-trois le nombre des victimes du terrorisme depuis le début de l'année.

Après la mort du capitaine Martin Barrios et la mise en scène macabre qui l'a entourée, les militaires pourraient-ils « encaisser » sans broncher d'autres coups similaires ? Il est permis d'en douter.

La conscience que les leaders politiques et syndicaux ont de ce risque explique la rapidité avec laquelle s'est opérée cette véritable union nationale. La manifestation de ce vendredi soir apparaît donc tout autant comme une condamnation par anticipation des tentations putschistes de certains secteurs militaires qu'une condamnation *a posteriori* d'un nouvel acte de barbarie.

Le problème est également de savoir si le gouvernement socialiste ne sera pas contraint d'aller au-devant des exigences de l'armée, en appliquant au Pays basque des mesures draconiennes inspirées de celles prônées par le leader de l'opposition, M. Manuel Fraga Iribarne. La stabilité du régime pourrait bien être à ce prix.

L'indignation qui a envahi l'Espagne, mercredi, et l'isolement des divers mouvements indépendantistes basques – qui n'a jamais été aussi grand depuis l'assassinat par l'ETA militaire, le 6 février 1981, de Jose Maria Ryan, ingénieur en chef de la centrale nucléaire de Lemoniz, – faciliteraient sans aucun doute l'adoption de telles mesures.

(Intérim.)

● *Les obsèques du capitaine Barrios.* – Les obsèques du capitaine Alberto Martin Barrios, enlevé et tué par un commando de l'ETA politico-militaire (ETA-P.M.), ont été célébrées jeudi 20 octobre à Bilbao en présence de nombreuses personnalités espagnoles, civiles et militaires. Le ministre de la défense, M. Narcis Serra, ainsi que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Ramon de Ascanio Y Togores, et le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, étaient présents. On a pu entendre de nombreux slogans tels que *« Vive l'Espagne ! », « Vive l'armée ! »* ou *« Vive la garde civile ! »*. – *(A.F.P.)*

Suisse

La campagne pour les élections législatives du 23 octobre a surtout été marquée par la controverse sur les remèdes à la récession

De notre correspondant

Berne. – C'est à la fois confiants et sans illusions que les citoyens suisses, ou du moins une partie d'entre eux, s'apprêtent à se rendre aux urnes dimanche 23 octobre pour renouveler le Parlement fédéral. Confiants dans la solidité de leurs institutions, et sans illusions sur les changements que cette consultation *pourrait* apporter. Car *le système* helvétique est ainsi fait qu'il ne se prête guère à de brusques renversements de tendance, encore moins à des raz de marée.

Outre le classique réflexe conservateur d'une bonne partie de la population, cette remarquable stabilité s'explique autant par la structure cantonale de la Confédération que par la représentation proportionnelle. Si l'une et l'autre assurent une place aux minorités, elles servent aussi de garde-fou contre la tentation d'un hypothétique bouleversement. Cette stabilité institutionnelle est encore renforcée par la « formule magique », c'est-à-dire le partage des responsabilités gouvernementales entre les quatre grands partis. *A eux seuls, ils disposaient* de 169 sièges sur 200 à la Chambre basse sortante, et depuis un quart de siècle le conseil fédéral comprend deux radicaux, deux socialistes, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre. Quels que soient les résultats du scrutin, nul ne songe à remettre en cause ce savant dosage, qui a fait ses preuves.

Pragmatiques, les Suisses préfèrent le concret aux grandes envolées lyriques. De même, ils se méfient des trop fortes personnalités. Leurs faveurs vont généralement à des candidats qui ont fait leurs classes en gravissant un à un les échelons de la hiérarchie politique, de la commune au canton, avant d'aspirer à s'installer au Parlement fédéral.

*Ces pesanteurs n'incitent évidem*ment pas les partis à innover. Si bien que leurs programmes se distinguent davantage par des nuances que par l'essentiel. Cette apparente inertie ne signifie pas que la Suisse n'évolue pas : réaliste, elle sait s'adapter à son temps avec un art consommé du consensus et du compromis. Les programmes des partis reflètent cet état d'esprit.

Sur un ton feutré, la campagne aura néanmoins permis de prendre *le pouls de l'opinion. Selon un récent* sondage la protection de l'environnement vient en tête des préoccupations des Suisses alors que la drogue occupait cette place il y a quatre ans. Dès lors, il n'est pas étonnant de voir le thème écologiste et la défense du milieu ambiant figurer en bonne place parmi les objectifs de la plupart des partis.

« Moins d'Etat »

Bien que la Suisse soit moins durement affectée par la crise que ses voisins, la récession aura été l'un des principaux sujets de controverse entre la gauche et la droite. Comme ailleurs en Europe occidentale, les milieux conservateurs sont partis en guerre contre l'Etat-providence. Avec *« moins d'Etat, plus de libertés »*, les radicaux et les libéraux ont trouvé un slogan qui a fait mouche. Pour enrayer la crise, ils proposent de s'en remettre au secteur privé, tandis que la gauche, au contraire, souhaite sauvegarder les acquis sociaux et une intervention de l'Etat pour faire redémarrer la machine.

Les socialistes préconisent égale*ment l'introduction progressive de* la semaine de quarante heures pour assurer une meilleure répartition du travail disponible, mais ils ne peuvent ignorer que 57,8 % des Suisses se déclarent contre la réduction de la durée hebdomadaire du travail fixée à quarante-quatre heures. Dans l'attente de jours meilleurs, ils ont remis dans leurs tiroirs le dossier de l'autogestion. Le rôle des banques, le déficit des finances fédérales, ou encore les dépenses militaires, sont autant d'autres sujets qui divisent les socialistes et leurs partenaires gouvernementaux, surtout en période électorale.

A en croire les sondages et de récents revers électoraux, les socialistes, qui souffrent de surcroît de *dissensions internes, risquent de per*dre quelques sièges au bénéfice de la droite radicale et libérale. Divisés en deux tendances, les écologistes pourraient profiter de l'air du temps, tandis que les organisations progressistes auraient quelques chances de progresser en Suisse alémanique. Environ deux mille candidats briguent les deux cent quarante-six sièges du Parlement. Mais ce foisonnement de prétendants suffira-t-il à réveiller les électeurs, dont seulement 48 % s'étaient déplacés aux urnes il y a quatre ans ?

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pologne

LE PRINCIPAL DIRIGEANT CLANDESTIN DE SOLIDARITÉ APPORTE SON SOUTIEN AUX INCULPÉS DU KOR

M. Zbigniew Bujak, le principal dirigeant clandestin de Solidarité, a proposé, dans un communiqué parvenu jeudi 20 uctobre à la presse occidentale, qu'un ancien membre du KOR, M. Konrad Biblinski, soit admis au sein de la commission provisoire de coordination de Solidarité (T.K.K.), actuellement réduite à quatre membres. M. Bujak a expliqué que ce choix constituait un geste de soutien à l'ex-KOR (Comité de défense des ouvriers, qui s'était dissous de lui-même en 1981), dont quatre fondateurs sont en passe d'être jugés. M. Biblinski vit dans la clandestinité depuis qu'il s'est échappé, l'an dernier, d'un lieu d'internement. Quinze autres anciens membres du KOR, dont le vieil économiste Edward Lipinski, se sont par ailleurs déclarés solidaires des quatre prisonniers qui attendent leur jugement.

A TRAVERS LE MONDE

Madagascar

● DÉMISSION DU GOUVERNEMENT. – Le premier ministre, le colonel de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona, a remis, jeudi 20 octobre, la démission de *son gouvernement* au président Ratsiraka, une décision attendue depuis l'ouverture, le 7 octobre, de la première session de l'assemblée élue fin août. Le chef de l'Etat devait annoncer, ce vendredi, *la composition du nouveau* gouvernement ainsi que le renouvellement des membres du Conseil suprême de la révolution, deuxième institution de la République démocratique malgache chargée de contrôler l'action du gouvernement. – *(A.F.P.)*

Namibie

● FERMETÉ SUD-AFRICAINE. – *L'Afrique du Sud* s'est prononcée catégoriquement, jeudi 20 octobre, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, contre la mise en application du plan d'indépendance de la Namibie tant qu'un accord *n'interviendra pas* sur le retrait des forces cubaines d'Angola. Cet engagement (à obtenir le retrait des Cubains) est *« irrévocable »*, a déclaré le représentant sud-africain. – *(A.F.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Brésil

LE GOUVERNEMENT DÉCRÈTE DE NOUVELLES DISPOSITIONS SUR LES SALAIRES

Brasilia *(Reuter)*. – Après le rejet de son décret-loi de compression des salaires par la Chambre des députés, le gouvernement brésilien a pris, le jeudi 20 octobre, par décret, de nouvelles mesures, plus modérées, qui entrent en vigueur immédiatement.

Un décret présidentiel publié à Brasilia garantit à tous les salariés gagnant jusqu'à 130 dollars par mois – soit *plus des quatre cinquièmes* de la main-d'œuvre brésilienne – des augmentations indexées sur le taux officiel de l'inflation.

Le projet de loi repoussé la veille par les députés limitait les hausses de salaires à 80 % du taux d'inflation. Dans les milieux bancaires, on ne pense pas que l'échec du gouvernement compromette les négociations sur le financement de la dette avec le F.M.I. et les banques d'affaires, mais on reconnaît qu'il risque – tout comme les mesures de sécurité imposées dans la capitale – d'ébranler la confiance des financiers internationaux à l'égard du gouvernement brésilien.

Le président Joao Figueiredo a suspendu pour soixante jours les droits des syndicats et la liberté de réunion dans le district fédéral, et il a chargé des opérations de sécurité le général Newton Cruz, « faucon » de l'armée, en lui donnant des pouvoirs spéciaux *(le Monde* du 21 octobre).

Selon un porte-parole présidentiel, les mesures prises ne correspondent ni à l'état d'urgence ni à l'état de siège, les deux plus importantes dispositions prévues dans la Constitution en matière de sécurité.

● *La condamnation de deux prêtres français.* – Les deux prêtres français, Aristide Camio et François Gouriou, accusés de « subversion » par les autorités brésiliennes ont vu leurs peines de prison confirmées, jeudi 20 octobre, par le tribunal supérieur militaire de Brasilia. Aristide Camio avait été condamné à dix ans de prison et François Gouriou à huit ans. Les deux prêtres, accusés d'avoir violé la loi de sécurité *nationale en incitant des paysans sans* terres à tendre une embuscade aux forces de l'ordre en août 1981 en Amazonie orientale, avaient été condamnés à ces peines le 2 décembre 1982. Les Pères Camio et Gouriou, des Missions étrangères de Paris, avaient été arrêtés le 31 août 1981 et sont actuellement détenus à Brasilia. – *(A.F.P.)*

Grenade

Cuba estime que la révolution est menacée

Les réactions internationales sont nombreuses, et souvent vives, après la tuerie du 19 octobre à Saint-George's, et la prise du pouvoir par un conseil militaire révolutionnaire, en remplacement de M. Maurice Bishop. Les plus visiblement inquiets sont les voisins immédiats de l'île caraïbe anglophone.

Trinidad-et-Tobago et la Jamaïque ont ainsi décidé de suspendre leurs relations diplomatiques avec Grenade. Le premier ministre jamaïquain, M. Edward Seaga, a, *dans un* discours à ses concitoyens, déclaré que cette mesure resterait en vigueur tant qu'un gouvernement constitutionnel ne serait pas installé à Saint-George's. Il a, en outre, proposé de restructurer le Marché commun des Caraïbes (Caricom), de sorte que Grenade en soit exclue (le Caricom compte 13 membres, y compris Grenade). Trinidad et la Jamaïque ont aussi annoncé la suppression de tout échange commercial avec Grenade.

Une conférence des nations anglophones de la Caraïbe devrait, d'ailleurs, se tenir cette fin de semaine à la Barbade pour envisager l'évolution de la situation dans la région après le coup d'État militaire sanglant du 19 octobre.

A Washington, le secrétaire d'État, M. George Schultz, a ordonné la constitution d'un groupe de travail spécial chargé de suivre *« de très près »* l'évolution de la situation à Grenade. Dans l'immédiat, les Etats-Unis se préoccupent essentiellement du sort des quelque mille citoyens américains présents dans l'île. Certains spécialistes du département d'Etat indiquaient en privé, le jeudi 20 octobre, que Washington pourrait *bien avoir commis* une grave erreur tactique en cherchant à isoler Grenade et en repoussant systématiquement les offres de dialogue de M. Bishop.

On craint au département d'Etat que l'installation à Grenade d'un régime ouvertement pro-cubain ne permette à La Havane, voire à l'Union soviétique, d'utiliser la nouvelle piste de 3 300 mètres de l'aéroport de Saint-George's, qui devrait être inaugurée au début de 1984. Cet ouvrage a été construit, pour l'essentiel, grâce à l'aide de La Havane. Les Etats-Unis s'étaient vivement opposés à une participation de la C.E.E. au financement de cette piste capable d'accueillir des avions de transport *militaires lourds, ainsi* que des avions de combat supersoniques.

A La Havane, le conseil d'Etat et le bureau politique du P.C. cubain ont qualifié de *« procédés atroces »* les circonstances de la mort de M. Bishop et de trois de ses ministres. *« La mort de M. Bishop et de ses camarades doit être éclaircie, et, s'il ont été abattus de sang-froid, les coupables méritent une sanction exemplaire. »* Pourtant, poursuit le texte, *« nous ne nous précipiterons pas pour prendre une mesure concernant la collaboration économique et technique susceptible d'affecter les services essentiels et les intérêts économiques du peuple de Grenade »*. On a estimé à plusieurs centaines le nombre de techniciens cubains à Grenade.

Moscou, pour sa part, a rapporté sans commentaire les événements du 19 octobre.

Le conseil militaire révolutionnaire de Grenade est composé de seize membres, tous des officiers des forces de sécurité, qui comptent quelque deux mille hommes en armes. Le général Hudson Austin, qui apparaît comme le nouvel « homme fort » de grenade, est âgé de quarante-cinq ans. Il avait participé au coup d'Etat du 13 mars 1979, qui avait porté au pouvoir le New Jewel de M. Bishop. Il avait été nommé chef de l'armée populaire révolutionnaire dès le 13 mars 1979.

On note, enfin, que la radio officielle n'a pas mentionné, ces derniers jours, le nom de M. Bernard Coard, qui fut vice-premier ministre de M. Bishop, avant de lui porter l'estocade le 14 octobre. M. Coard, économiste, ministre des finances, est considéré comme le chef de la « ligne dure » du New Jewel. Il avait démissionné du gouvernement, le 15 octobre, en réponse aux rumeurs le présentant comme désireux d'assassiner M. Bishop. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Arrestation du correspondant de l'A.F.P.* – Le correspondant de l'Agence France Presse à Grenade, Alister Hughes, a été arrêté, le mercredi 19 octobre dans la soirée, par les militaires. Notre confrère était présent à Fort-Rupert lors des événements qui ont conduit au meurtre de M. Bishop et de ses ministres. Il avait pu transmettre une dernière dépêche faisant état d'une fusillade au Q.G. des forces armées grenadiennes, avant une interruption des télécommunications entre l'île et le monde extérieur.

Un plan de paix pour l'Amérique centrale

(Suite de la première page.)

Pour leur part, les démocrates, les intellectuels libéraux, nombre d'églises aussi, estiment au contraire que la pression militaire contre Managua n'empêchera pas la poursuite du soutien à la guérilla salvadorienne, favorisera un réflexe nationaliste et anti-américain et mènera au bout du compte à un engagement militaire direct dangereux, coûteux et vain. Il faudrait donc abandonner toute idée de jouer avec le feu et promouvoir, par l'aide économique, des réformes sociales – seules garantes d'une stabilité future – et un renforcement des capacités de défense propres des pays amis des États-unis dans la région.

Derrière ce débat moins nettement tranché qu'il n'y paraît – dans la mesure où la nécessité de réformes sociales en Amérique latine et centrale est désormais largement *admise dans l'ensemble de la classe* politique américaine, – le vrai problème est celui de l'attitude à adopter à l'égard du régime sandiniste. Les uns sont prêts à prendre leur parti de son existence. Les autres – l'administration républicaine – affirment ne pas vouloir chercher à le renverser, mais veulent au minimum contraindre Managua à s'orienter vers un réel pluralisme garantissant à Washington que le Nicaragua ne puisse devenir un second Cuba. La *pression militaire contre Managua* est, ainsi, de plus en plus souvent justifié non seulement par la volonté de stopper l'aide à la guérilla salvadorienne, mais aussi par celle de faire revenir les sandinistes aux *« premières promesses »* de leur révolution.

La nuance entre renverser un régime et essayer de lui imposer une politique est en pratique assez mince : l'un des deux auteurs de l'amendement par lequel la ligne « Nicaragua » a été retirée du budget de la C.I.A., M. Boland, a pu affirmer jeudi que *« la victoire militaire était la ligne principale de l'administration »*. *« La guerre*, a-t-il ajouté, *ne résoudra pas les problèmes politiques, économiques et sociaux en Amérique centrale. »* Un autre représentant démocrate, M. Hamilton, a renchéri en disant : *« L'action secrète continue la longue histoire de l'intervention américaine en Amérique centrale par laquelle nous gagnons les batailles et perdons les populations. »*

C'est alors que ce débat fait rage, à la veille de la campagne électorale américaine, que le régime de Managua vient de proposer en bonne et due forme d'abandonner la guérilla salvadorienne à ses propres forces, en échange de la garantie qu'il n'aurait plus rien à craindre de Washington. Embarrassant pour une administration qui n'est sans doute pas décidée à prendre un tel engagement, le projet du gouvernement sandiniste prévoit, notamment, que le Nicaragua *« ne permettra pas que son territoire soit utilisé pour affecter ou menacer la sécurité des Etats-Unis ou attaquer aucun autre Etat »*. Cela impliquerait, en particulier, que ni Cuba ni, *a fortiori*, l'U.R.S.S. ne pourraient installer de bases militaires au Nicaragua.

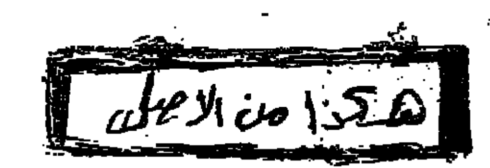
En échange, les Etats-Unis devraient cesser leurs manœuvres militaires en Amérique centrale trente jours après la signature de ces accords et fermer, dans un délai de quatre-vingt-dix jours, leurs bases militaires ou leurs centres d'entraînement au Honduras et à El Salvador. Washington et l'ensemble des capitales centre-américaines devraient également reconnaître *« le droit inaliénable du Nicaragua à l'indépendance et à l'autodétermination. »*

Selon M. d'Escoto, ces propositions seraient renouvelables de cinq ans en cinq ans, et d'autres négociations devraient porter sur la taille des forces armées dans la région, l'introduction de nouvelles armes et le retrait des conseillers militaires étrangers qui, dans l'intervalle, devraient s'abstenir de participer à des opérations d'entraînement.

Le Mexique, le Venezuela, la Colombie et Panama – les quatre pays *réunis dans le groupe de médiation* dit « de Contadora » – auraient été mis au courant de ces propositions dès lundi dernier et seraient les garants de l'éventuel accord, dont ils pourraient vérifier l'application par des enquêtes dans tous les pays concernés. D'éventuelles violations exposeraient les capitales qui s'en seraient rendues coupables à devoir verser des indemnités aux pays qui en auraient été victimes. Toutes mesures de *« discrimination »* économique prises contre une des parties (c'est-à-dire par Washington contre Managua) devraient, enfin, être levées.

Ces propositions sont maintenant *« à l'étude »* au département d'Etat.

BERNARD GUETTA.



ASIE

Chine

L'itinéraire ambigu d'une ancienne militante

Mme Lin Xiling n'a rien d'une transfuge. Arrivée à Paris il y a moins de quinze jours, elle proteste déjà contre les propos qui lui ont été prêtés par un journaliste taiwanais pour la présenter comme *« un écrivain chinois anticommuniste »*. Elle affirme *n'être rien de tel, même si elle a* eu à souffrir du régime communiste, à qui elle doit une condamnation à quinze ans de détention en camp de travail pour avoir émis, en 1957, des idées un peu trop critiques sur le socialisme à la chinoise – comme pourtant l'y invitait alors l'expérience dite des « Cent fleurs » (*le Monde* du 7 octobre).

Il faut dire qu'à l'époque déjà, sa situation était, comme elle le dit elle-même, *« ambiguë »*. Ses origines familiales – un père qui a quitté Pékin juste avant l'arrivée des communistes au pouvoir et s'installe plus tard à Taiwan – lui interdisent l'entrée dans les rangs du P.C. chinois. Mais c'est une patriote qui, encore adolescente, s'engage dans l'Armée de libération avec, dit-elle, *« l'enthousiasme de beaucoup de lycéens »*. Sujet doué, militante politique active, elle se fait rapidement connaître, est admise non seulement dans les nouveaux milieux littéraires mais aussi dans l'entourage de personnages déjà influents, comme M. Hu Yaobang, alors secrétaire général de la Ligue des jeunesses communistes chinoises.

1956 est l'année de l'intervention soviétique en Hongrie, du rapport Khrouchtchev sur Staline et le culte de la personnalité. La jeune Lin Xiling a accès à des documents *« internes »* sur ces différents sujets, qui vont alimenter sa réflexion et ses discours de 1957 sur les méfaits d'un socialisme né dans une société *« féodale »*, le bureaucratisme, l'expérience de la Yougoslavie, dans laquelle elle voit alors la véritable *« patrie du socialisme »*. Au terme de l'expérience éphémère des « Cent fleurs », le couperet tombe...

Un peu plus de vingt-cinq ans ont passé. Lin Xiling n'est toujours pas formellement « réhabilitée » mais le pouvoir post-maoïste a pour elle des égards. Ambiguïté encore, elle reste marquée par la condamnation politique consécutive aux audaces de 1957, mais est autorisée à se rendre à l'étranger, à Hongkong d'abord, puis en France, pays qui l'attire de longue date, tant pour son *« intérêt culturel »* que pour son histoire, plus encore aujourd'hui pour son expérience d'*« un gouvernement socialiste collaborant avec des communistes sur une base démocratique »* et sous l'autorité de M. François Mitterrand, *« président et écrivain »*. Rare alliance, dit-elle, de *« la démocratie et de la culture »*.

Les « crimes » de Mao

Conserve-t-elle son admiration pour le « modèle » yougoslave ? *« Chaque pays,* dit-elle, *a ses succès et ses échecs et il n'y a pas de modèle. »* Même si elle manifeste un intérêt particulier pour *« la méthode hongroise »* ou ce qui se passe en Pologne.

Et la Chine ? Sur Mao Zedong, *Lin Xiling est sévère. « Il a été,* dit-elle, *un grand dirigeant de révoltes paysannes mais pas un marxiste »* et, dans les quinze ou vingt dernières années de sa vie, ce n'est pas de ses « erreurs » qu'il faudrait parler mais de ses « crimes », dont ont souffert non seulement le peuple chinois, mais aussi les mouvements communistes dans le monde sur lesquels s'est exercée son influence. Voir le Cambodge.

A la mort de Mao, dit Lin Xiling, *« la Chine était un pays malade, dans un état peut-être pire encore qu'en 1949, ne serait-ce que parce que le problème démographique était devenu plus aigu »*.

M. Deng Xiaoping ? *« Il a réussi à stabiliser le pays dans des conditions assez catastrophiques. La politique agricole est un succès. »*

M. Hu Yaobang (aujourd'hui secrétaire général du P.C.) ? *« Nous avons beaucoup discuté ensemble* (dans les années 50). *Il a beaucoup lu, toutes sortes de choses. Il a le goût de l'analyse. Il mène une vie simple, habite la même maison qu'il y a trente ans et ne se donne pas des grands airs de bureaucrate. »*

Est-ce assez pour gouverner un pays comme la Chine ? *« C'est déjà beaucoup car les Chinois n'en demandent pas plus. Ce sont des gens simples et faciles à gouverner. Au moins en ce qui concerne les paysans qui veulent un bon empereur, un empereur éclairé. »*

Mais la crise morale, qui touche aujourd'hui la jeunesse chinoise ? *« Il est plus difficile de gouverner en élevant la conscience des gens. »* Lin Xiling désapprouve *« les méthodes »* qui ont été utilisées pour réprimer le mouvement démocratique du *« printemps de Pékin »* en 1979. Cela, dit-elle, était dû *« aux limitations de nos dirigeants »*. Il n'y a pas que cela. *« Oui, l'égoïsme est un des problèmes* (de notre société). *Après la critique de Mao, avec l'ouverture à l'étranger, beaucoup de gens ont très vite assimilé les vices du capitalisme, pas ses mérites. Ils ont été sensibles aux avantages matériels, la télévision, les vêtements, le plus facile. Personne ne leur a dit le prix payé en travail par les peuples pour atteindre ce niveau de développement. Surtout, beaucoup de cadres, d'origine paysanne ou ouvrière, ne comprennent rien à rien. Et on les rencontre à tous les niveaux de la hiérarchie. »*

Lin Xiling adresse ses amitiés *au peuple français. Si des possibi*lités de travail lui sont offertes, c'est en France qu'elle souhaite rester. Peut-être pas, semble-t-il, sans esprit de retour.

A. J.

LES DERNIÈRES CONSULTATIONS AVEC LES BRITANNIQUES SUR L'AVENIR DE HONGKONG ONT ÉTÉ « UTILES ET CONSTRUCTIVES »

(De notre correspondant.)

Pékin. – Le cinquième tour des conversations sino-britanniques sur la question de Hongkong, qui a eu lieu les mercredi 19 et jeudi 20 octobre à Pékin, paraît s'être déroulé dans une atmosphère sensiblement meilleure que celle qui avait entouré la précédente rencontre des deux délégations le mois dernier.

Toujours très laconique, le communiqué publié par l'agence Chine nouvelle, au terme des entretiens, n'en indique pas moins que les discussions ont été *« utiles et constructives »*. Les négociateurs sont convenus de se retrouver les 14 et 15 novembre dans la capitale chinoise.

Les mesures concernant le dollar de Hongkong, prises par les autorités britanniques à la veille de la reprise des pourparlers, ont sans doute aider à créer un climat plus détendu. La décision de lier de manière fixe la monnaie de la colonie au dollar américain a, en effet, été bien accueillie à Pékin, où l'on avait reproché, ces derniers temps son laisser-faire à l'administration anglaise.

Les derniers entretiens ont-ils permis, quant à la substance, d'apporter des éléments nouveaux au dossier ? Une rumeur insistante dans la capitale chinoise veut que la délégation britannique ait été porteuse d'une lettre de Mme Thatcher, suggérant notamment la formation d'un groupe de travail mixte chargé de mettre au point un certain nombre de mesures destinées, dans la période de transition actuelle, à maintenir la stabilité et la prospérité de la colonie.

On semble en tout cas décidé, du côté anglais, à rechercher des solutions pratiques aux problèmes complexes qui vont se poser à la colonie dans la perspective de son retour à la Chine.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Egypte

La communauté copte se félicite des déclarations du président Moubarak sur l'avenir de Chenouda III

Correspondance

Le Caire. – *« Le pape copte orthodoxe Chenouda III, reprendra ses fonctions quand la conjoncture le permettra »*, a annoncé le président égyptien Hosni Moubarak dans une interview accordée au journal koweïtien *Al Siyassa* et reprise par la presse cairote.

Cette première déclaration d'un responsable égyptien, sur *« l'inéluctabilité de la réintégration du père spirituel des Coptes »* à ses fonctions temporelles à la tête de l'église d'Alexandrie, a surpris au Caire. En effet, le gouvernement avait toujours évité d'aborder cette question depuis l'abrogation par le président Sadate, le 5 septembre 1981, du décret présidentiel avalisant le choix du pape Chenouda III par le saint synode de l'église copte. Le président Sadate, qui accusait le pape Chenouda de *« chercher à jouer un rôle de dirigeant politique et d'être un des responsables des troubles inter-confessionnels »*, avait adopté un nouveau décret le privant de ses pouvoirs temporels et le reléguant *sine die* au couvent de l'Anba Bichoy dans le désert de Nitrie (110 kilomètres au nord-ouest du Caire).

Les déclarations du président Moubarak sont venues à point pour calmer les inquiétudes de la communauté copte (environ 5 millions sur 46), vivement préoccupée depuis l'application de la charia (législation islamique) au Soudan le 8 septembre dernier. En effet, Khartoum et Le Caire sont liés par une charte de complémentarité qui devrait déboucher, dans l'avenir, sur l'union des deux pays, et les Coptes égyptiens craignaient que ce qui se passe au Soudan soit l'avant-goût de ce qui sera appliqué en Égypte.

Le chef du gouvernement égyptien, M. Fouad Mohieddine, parlant devant le club de la presse étrangère, a implicitement indiqué que l'application de la charia était reportée *sine die* en affirmant *« que l'étude de l'application des lois de la législation islamique se faisait de manière pondérée et prendra le temps qu'il faudra »*. Il a, d'autre part, souligné qu'aucune clause dans la charte de complémentarité égypto-soudanaise ne stipulait *« l'accélération du processus de l'application de la charia »* en Egypte.

Ces déclarations des responsables égyptiens ont été généralement bien accueillies par la communauté copte qui commençait à désespérer de la réintégration du pape à ses fonctions. Le Conseil d'Etat avait rejeté en avril dernier une demande pour l'abrogation du décret du président Sadate, rappelle-t-on. Toutefois certains Coptes demeurent sceptiques et se demandent *« quand interviendra le moment opportun pour la réintégration du pape »*. De son côté, l'opposition égyptienne, qui a réclamé à plusieurs reprises la réintégration du pape à ses fonctions temporelles, s'est félicitée des déclarations du chef de l'Etat qu'elles considèrent comme *« une étape vers l'instauration d'une vraie démocratie »*.

(Intérim.)

PROCHE-ORIENT

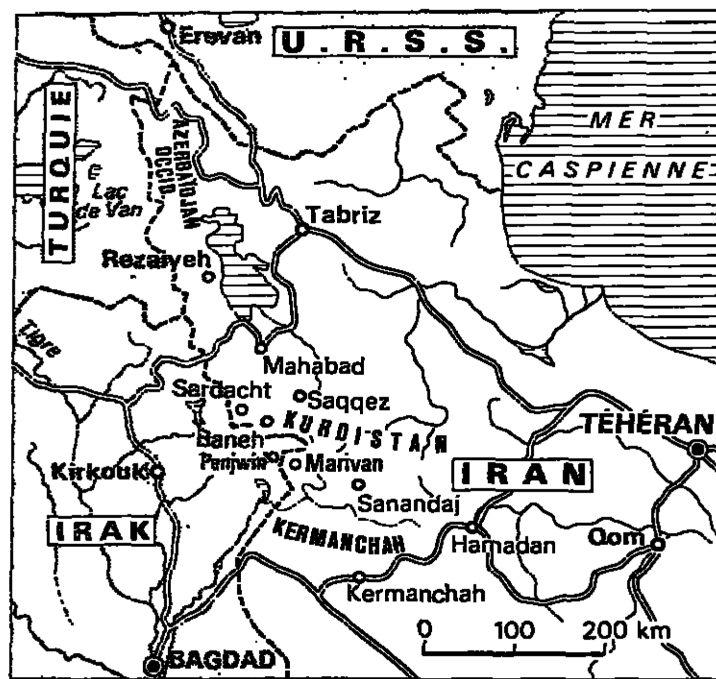
LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad et Téhéran donnent des versions contradictoires de la nouvelle offensive iranienne

Téhéran et Bagdad donnent comme d'habitude des versions contradictoires de la nouvelle offensive iranienne Aurore IV lancée dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 octobre dans la région de Penjwin, située dans la montagne du Kurdistan.

Selon Bagdad, le 1er corps d'armée irakien a réussi à contenir l'attaque et à *« arrêter »* les Iraniens, et s'employait jeudi en fin d'après-midi à *« détruire l'ennemi dans tous les lieux où il a tenté de pénétrer en territoire irakien »*.

Pour sa part, Radio-Téhéran annonçait – seize heures après le déclenchement de l'offensive – que les combats se poursuivaient en profondeur en territoire irakien, que cinq bases irakiennes avaient été détruites et que plusieurs hauteurs avaient été prises par les forces iraniennes. Le but de l'offensive Aurore IV, tel qu'il a été exposé par la radio iranienne, est de couper la liaison entre les Kurdes iraniens et les forces irakiennes, d'interrompre les tirs irakiens sur les villes iraniennes frontalières, et de *« lancer un avertissement à ceux qui soutiennent »* Bagdad.



La région du Kurdistan avait déjà été le théâtre d'une grande offensive iranienne en juillet dernier, qui avait permis aux forces de Téhéran d'occuper des casernes irakiennes, ainsi que des hauteurs stratégiques. Les autorités iraniennes ont d'autre part fait état, ces derniers temps, de bombardements irakiens sur des villes d'Iran, notamment Marivan, dans la région où vient d'être lancée Aurore IV. Le dernier bombardement irakien sur Marivan, mercredi matin, avait fait dix-huit morts et trente blessés parmi la population civile. Peu avant d'annoncer leur nouvelle offensive, les autorités iraniennes avaient déclaré avoir attaqué, au cours des dernières quarante-huit heures, dans la région de Sardacht, au nord de Marivan, des positions kurdes iraniennes, faisant cent cinquante morts et blessés parmi les autonomistes kurdes. Dix-huit villages auraient en outre été « nettoyés » et plusieurs hauteurs stratégiques prises. – (A.F.P.)

Liban

LE CONGRÈS DE RÉCONCILIATION NATIONALE POURRAIT SE TENIR A GENÈVE

Un accord a été conclu entre toutes les parties concernées sur un nouveau lieu pour la réunion du congrès de réconciliation nationale, et ce dernier se tiendra *« très prochainement »*, a annoncé, jeudi 20 octobre, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem.

M. Salem n'a pas précisé le nouveau lieu retenu, se bornant à déclarer que la réunion se tiendrait *« sur le territoire d'un pays ami »*. Cependant, de source libanaise bien informée, on indique que le nouvel endroit choisi serait le siège de la délégation libanaise auprès des Nations unies à Genève. Un hôtel de la capitale helvétique ou l'ambassade du Liban à Berne, sont également envisagés. Le ministre d'Etat syrien aux affaires étrangères, M. Farouk El Charei, a, pour sa part, affirmé que toutes les parties concernées avaient donné leur accord pour que la conférence se tienne à Genève.

A Genève, on confirme de source sûre que les autorités libanaises ont demandé effectivement aux autorités helvétiques d'accueillir à Genève le congrès de réconciliation nationale. Cependant, ajoute-t-on, un problème de date se pose, car les hôtels genevois sont combles jusqu'au 1er novembre inclus. Les autorités devraient reprendre contact dans la journée avec les responsables libanais pour trouver, soit une date convenant au pays d'accueil et aux parties concernées, soit un autre lieu.

A Damas, le président syrien Hafez El Assad a lancé, mercredi soir, un violent réquisitoire contre les Etats-Unis, les accusant de vouloir *« dompter politiquement ou militairement la Syrie »*.

« Les Etats-Unis envisagent de recourir à une action militaire s'ils n'arrivent pas à soumettre politiquement la Syrie, qu'ils sachent que ni l'action politique ni l'action militaire ne nous mettront au pas et qu'aucun dialogue (américano-syrien) *ne saurait être établi à nos dépens »*, a affirmé le chef de l'Etat syrien, dans une déclaration, à l'issue des travaux de la septième session du comité central du parti Baas (au pouvoir).

Selon le président Assad, *« l'objectif stratégique des Etats-Unis est de dominer totalement la région et de réaliser le projet sioniste du « Grand Israël ». Tous leurs actes tendent à cela »*. Le chef de l'Etat syrien a également accusé Washington de *« ne pas désirer la paix, mais la capitulation des Arabes »*.

AFRIQUE

La « révolution » en Haute-Volta

II. – *Quelle indépendance ?*

De notre envoyé spécial

La « révolution » décrétée en *Haute-Volta* le 4 août dernier s'effectue d'abord au rythme des épurations qui frappent notamment la haute administration et l'armée, et de la création, à tous les niveaux de la société, des comités de défense de la révolution (C.D.R.). Il s'agit à la fois de *« conscientiser »* le peuple voltaïque et de *« débusquer les contre-révolutionnaires »*. Dans le processus révolutionnaire qui est engagé, une petite organisation marxiste, la LIPAD, joue un rôle essentiel (*le Monde* du 21 octobre).

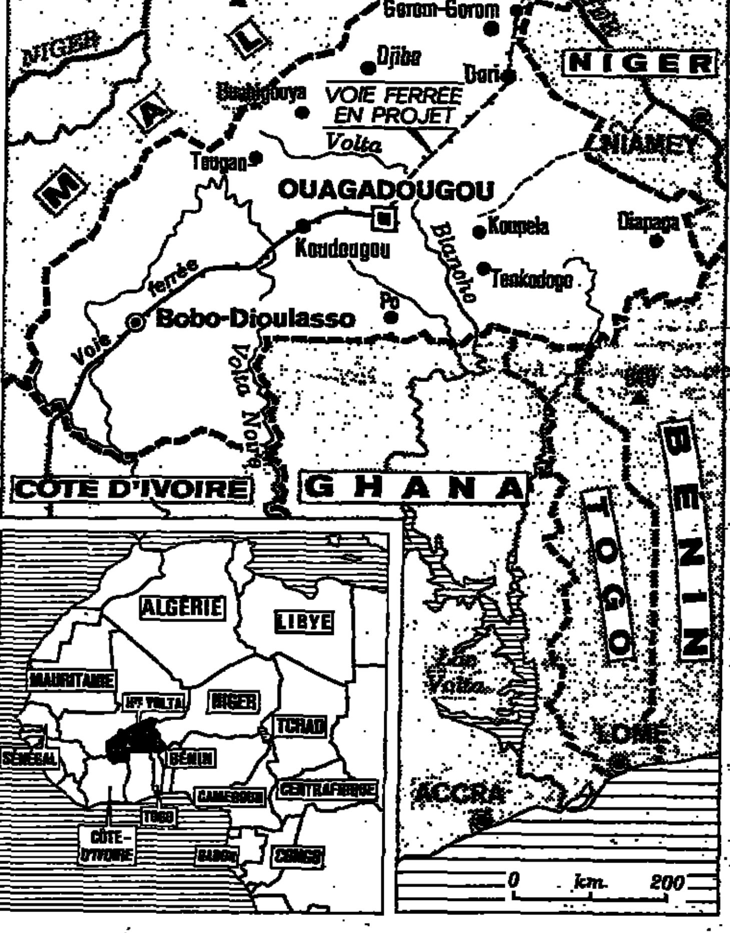
Ouagadougou. – Dans le bureau présidentiel situé au palais du Conseil de l'entente, la guitare classique est posée contre un mur. Le fusil d'assaut Kalachnikov est, lui, à portée de main. S'il ne se sépare plus du second, le capitaine Sankara n'a plus beaucoup l'occasion de jouer de son instrument de musique. L'époque où, avec ses camarades du centre d'entraînement commando (C.N.E.C.) de Pô, il animait l'orchestre des Missils, est révolue. Les « para-commando » ont pris le pouvoir, *renversant le régime « fantoche »* du président Jean-Baptiste Ouedraogo, et la « révolution » voltaïque, décrétée le 4 août, reste à maîtriser. Les capitaines Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Henri Zongo et le commandant Jean-Baptiste Lingani, devenus ministres, ont conscience que ces coups d'Etat à répétition épuisent le pays, démobilisent le peuple voltaïque et entretiennent, sur la scène internationale, une image d'instabilité. La mise en œuvre de l'indispensable *« redressement national »*, qui a justifié, à leurs yeux, le recours à la force, suppose d'abord de restaurer une crédibilité externe : la radicalisation de la politique voltaïque a inquiété plus de voisins de la Haute-Volta qu'elle n'en a satisfait.

Deux tâches prioritaires s'imposent donc au président du Conseil national de la révolution (C.N.R.), le capitaine Sankara : organiser, à l'intérieur, le « processus révolutionnaire » et lancer, vers l'extérieur, une offensive diplomatique.

Le capitaine Sankara entend instaurer les meilleures relations possibles avec ses voisins, les grandes puissances et la France, mais il n'est pas disposé à oublier ni le rôle de celle-ci dans les événements du 17 mai (1) ni les jugements portés sur lui au lendemain du 4 août. S'il est difficile, en ce qui concerne le premier point, de démêler le vrai du faux, au moins peut-on présenter la thèse dont tout le monde, dans les milieux gouvernementaux de Ouagadougou, est convaincu, même si, dans le souci de ne pas envenimer les rapports avec Paris, le capitaine Sankara préfère parler de *« coïncidences déroutantes » (le Monde* du 29 septembre).

Le 17 mai, M. Guy Penne, conseiller du président Mitterrand pour les affaires africaines, est présent à Ouagadougou. Il est arrivé la veille au soir et, à la demande de l'ambassadeur de France, M. Gaston Boyer, on a interdit aux journalistes de l'attendre à l'aéroport. Les représentants de la presse voltaïque comprennent que les autorités françaises ne souhaitent pas accorder à cette visite une excessive publicité. Quelques heures plus tard, le capitaine Sankara est arrêté. Le 18, au cours d'une réunion privée, des personnalités françaises se réjouissent ouvertement de cette arrestation. Le 19, le C.S.P. est réuni : l'« affaire » Sankara provoque de vigoureuses réactions. Craignant d'être mis en minorité, le président Ouedraogo envisage explicitement de donner sa démission. Au milieu des débats, il est appelé au téléphone : c'est l'ambassadeur de France. Celui-ci se rend immédiatement à la réunion du C.S.P. Le président quitte la salle pour s'entretenir avec lui. Quand il revient, il a changé d'avis : il n'est plus question de démission.

Ces éléments épars forment un tout, pourtant trop fragile pour prouver quoi que ce soit. D'autant que, du côté des autorités françaises, on explique qu'il s'agit d'une suite de concours de circonstances malheureux et de « maladresses ». Peu *importe. Le gouvernement voltaïque* a demandé officiellement le remplacement de l'ambassadeur de France.



Un nationalisme sourcilleux

« Pro-libyen ! » : les 17 mai et 5 août, la presse internationale, notamment française, a étiqueté le capitaine Sankara. Le chef de l'Etat voltaïque s'estime insulté, non parce qu'il aurait quelque antipathie envers la révolution libyenne – il a manifesté le contraire, à plusieurs reprises, dans le passé, – mais parce qu'un tel qualificatif revient à nier ce qu'il affirme être le fondement de sa démarche et de ses ambitions, un nationalisme farouche. Les luttes de tendance au sein du C.S.P. se sont en effet notamment cristallisées sur cette question, les officiers « progressistes », comme le capitaine Sankara, estimant que le président Ouedaogro avait « vassalisé » son pays au *profit des États voisins* « modérés », comme la Côte-d'Ivoire.

La nouvelle diplomatie voltaïque entend rompre avec ce passé, ce qui suppose de ne pas nouer d'autres liens de dépendance. Le *8 août*, le capitaine Sankara a instamment demandé au colonel Kadhafi d'interrompre le « pont aérien » que la Libye avait mis en place en livrant sur l'aéroport de Ouagadougou différentes fournitures, notamment militaires. Et, même si cela ne prouve rien, force est de constater qu'il y a aujourd'hui beaucoup moins de Libyens dans la capitale voltaïque qu'il n'y en avait à l'époque où le capitaine Sankara était premier ministre. Mais les rumeurs courent vite à Ouagadougou : dans les semaines qui ont suivi le coup d'État, plusieurs personnes ont « entendu » des avions atterrir, de nuit, sur l'aéroport.

Une « psychose libyenne »

Indéniablement, une sorte de « psychose libyenne » s'est installée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Haute-Volta. Le constater ne remplace pas une autre réalité : les relations entre Tripoli et Ouagadougou sont étroites et se renforceront encore dans l'avenir. Sur le plan militaire, le *commandant* Lingani, ministre de la défense, assure que dix blindés Cascavel et cinq cents Kalachnikov ont été livrés par la Libye bien avant le 4 août. En fait, ces blindés sont aujourd'hui au nombre de douze. Quant au chiffre de cinq cents Kalachnikov, il est, de l'avis des experts militaires, largement sous-estimé. De même source, on indique que des armements libyens continuent d'arriver dans la ville de Pô, via la ville de Tamalé, au Ghana. Les convergences de vues entre les deux capitales s'expliquent, dans la mesure où la politique de non-alignement qu'entend suivre la Haute-Volta ne l'empêche pas d'avoir choisi clairement le camp des pays « progressistes ». De ce point de vue, il y a une communauté d'idées certaine entre le chef de l'État voltaïque et celui du Ghana, le capitaine Jerry Rawlings. De même âge (ils ont trente-quatre ans *tous les deux*), ils sont à la tête de pays voisins et partagent la même idéologie. A Pô, où ils se sont rencontrés le 1er *octobre*, les *deux chefs* d'État sont tombés d'accord pour estimer que l'« approche révolutionnaire » est la meilleure pour régler les problèmes du tiers-monde. Dès lors, on peut comprendre l'inquiétude des pays « modérés » de la sous-région, tels la Côte-d'Ivoire, le Togo et le Niger, qui craignent, outre les tentatives de déstabilisation de leur territoire, la constitution d'un front des pays progressistes, auquel pourrait s'associer notamment le Bénin du général Kérekou.

Rassurer les voisins

Depuis le 4 août, le capitaine Sankara s'efforce de rassurer ses voisins. Le contentieux frontalier avec le Mali, dans la zone de l'Algacher, pourrait, à terme, trouver une solution : à l'occasion d'une visite du capitaine Sankara à Bamako, le 16 septembre, les deux pays sont convenus de soumettre leur différend à la Cour internationale de justice de La Haye. Avec la Côte-d'Ivoire, en revanche, la normalisation des relations bilatérales sera sans doute plus laborieuse.

Cette crainte d'une possible « exportation » de la révolution voltaïque, soutenue par Tripoli, s'explique notamment par le nombre important de ressortissants voltaïques (*environ* un million et demi) qui vivent en Côte-d'Ivoire. Pourtant, à terme, et au-delà des divergences entre les deux capitales sur l'appréciation de la situation internationale, la Haute-Volta, compte tenu de son enclavement, ne peut pas se permettre d'entretenir de mauvaises relations avec la Côte-d'Ivoire, qui lui offre une « fenêtre » maritime.

C'est ce même réalisme qui explique l'évolution de la position du capitaine Sankara à l'égard de la France. Les dénonciations virulentes de l'impérialisme et du néo-colonialisme, qui visaient notamment Paris, ont fait place à une plus grande modération. Les chiffres, à cet égard, sont éloquents : le budget global de fonctionnement de la Haute-Volta s'élève pour l'exercice 1983, à environ 58 milliards de francs C.F.A. (2). Parallèlement, l'aide française atteindra 21 milliards. Quelque cinq cents coopérants français contribuent, en apportant une assistance technique, à la survie d'une économie entièrement dépendante des aides internationales et bilatérales (après la France, l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Canada sont les principaux partenaires économiques de la Haute-Volta). La dette publique, en progression régulière depuis plusieurs années, atteindra 8 milliards de francs en 1983. En mars dernier, la Libye avait accordé un prêt de 3 milliards et, récemment, l'Algérie s'est engagée pour 2 milliards. La France, elle, a donné son accord pour une « rallonge » budgétaire de 3,5 milliards.

L'attentisme des investisseurs

Pour l'instant, sur le plan économique, c'est l'attentisme qui prévaut. Les investisseurs, qu'ils soient voltaïques ou étrangers, ne sont pas *a priori* rassurés par le processus révolutionnaire en cours. Et il n'est pas sûr que l'affirmation du capitaine Sankara selon laquelle *« l'édification de l'Etat de démocratie populaire est l'objectif final de la révolution »* soit de nature à combattre cette méfiance.

A en croire le capitaine Zongo, ministre des sociétés d'Etat, la Haute-Volta fera pourtant en sorte de favoriser « l'économie de marché ». Dans le passé, explique le capitaine Zongo, les interventions de l'Etat s'effectuaient sur des bases purement politiques. A terme, l'Etat ne maintiendra pas ses participations dans plusieurs sociétés, à charge aux investisseurs privés de prendre la relève... De ce point de vue, le *ministre des sociétés d'Etat* est parfaitement conscient de l'étroite interdépendance entre une relance – même partielle – de l'économie et la stabilité de la situation politique. Encore que, dans un pays où l'agriculture – qui occupe 90 % de la population – est victime d'une sécheresse endémique, le premier pari serait d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

A tort ou à raison, les dirigeants voltaïques ont le sentiment que les pays qui leur apportent une aide, la France notamment, « exploitent » la Haute-Volta. D'où leur volonté de « voltaïser » l'économie, de renégocier la manière dont les investissements étrangers s'effectuent en Haute-Volta, afin que, *dorénavant*, ce soit le peuple voltaïque qui bénéficie de ces aides et non les sociétés étrangères. Cette volonté rejoint, sur le plan politique, celle de mettre fin à la domination de certains « féodaux », qui se sont notamment enrichis par un détournement de l'aide étrangère.

Sur ce point, le discours populiste du capitaine Sankara est bien « Ciblé ». Le chef de l'Etat a parfaitement compris que ses compatriotes, dans leur grande majorité, espèrent surtout de la « révolution » un effort en faveur de la justice sociale, et *qu'aux slogans idéologiques* devait nécessairement être associée une volonté de faire évoluer des mœurs largement dominées par le poids des coutumes tribales. A un peuple dont le P.N.B. moyen par habitant ne dépasse pas 240 dollars (3), on ne peut très longtemps offrir comme seule perspective une révolution dont le caractère romantique des moyens et ésotérique de la finalité semble parfois dominer.

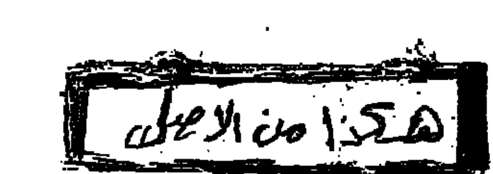
LAURENT ZECCHINI.

FIN

(1) Le 17 mai 1983, le capitaine Sankara, alors premier ministre, est arrêté sur ordre du Conseil de salut du peuple (C.S.P.) que préside le chef de l'Etat, le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo. Il est accusé d'avoir *« menacé l'unité nationale »*, et d'avoir tenté de faire *« dévier »* le C.S.P. de sa voie initiale. Le lendemain, une unité de commando-parachutistes de Pô (160 kilomètres au sud de Ouagadougou) entre en rébellion et exige la libération de M. Sankara. Celui-ci est libéré le 30 juin.

(2) 1 franc C.F.A. vaut 0,02 franc français.

(3) Estimation du milieu de 1981 (soit 1 296 francs français) figurant dans le rapport annuel 1983 de la Banque mondiale.



Le Monde

politique

L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. DELORS RÉPLIQUE A M. CHIRAC

Le tournoi des « Masters »

La fin de la discussion générale du projet de loi de finances pour 1984 a donné à M. Jacques Delors, jeudi après-midi 20 octobre, à l'Assemblée nationale, *l'occasion de ferrailler, commme* il aime le faire, avec ses adversaires politiques. Répondant aux nombreux orateurs qui s'étaient exprimés depuis la veille (*le Monde* du 21 octobre), le ministre de l'économie, des finances et du budget a baleyé d'un revers de main la prestation du porte-parole de l'U.D.F., M. Edmond Alphandery. *« Je n'ai pas pu*, a-t-il dit, *suivre sa jonglerie frénétique ; novice, comme moi, en politique, il devrait prendre un professeur et, par exemple, demander à M. Chirac des leçons de clarté. »*

M. Delors avait promis de répondre sérieusement au maire de Paris. Il a d'abord montré son art des formules « choc ». Ainsi, cette assimilation de MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing aux grands joueurs de tennis : *« Au sein de l'opposition*, a dit M. Delors, *le tournoi des « Masters » est ouvert. Qui gagnera ? John McEnroe, grand et sec, qui se fait parfois siffler par l'arbitre quand il dépasse les bornes à Cochin (...) ? Jimmy Connors, déjà un peu grassouillet, mais qui renvoie continuellement la balle du fond du court ? Ou encore Borg, le précédent champion, qui se demande s'il ne va pas revenir à la compétition ? Je ne mentionne pas un quatrième prétendant, car le tournoi n'est pas encore mixte. Pour nous, nous préférerions qu'un Noah gagne, et nous espérons en trouver un. »*

Quant au programme exposé par le président du R.P.R., le ministre de l'économie l'a comparé au bilan de l'action de celui-ci, au temps où il était premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing : *« Vous parlez de croissance forte ? Vous l'annonciez déjà en 1976 et vous vous êtes trompé*, a déclaré M. Delors. *La lutte contre l'inflation ? Vous deviez l'entreprendre en 1974 et, en 1975, l'inflation a atteint 9,5 %. La rigueur ? En 1975, alors que les prix n'augmentaient que de 12 %, vous avez accordé des hausses de salaires de 16 % et 17 % dans certaines entreprises publiques, tant vous étiez peu sûr du soutien des syndicats (...). La taxe professionnelle ? Vous en proposez, sans froncement de sourcils, la suppression, mais qui l'a fait voter ? Les Français ne sont pas amnésiques, M. Chirac. »*

La virginité du maire de Paris

« Avant que vous retrouviez une virginité politique, il vous faudra accomplir un long parcours, a lancé M. Delors, avant d'observer : *« En 1975, lorsque vous étiez à Matignon, le budget était en augmentation de 25 %. Cela devrait vous rendre plus modeste. Croyez-vous que, après cela, vous pourrez apparaître comme un homme capable de gérer la France avec rigueur ?*

» M. Chirac n'a pas l'habitude de se laisser ainsi interpeller sans réagir. *« L'inflation ?* a-t-il demandé. *Pendant que j'étais premier ministre, elle a diminué, chaque trimestre, d'un demi-point. »* Elever le niveau de vie ? Ce n'était pas *« par peur des syndicats »*, mais *« par souci d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs »*. Ancien cavalier, il charge : *« Moi, je faisais une politique qui donnait les moyens d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs. Quant à la monnaie, j'ai laissé, à mon départ du gouvernement, le deutschemark au cours où je l'avais trouvé à mon arrivée. Je vous souhaite de pouvoir un jour en dire autant. »* Mais l'ancien premier ministre ne veut pas être rendu responsable de tout ce qui a été fait de 1974 à 1976. *« J'appliquais la politique voulue par le chef de l'Etat »*, a-t-il rappelé.

M. Delors n'en a pas démordu. Selon lui, M. Chirac, quand il était au pouvoir, avait *mené une politique « laxiste »*. La preuve ? Son successeur, M. Raymond Barre, a *« fait justice de* [ses] *imprévoyances. »* Le ministre de l'économie ne fait pas, pourtant, l'éloge de M. Barre. Au contraire, il reproche au précédent gouvernement de ne pas avoir su freiner la hausse nominale des salaires, ce qui avait réduit la possibilité d'investissement des entreprises : *« Ces messieurs pleurent des larmes de crocodile sur les travailleurs*, a-t-il dit, *mais ils ont laissé l'investissement se dégrader, ils ont fait vivre la France à crédit pendant dix ans. »*

Quand M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris), homme lige du président du R.P.R., rappelle à M. Delors qu'il avait appartenu au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas lorsque celui-ci *était premier ministre il réveille* quelques mauvais souvenirs. Le ministre n'a pas oublié que les anciens conseillers de M. Chirac, Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet, avaient mené auprès de Georges Pompidou une lutte sans merci contre la politique que préconisait, alors, M. Delors et que tentait d'appliquer le maire de Bordeaux. *« Lorsque nous avons présenté le projet de loi sur la formation permanente*, a-t-il rappelé, *il y avait dans les dossiers de l'U.D.R. et des républicains indépendants,* [les gaullistes et giscardiens d'alors], *un petit papier qui disait : « Ne votez pas ce projet, » il introduit les soviets dans » l'entreprise, c'est l'œuvre d'un » ancien syndicaliste. » Vous » avez toujours été des hommes » de haine ! »*

Cette réplique a valu à M. Delors une ovation de ses amis socialistes. Se faire ainsi applaudir pour une action menée du temps où l'on conseillait un premier ministre de Georges Pompidou, c'est, à quelques *jours du congrès de Bourg-*en-Bresse, de bon augure pour un ministre de l'économie dont la politique de rigueur n'est pas acceptée sans peine par la base du P.S.

THIERRY BRÉHIER.

PRÉCISION. – Dans l'article consacré au jeu des courants du P.S., avant le congrès de Bourg-en-Bresse, publié dans nos éditions du 20 octobre, nous aurions dû imprimer, à propos de M. Jospin : *« A ceux qui (...) lui reprochent aujourd'hui son adhésion tardive au P.S., il peut répondre qu'il s'agit dans son esprit d'un atout »* et non *« il répond »*.

Le P.S. et le P.C. ont adopté la surtaxe sur le revenu « adoucie »

L'Assemblée nationale a entamé, jeudi 20 octobre, dans l'après-midi, la discussion par articles de la première partie (recettes) du projet de loi de finances. Après l'adoption de la traditionnelle autorisation annuelle de percevoir les impôts et produits existants, l'Assemblée a abordé l'article 2, qui fixe le barème de l'impôt sur le revenu et les mesures d'accompagnement et qui institue, à partir de 20 000 F d'impôts, une surtaxe conjoncturelle.

Cette mesure a suscité quatorze amendements dont la discussion a occupé une bonne partie de la séance de nuit. Face à ce tir groupé, le gouvernement a réaffirmé sa position : l'effort de solidarité est demandé *« non pas aux plus riches, mais aux moins défavorisés »*, a déclaré M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. Le seul assouplissement accepté a été la décote entre 20 000 F et 25 000 F, gagée par l'application de la surtaxe à l'impôt sur les grandes fortunes et mise au point par M. Jean Anciant (P.S., Oise) avant d'être adoptée par la commission des finances (*le Monde* du 13 octobre). Cet assouplissement intéresse 480 000 foyers fiscaux sur les 1,8 million touchés par la surtaxe. Les autres amendements ont été repoussés en bloc par le gouvernement et par la commission.

L'U.D.F. proposait un palette de solutions intermédiaires entre la suppression pure et simple de la surtaxe et une décote appliquée jusqu'à 30 000 francs. *Le R.P.R.* rejetait purement et simplement le dispositif de la surtaxe. Le P.C., tout en maintenant ses réserves a refusé la *« surenchère facile »* et défendu un amendement proposant le relèvement du seuil de déclenchement de la surtaxe de 20 000 francs à 25 000 francs. Après le rejet de cet amendement, le P.C. s'est joint au P.S. pour voter l'article 2, le R.P.R. votant contre. Il est précisé que lorsque la surtaxe *« n'atteint pas 1 250 francs, elle est diminuée d'une décote égale à quatre fois la différence entre 1 250 francs et son montant »*.

Pour ce qui est de l'application de la surtaxe à l'I.G.F., le texte précise que *« l'impôt sur les grandes fortunes, dû en 1984, fait l'objet d'une majoration conjoncturelle égale à 8 % du montant de cet impôt »*. Le P.C. a proposé un amendement visant à soumettre les prélèvements libératoires de l'impôt sur le revenu des obligations à la surtaxe conjoncturelle, amendement que les socialistes rejettent tout en affirmant qu'ils comprennent les préoccupations des communistes.

L'examen de l'article 3 a été à l'origine d'un incident entre la majorité et le gouvernement. Cet article transforme en réductions d'impôt certaines charges, jusqu'alors déductibles du revenu imposable. A la demande de M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris), le gouvernement a déposé un amendement visant à conserver un régime préférentiel à des assurances-vie d'un type particulier, souscrites par des parents d'enfants handicapés. Déposé tardivement, cet amendement n'a pas été distribué dans l'hémicycle, contrairement à l'usage ; le président de séance en a donné lecture aux députés, qui l'ont adopté à l'unanimité.

La commission des finances avait adopté un amendement, portant sur le même article et visant à augmenter de 25 % à 30 % le taux de réduction d'impôt sur les intérêts des prêts contractés pour la construction, l'acquisition et les grosses réparations immobilières. Le président de séance a annoncé, après consultation de MM. Emmanuelli et Christian Pierret, rapporteur général du budget, que l'adoption du précédent amendement faisait « tomber » celui de la commission, qui n'avait plus lieu d'être discuté. Or, l'amendement lu en séance ne se référait pas aux dispositions visées par la commission. Le groupe socialiste a demandé une suspension de séance, cette « erreur » le gênant d'autant plus que le gouvernement est hostile à l'amendement de la commission. L'article 3 devrait être soumis à une nouvelle délibération avant la fin de la première lecture de l'ensemble du texte.

L'Assemblée a adopté, ensuite, les articles 4, 5 et 6, portant, respectivement, sur l'aménagement du régime fiscal des dons aux organismes sans but lucratif, la déduction des frais de garde des jeunes enfants et le relèvement de l'exonération attachée à l'acquisition des titres-restaurant.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Démocratisation du secteur public.* – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 19 octobre, le projet de loi complétant les dispositions de la loi du 26 juillet 1983, relative à la *démocratisation du secteur public.* Le R.P.R. et l'U.D.F. ont voté contre ce projet, rendu nécessaire par la décision du Conseil constitutionnel qui avait déclaré inconstitutionnelles certaines des dispositions de la loi. Le projet discuté mercredi *ne porte que sur l'une de ces dispositions.* Il fixe les limites inférieure (au moins deux salariés) et supérieure (le tiers des membres du conseil), à l'intérieur desquelles peut s'exercer le pouvoir réglementaire quant au nombre de représentants des salariés aux conseils d'administration ou de surveillance de certaines entreprises publiques.

POLITIQUE

« L'opposition n'est pas encore en mesure de conquérir le pouvoir avec des habits neufs »

nous déclare M. François Léotard

Le parti républicain réunit, samedi 22 octobre, à Vincennes son conseil national. L'essentiel des débats portera sur l'Europe avec la participation de Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des communauté européennes. M. François Léotard, secrétaire général du P.R., présentera à cette occasion le bilan de sa première année de mandat. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il évoque tour à tour la « guerre des chefs » renaissante, la stratégie de l'opposition et le « nécessaire décalage » qui doit exister entre l'U.D.F. et le R.P.R.

« Au terme d'une année de mandat, quels vous paraissent être votre plus grand échec et votre plus grande réussite ?

– Bien que les termes soient excessifs, je considère comme une réussite – collective – d'avoir maintenu le parti républicain dans son unité. Il fallait faire cohabiter les anciens ministres et les nouveaux militants, les hyper-libéraux et les « réformistes », les hyper-giscardiens et les « barristes ». Ce n'est pas toujours facile.

» Le plus grand échec est de ne pas avoir vraiment résolu nos problèmes matériels. J'ai décidé de taxer les élus. Cela ne s'était jamais vu au parti républicain. Cette décision a été approuvée jeudi par le bureau politique ; elle sera soumise samedi au conseil national. Chaque mois, nous demanderons aux parlementaires, aux maires, aux présidents de conseils généraux des sommes qui iront de 350 F à 1 000 F.

– Il y a quelques mois, vous paraissiez envisager avec une très grande confiance les élections législatives de 1986. Aujourd'hui, vous répétez que la victoire de l'opposition n'est pas acquise. D'où vient cette nouvelle inquiétude ?

– Je suis inquiet de l'euphorie générale qui s'est emparée de l'opposition alors que les derniers résultats des élections municipales d'Antony, par exemple, ne sont pas de nature à nous pousser vers l'allégresse. Face à un maire sortant communiste et fraudeur, nous n'avons obtenu que 1,2 point de plus. Q'en aurait-il été face à un socialiste intègre ?

» Je suis aussi inquiet des manipulations ouvertes du pouvoir qui veut changer le mode de srutin et qui maîtrise parfaitement l'outil audiovisuel. Ses actions sont beaucoup plus intelligentes qu'il y a deux ans. Je considère aussi comme très graves les accusations du pouvoir qui tente d'amalgamer la droite à l'extrême droite.

– N'auriez-vous pas dû organiser un débat au sein de l'U.D.F. et du R.P.R. après les élections municipales de Dreux où l'opposition s'est alliée au Front national ?

– Nous avons un principe : nous respectons les accords passés localement, mais peut-être aurait-il fallu en effet débattre de façon plus approfondie de nos alliances. Je souhaite que ce débat ait lieu samedi devant le conseil national. Dreux nous a pris un peu de court. Nos positions n'en sont pas moins claires. Nou refusons une alliance sur le plan national avec l'extrême droite. J'ai lu dans vos colonnes le compte rendu de la Journée d'amitié française (1). Les propos qui s'y sont tenus sont scandaleux, authentiquement antisémites. On n'avait pas entendu de tels propos depuis longtemps.

» S'il apparaît un mouvement de type fasciste en France, je serai son adversaire. Je le combattrai, quitte à m'allier à la gauche. Mais, à l'heure actuelle, je n'ai pas le sentiment qu'un tel mouvement existe, même si je crains qu'il n'apparaisse.

– A la différence de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, vous n'évoquez pas, au nombre de vos inquiétudes, la possibilité que la gauche soit « créditée » de bons résultats économiques. Vous ne croyez pas à cette hypothèse ?

– Nous ne jouons pas la politique du pire. Si le gouvernement connaît des succès dans le domaine économique, nous le dirons. Il est plus intéressant de se demander pourquoi la méfiance à l'égard du pouvoir est si forte et si durable. Elle tient en partie à l'attitude de M. Mitterrand et du P.S., dans l'opposition, qui ont notamment remis en cause les institutions. Nous ne devons pas adopter la même attitude, penser que nous gagnerons comme ils ont gagné. Ne faisons pas de mimétisme !

» En fait, les socialistes sont arrivés au pouvoir après leurs idées. Ce qui s'échange avant le congrès de Bourg-en-Bresse, ce ne sont que des recettes de cuisine. Il n'y a pas d'idées de fond. On n'arrive pas à savoir ce que cela voudra dire « être socialiste en 1984 ». Le pouvoir est comme un goal qui plonge à droite quand le ballon est à gauche !

L'opposition est loin de pouvoir revendiquer le monopole des idées nouvelles. Vous pensez vous-même qu'elle a « mangé son pain blanc » *et que la deuxième partie de la législation sera pour elle très difficile. Quelle devrait être son comportement pour gagner en 1986 ?*

– Pour gagner, il va falloir dégager un appel d'air, une espérance ; faire passer l'opinion de la résignation à l'enthousiasme. Nous devons chercher à prolonger la réflexion de M. Giscard d'Estaing sur les valeurs et nous interroger sur la capacité d'autocritique de l'opposition. Je remarque que sur deux grands dossiers, l'école et la Sécurité sociale, nous n'avons pas de réponses assez fortes, assez mûres ou acceptées comme telles. Nous avons encore un grand travail de réflexion à mener. L'opposition n'est pas encore en mesure de conquérir le pouvoir avec des habits neufs. Ses trois chefs de file actuels ne sont pas encore *perçus comme étant porteurs d'espérance.*

En « décalage » avec le R.P.R.

M. Pons, secrétaire général du R.P.R. reproche à M. Barre de ne pas proposer de politique nouvelle. Adresaez-vous ce reproche aux trois chefs de file de l'opposition ?

– Je regrette cette attitude, très répandue dans l'opposition, qui consiste à s'accrocher à un homme providentiel pour essayer de faire l'économie d'un débat d'idées. Nous ne ferons pas l'économie d'un tel débat. Il n'y aura pas d'homme providentiel mais des équipes. Il est temps de parler des idées et non plus du marché électoral qu'on se dispute. Si M. Barre prend des électeurs à quelqu'un, il y a peut-être des raisons de fond. Je préfererais que l'on s'interroge sur ces raisons.

– Réduiriez-vous encore aujourd'hui le « phénomène Barre » à une mode ?

– Il est normal que l'opinion cherche dans un homme le contraire de ce qu'elle trouve dans la majorité. Il y a eu d'abord Chirac quand l'opinion a eu le sentiment d'une grande pagaille, puis Barre quand la majorité s'est enfoncée dans les déficits. Quand la majorité s'engagera dans un recentrage, peut-être l'opinion se tournera-t-elle vers un autre homme ? L'opinion cherche, dans l'opposition, le négatif de la majorité. Il faudrait qu'elle cherche le positif, ce seront les idées.

– Après avoir critiqué l'U.D.F., vous vous félicitez maintenant de sa nouvelle organisation et vous pensez qu'elle est en train de commencer sa « mutation ». Pensez-vous qu'elle arrivera un jour à se définir autrement que négativement par rapport au R.P.R. ?

– L'U.D.F. est une coalition très lourde à manier mais les idées peuvent apparaître au niveau des formations constituantes. Nous ne disons pas exactement la même chose que le R.P.R. Il ne s'agit pas de nous mettre en situation de surenchère vis-à-vis du R.P.R., mais en position de décalage. Nos traditions sont différentes. Les hommes, les itinéraires ne sont pas les mêmes. Je ne suis pas un fanatique de l'union à tout prix. Cela ne veut rien dire. L'union a toujours un prix. Je ne suis pas disposé à y mettre n'importe lequel. Nous devons examiner quels sont les seuils de résistance vis-à-vis des socialistes, mais vis-à-vis aussi du R.P.R. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) *Le Monde* du 19 octobre.

Propos et débats

M. Pasqua (R.P.R.) : un référendum sur l'enseignement

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, a approuvé, jeudi 20 octobre à Toulouse, les propositions de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'instauration d'un référendum d'initiative populaire. Il a souhaité l'extension du champ d'application du référendum *aux problèmes de société comme la peine de mort ou la liberté* de l'enseignement. Il a annoncé que le R.P.R. prendrait une initiative pour *« faire bouger les choses »*, précisant : *« Il s'agit, en fait, de forcer le gouvernement à organiser un référendum sur la question de l'enseignement en s'appuyant sur l'article 11 de la Constitution. »* M. Pasqua a renouvelé à l'U.D.F. l'offre de liste d'union pour les élections européennes *« sans condition d'aucune sorte »*.

M. Baylet (M.R.G.) : des électeurs désenchantés

MM. Jean-Michel Baylet, député apparenté socialiste du Tarn-et-Garonne, président du Mouvement des radicaux de gauche, et Olivier Stirn, député U.D.F. du Calvados, candidat à la présidence du parti radical valoisien, ont participé jeudi 20 octobre à Toulouse à un dîner-débat entre radicaux des deux tendances.

M. Stirn a déclaré : *« En 1985, j'organiserai un grand congrès de la renaissance, et nous concrétiserons cette réunification aux élections législatives de 1986. »*

Pour M. Baylet : *« En 1981, les électeurs ont sanctionné une certaine politique. Ils sont aujourd'hui désenchantés et ils attendent qu'on leur propose autre chose. »*

M. Estier (P.S.) : pas de butoir

M. Claude Estier, député P.S. de Paris, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, écrit dans *l'Unité, organe du P.S. : « Nous souhaitons de toutes nos forces que les pourparlers de Genève débouchent sur un accord. Il est peut-être encore temps, et il serait fou de s'arc-bouter sur une date butoir si une perspective apparaissait. Mais, dans le cas contraire, reculer cette date ne ferait que servir de prétexte à de nouvelles et interminables palabres aboutissant en fait à maintenir un statu quo inacceptable. »*

Le R.P.R. veut populariser ses propositions

Le R.P.R. lance le dimanche 23 octobre une vaste campagne de propagande à travers le pays, qui se terminera à la fin du premier trimestre de 1984. Ainsi, pendant cinq mois, le parti de M. Jacques Chirac va s'efforcer de sensibiliser l'opinion non seulement aux thèmes politiques essentiels de l'opposition mais surtout aux solutions que le R.P.R. propose.

M. Jean-François Mancel, ancien député, secrétaire national à l'animation du R.P.R., à qui cette tâche a été confiée par M. Jacques Chirac, explique : *« Le temps est venu de présenter aux Français nos orientations et nos propositions pour une politique de renouveau qui, pour n'avoir rien de commun avec ce qui a été si mal fait depuis 1981, n'est en rien un retour au passé. »* Il continue : *« L'opposition doit savoir quoi répondre à ceux qui, déçus, inquiets, angoissés devant l'échec sans appel du pouvoir, lui demandent ce qu'elle fera le jour où il lui appartiendra de gouverner. »*

Le R.P.R. entend ainsi riposter au reproche que lui adressent ses adversaires de critiquer sans rien proposer. Déjà, dans son discours à l'Assemblée nationale consacré au budget, jeudi 20 octobre, le maire de Paris a consacré davantage de temps à décrire ses propositions qu'à critiquer l'action du gouvernement.

Le R.P.R. va distribuer à cinq millions d'exemplaires une petite brochure intitulée *Regards sur le projet politique du R.P.R.*, qui porte sur cinq thèmes : rendre confiance, mettre l'Etat à sa juste place, redresser l'économie en libérant l'entreprise, donner aux Français les moyens de choisir leur vie et, enfin, libérer la culture et l'éducation des contraintes bureaucratiques.

Pour chacun de ces chapitres, la brochure expose le principe de références, énumère les propositions du R.P.R. en quelques lignes, cite un discours de M. Chirac et pose au lecteur quelques interrogations.

Le R.P.R. cherche ainsi à vulgariser et à populariser les orientations qui ont été adoptées le 23 janvier 1983 par son congrès extraordinaire de la porte de Versailles. Le mouvement publiera d'ailleurs prochainement un ouvrage de référence qui contiendra le projet politique du R.P.R. et son plan de redressement économique et social.

Pour sa campagne actuelle sur le thème « Le R.P.R. à la rencontre des Français », le mouvement de M. Chirac édite également deux millions d'affiches et cinq millions de tracts, avec pour slogan *« Ouvrons le dialogue »*. On peut ainsi considérer que le R.P.R. lance, avec cette campagne militante, une action destinée à profiter des progrès qu'il a enregistrés depuis plusieurs mois à l'occasion des élections partielles et locales. Par cette campagne, le R.P.R. s'efforce d'apparaître comme la force la plus entraînante et la plus populaire de l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

AU SÉNAT

Les organismes d'H.L.M. pourront vendre des logements tout en gardant la propriété du sol

Le Sénat a examiné et adopté, jeudi après-midi 20 octobre, neuf projets de loi, dont, définitivement, celui sur la vente des logements appartenant à des organismes d'H.L.M. La Haute Assemblée avait approuvé ce texte à l'unanimité (*le Monde* du 23 avril). L'Assemblée nationale y avait apporté des modifications d'ordre technique. Toutefois, elle avait prévu que les organismes d'H.L.M. pourraient vendre des logements tout en gardant la propriété du sol, selon une formule de bail cinquantenaire. Cette disposition a, finalement, été approuvée par les sénateurs. En réponse aux préoccupations de plusieurs élus, notamment du rapporteur, M. Robert Laucournet (P.S., Haute-Vienne), M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, précise que les deux tiers du produit des ventes reviendront aux organismes.

***

M. Emile Didier (M.R.G., Hautes-Alpes), rapporteur du projet de loi *« autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et l'organisation internationale de police criminelle relatif au siège d'Interpol et à ses privilèges et immunités sur le territoire français »*, a constaté que la création, par la loi du 6 janvier 1978, de la commission « informatique et libertés » devait conduire à la recherche d'un compromis entre l'application du principe de territorialité – sur lequel la commission garde sa compétence – et l'autonomie indispensable des organisations internationales.

Entre le contrôle interne des fichiers, proposé par Interpol, et le comité externe, effectué par une commission internationale et souhaité par le gouvernement français, M. Didier a estimé que la *« solution médiane »* retenue – qui donne compétence à une commission *ad hoc*, à laquelle participe un membre du contrôle exécutif d'Interpol, – même *« imparfaite »*, semble présenter *« les garanties d'un contrôle satisfaisant des fichiers »*.

M. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne) a expliqué l'abstention de ses collègues, sur cet accord, par l'inquiétude à l'égard d'une organisation *« qui ne semble pas se limiter au rôle qui devrait être le sien »*. Dans sa réponse, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a souligné que l'action d'Interpol doit respecter les principes énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et qu'elle ne doit en aucun cas *s'appliquer à des activités de* caractère politique, militaire, religieux ou social. Il a estimé infondées toutes les allusions de M. Lederman, qui laissait entendre qu'Interpol pourrait disposer d'un « fichier juif », en rappelant qu'Israël fait partie des cent trente-quatre pays appartenant à cette organisation.

***

Sept autres textes ont également été adoptés :

– Projet de loi *« portant homologation des dispositions pénales de deux délibérations de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances »*. L'une de ces délibérations concerne une « modernisation » du Code de la route territorial, l'autre la protection de l'environnement ;

– Projet de loi *« autorisant la ratification d'un accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Commission et la Cour européenne des droits de l'homme »* ;

– Projet de loi *« autorisant l'approbation d'un protocole portant amendement de l'accord sur le financement collectif de certains services de navigation aérienne d'Islande, fait à Genève, le 25 septembre 1956 »* ;

– Projet de loi *« autorisant l'approbation d'un protocole portant amendement de l'accord sur le financement collectif de certains services de navigation aérienne du Groenland et des îles Féroé, fait à Genève le 25 septembre 1956 »* ;

– Projet de loi *« autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Panama sur le traitement et la protection des investissements »* ;

– Projet de loi *« autorisant l'approbation d'une convention modifiant et complétant la convention additionnelle du 16 juillet 1975 à la convention du 4 juillet 1969 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweir »* ;

– Projet de loi *« autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française, le gouvernement de l'Espagne et le gouvernement de la République portugaise relative à l'extension du bénéfice de certaines dispositions des conventions de sécurité sociale passées entre deux de ces Etats aux ressortissants du troisième Etat »*. – A. Ch.

La majorité sénatoriale veut amender considérablement le projet de loi sur l'enseignement supérieur

Lors de l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur l'enseignement supérieur en mai-juin derniers, l'opposition s'était vu reprocher sa pratique de l'obstruction systématique. Majoritaire au Sénat, elle a retenu une autre tactique. Son porte-parole en la matière, M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), se défend d'avoir établi un contre-projet. Tout au plus admet-il avoir fait approuver par la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur, un texte dont la rédaction est *« considérablement »* moins défectueuse et redondante que dans la version adoptée par les députés. La commission a adopté une centaine d'amendements, auxquels il convient d'y ajouter une trentaine déposés par le ministre et quelque deux cents autres défendus par les différents groupes.

Sur le fond, M. Séramy reproche au projet d'inviter le Parlement à se dessaisir de ses compétences en matière d'éducation, de menacer *« l'avenir du secteur sélectif de l'enseignement supérieur »*, de restreindre l'autonomie des universités et de tendre à l'instauration d'un véritable pouvoir syndical au sein de l'Université. Il juge également *« indéfendables »* la définition et l'articulation des deux premiers cycles.

De ces critiques découlent les propositions de la commission, dont M. Séramy estime qu'elles rejoignent les thèses défendues par M. Laurent Schwartz dans son livre *Pour sauver l'Université*. M. Schwartz a, d'autre part, été entendu, jeudi matin 20 octobre, par le groupe socialiste du Sénat. Ce dernier, qui a également reçu M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a tenu à renouveler l'expression de *« sa confiance dans le succès de la réforme de l'Université »*.

L'ordre du jour des travaux du Sénat prévoit que le texte sera discuté les 26 et 27 octobre, l'examen devant reprendre les 7 et 8 novembre.

Le Monde

société

Le secrétaire d'État à la santé condamne l'appel aux « mères de remplacement »

Une association qui se propose de favoriser les « prêts d'utérus » à des femmes stériles, en rémunérant les « mères de remplacement », vient d'être créée à Marseille. Elle s'est attirée, vendredi 21 octobre, une condamnation formelle du secrétariat d'Etat à la santé qui juge inacceptable cette initiative, précédée d'une expérience similaire – mais moins officielle – à Paris. Le secrétariat d'Etat de la santé *« ne peut que condamner de telles pratiques qui soulèvent de graves questions éthiques, morales et juridiques »*. Il met en garde les couples *« qui seraient tentés de s'adresser à ces organismes dont les buts ne sont qu'humanitaires »*, et en appelle *« au sens de l'éthique des médecins pour ne pas les cautionner »*. Le secrétaire d'Etat précise *qu'il a pris contact avec le* Garde des Sceaux *« pour examiner l'ensemble des problèmes juridiques posés par ces pratiques et les dispositions qui pourraient être prises pour y mettre fin »*.

De notre correspondant

Marseille. – L'association Mères d'accueil, qui se propose de favoriser les « prêts d'utérus » à des femmes stériles, vient d'être créée à Marseille par les dirigeants du Centre d'exploration fonctionnelle et d'études de la reproduction (CEFER). Son objectif est de *« permettre à toute femme qui le désire d'aider une autre femme à devenir mère en portant pour elle sa grossesse »*, après que le mari aura fourni le sperme nécessaire.

Cette association à but non lucratif sélectionnera des volontaires (les mères « biologiques ») et servira d'intermédiaire avec les couples stériles demandeurs d'enfants, en préservant l'anonymat des uns et des autres. La CEFER (1) développe une éthique différente de celle pratiquée dans les CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme) puisque sa propre banque de sperme rémunère les donneurs qui, actuellement, reçoivent 100 F par séance. L'association Mères d'accueil, qui en est l'émanation et le prolongement, affirme vouloir écarter *« l'aspect mercantile de l'opération et les possibilités de trafic auxquelles elle pourrait donner lieu »*. Aucun versement préalable ne sera demandé pour l'étude d'un dossier, affirme le docteur Geller, ni pour le couple ni pour la mère d'accueil, et tous les actes médicaux requis seront pratiqués au tarif de la Sécurité sociale.

50 000 francs d'indemnité

Cependant, on a prévu une *« indemnité forfaitaire »* pour les mères d'accueil destinée à *« dédommager des contraintes »*. Elle a été fixée à 50 000 F, ce qui, de l'avis du docteur Geller, suffit à lever les hésitations mais n'est pas assez important pour susciter des vocations de « porteuses ». D'ailleurs, chaque candidate sera limitée à trois grossesses. Versée sur compte bloqué, cette indemnité sera remise à la mère d'accueil seulement au moment du « transfert » de l'enfant, qui se fera à la clinique même sous contrôle d'un responsable de l'association après qu'elle aura accouché en masquant son identité.

Car, pour tourner le droit français, les promoteurs du projet ont eu recours à un stratagème : la mère « biologique » renonce légalement à ses droits sur l'enfant, comme pour un abandon, tandis que le père – celui qui a fourni le sperme – signe une reconnaissance de paternité.

Ainsi l'enfant, aux termes de la loi, devient-il adoptable. Mais pour qu'il ait son statut d'enfant légitime et que le tribunal prononce l'adoption plénière, il faudra attendre neuf mois, c'est-à-dire trois mois pour que la mère « biologique » puisse revenir sur sa décision, comme la loi l'y autorise et six mois pour que le tribunal se prononce sur l'adoption.

On voit d'ici les complications qui pourront surgir : devant le changement d'attitude de la mère d'accueil, l'Association n'aura d'autre recours que de bloquer l'indemnité. Au cas où celle qui met au monde décède en cours d'accouchement, il sera demandé au couple de souscrire une police d'assurance au profit de la mère d'accueil, dont le montant s'ajoutera bien sûr à l'indemnité forfaitaire.

Qu'arrivera-t-il si l'enfant qui vient au monde est anormal et si personne n'en veut ? Dans cette hypothèse, il semble bien que son cas relèvera alors des services de la direction de l'action sanitaire et sociale.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Les docteurs Sacha Geller et Roland Bajoux ; CEFER, 21, rue Edmond-Rostand, 13006, Marseille.

Les apprentis sorciers

L'industrie des « mères de remplacement » fleurit aux États-Unis depuis quelque trois ans, sous l'égide de médecins et de juristes et sous la forme d'un commerce hautement lucratif, comme nous l'avions exposé dans *le Monde* des 20, 21, 22 et 23 avril 1983 (« Les faiseurs d'hommes »). Les complications juridiques et les scandales s'y multiplient autour de recours et de procès en refus de paternité ou en « dénonciation » de « contrats moraux » qui n'ont aucune valeur.

En France, après la naissance en avril dernier d'un enfant porté par une jumelle au bénéfice de sa sœur stérile, une association privée destinée à procurer des « mères de remplacement » s'était créée à Paris au mois de juillet dernier (1). Elle n'avait pas reçu le soutien, comme c'est le cas à Marseille, d'organisations médicales constituées.

Le transfert du sperme dans une matrice autre que celle de la mère est contraire à l'éthique des centres nationaux d'insémination artificielle (les Cecos), qui obéissent à des règles rigoureuses, fixées non par la loi, mais par un code moral que les pays étrangers citent comme un modèle du genre. Le CEFER de Marseille, qui enfreint la première de ces règles, celle du bénévolat, s'est placé en marge depuis sa création.

En toute hypothèse, les difficultés d'ordre moral ou légal ne pourront que s'accentuer dans les années à venir dans le domaine de la procréation, en raison des discordances sans cesse plus grandes entre des règles juridiques inadaptées et l'évolution rapide de la morale sociale et des techniques médicales.

Certains médecins jouent aux apprentis sorciers ; d'autres, rares fort heureusement, récupèrent à des fins commerciales les possibilités que leur offre la science. Quant au législateur, il reste dans l'expectative, attendant, comme il l'a toujours fait dans le passé, que l'évolution des mœurs impose formellement celle des lois...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) ANIAS, 6, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

UNE INTERDICTION DES POUVOIRS PUBLICS

Deux appareils modernes de diagnostic ne pourront être installés à Marseille

Les deux cliniques privées marseillaises (clinique du Parc et clinique Clairval) qui avaient annoncé (*le Monde* du 4 octobre) qu'elles avaient fait l'acquisition d'appareils à résonance magnétique nucléaire (R.M.N.) devront *« suspendre l'installation ou la mise en service de ces équipements »*, annonce le secrétariat d'Etat à la santé. Ces appareils permettent d'obtenir des images corporelles plus précises que les scanners.

Selon le secrétariat d'Etat, la R.M.N. *« comporte encore des inconnues très importantes. L'utilisation médicale n'est pas encore maîtrisée du point de vue diagnostique et les éventuels effets secondaires sur les patients ou les utilisateurs sont mal connus »*. En outre, *« les conditions dans lesquelles l'assurance-maladie pourrait prendre en charge leur utilisation ne sont pas encore déterminées »*.

C'est pourquoi, ajoute le secrétariat d'Etat, *« les pouvoirs publics ont décidé de réserver les premières autorisations à des fins de recherche, d'enseignement et d'expérimentations cliniques et économiques. Quatre sites ont été sélectionnés à cet effet dans les hôpitaux publics, à Paris, Bordeaux, Grenoble et Montpellier. Les installations ultérieures seront décidées d'après les résultats ainsi obtenus et selon une répartition équilibrée des appareils sur tout le territoire »*.

En attendant, conclut le communiqué, *« l'implantation d'appareils à R.M.N. en milieu hospitalier est soumise par décret à une autorisation préalable, et les deux cliniques marseillaises doivent se soumettre à la réglementation en vigueur »*.

Une raison économique

La véritable raison de l'opposition du secrétariat d'Etat à cette implantation « sauvage » est, au-delà de considérations éthiques et scientifiques fondées, d'ordre économique.

La Compagnie générale de radiologie, la seule entreprise capable de préserver une relative indépendance de la France en matière d'imagerie médicale, a quatre appareils à R.M.N. en fabrication. Le marché français est évalué à vingt appareils. Si dix appareils étrangers sont installés (et c'est le cas de ceux de Marseille), il est clair que la C.G.R. ne pourra continuer son programme et que la France devra accepter une dépendance totale à l'égard de l'étranger.

Le secrétariat d'Etat à la santé précise en outre que « les examens pratiqués sur des malades volontaires doivent être gratuits » pendant la période, qu'il baptise « expérimentale », de mise en place des appareils à R.M.N. C'est par ce biais qu'il entend freiner les élans des cliniques privées... Mais il n'est pas certain que la situation financière très difficile dans laquelle se trouve la C.G.R. lui permette de tenir le choc de la bataille engagée.

Dr E.-L.

Les reclus de Saint-Flour

De notre correspondant

Saint-Flour. – Jeudi 19 octobre, 6 h 15. Le jour n'est pas encore levé sur Saint-Flour. La brume couvre la ville basse endormie. Les hauts quartiers, sur leur promontoire, n'ont pas vu passer, une heure auparavant, derrière la cathédrale, dix-neuf hommes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) dirigés par le capitaine Philippe Masselin.

Le quart d'heure sonne. Une charge de 250 grammes de plastic font voler en éclats la porte d'une petite maison aux pierres noires de la rue Saint-Roch. L'assaut a duré deux minutes. Les jets de gaz lacrymogènes neutralisent dans leur sommeil Esther Albouy, soixante ans, et son frère Hubert, quarante et un ans, installés dans le même lit, mêlés à un amas de détritus.

A leurs pieds une hache, une carabine 22 *long rifle*, un fusil de chasse à canon scié, une arme Remington destinée au très gros gibier avec une balle engagée dans le canon. Dans la pièce voisine, le cadavre de leur frère Rémi, né il y a cinquante-six ans, dégage une odeur pestilentielle. Il se décompose depuis mai ou juin 1980.

On conduit aussitôt les deux morts vivants à l'institut médico-psychologique de Volzac, à 2 kilomètres de Saint-Flour. Ils attendront dans cet établissement de comparaître devant le juge d'instruction d'Aurillac. A la préfecture, évidemment tenue au courant, on rédigera en milieu de journée un sombre communiqué de victoire ; l'opération d'expulsion a soulagé Saint-Flour, collée à cette misérable affaire depuis trente-huit ans !

Le drame remonte à la Libération. Les Allemands ont quitté le Cantal et abandonné quelques collaborateurs. Esther Albouy, employée des postes, est accusée d'avoir livré des noms de résistants à l'ennemi, d'avoir offert ses charmes à des officiers. Arrêtée, elle est tondue avec trois autres femmes sur la place du Foirail devant des centaines de personnes.

Ses parents, profondément humiliés, la récupèrent dans la maison de la rue Saint-Roch qui appartient au Carmel et où ils vivent depuis 1922. Ils l'enferment dans l'indifférence du quartier. Les habitants se souviennent encore d'avoir aperçu la recluse dans la rue pentue, mais la nuit seulement et attachée. Ces promenades fantomatiques dureront sept ans. Depuis 1952, plus personne n'a vu son visage jusqu'à l'assaut de jeudi matin.

Les parents meurent au début des années 60. Les enfants ne déclarent leur décès qu'après une quinzaine de jours. Esther Albouy reste dans son enfermement, dans sa folie. Ses frères, Rémi et Hubert, peu à peu, participent à la dérive.

Rémi travaille jusqu'au moment où un accident lui laissera une pension d'invalidité. Hubert, le plus jeune des trois, étudie le droit à la faculté de Clermont-Ferrand jusqu'en 1968. Saint-Flour se désintéresse plus ou moins d'une sœur *« sans doute folle »* et d'un frère *« gentil mais un peu simplet »*.

Mais Hubert Albouy abandonne les bancs de l'université et retourne dans le cercle familial pour s'enfermer à son tour. On ne le verra plus. Les Sanflorains sont alors déroutés : les Albouy sortent vraiment des normes, bien que Rémi, le cadet, maintienne quelques rares contacts avec la population et surtout les commerçants. Un épicier l'aperçoit pour la dernière fois au printemps 1980. Rémi est peut-être mort ?

Feu sur le carmel

Les voisins et les passants subissent des désagréments plus pénibles... Le carmel, à qui appartient la maison des Albouy, obtient contre eux un arrêté d'expulsion. Cachés derrière leur fenêtre, Esther et Hubert Albouy profèrent des insultes et des menaces. Ils fixent leur folie sur l'évêque de Saint-Flour et leurs voisines carmélites, dont les locaux essuient des coups de feu en 1981. Et ils en viennent à déverser régulièrement dans la rue des excréments.

Leur système de survie est simple. La pension de 2 000 F qui leur est versée sert à acheter la nourriture grâce au facteur qui fait suivre les commandes une fois par semaine chez le boucher, une fois par mois chez l'épicier. Toujours des lettres glissées sous la porte. Les provisions sont apportées à l'heure prévue sur la commande. Les commerçants doivent attendre plusieurs minutes ; le temps pour le frère et la sœur de vérifier que derrière leur fenêtre rien ne bouge. Puis la porte s'ouvre sur un espace sombre où sont rapidement déposés les colis.

Malgré la peur, ce manège durait depuis trois ans dans un décor de pourritures que nettoie aujourd'hui une noria de déblayeurs. Saint-Flour veut effacer rapidement ces traces de la déchéance.

Bref, on a sorti le grand jeu pour deux reclus qu'on pensait, dit le maire *« avoir par la faim »*.

LLIBERT TARRAGO.

SPORTS

CYCLISME

Tour de France 1984 : six étapes alpestres et cinq arrivées en altitude

Le Tour de France 1984 aura lieu du 29 juin au 22 juillet avec une arrivée sur les Champs-Elysées, à Paris. Distance totale : 3 900 kilomètres.

Présenté, mercredi 19 octobre, à Paris par MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan, le parcours 1984 rappelle, dans ses grandes lignes, celui du Tour 1983, qui donna lieu à une épreuve de qualité. Le prologue sera disputé à nouveau dans une localité de la banlieue parisienne – en Seine-Saint-Denis cette fois, – puis les coureurs se dirigeront vers le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest pour aborder les Pyrénées à Pau, le dixième jour. Ils traverseront ensuite le Rouergue et les Cévennes auxquels succéderont six étapes alpestres.

Il n'y aura pas moins de cinq arrivées en altitude, dont quatre en l'espace de cinq jours, à Guzet (près de Saint-Girons), La Ruchère, l'Alpe-d'Huez, La Plagne et Crans-Montana, le tracé effectuant une profonde incursion en Suisse. Dans les Pyrénées, le Tour 1984 évitera l'Aubisque ainsi que le Tourmalet ; il franchira, en revanche, les cols d'Aspin, de Peyresourde, de Mente, du Portet-d'Aspet, du Luitel et plusieurs obstacles inédits, comme le col de Latrape, dans les Pyrénées. Dans les Alpes, sont notamment au programme les cols du Galibier, de la Madeleine, des Aravis, de Joux-Plane et de Bacchus (inédit).

La distance des étapes contre la montre par équipes sera réduite mais les trois étapes contre la montre individuelles, Alençon-Le Mans, Les Echelles-La Ruchère et Villié-Morgon–Villefranche-en-Beaujolais totaliseront 130 kilomètres. Il faut donc prévoir un Tour de France très difficile qui comportera, en outre, deux longues étapes en ligne : Nantes-Bordeaux (330 kilomètres) et Crans-Montana – Villefranche-en-Beaujolais (300 kilomètres).

Parmi les points de chute inédits, on citera la petite ville nordique de Louvroil, Cergy-Pontoise, Guzet, Rodez, Le Rouret, La Ruchère, La Plagne et Crans-Montana. La Belgique, la Côte-d'Azur et l'Est resteront à l'écart de l'itinéraire. Les concurrents se reposeront le 14 juillet à Grenoble et prendront le T.G.V. à Villié-Morgon alors que la course sera virtuellement terminée. Cependant, et c'est à souligner, les transferts seront pratiquement supprimés.

J. A.

D'un sport à l'autre

FOOTBALL. – *Le match de Coupe d'Europe Paris-Saint-Germain-Juventus de Turin a attiré, le 19 octobre, au Parc des Princes, quarante-huit mille sept cent soixante-seize spectateurs payants, qui ont laissé aux caisses 5 536 864 F. Il s'agit de la plus grosse recette enregistrée en France pour un match de football. En revanche, le record d'affluence établi le 2 mars dernier à l'occasion du match Paris-Saint-Germain-Waterschei, avec quarante-neuf mille quatre cent sept entrées payantes n'a pas été battu.*

OMNISPORTS. – *Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, a signé avec M. Jacques Mayoux, président de la Société générale, une convention aux termes de laquelle la banque nationalisée proposera à quatre athlètes de haut niveau des postes à mi-temps qui leur permettront de préparer les grandes échéances sportives.*

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'UNAPEL ACCEPTE LA DISCUSSION

Le texte présenté le 19 octobre par M. Alain Savary sur les relations entre enseignement privé et enseignement public continue de susciter des réactions. La plupart des partenaires du ministre de l'éducation nationale restent prudents et soumettent leur réponse aux décisions de leurs instances statutaires. Le Comité national de l'enseignement catholique se réunira au cours du week-end prochain, et le Comité national d'action laïque (CNAL) fera connaître sa position au milieu de la semaine prochaine.

Pour M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), certains points du projet Savary *« apparaissent intéressants »*. Il se déclare prêt à *« accepter de discuter »* de ceux qui sont aujourd'hui sujets de conflits avec l'Etat. En revanche, il *« refuse catégoriquement »*, sous leur forme actuelle, les propositions de titularisation et de nomination des chefs d'établissement.

P.S. : accord sur la méthode

Le secrétariat général du P.S. approuve *« la méthode retenue »* par M. Alain Savary qui *« aborde les problèmes par la négociation et selon leur degré de difficulté »*. Le P.S. note que *« les solutions proposées par le gouvernement devraient permettre de montrer concrètement à tous que l'éducation peut être nationale sans être uniforme, et que l'idéal d'un grand service public fondé sur la laïcité correspond aux besoins du pays »*. Le P.S. déplore que *« les forces de droite aient entretenu une querelle d'un autre âge contre l'enseignement public, rendant ainsi plus malaisée l'indispensable rénovation de nos systèmes scolaires »*.

● M. Jean-Michel Baylet, président du M.R.G., souhaite que *« le processus engagé par M. Alain Savary aboutisse enfin à la paix scolaire* [et] *approuve la méthode de discussion proposée »*.

● M. Didier Bariani, président du parti radical, juge qu'en *« voulant théoriquement limiter l'enseignement privé, les socialistes en font la fortune »*.

JUSTICE

M. ANDRÉANI DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

La chute d'un caïd

Il n'avait pas sa canne de bambou. Ni son pardessus en *poil de chameau*. Avec des allures de vieux bonze chinois, M. Baptiste Andréani, ancien président du conseil d'administration du Grand Cercle, salle de jeu réputée de Paris, s'est présenté les mains nues, jeudi 20 octobre, devant la trente et unième chambre correctionnelle. Celui qui fut surnommé le « pape des jeux » venait le plus simplement du monde répondre, avec son fils Jean-Laurent, directeur *du cercle jusqu'à sa fermeture*, le 25 mars 1982, d'infractions à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger.

Une audience bon enfant où l'*administration* des douanes reprochait à MM. Andréani d'avoir, notamment, accepté de la part de leurs clients des sommes importantes en devises *sans posséder d'autorisation de* la Banque de France. Une audience, cependant, où l'on cherchait moins noise aux fraudeurs présumés qu'au supposé caïd ou parrain des jeux...

« Un parfait honnête homme »

Sacré procès ! Le « pape des jeux » joué, jugé. M. Andréani père, *soixante-dix-huit ans*, a dû songer avec nostalgie à sa vie *passée*, sans un seul accroc judi*ciaire*. Tandis que les douanes lui réclamaient plusieurs milliards de centimes d'amende, comme il devait regretter des époques plus fastes et tranquilles pour lui... : son séjour en Chine, son installation en Indochine, à Saïgon, et *ses petites « affaires »*, son retour en France, d'abord à Nice, où il verse dans l'épicerie fine, puis à Paris où il se tailla un *empire*, celui du jeu. *« J'ai joué toute ma vie*, souffla-t-il. *Je joue encore. »* Mais attention ! *« Je n'ai jamais commis aucun délit. »*

Etrange balancement. M. Andréani père prouvant que les 588 kilogrammes d'or saisis à son domicile sont bien à lui, en tout bien tout honneur. Le même cherchant à faire croire au président que les chèques des ressortissants étrangers libellés en devises, trouvés chez lui, sont sans provision. Le même, sachant pertinemment que ce procès recèle au plus profond *une autre morale* : dernier survivant de la guerre des jeux — en fait une guérilla sanglante et sordide, — l'heure de sa retraite a largement sonné.

En somme, M. Baptiste Andréani n'a pas survécu à son ennemi historique, Marcel Francisi, patron du Cercle Haussmann. Au lendemain de la mort *de celui-ci — qui ne fut pas naturelle* — alors qu'il sortait de son coupé Jaguar dans son garage, le 15 janvier 1982 — les douanes ravissaient donc à M. Andréani son or. Les ennuis commençaient : un mois de *prison, le tourment* des contrôles fiscaux, l'inculpation de son rejeton, etc.

M. Andréani est un roc. Il n'a pas partagé ses secrets. Ses avocats l'ont assuré : *« Ce n'est pas un voyou, c'est un parfait honnête homme. »* M. Andréani goûte aujourd'hui toute l'amertume d'un procès en correctionnelle sachant qu'il a perdu en fin de partie.

Jugement le 16 novembre.

LAURENT GREILSAMER.

LE SORT DE M. SAID RASHED

Un Libyen dont personne ne veut

M. Saïd Rashed a de la chance dans son malheur. Personne ne paraît vouloir aujourd'hui de ce Libyen arrêté à Paris à la demande de l'Italie, qui le soupçonne d'avoir assassiné à Milan un opposant au colonel Kadhafi. Ni l'Italie, où l'on semble pour l'instant avoir renoncé à demander son extradition, ni les autorités françaises, que le cas Rashed *embarrasse au plus haut point*.

Pour tenter de comprendre ce paradoxe politico-judiciaire, il faut remonter au 6 octobre. Ce jour-là, M. Rashed est interpellé dans un hôtel parisien par des agents du contre-espionnage français. Circonstance aggravante pour les relations franco-libyennes, il se trouve à ce moment-là en compagnie de M. Saïd Hafiana, *le chargé d'affaires* de Tripoli à Paris. Quelques jours plus tard, c'est l'incident diplomatique. Trente-sept Français sont retenus en Libye contre leur gré à l'initiative de comités révolutionnaires auxquels, on le sait aujourd'hui, appartient M. Rashed.

Bien que l'incident soit clos, l'hypothèque Rashed pèse toujours sur *les relations franco-libyennes*. M. Hafiana ne s'en cache pas : si son compatriote est livré à l'Italie, *« il peut à nouveau se passer des « choses » entre Paris et Tripoli (...) car cette affaire est pour nous intolérable »*, a-t-il confié au quotidien *la Croix* du 15 octobre.

Comme l'Italie préférerait, elle aussi, échapper aux foudres libyennes, *le mieux serait que* M. Rashed recouvre rapidement la liberté. Mais comment se déjuger sans en avoir l'air ? Il existe à cette impasse diplomatique une solution juridique. Cette remise en liberté serait automatique si, pour une raison ou pour une autre, l'Italie « oubliait » d'envoyer à temps la demande d'extradition que la France attend, ou plutôt redoute. La convention franco-italienne de 1870 prévoit en effet que si cette demande n'arrive pas dans les vingt jours qui suivent l'*« arrestation provisoire »* de l'intéressé, celle-ci *« cesse d'être maintenue »*. Comme M. Rashed a été placé sous « écrou extraditionnel », c'est-à-dire officiellement incarcéré le 7 octobre, il pourrait retrouver la liberté le 28 au plus tard. Au plus tard, car la chambre d'accusation doit dire, le 25, si *son état de santé* (il *serait* asthmatique) est compatible avec son maintien en détention.

En coulisses

Ce n'est *pour l'instant* que l'un des « montages » possibles, mais il devient de plus en plus prévisible. On laisse entendre à Paris que les Italiens traînent aujourd'hui délibérément les pieds, impression corroborée à Rome par notre correspon*dant Philippe Pons*.

Si cette hypothèse se vérifiait, l'affaire Rashed prendrait fin sur un arrangement franco-libyen, négocié en coulisses, mais dont la chambre d'accusation de Paris devrait assumer la paternité, puisque c'est elle qui remettrait M. Rashed en liberté. Inutile de dire que cette perspective n'enchante guère les magistrats de *la* cour d'appel, dont *l'émotion se* comprend : c'est délibérément que les autorités françaises ont arrêté l'agent libyen et l'ont fait comparaître une première fois devant la chambre d'accusation, alors que cette affaire aurait pu être réglée discrètement, en fermant les yeux, par exemple, sur le séjour de M. Rashed en France, où il n'était *qu'en transit*, assure M. Hafiana.

Aujourd'hui, après le coup de semonce de Tripoli, Paris et Rome cherchent une échappatoire. Mais c'est la justice qui risque, à son corps défendant, d'en faire les frais. Commode, mais peu glorieux pour les magistrats.

BERTRAND LE GENDRE.

Faits et jugements

Guy Mauvillain sera rejugé à Bordeaux

Guy Mauvillain, qui a été condamné le 25 novembre 1975 à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Charente-Maritime pour le meurtre de Mlle Elise Meilhan, âgée de soixante-seize ans, et qui a toujours *clamé* son innocence, sera rejugé par la cour d'assises de la Gironde. La chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet cassé, jeudi 20 octobre, cet arrêt sur un *« pourvoi dans l'intérêt de la loi et du condamné »* de son procureur général, formé à la demande du garde des sceaux.

Guy Mauvillain est en liberté depuis l'arrêté du garde des sceaux du 17 juillet 1981 suspendant l'exécution de sa peine.

Par leur arrêt, les magistrats de la Cour suprême ont sanctionné une substantielle irrégularité de procé*dure commise* lors du tirage au sort du jury de la session de la cour d'assises, effectué le 2 octobre 1975 par M. Trunet, le moins ancien des vice-présidents du tribunal de Saintes, en méconnaissance des dispositions de l'ancien article 266 du code de procédure pénale, selon lequel ce tirage devait être fait par le président du tribunal lui-même ou, en cas d'empêchement, par le vice-président le plus ancien.

Une démarche à l'Elysée en faveur des « Irlandais de Vincennes »

Une délégation de personnalités membres du comité de soutien aux trois « Irlandais de Vincennes » devait être reçue, vendredi 21 octobre à 18 heures, à l'Elysée où elles ont demandé à s'entretenir avec M. Jean-Claude Colliard, directeur de cabinet de M. François Mitterrand. Les membres de ce comité, qui compte dans ses rangs le docteur Alexandre Minkowski, M. Alain Krivine et Me Denis Langlois, souhaitent que Michaël Plunkett, Stephen King et Mary Reid, parties civiles dans l'instruction en cours, soient autorisés à rester en France *selon* leur désir.

Comme le ministère de l'intérieur l'a signifié à leurs avocats, le gouvernement y est actuellement opposé (*le Monde* du 21 octobre). Pour contourner cet obstacle, les trois Irlandais ont l'intention de demander à bénéficier du droit d'asile. Mais leur demande n'était pas encore parvenue vendredi matin à *l'Office* français *de protection* des réfugiés et apatrides. De toute manière, cette demande ne vaut pas autorisation de séjour, que seul le ministère de l'intérieur peut accorder.

De plus, aucun ressortissant de la Communauté européenne ne bénéficie actuellement en France du statut de réfugié.

Un avocat condamné à trois ans de prison est arrêté à l'audience

La trentième chambre du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Chevallier, a déclaré, jeudi 20 octobre, Mme Arlette Vanacker coupable d'escroqueries et d'émission de chèques sans provision, et Me Charles Taillet, avocat au barreau de Paris, actuellement suspendu par son ordre, coupable de recel, d'*escroqueries* et d'*abus de* confiance au préjudice de la comtesse Diane Dufaure de Rochefort, vieille dame âgée de quatre-vingt-quinze ans. La première en avait été la gouvernante et le second son conseil en affaires (*le Monde* du 1er octobre).

Mme Arlette Vanacker, déjà en détention provisoire, est condamnée à quatre ans de prison, tandis que Me Taillet, resté libre jusqu'à ce jour, est condamné à trois ans de la *même peine, mais* assortie d'un mandat de dépôt qui a entraîné son arrestation immédiate à l'audience.

Un troisième inculpé, M. Raymond Vanacker, mari de Mme Arlette Vanacker, actuellement en instance de divorce et dont le rôle avait été moindre, est condamné à un an de prison avec sursis.

● *Le corps de Robert Boulin exhumé le 16 novembre.* — Le corps de Robert Boulin, ancien ministre du travail, décédé le 29 octobre 1979, sera exhumé le 16 novembre sur décision de M. Michel Maestroni, juge d'instruction à Versailles (nos dernières éditions). L'exhumation du corps permettra à des médecins légistes d'examiner le crâne et la colonne vertébrale. Cette décision constitue le premier aboutissement de la plainte contre X. pour *« homicide volontaire »*, déposée le 7 juin dernier par Mme Colette Boulin et son fils Bertrand. La veuve de l'ancien ministre conteste, en effet, que son mari se soit suicidé.

SCIENCES

LE MÈTRE EST MORT VIVE LE MÈTRE

C'est fait. Le mètre comme unité indépendante a vécu. On continuera à parler de système métrique pour désigner ce qui est, formellement, le système international d'unité, mais le mètre n'y sera plus qu'un dérivé de l'unité de temps. Depuis jeudi 20 octobre, *« le mètre est la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière en 1/2 997 924 582 secondes »*. Ainsi en ont décidé les représentants de quarante-six Etats à la Conférence *internationale* des poids et mesures, réunie cette semaine à Paris.

Il y avait plus de vingt ans que le mètre n'était *ni* la dix millionnième partie du quart du méridien terrestre ni la longueur du « mètre étalon » (*le Monde* du 13 juillet 1983). Au moins subsistait-il un étalon de longueur, *défini par une radiation* de l'atome de rubidium. De même, la seconde n'est plus reliée à la *rotation de la Terre, mais dépend* d'un autre atome, le césium. Or ce dernier fournit une définition cent mille *fois plus* précise de la seconde que *ne* le fait le rubidium pour le mètre. On pouvait transférer, en théorie, la précision de *l'unité de temps à l'unité de longueur*, en fixant une constante fondamentale, la vitesse de la lumière. En *pratique* le gain en précision n'est que de 10 à 100. Mais les progrès techniques se chargeront d'améliorer cette valeur.

Couturières et femmes du monde, inutile d'être inquiètes *pour la longueur des robes. Il n'y* a aucune différence perceptible entre le nouveau mètre et l'ancien. Les doctes personnes réunies à Paris ne sont pas des iconoclastes. Il y a dix ans qu'elles envisagent le changement, il y a huit ans qu'elles ont « recommandé » l'usage de la nouvelle définition. Pour que celle-ci prenne *force de loi, il fallait* en étudier toutes les conséquences, en particulier juridiques, puis se *réunir*, enfin décider. C'est fait.

MAURICE ARVONNY.

DÉFENSE

● *Six hélicoptères Ecureuil pour l'Australie.* — Le ministère australien de la défense vient de commander six hélicoptères Ecureuil de liaison et de sauvetage à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France. Cet achat s'ajoute à l'acquisition, en août 1982, de dix-huit hélicoptères du même modèle. A ce jour, la SNIAS a vendu mille trente-cinq Ecureuil à deux cent soixante-deux clients répartis dans trente-quatre pays.

PRESSE

Avant les enchères

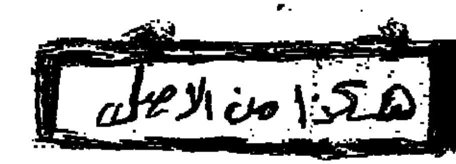
LES ANCIENS DE « COMBAT » AFFIRMENT LEURS « DROITS MORAUX » SUR LE TITRE

L'annonce de la mise en adjudication du titre *Combat*, le 26 octobre, a provoqué jeudi soir 20 octobre la réunion de cinquante-quatre anciens collaborateurs de ce quotidien, issu de la Résistance et qui, dirigé par Henry Frenay, rassemblait à la Libération plusieurs grandes plumes de la presse française : Albert Camus, Pascal Pia, Claude Bourdet, Albert Ollivier, Georges Altschuler, Marcel Gimont, Hector de Galard...

Les anciens de *Combat* se sont constitués en association afin d'affirmer, selon un communiqué, leurs *« droits moraux »* sur le titre du journal. L'association a décidé de *« se porter acquéreur pour exprimer symboliquement son opposition à toute opération purement commerciale »*. Mais, simultanément — avec l'appui de la Fédération française des sociétés de journalistes — l'association a décidé de déposer un référé pour obtenir la *suspension* de la vente aux enchères du titre *Combat*.

Parmi les participants, un représentant du mouvement « Combat », le général Maurice Chevance-Bertin, premier secrétaire général de ce réseau de résistance, a, selon le communiqué, *« approuvé les décisions »* et annoncé *« l'intention de plusieurs fondateurs du mouvement d'agir dans le même sens »*. La présidence du bureau provisoire de l'association a été confiée à M. Jean Lacouture, rédacteur à *Combat* de 1950 à 1952.

Rappelons que la mise à prix initiale *du titre, soumis aux enchères*, est fixée à 25 000 francs, avec un droit de participation de 20 000 francs. Cette dernière somme a été collectée jeudi soir parmi les participants.



CARNET

Naissances

– Laurent et Seok-Chin METZGER ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,
à Kuala-Lumpur, le 19 octobre 1983.

9 Lorong 16/10 C
Petaling-Jaya,
Malaisie.

Décès

– Mme Jean Bessemoulin,
M. et Mme Pierre Bessemoulin,
M. et Mme Marcel Hülsen-Bessemoulin,
M. Jean-Claude Bessemoulin,
Nicolas, Caroline, Alexandre, Jérôme, Aurélie, Fabiola et Grégori,
M. et Mme Robert Tareau,
M. et Mme Michel Tareau,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BESSEMOULIN,
ingénieur général,
ancien directeur
de la météorologie nationale,
ancien vice-président
de l'organisation météorologique mondiale,
colonel honoraire de l'armée de l'air,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945* avec palmes,
médaille de la Résistance avec rosette,
médaille de l'aéronautique,
croix du combattant volontaire,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 19 octobre 1983, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante et onzième année, à Paris.

La cérémonie religieuse célébrée le lundi 24 octobre 1983, à 9 heures, en *l'église Saint-Louis de Garches*, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière de Plou (Cher), à 15 h 30.

40, rue de la Côte-Saint-Louis,
92380 Garches.

[Né le 18 mars 1913 à Garches (Hauts-de-Seine), M. Jean Bessemoulin est entré en 1935 à l'Office national météorologique après avoir été astronome à l'observatoire de Meudon.

Officier de réserve de l'armée de l'air, il est, durant la dernière guerre mondiale, secrétaire général du mouvement de résistants « Ceux de la libération », dont il deviendra le chef par intérim lors de l'arrestation de ses responsables.

Ingénieur en chef de la météorologie en 1945, il est nommé, en 1961, adjoint au directeur de la météorologie nationale ; et c'est en décembre 1964 qu'il en devient le directeur général jusqu'en décembre 1975, date à laquelle il est déchargé de ses fonctions sur sa demande. Il a pris part à de nombreuses réunions ou conférences internationales, et il est l'auteur d'ouvrages ou d'articles sur la météorologie, en particulier « Traité d'aérologie », « Vents, Nuages et Tempêtes », « Détermination des routes aériennes à durée minimum » et « Manuel de la météorologie du vol à voile ». C'est aussi sous son impulsion que l'informatique fit son entrée dans la météorologie.]

– Suzanne Bon,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Raymonde BON-HUBERT,
directrice d'école honoraire,

survenue à La Verrière le 10 octobre 1983.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 14 octobre 1983, en la collégiale de Mantes-la-Jolie.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, allée du Mail,
92360 Meudon-la-Forêt.

– Le docteur
Jacques CHAUTEMPS,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre *national du Mérite*,
médaillé de la Résistance,

s'est éteint le 18 octobre 1983.
Son épouse, ses enfants, petits-enfants et amis vous prient d'assister à la cérémonie religieuse célébrée le mardi 25 octobre 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, *rue Brémontier*, 75017 Paris.

– Mme Claude Daoud,
M. et Mme Ronald Daoud et famille,
M. et Mme Armand Tokatlian et famille,
M. et Mme Michel Dahan et famille,
ont la douleur de faire part *du décès de*

Claude DAOUD,
survenu le 19 octobre 1983 à Evry.
Une messe à son intention sera célébrée le samedi 22 octobre 1983, à 18 h 30, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.
Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui en ce jour du 22 octobre une pensée fidèle.
Sans fleurs ni couronnes.
120, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Le président,
La direction,
Et le personnel de la société Arianespace,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude DAOUD,
directeur commercial de la société,
survenu le 19 octobre 1983.
Une messe à son intention sera célébrée le samedi 22 octobre 1983, à 18 h 30, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.
Sans fleurs ni couronnes.

– *Le docteur Pierre David,*
Olivier, Frédéric et Hélène David,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anca DAVID,
née Iancalescu,

survenu le 20 octobre 1983.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry, le samedi 22 octobre 1983.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière à 10 h 45.

32, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

– Mme Michel Meyer,
M. et Mme François Bloch,
M. et Mme Pierre E. Manteuil,
Mme Jean Hauser,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MEYER.

Les obsèques auront lieu *le* lundi 24 octobre 1983, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Eve et Anne Pellotier,
Les familles Butler, Pellotier, Rieussec et Gouy,
font part du décès de

Mme Jean PELLOTIER,
née Deirdre Butler.

Les obsèques auront lieu le samedi 22 octobre, à 14 heures, en l'église de Barcelonnette (04).
Mlle Eve Pellotier,
90, avenue Victor-Hugo,
26000 Valence.
Mlle Anne Pellotier, chez M. Rieussec,
10, chemin de la Damette,
69540 Irigny.

– Mme Pierre Protais,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre PROTAIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, le 19 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année, en son domicile.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 octobre 1983, en l'église paroissiale de La Tour-d'Aigues (Vaucluse), à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière communal dans le caveau de *famille.*
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue Galois,
92340 Bourg-la-Reine.

Remerciements

– *M. Philippe Ariès*
remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine lors du décès de son épouse

Mme Marie-Rose ARIÈS,
née Lascazas de Saint-Martin,
survenu à Toulouse le 4 août 1983.
3, rue de l'Echarpe,
31000 Toulouse.

– André Dumaître,
Stéphane Dumaître
Et la maman de

Béatrice DUMAITRE,
disparue le 22 octobre 1981,

remercient tous ceux qui auront pour celle qui fut leur amie ou compagne de travail une pensée émue en ce jour anniversaire de sa mort.

Communications diverses

– *Les Journées du protestantisme* libéral organisées par l'association Evangile et Liberté auront lieu cette année à *Marseille les 22 et 23 octobre.* Le thème général en est : « La Bible, silence ou parole de Dieu ».
Inscriptions et renseignements : M. P. Lafon, 33, boulevard du Nord, 13012 Marseille.

BAL DE L'X

Les grèves récentes ayant perturbé l'acheminement du courrier, il est rappelé que

le bal de l'X

a lieu, le 8 novembre 1983, à l'Opéra.
Cartes à *commander* ou à *retirer* à la commission du bal,
5, rue Descartes, 75005 Paris.
Renseignements : 329-63-*11*.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– *Université Paris-IV (Sorbonne)*, samedi 22 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Denis Lalande : « Le Livre des faits du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes (1409) ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.10.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 22 X 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 21 octobre à 0 heure et le samedi 22 octobre à minuit.

Des conditions anticycloniques persisteront sur le pays. La limite ondulante « frontalisée » dans ce champ de pression élevé circulera sous forme nuageuse sur la moitié sud-ouest.

Samedi on observera, le matin, des nuages bas et des brouillards de la Bretagne à l'Aquitaine. Du Bassin parisien au Centre et aux frontières du Nord-Est, le temps sera frais avec des gelées blanches, avec des *températures* minimales sous abri de 2 à 4 degrés. Celles-ci seront de 8 à 10 degrés sur les régions méditerranéennes et atlantiques, et de 5 à 7 degrés ailleurs.

Dans la journée, le temps sera passagèrement nuageux sur le quart sud-ouest ainsi que des Alpes à la Corse, ensoleillé *ailleurs avec du vent faible à modéré de* secteur est.

Les températures de l'après-midi atteindront des maximales de 12 à 15 degrés sur la moitié nord-ouest, et de *17 à 22 degrés sur la moitié sud-est.*

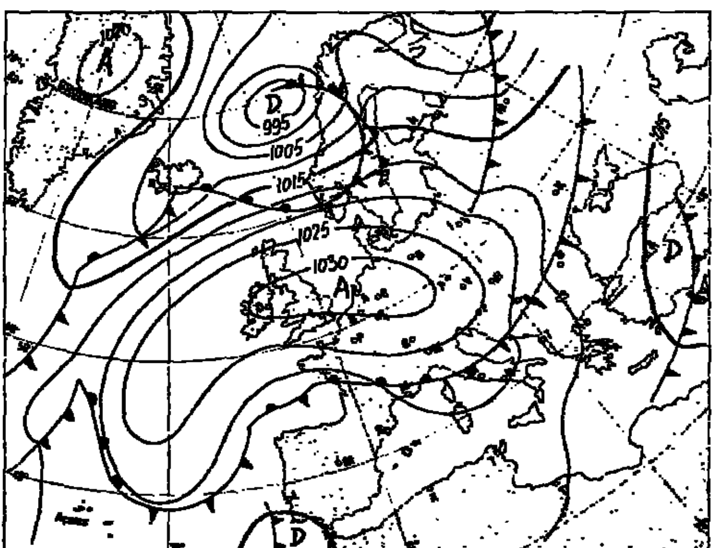
Sens d'évolution. Persistance de conditions anticycloniques sur l'ensemble du pays.

Prévision pour dimanche 23 octobre. *Le matin, les températures seront* assez basses, de l'ordre de 3 à 6 degrés. Des gelées blanches pourront se produire localement sur la moitié nord du pays. Des brumes et brouillards affecteront les régions qui s'étendent des Pays de Loire au Centre-Est. Des formations de nuages bas pourraient faire une matinée *grise sur le Languedoc et* l'est de la Gascogne.

Le soleil devrait être prédominant l'après-midi et les maxima de température s'échelonneront entre 11 et 15 degrés, et 17 degrés sur les côtes provençales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le vendredi 21 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 030,6 millibars, soit 773 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 octobre au 21 octobre) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 19 et 8 ; *Bourges, 14 et 7 ; Brest, 16 et 7 ; Caen,* 14 et 6 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 10 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 14 et 11 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille-Marignane, 22 et 8 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 14 et 4 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, *26 et 10 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg,* 13 et 8 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 12 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 4 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 12 et 1 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire, 30 et 16 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 10 et 4 ; Dakar, 32 et 26 ; Djerba, 23 et 20 ; Genève, 15 et 6 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 29 et *15 ; Londres, 13 et 6 ; Luxembourg, 10* et 3 ; Madrid, 27 et 7 ; Moscou, 12 et 5 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 13 et 6 ; *Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome,* 23 et 11 ; Stockholm, 8 et 2 ; Tozeur, 27 et 18 ; Tunis, 23 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 OCTOBRE

« Port-Royal de Pascal à Montherlant », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal, Mlle Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule entrée côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 20, statue Louis-XIV, place des Victoires (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Art et promenades).

« Murillo », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard, D. Bouchard.

« L'Opéra », 15 heures, entrée, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, Mme Lasnier.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Vieux Faubourg-Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).



CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Pakistan, l'inconnu », et 16 h 30, « la Tunisie inconnue » (audiovisuels). (Rencontre *des peuples.) 15 h 30, 15, rue de la* Bûcherie, A. Leroy : « Vie intime et secrète de Louis XIII » (Artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 octobre :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de l'article 23 de la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils de l'Etat et de ses établissements publics et autorisant l'intégration des agents non titulaires de l'Etat occupant tels emplois ;

● Soumettant la société Régie française de publicité-France Régions 3, la société France Régions 3-Publicité et la société F.R. 3 Films Production au contrôle économique et financier de l'Etat.

UN ARRÊTÉ

● Portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale *supérieure de constructions aéronautiques en 1983.*

Les mots croisés se trouvent page 20.

LOTO – TIRAGE N° 42 DU 19 OCTOBRE 1983

5 8 11 25 44 47

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 34

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante (pour 1 F)
6 bons numéros	29	633 155,10 F
5 bons numéros + complémentaire	46	144 524,50 F
5 bons numéros	4 251	4 691,60 F
4 bons numéros	[illegible]	101,10 F
3 bons numéros	[illegible]	8,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 OCTOBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 25 OCTOBRE 1983 APRÈS-MIDI

EN BREF

La création musicale à la portée des enfants

Un professeur de composition musicale se propose d'initier les enfants aux techniques de la composition musicale. L'atelier d'écriture et de lecture musicale du Centre Arca-danse (4 bis, Villa Jean-Godart, 75012 Paris) apprend aux enfants à manier la langue musicale comme ils apprennent à lire, écrire et composer une narration.

★ Renseignements : 631-32-29, de 9 à 17 heures.

AUTOMOBILE

AUTOMOBILISTES EN HERBE. – Piloter une vraie voiture à essence avec frein et accélérateur, ce rêve sera réalisable pour les enfants de neuf à treize ans, du 22 au 26 octobre, sous la tour Eiffel, grâce à l'Automobile-Club de l'Ouest et à la Ville de Paris. Inscription sur place... après contrôle des connaissances du code de la *route.*

★ **Automobile-Club de l'Ouest, 19 X 72040 Le Mans Cedex. Tél. : (43) 72-50-25.**

RÉTROMANIE

LE SALON INDÉPENDANT DES ANTIQUAIRES de Marseille ouvrira ses portes samedi 22 octo*bre au parc Chanot* à *Marseille.* Cent soixante-dix exposants venus de toute la France présenteront quelques-unes de leurs plus belles pièces. Ouverte de 11 à *20 heures tous les jours,* la manifestation s'achève le 30 octobre.

★ **S.A.F.I.M., parc Chanot, B.P. 2, 13266 Marseille Cedex 8. Tél. : (91) 76-16-00.**

VENTES

DES PLANTES AU CHATEAU. – Une dizaine de pépiniéristes venus de toute la France vendront une sélection de végétaux de collection peu connus, pouvant s'acclimater en région parisienne. Dimanche 22 et lundi 23 octobre, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Entrée : 10 F. Château de Courson, 91680 Courson-Monteloup, 35 kilomètres au sud de Paris. N. 20 vers Arpajon, puis D 97.

VIE QUOTIDIENNE

LES ARTISANS DANS LE MÉTRO. – Coiffeurs à Miromesnil, ouvriers du bâtiment et boulangers à Auber, *bouchers et électriciens* à Nation, mécaniciens, spécialistes de l'automobile à Saint-Augustin, Châtelet-Les Halles transformée en centre d'information sur les petits *métiers : les artisans sont* dans le métro parisien jusqu'au 22 octobre.



A l'invitation de la Fnac et de la Sorbonne / Paris I 21 Nobels à Paris

Science et paix. La réponse des Nobels.

Il y a cent cinquante ans naissait Alfred Nobel. Et c'est à Paris qu'il dicta le testament instituant les Prix Nobel.

Mais cela ne suffit pas pour expliquer ce rendez-vous absolument exceptionnel de 21 Prix Nobel, en octobre 83, à Paris.

Le deuxième millénaire est là, inquiétant. Nous sommes lancés dans la grande aventure de l'informatique et de l'électronique. Les armes avec lesquelles les hommes s'entretuent deviennent de plus en plus scientifiques. Et chaque jour davantage, on apprend à manipuler le matériel génétique.

Alors... progrès ou illusion... science et morale... vers quoi va le monde ? Et l'homme peut-il encore choisir entre le toujours plus loin de la pure intelligence et la sagesse de simples valeurs humaines ?

Cette réunion de Nobels, appartenant à des disciplines complètement différentes, veut donc être une réflexion. En commun et publique, sur cet immense point d'interrogation qu'est le futur du monde.

Etant Prix Nobel, détient-on, de ce fait, toute la vérité ? Bien sûr que non. Mais la confrontation d'hommes situés hors du commun, à la fois entre eux et avec le public, valait d'être tentée.

D'autant qu'à chacune de ces réflexions participeront – systématiquement invitées – des personnalités françaises de tous les horizons scientifiques, politiques ou culturels.

Ceci, pour déboucher sur quoi ?.. Seules, les rencontres le diront. Mais, éditant l'intégralité des débats, la Fnac l'adressera à tous les pouvoirs publics internationaux, à toutes les fondations et universités, à tous les organismes de réflexion et de recherche.

En trois rencontres, trois réponses à tout ?.. Sûrement pas.

Mais il est important de réfléchir. Avant d'être contraint de subir.

Ces rencontres auront lieu au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne – 45, rue des Ecoles, Paris 5e.

Entrée sur présentation d'une carte d'accès (la salle n'accueille que 2000 personnes !) librement disponible dans les 3 Fnac parisiennes.


Amnesty International
Prix Nobel de la Paix 1977


Nikolaï Basov
Urss
Prix Nobel de physique 1964


Baruch Blumberg
Etats-Unis
Prix Nobel de médecine 1976



Bureau International du Travail
Prix Nobel de la Paix 1969


Owen Chamberlain
Etats-Unis
Prix Nobel de physique 1959



Comité international de la Croix-Rouge
Prix Nobel de la Paix 1917, 1944 et 1963


Léon Cooper
Etats-Unis
Prix Nobel de physique 1972


Carl Ferdinand Cori
Etats-Unis
Prix Nobel de médecine 1947


Allan M.Cormack
Etats-Unis
Prix Nobel de médecine 1979


Otto Ernst Fischer
Rfa
Prix Nobel de chimie 1973


Dorothy Crowfoot Hodgkin
Grande-Bretagne
Prix Nobel de chimie 1964


Léonid Kantorovich
Urss
Prix Nobel d'économie 1975


Sean Mac Bride
Irlande
Prix Nobel de la Paix 1974


Sir Peter Brian Medawar
Grande-Bretagne
Prix Nobel de médecine 1960


Czeslaw Milosz
Etats-Unis
Prix Nobel de littérature 1980


Louis Néel
France
Prix Nobel de physique 1970


Abdus Salam
Pakistan
Prix Nobel de physique 1979


William Shockley
Etats-Unis
Prix Nobel de physique 1956


Unicef
Etats-Unis
Prix Nobel de la Paix 1965


George Wald
Etats-Unis
Prix Nobel de médecine 1967


Maurice Hugh Wilkins
Grande-Bretagne
Prix Nobel de médecine 1962

Technologie : illusion ou progrès ?

...avec Léon Cooper, George Wald, Allan M.Cormack, Louis Néel, Czeslaw Milosz, Pavel Cerenkov, et les représentants du Bureau International du Travail.

• Invités : Jacques Rigaud, Maurice Papo, Jean Couture • Président de séance : Hélène Ahrweiler • Animateur : Serge July.

Le mercredi 26 octobre, à 17 heures

La science face à la morale

...avec Baruch Blumberg, Carl Cori, Otto Ernst Fischer, Dorothy Crowfoot Hodgkin, Sir Peter Brian Medawar, William Shockley, et les représentants de l'Unicef.

• Invités : Jean-Marc Levy-Leblond, Pierre Thuillier, Léon Schwartzenberg, Paul Valadier • Président de séance : Henri Laborit • Animateur : Patrick Poivre d'Arvor.

Le jeudi 27 octobre, à 17 heures

La paix par les armes

...avec Abdus Salam, Maurice Wilkins, Owen Chamberlain, Sean Mac Bride, Nikolaï Basov et les représentants de la Croix-Rouge et d'Amnesty International.

• Invités : André Glucksman, Général Gallois, Jacques Soppelsa, Georges Duby, Alain Minc • Président de séance : Samuel Pisar • Animateur : Ivan Levaï.

Le vendredi 28 octobre, à 17 heures

Egalement, à Fnac-Forum : les Nobels français

Parallèlement à cette manifestation, la Fnac présente une exposition photo exclusivement consacrée aux Nobels français

A l'auditorium de Fnac-Forum. Du mardi 25 au samedi 29 octobre, de 14 h à 19 h

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Coups d'ailes

SRI-LANKA : LE MIROIR BRISÉ

COMME si le « paradis » était devenu le palais de la Belle au bois dormant. Une île soudain désertée par des milliers de vacanciers étrangers (1), lorsque, fin juillet début août, la « féerie cinghalaise » a, de par la volonté d'une poignée de fanatiques, fait place à la furie cinghalaise. Pour la minorité tamoule (18 % des 14,8 millions de Sri-Lankais), un cauchemar de plusieurs jours, dont les cicatrices sont encore visibles aujourd'hui dans la capitale, Colombo, mais aussi dans nombre de villages qui bordent les routes de l'intérieur et où les échoppes éventrées, aux murs noircis, sont toujours figées dans un silence accusateur. Pour le pays tout entier, au-delà des dommages matériels recensés (mais le « cœur » de l'activité économique n'a pas été touché), des dégâts psychologiques dont on mesure, à présent, l'étendue.

Car c'est l'image même du pays qui a été atteinte. Quelque chose comme une réputation patiemment forgée et qu'il faut, une fois le faux pas accompli, des mois, voire des années, pour reconstruire. Dans le cas de Sri-Lanka, cela pourrait s'appeler : le piège du paradis. La tentation était forte, il est vrai, irrésistible même, d'épingler sur la carte touristique mondiale cette perle accrochée au sous-continent indien, en invoquant les témoignages de tous les voyageurs célèbres ayant succombé à son charme exotique, un exercice dans lequel la compagnie aérienne nationale Air Lanka allait particulièrement se distinguer. Qui ne se souvient, en effet, avoir un jour croisé du regard ces placards publicitaires qui citaient Adam et Eve, Sinbad, le roi Salomon, Marco Polo ou Mark Twain pour vous convier à venir respirer dans l'île *« un parfum de paradis »*.

Couchée sur papier glacé, l'image s'était ancrée dans les esprits pour, finalement, devenir synonyme d'un pays qui attirait le rêve comme l'aimant la limaille. L'été dernier, le piège se refermait brusquement, et le monde, stupéfait, découvrait ce paradis qui perdait la tête et *s'enflammait*. Contraste saisissant qu'illustrait, dans un magazine, la juxtaposition provocante de photos de ruines encore fumantes et d'une publicité où une plage infinie, bordée de cocotiers, vous invitait à l'évasion. La machine à faire rêver patinait, s'enrayait, puis volait en éclats. Paradis en panne, paradis perdu ?

Sauver la saison d'hiver

Aujourd'hui, les responsables du tourisme sri-lankais essaient, tant bien que mal, de recoller les morceaux de ce miroir brisé. D'abord en aidant une profession sinistrée à *encaisser le choc*. Ensuite, en s'apprêtant à lancer des campagnes de promotion (une somme de 1,5 million de dollars a été débloquée à cet effet) destinées à ressusciter l'image ainsi ternie, ou en participant aux efforts engagés, de par le monde, par tous ceux qui espèrent encore pouvoir sauver une saison d'hiver bien compromise.

On organise des conseils de guerre. On consulte des experts. On tâtonne aussi parfois. Ainsi cherche-t-on à se justifier, à combattre la *« publicité négative »* résultant de comptes rendus jugés souvent incorrects et exagérés, voire *« mal intentionnés et mensongers »*. Avec le risque évident, en prenant ainsi le touriste à témoin, de l'entraîner sur un terrain glissant, celui de la politique intérieure d'un pays dont le seul intérêt résidait, jusqu'à présent, pour lui, dans l'exotisme de ses paysages et le sourire de ses habitants.

Comment ne pas voir non plus que, en accréditant la thèse du « complot gauchiste », le gouvernement laisse ouverte la possibilité d'une nouvelle crise, nombre des leaders supposés courant toujours. Et qu'il suspend ainsi, au-dessus de sa tête, *une épée de Damoclès qui* explique l'incertitude et l'inquiétude que l'on perçoit chez les moins optimistes.

Logique avec lui-même, le gouvernement *entend désormais être* prêt à parer à toute éventualité, conscient qu'il est, comme la plupart des professionnels de ce secteur, que le tourisme local ne se relèverait pas d'une nouvelle flambée de violences. Même si, comme cet été, pas un touriste n'était inquiété. Même si la vie se poursuivait presque normalement. Ainsi les autorités ont-elles décidé d'organiser, de temps en temps, des exercices d'alerte destinés à entretenir la vigilance des forces de l'ordre. Le premier devait avoir lieu le 10 octobre. Informée par voie de presse, la population était invitée *« à ne pas paniquer »* à la vue d'un inhabituel déploiement de forces. Un oublié, cependant : le touriste, qui, à peine débarqué, risquait de se trouver confronté à un spectacle quelque peu déroutant.

« Comment convaincre les étrangers que tout est redevenu normal alors que l'état d'urgence demeure en vigueur ? », fera également observer un journaliste local. Réflexion d'autant plus pertinente que ce journaliste exclura, pour sa part, une nouvelle crise dans les mois, voire dans les années à venir. *« La question tamoule n'existe plus »*, ira-t-il même jusqu'à affirmer avec, il est vrai, un brin de provocation.

Nombreux sont, en effet, ceux qui pensent que les destructions de cet été, préméditées et minutieusement accomplies, visaient, après la recrudescence des actes de terrorisme *perpétrés par les extrémistes* tamouls, à donner à la minorité *« une bonne leçon »*. *« La leçon*, estiment-ils aujourd'hui, *a été parfaitement entendue. »*

PATRICK FRANCÈS.

(1) Par rapport à l'an dernier, le nombre de visiteurs a diminué de 5,5 % en juin, de près de 19 % en juillet (25 000 au lieu de 31 000) et de plus de 75 % en août : 8 400 contre 34 300 en 1982.

(Lire la suite page 16.)

L'Histoire et le voyageur

M. Jacques Chirac vient d'annoncer son intention de fêter en 1987 le millénaire de l'avènement d'Hugues Capet, en 1989, le bicentenaire de la prise de la Bastille et en 1990 celui de la fête de la Fédération. Ces trois manifestations seront organisées par la Ville de Paris.

Le maire de Paris a également indiqué qu'il relançait l'activité *« d'un des plus prestigieux instruments de recherche historique dont disposait naguère la capitale »*. Il s'agit de la *« commission des travaux historiques »*, fondée par Haussmann en 1865 et qui ne s'est pas réunie depuis huit ans.

Cette commission a comme principale mission la publication de monographies et de documents originaux dont l'ensemble doit constituer, selon Haussmann, *« un véritable monument »*. Siégeront notamment à cette « nouvelle » commission : MM. Pierre Chaunu, membre de l'Institut, Jean Favier, directeur général des Archives de France, Michel Fleury, responsable de l'archéologie parisienne, et Jean Derens, conservateur de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. M. Bernard Billaud, ancien directeur du cabinet du maire de la capitale, en assurera le secrétariat.

La lecture des ouvrages publiés par cette commission devrait permettre aux touristes, comme à l'homme pressé, qui savent s'arrêter de mieux connaître la cité qu'ils viennent de parcourir hâtivement. Autre innovation : le château de Vizille (Isère) abritera prochainement un musée national de la Révolution française. Le département, propriétaire de l'édifice, organisera à partir de 1984 une série de colloques, nous indique notre correspondant, pour célébrer dans ce lieu historique le deux-centième anniversaire de la Révolution. Si d'autres municipalités et d'autres départements prenaient les mêmes initiatives que la Ville de Paris et l'Isère, ils apporteraient ainsi aux voyageurs un précieux complément à la notoire insuffisance de l'enseignement de l'histoire dénoncée récemment par le président de la République.

JEAN PERRIN.

GAMBIE : UNE AFRIQUE ENCORE VIERGE

LES plus petits pays aspirant aux plus grands destins touristiques, la Gambie (10 500 kilomètres carrés, moins de deux départements français) devait forcément entrer dans la course aux paradis terrestres.

C'est fait.

Au programme : soleil et sable chaud à gogo, golf, pêche, navigation en mer ou sur le fleuve Gambie, buffets et discothèques pour rencontres soigneusement improvisées de solitaires des deux sexes. Surtout, dès qu'on a franchi les clôtures du club-hôtel, une Afrique encore vraie : une Afrique avec grigris, sorciers et marabouts (on dit que même le président a le sien, qu'il consulte fréquemment) ; une Afrique cordiale, hors du temps, où la première attitude est restée celle du rire, où, parfois, les femmes travaillant dans les rizières, sous les palmiers, s'interrompent au passage du voyageur pour lui offrir le spectacle d'une danse.

Mais, avant le voyage à 5 060 francs, question à 10 francs : la Gambie, c'est où ? Non, ce n'est pas ce ressac de la côte auquel vous pensez, dans le golfe de Guinée ou sur l'océan Indien. C'est ce doigt qui s'enfonce dans le Sénégal, sur 300 kilomètres de profondeur et 25 à 60 kilomètres de large, de part et d'autre du fleuve Gambie. Souvenez-vous : les atlas de votre petite enfance, qui n'avaient pas encore oublié Fachoda, l'avaient entouré de violet, la couleur de malédiction attribuée aux possessions du rival abhorré : l'Anglais.

Le pays a accédé à l'indépendance en 1965. Une indépendance qui ne va pas sans problèmes ni sans drames. Bien que, grâce à l'arachide, au mil et au kobo (sorte de grosse sardine), le pays ignore les famines et offre même souvent l'image de populations bien nourries, le pouvoir d'achat est un des plus faibles du monde : le trentième parmi les cinquante pays africains. La mortalité infantile est tragique : 250 pour mille en englobant les enfants jusqu'à cinq ans. Le pays a épuisé son crédit auprès des organismes internationaux. L'aide extérieure ne consiste plus qu'en des dons, pas toujours adaptés.

Un exemple. Le Danemark a offert deux magnifiques chalutiers de grande pêche, avec équipement électronique, sondes-radars, etc. Les deux bateaux pourraient pêcher 25 tonnes de poisson par jour et, par conséquent, alimenter une conserverie, ou subvenir aux besoins en protéines animales du quart de la population (650 000 habitants). Mais personne ne sait les faire marcher, et on a réfléchi que, si on les mettait en service, on priverait de travail des milliers de petits pêcheurs qui vont encore tendre leurs filets en pirogue, selon les traditions séculaires. Alors, les deux bateaux sont ancrés depuis plus d'un an dans un *bolong* de l'estuaire de la Gambie, tout neufs et déjà rouillés, splendides et pitoyables au milieu de la flottille rafistolée et dépenaillée des pêcheurs locaux.

Découverte

Les difficultés de mise en place d'une organisation économique efficace – après plus de quinze ans d'indépendance – ont débouché sur de graves troubles politiques. En juillet 1981, une émeute, de courte durée mais d'une violence inouïe, a secoué le pays. On a eu du mal à l'analyser en Europe. Pour le gouvernement modéré qui a survécu à la tempête, il s'est agi de l'équipée d'un groupe d'activistes, sans racines vraies dans le pays, inspirés et aidés par Kadhafi et Fidel Castro. Mais quand on voit encore les innombrables impacts de balles sur les murs de Serrekunda, la ville principale (soixante-dix mille habitants), on se dit que ces activistes, s'ils étaient vraiment si peu nombreux, étaient dotés d'un fantastique don d'ubiquité.

La Gambie n'avait pas de troupes, ni même de police armée. Le gouvernement fit appel, pour mater l'émeute, au pays voisin et ami : le Sénégal. Mille soldats sénégalais rétablirent l'ordre en quarante-huit heures, au prix de huit cent cinquante morts chez les émeutiers selon la version officielle ; de trois mille à cinq mille selon beaucoup de Gambiens.

Depuis, les soldats sénégalais ne sont plus jamais repartis. Ils gardent les frontières, la présidence de la République, l'unique pont reliant la capitale, Banjul (construite sur une île), au reste du pays.

Cette situation va déboucher sur la création d'une Confédération, dont le Sénégal sera évidemment le leader. Un Parlement de la Confédération est déjà constitué, au moins sur le papier.

Une raison de plus (égoïste) de se hâter de découvrir le pays : si son dalasi, qui ouvre au touriste des rêves de milliardaire, disparaît au profit de la monnaie sénégalaise, les prix augmenteront de 30 %.

Quelques images de cette découverte.

D'abord, une croisière d'une journée sur le *Mermaid*. Il s'agit d'un vieux cotre anglais (*« construit en 1909 »*, précise fièrement son propriétaire) qui, pour quelques dalasis, vous emmène au fond de quelques-uns des innombrables « bolongs » de l'estuaire du fleuve Gambie. On navigue au milieu d'un univers d'arbustes aquatiques aux troncs desquels s'accrochent des milliards d'huîtres. Aux escales, on en mange, grillées dans leurs coquilles, sur des feux de bois. C'est délicieux.

Au hasard des *bolongs*, des *personnages pittoresques. Par exemple*, Stephen, un Australien ; Yann, un Breton. Ils sont arrivés avec leurs bateaux pour une escale d'un jour, voilà un an. Ils font du charter dans l'estuaire et le long du fleuve, pour promeneurs ou pêcheurs.

MARC LAMBERT.

(Lire la suite page 16.)

Une Afrique encore vierge

(Suite de la page 15.)

Il y a ainsi, en Gambie, toute une mini-colonie de navigateurs, marginaux de l'Europe et des mers, qui *sont entrés dans* l'estuaire pour une escale et ne sont plus repartis. Le cas le plus spectaculaire est celui d'une Suédoise. Elle a d'abord créé un hôtel, qui est devenu un des plus importants du pays. Le gouvernement l'en a expropriée, on ne sait pas très bien pourquoi. Alors, elle a créé une station de radio, qui concurrence, avec succès, la radio d'Etat.

Les Scandinaves sont les Européens les plus présents. Sur huit *hôtels* de tourisme, quatre leur appartiennent, et 30 % au moins des touristes sont des Suédois. Autre clientèle importante : celle des Allemands, des Autrichiens et des Suisses. Quelques Anglais revenus humer l'air du bon vieux temps, et qui sont aussitôt scandalisés : le palais du gouverneur est devenu un dancing... Jusqu'à l'initiative d'Hotelplan, pratiquement pas de *Français. Mais le prochain hiver va* probablement, à cet égard, marquer un tournant : l'Afrique noire à 6 000 F représente un programme exceptionnellement tentant pour les fêtes de fin d'année.

Visite à un marabout. Assis avec majesté au milieu d'une cour admirative, il explique qu'il a appris de son grand-père et du Coran les secrets pour guérir la folie et certaines autres maladies. Il ne sait pas très bien son âge, mais a donné le nom de de Gaulle à ses premiers petits-enfants, nés alors que le général effectuait en Afrique ses voyages de pré-décolonisation. C'était en 1959. Le marabout doit donc être âgé d'environ soixante-cinq ans.

Des grappes d'enfants, d'adolescents, de femmes – la population de son *compound* – l'écoutent religieusement par les ouvertures de la case.

On est en pays islamique. La polygamie est générale. Les familles de quatre épouses ne sont pas exceptionnelles. Les enfants des quatre mères *sont alors élevés en commun.* Devenus grands, les fils restent soudés à la cellule familiale. Simplement, lorsqu'ils se marient à leur tour, ils construisent une case dans la « cour », la propriété de la famille. L'ensemble des cases forme le *compound*, qui est clos de tôles ou de matériaux de bric et de broc. Un « compound » peut abriter, avec les petits-enfants, jusqu'à une trentaine de personnes, cas de celui de notre marabout.

Grand spectacle de *lamba* à Serrekunda. Le « lamba », c'est la lutte, mais aussi quelque chose de plus : une sorte de chanson de geste des guerres tribales de jadis. Sur un terrain clos de tôles rouillées (le matériau universel de la Gambie), les *meilleurs lutteurs défendent l'honneur* de leur tribu. En comparaison, notre catch européen fait figure de distraction d'enfants de chœur. Le prix de l'entrée souligne l'engouement du public. Il est de 4 dalasis (12 F au cours du change), à peu près les deux tiers d'une journée de salaire.

Randonnée en land-rover vers un camp de pêche du Sud. C'est jour de *circumcision party.* Sur la piste, des groupes de garçons et de filles de cinq à quinze ans sont conduits vers les villages, par des adultes, pour l'opération rituelle. Les garçons portent *une grande* cape *descendant* jusqu'aux genoux ; les filles ont la tête couverte d'un fichu.

Les pistes carrossables sont rares mais assez bonnes, asphaltées dans la traversée de certains villages. De part et d'autre, des femmes qui travaillent et des hommes qui discutent ou somnolent : images de l'Afrique d'hier et probablement, ici, de nombreux *lendemains.*

C'est aussi le grief de l'organisateur de notre camp de pêche. Il s'agit d'un Hollandais arrivé ici voilà treize ans. Encore un destin romanesque comme seule en rassemble ou en suscite l'Afrique. L'homme appartient à une riche *famille* d'hôteliers qui possède toute un chaîne d'établissements en Scandinavie. Saisi par l'appel de l'aventure, il a abandonné les « trois étoiles » de Stockholm et Copenhague pour venir ici ouvrir un restaurant, *puis son camp de pêche.*

Dans un décor de débuts du monde, peuplé seulement de crabes et de *myriades de pélicans, il offre* aux amateurs, pour 85 dalasis par jour, des rêves de prises fabuleuses. Pas toujours les prises : le rêve des prises. Mais qu'y a-t-il de plus magnifique, de plus tentant et inoubliable, bref, de plus africain que le rêve ?

MARC LAMBERT.

★ L'agence Hotelplan propose des séjours d'une semaine au départ de Paris. Du 2 au 30 octobre : 5060 francs, et du 4 novembre 1983 au 30 mars 1984 : 6060 francs, en demi-pension, voyage compris.

***Elle offre des réductions de* 500 francs par personne pour les jeunes mariés, 50 % pour les enfants de deux à onze ans partageant la chambre de leurs parents, et 20 % jusqu'à onze ans. Hotelplan, 48, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 233-44-73 et toutes agences de voyages.**

Le miroir brisé

(Suite de la page 15.)

Reste que l'opération semble avoir quelque peu échappé au contrôle de ses instigateurs, notamment en raison de l'insubordination d'une armée longtemps bridée et bien décidée *« à régler ses comptes »*. Si cette hypothèse est exacte, les *« faucons » singhalais* auraient ainsi joué les apprentis sorciers. Avec, pour résultat inattendu, de frapper de plein fouet un secteur essentiel de l'économie nationale : le tourisme (2).

D'où le sentiment, exprimé à maintes reprises par les représentants de cette profession, de payer aujourd'hui les agissements et l'irresponsabilité d'une poignée d'extrémistes, qu'ils soient de gauche ou de droite. Ajoutez à cela l'impression d'être les victimes d'une véritable injustice, celle qui fait déserter un pays en raison de problèmes internes qui, ailleurs, font partie intégrante du paysage. Ainsi *citera-t-on souvent* les exemples de l'Espagne et de l'Italie. *« A la différence près*, notera cependant l'un de nos interlocuteurs, *que ces deux pays ont une longue tradition touristique et que leurs problèmes sont, depuis longtemps, connus de tous. »*

Nouveau venu dans l'univers des vacances, Sri-Lanka pâtirait donc aujourd'hui d'une image trop lourde à porter (celle de « paradis »), une image qui lui collerait désormais à la peau. Comme un corset, comme un carcan, comme un cilice, dont on se débarrasserait bien volontiers. Pour un peu, on reprocherait presque à Air Lanka d'avoir trop bien vendu son pays, d'en avoir rajouté et de l'avoir ainsi condamné à une impossible perfection. En somme, d'avoir oublié la condition humaine.

Qu'il est touchant, aujourd'hui, le spectacle de ce pays qui se revendique *« comme les autres »*, c'est-à-dire imparfait, donc faillible. Et qui, *s'il l'osait, vous concevrait bien* une affiche-confession ainsi rédigée : « Paradis, certes, mais nous avions oublié le serpent... » (3). Qu'il est triste le spectacle de ces hôtels superbes aux réceptions désertes, aux couloirs hantés, aux piscines étales et où, comme au Triton à Ahungalla, au Neptune à Beruwala ou, dans un autre genre, au Sigiriya Village, une armée de serviteurs désœuvrés y attend qu'un prince charmant vienne, d'un coup de baguette magique, réanimer ces lieux endormis. Touchante, également, la supplique d'un employé d'U.T.A., à l'aéroport, à quelques minutes du départ : *« Monsieur, s'il vous plaît, rendez-nous nos touristes. »*

Certes, c'est actuellement la saison creuse à Sri-Lanka et l'on ne se bouscule guère sur les plages. Mais que le creux est bas, cette année, et grande l'angoisse perceptible à l'approche de la saison d'hiver. Que de découragement chez ceux qui ressassent, comme une obsession, leur impuissance face à une situation qui les déconcerte et leur échappe. *« Nous avons un bon produit, une infrastructure hôtelière de qualité, un peuple accueillant et attachant. Que faut-il donc faire pour attirer de nouveau les touristes chez nous ? »* C'est la complainte des responsables du tourisme sri-lankais, le leitmotiv lancinant d'un moulin à prières qui tournerait à vide.

Un nouveau filon

D'ores et déjà, certains directeurs d'hôtels ne croient plus au miracle et font une croix sur la saison à venir. *« Il ne faut pas escompter une reprise avant 1986 »*, nous confiera l'un d'eux, qui, en attendant, espère exploiter un nouveau filon : celui des congrès et conventions, sans oublier le marché des voyages de récompense ou d'encouragement que les grandes compagnies offrent, de plus en plus souvent, à leur personnel méritant. Mais si la demande est, *semble-t-il, forte, l'offre l'est encore* davantage. Et la concurrence, au niveau mondial, des plus acharnées. Colombo n'en joue pas moins cette carte, parmi d'autres. Au risque de passer de la pénurie au trop-plein (4).

Ailleurs, et plus particulièrement le long de la côte qui s'étend au sud de la capitale, surgissent, au milieu des cocotiers, de nouveaux temples du soleil, des mini-cités lacustres, des îles ou presqu'îles où s'entasseront des Robinson venus du froid, d'Allemagne ou de Finlande, par exemple. Témoins d'un optimisme à tout crin, auquel, apparemment, nul *n'échappe, pas même le vénérable* et décadent Closenberg où, face à la citadelle de Galle, on s'active jour et nuit pour terminer une nouvelle aile, gage d'une nouvelle jeunesse. Reste que le « boom » d'hier ressemble davantage, aujourd'hui, à une course en avant, à un audacieux pari. Combien pourront-ils tenir si le marasme se poursuit ?

A moins que... Car, ici plus qu'ailleurs, le cœur a ses raisons que la raison devrait bien, un jour, finir par reconnaître. Ainsi, à l'heure où les cocotiers courbés sur le rivage comme des courtisanes balancent doucement dans le ciel bleu leurs têtes ébouriffées par le vent ; à l'heure où tout dort encore, où tout est si calme et si doux, et où l'on gravit la citadelle folle de Sigiriya, œuvre d'un roi poète et parricide qui fit peindre à même le roc la plus exquise des dissuasions (un bataillon de « demoiselles » aux tailles de guêpes et aux seins ronds comme des pamplemousses) ; à l'heure où, au cœur de la très suisse Nuwara Eliya, les garçons en gants blancs et pieds nus du Hill Club vous servent à dîner sous le regard de la cour d'Angleterre au grand complet, *comment ne pas percevoir ce parfum* de paradis, tant vanté, trop vanté. Ou, tout au moins, comment ne pas ressentir cette faculté d'émerveillement, ce ravissement que les Anglais appellent *serendipity*, en souvenir, justement, du nom – *Serendib – qui fut, dans un lointain* passé, celui de Sri-Lanka.

Voilà, finalement, un paradis têtu qui mérite bien encore un voyage. Histoire de voir la Belle au bois dormant redevenir Alice au pays des merveilles. En douteriez-vous encore *qu'un jardin féerique et secret, niché* au cœur d'une forêt luxuriante, non loin de Darga Town, saurait vous en convaincre. Cela s'appelle Brief Garden. Le maître des lieux, Bewis Bawa, soixante-quinze ans, vous fera les honneurs de son « petit royaume », de sa *maison-musée* et, si vous n'êtes pas trop pressé, de sa sagesse. Un grand homme (il frôle les 2 mètres) qui ne croit pas au paradis (*« un endroit assommant »*), ne sait ce que demain sera, mais ne voudrait, à aucun prix, habiter ailleurs que dans cette île *« magnifique »*.

PATRICK FRANCÈS.

(2) Ce secteur, qui emploie directement environ 60 000 personnes, a été, en 1982, le quatrième pourvoyeur du pays *en devises étrangères : 146 millions* de dollars. L'an dernier 407 200 touristes on visité l'île qui a accueilli, au cours des huit premiers mois de cette année, *261 000* étrangers contre *273 000* en 1982. L'Europe de l'Ouest demeure le principal marché (57 % en 1982), mais sa part tend à décroître. Quant aux Français (*quelque* 37 000 chaque année), ils arrivent en deuxième position, derrière les Allemands.

(3) Selon un journal local, Sri-Lanka enregistre la plus forte mortalité au monde par morsures de serpents : en moyenne deux décès par jour !

(4) Outre le Galle Face au charme désuet, Colombo compte actuellement trois hôtels de grand luxe : l'Inter-Continental (250 ch.), l'Holiday Inn (100 ch.) et le Lanka Oberoi (250 ch.). Ce dernier vient de porter sa capacité à 550 chambres. Deux hôtels sont en construction : le Taj (indien) et le Méridien, chacun d'une capacité de 400 à 500 chambres.

* De Paris, Sri-Lanka est desservie par Air Lanka et U.T.A., Jet Tours (17, avenue de Tourville, 75007 Paris, Tél. : 705-01-95) propose plusieurs formules : « Au pays de l'or vert » (circuit-séjour de dix jours à partir du Triton, 8 750 F), « Sourires de Ceylan » (un circuit de dix jours, 7 700 F), « Le grand tour de Ceylan » (circuit complet de dix-sept jours en minibus, 9 050 F) et « Ceylan et les îles maldives », un séjour de dix-sept jours (12 450 F) qui allie découverte et repos. A noter l'assistance d'un *guide accompagnateur pour tous les circuits.*

Grèce : du gris dans le bleu

IL n'est pas question de hisser le pavillon de détresse, mais la saison qui se termine ne saurait être marquée d'une pierre blanche. En effet, la tendance à la régression qui s'était dessinée en 1982 s'est trouvée accentuée par de multiples facteurs dont ceux découlant des mesures d'austérité prises par plusieurs pays européens et en premier lieu la France, la Suède et la Yougoslavie.

C'est ainsi que les îles ont connu moins de ces Français grognons et râleurs mais amicaux et fidèles alors que Salonique a pleuré ces Yougoslaves qui prenaient d'assaut les boutiques et les magasins à grande surface. De même, les Suédois ont quelque peu boudé leurs « fiefs » traditionnels, comme Rhodes, et les Allemands furent moins nombreux en Crète. En outre, le tourisme intérieur demeure chevrotant et des dizaines de milliers de Grecs préfèrent se rendre en Bulgarie ou en Roumanie plutôt que de découvrir les beautés naturelles de leur pays. Cela fait que la plupart des régions à forte vocation touristique furent ou plus moins désertées et que bien des hôtels ont évoqué *l'Année dernière à Marienbad.* Face à cette chute, la presse grecque a vigoureusement tiré la sonnette d'alarme et réclame une reprise en mains d'un secteur si important pour l'économie du pays.

Certes, le recul *enregistré cette* année sera finalement moins sensible que certains ne le redoutaient. Une fois de plus, la diaspora grecque est venue à la rescousse : cette même diaspora qui, par un pieux pèlerinage aux sources, assura de 1955 à 1958 le décollage du tourisme grec. Et comme, cette année, les Britanniques ont répondu présent, la régression est limitée mais il n'en reste pas moins que des touristes moins nombreux, séjournant moins longtemps et dépensant beaucoup moins justifient un temps de réflexion.

Tout d'abord, il conviendrait de ramener à de plus justes dimensions, *le tourisme dit « de qualité »*. En effet, si les somptueux yachts ont pavoisé dans les marinas grecques, ils n'en constituent pas pour cela une source de richesse. Les Grecs savent d'ailleurs depuis longtemps que les touristes les plus riches ne sont pas ceux qui laissent le plus de devises. En effet les « riches » touristes vivent le plus souvent en « circuit fermé » et pratiquent une sorte de « clearing ». Ils séjournent à bord de leurs bateaux, descendent chez des amis grecs qui ne sont jamais des économiquement faibles, et renvoient l'ascenseur en recevant ces derniers dans une villa sur la Côte d'Azur ou un chalet en Suisse. En revanche, la plus modeste et moins tapageuse clientèle des croisières demeure, et de loin, bien plus intéressante.

De toute façon, la conjoncture est assez grise pour mobiliser la presse grecque, qui multiplie articles et reportages et réclame de rapides et efficaces mesures dans bien des domaines et à tous les niveaux. Car *il ne s'agit pas seulement* d'améliorer la promotion du tourisme grec à l'étranger, mais également de remédier à certaines faiblesses structurelles découlant de l'absence d'une véritable politique à long terme. Dans le domaine du tourisme comme dans bien d'autres secteurs de l'économie de ce pays, certains ont tendance à naviguer à vue, à improviser, à se contenter de mesures qui ne sont que cataplasmes sur une jambe de bois.

Déprimante bureaucratie

C'est ainsi que la presse grecque a *relevé* que plus de cinq mille prêts bancaires particulièrement avantageux ont entraîné un endettement gigantesque sans créer les conditions d'un *développement rationnel* et continu. Athènes offre un exemple caractéristique qui voit des hôtels prestigieux battre de l'aile car trop nombreux et parfois mal gérés. D'une façon plus générale, l'empirisme qui a présidé aux activités touristiques est de plus en plus dénoncé par tous ceux qui souffrent de la situation actuelle : hôteliers, agences spécialisées, activités annexes, etc. En fait, les professionnels grecs du tourisme dénoncent des réglementations parfois contradictoires, une bureaucratie déprimante, la boulimie des municipalités, le manque de coordination entre les ministères, organismes et services publics concernés, le matraquage fiscal...

Cependant, ce sont les petits détails qui posent parfois de gros problèmes. En effet, alors qu'une inflation mal contrôlée interdit un réel contrôle des prix et perturbe bien des touristes étrangers, un certain laxisme ajoute à la morosité de ces derniers comme des Grecs. Les services assurés dans les hôtels et centres touristiques laissent parfois à *désirer tout comme les transports*, le cabotage, une restauration indigne de la tradition culinaire de ce pays. Et nous ne parlons pas de ces plages payantes mais mal entretenues, des rivages pollués et de la véritable agression écologique défigurant d'admirables sites naturels.

Or, la vocation touristique de la Grèce ne saurait absolument pas être mise en cause. Ce pays continuera à attirer ceux qui aiment la mer, le soleil, la richesse culturelle et la beauté naturelle, mais aussi la chaleur humaine. Mais on comprend l'importance de la croisade menée par la presse grecque afin de donner un nouvel élan à un tourisme qui ne *peut continuer à évoquer* une jeune femme risquant de mourir de soif près d'une claire fontaine.

MARC MARCEAU.

BALADE A LA CARTE

Vallées du Lot et du Célé : *sur les pas des ancêtres*

SUIVRE le cours d'une rivière, c'est partir à la recherche de son passé, de son histoire au fil de l'eau. Le Lot se laisse facilement interroger, toute l'année, en parcourant le GR 36 tantôt le long des rives, tantôt sur les *crêtes*.

Le vagabondage conduit de Vers à Saint-Cirq-Lapopie. Avec ce village médiéval, perché sur un énorme escarpement de rochers dominant le Lot, tous les superlatifs sont permis : c'est le premier village de France ! Il est presque entièrement classé monument historique, et le musée, ici, est la rue elle-même, où l'on s'attarde à dévisager les maisons aux poutres apparentes, les fenêtres gothiques, les *toits de tuiles brunes*, l'église, le château... Face à Bouziès se trouve le défilé des Anglais, grotte fortifiée du treizième siècle, et l'époque de la navigation sur le Lot demeure à *jamais* tracée dans la falaise en un chemin de halage que l'on suit et qui s'incruste même pendant 400 mètres dans le rocher.

De Bouziès, par le causse, c'est le GR 651 qui mène à un autre village, attrayant lui aussi : Cabrerets, *le château de* Gontaut-Biron, des maisons adossées à la falaise, cette fois-ci en bordure du Célé, qui rejoint le Lot à Conduché. Mais *peut-être* la révélation *de la randonnée sera-t-elle une* grande plongée dans le temps et sous terre, avec la visite de la grotte de Pech-Merle et de son musée. Retrouver figés dans l'argile des pas d'hommes préhistoriques suscite quelque émotion à laquelle s'ajoutent des traits artistiques *des plus esthétiques* de cerfs, de chevaux, bisons et mammouths vieux de vingt mille ans. On y voit aussi des perles des cavernes, ce qui n'est pas courant.

*Pour le retour, une courte tra*versée du causse, de Cabrerets à Conduché, passe par la Combe-de-Vals, le temps de revoir un modeste mais typique ensemble de constructions quercynoises : c'est le moment de réaliser aussi combien la vie rurale s'est estompée, laissant les chemins se refermer au profit de meilleures routes que le randonneur peut parfois déplorer.

A noter que la voie ferrée longe le Lot. Il n'y passe plus de train pour les voyageurs, mais un service d'autocars S.N.C.F. (Capdenac-Figeac-Cahors) permet des arrêts à La Tour-de-Faure (1,5 km de Saint-Cirq-Lapopie), Conduché, Bouziès, Vers et Cahors. Cela facilite le fractionnement d'itinéraires et un retour rapide au point de départ. Quant à la route, elle longe bien aussi la rivière, mais sur la rive opposée, *avec également de beaux points* de vue et villages : Laroque-des-Arcs, Savanac, Vers et Saint-Géry.

Le climat du Quercy est également *neigeux ou excessivement* froid ; néanmoins, les époques les plus favorables pour s'y balader sont de Pâques à novembre.

Chacun à son rythme

Voici les distances entre les hébergements possibles : Vers-Pasturac, 7 km ; Pasturac-Bouziès, 11 km ; Bouziès-Saint-Cirq - Lapopie, 5 km ; Bouziès-Cabrerets, 7 km ; Cabrerets-Conduché, 7 km.

Nota : il est possible de venir à pied depuis Cahors, soit Cahors-Vers, 24 km, sans hébergement intermédiaire et avec 4 km de route goudronnée jusqu'à Saint-Cyrice.

● **Vers - *Saint-Cirq-Lapopie***

C'est le GR 46 venant de Rocamadour qui permet de traverser le Lot et de rejoindre par le hameau de Béars le GR 36 avec qui il fait *ensuite chemin commun* (2 km de Vers à la jonction – panneau GR). Prendre à gauche, pour monter à *l'antenne du relais* T.V., *gagner les* buis et genévriers, puis redescendre sur Pasturac, traverser le hameau et continuer jusqu'au pont sur le Lot (gîte d'étape). Ne pas traverser mais longer la rivière, puis regagner le causse... pour en redescendre par un chemin pierreux jusqu'à la voie ferrée, le Lot et Bouziès, par le chemin de halage (tente l'été, hôtel).

Les étapes Saint-Cirq-Lapopie et Cabrerets sont réversibles ; dans la mesure du possible, choisir une *belle journée pour* Saint-Cirq. On s'y rend par le GR 36-46 et il faut bien réserver une heure à la flânerie *dans les ruelles du village. Un re*tour par l'autre rive (Roucayrol-Conduché) ne présente pas d'intérêt : tout est goudronné, et les *chemins en hauteur* sont assez hasardeux à rejoindre. L'aller et retour se fait donc par le GR, avec la *consolation de passer deux fois sur* le surprenant chemin de halage taillé dans le roc et la sportivité supplémentaire de monter puis de redescendre le sentier sous Saint-Cirq.

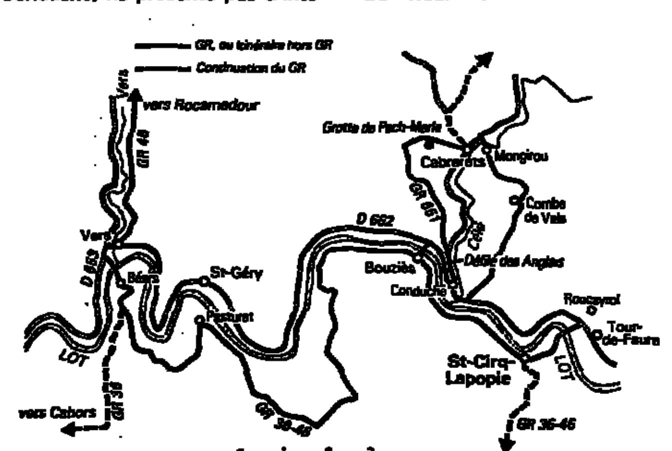
● **Bouziès-Cabrerets**

Depuis Bouziès, le pont traverse *le Lot juste au pied du défilé des* Anglais (grotte fortifiée) ; de là, le GR 651 suit pendant 1 kilomètre la route jusqu'à Conduché pour remonter vivement sur le causse. Bien suivre le balisage, mais l'abandonner cependant en vue de Cabrerets (le GR y descend en corniche) en continuant l'excellent chemin qui conduit en quinze minutes à la grotte de Pech-Merle. Parking. Face à la grotte, un sentier de balisage jaune orangé dégringole en quinze minutes sur Cabrerets. Compter deux heures pour *une visite complète du musée et de* la grotte et pour voir le film.

● **Cabrerets-Conduché :**
à la carte.

Le retour peut se faire soit par le GR 651, *soit par la route* goudronnée qui longe le Célé, soit par l'autre versant. Traverser alors le Célé et prendre une petite route à droite (Mongirou). Belle vue sur Cabrerets. Pour gagner la Combe-de-Vals, la carte IGN Saint-Géry *1/50 000 est indispensable*, car il n'y a pas de balises. Passer par les maisons de Combe-de-Vals, en quittant, environ trente-cinq minutes après le départ de Cabrerets, la route principale goudronnée pour un chemin à droite (plantation de cèdres) en vue d'un vallon au sud, *le seul qui descende vers Conduché* par une route forestière venant de Peyrefic. Il y a 7 kilomètres de Cabrerets à Conduché, où l'on peut prendre un car ou retourner à Bouziès.

ANNICK MOURARET.



En route

● *Accès :* Cahors. Train ligne Paris-Toulouse ; des cars S.N.C.F. desservent l'ancienne ligne Cahors-Capdenac qui longe le Lot (transports Belmon (65)/35-11-64).

● *Biblio-cartographie :* GR 36 - Bonaguil-Cordes, 37 F ; GR 65/651 Conques-Cahors, 42 F. Cartes I.GN 1/50 000 Saint-Géry et Cahors.

● *Informations :* comité départemental du tourisme, chambre de commerce, quai Cavaignac, 46 000 Cahors. Tél. : (65) 35-07-09.

● *Grotte de Pech-Merle :* grotte, musée et centre de préhistoire, *unique en Europe*. 20 F (musée + grotte + film). Ouverture : 9h30 à 12h, 13h30 à 17h30 (hors saison, s'informer au (65) 31-23-33).

● *A voir à Cahors :* pont-Valentré, cathédrale Saint-Etienne (romane et gothique), la Barbacane, la tour Saint-Jean, les remparts XIV[e], la porte Saint-Michel, la tour du palais des Papes, la maison dite de Henri IV...

● *Hébergements :* ils sont *classés par ordre croissant de prix* ; ce sont de petits hôtels ou des gîtes d'étape et tentes (l'été) : bien se renseigner sur leur ouverture hors saison touristique.

– *Vers :* tente, gîte d'étape : mairie, tél. : (65) 31-42-59. – rest. de la Truite dorée (toute l'année) ; tél. (65) 31-41-51. H.-rest. des Chalets (1/5 au 7/1), tél. (65) 31-41-53.

– *Pasturac* (hameau face à Saint-Géry) : gîte d'étape, 12 lits chez M[me] Marques, tél. (65) 31-40-57.

– *Bouziès :* tente, gîte d'étape : M[me] Despeyroux, tél. : 65) 31-23-94. H.-rest. les Falaises, tél. (65) 31-26-83.

– *Saint-Cirq-Lapopie :* hôtel du Causse (sans rest., à 3 km du village, toute l'année), tél. (65) 31-24-16. Auberge du Sombral (h.-rest.) (15/2 au 15/11), tél. (65) 31-26-08. H.-rest. de la Pelissaria (1/5 au 31/10).

– *Cabrerets :* h.-rest. des Grottes (1/4 au 1/10), *tél.* (65) 31-27-02 ; auberge de la Sagne (h.-rest.) ouvert des Rameaux au 11/11, tél. (65) 31-26-62.

Provinciales

Sauveterre : en attendant la veillée

GALOPANT sur une cinquantaine d'arcades, nous arrive un escadron de hautaines maisons sous le heaume schisteux du Moyen Age. Rangées autour du vide municipal, c'est la plus vaste des places de tous ces villages de France construits du XII[e] siècle au XIII[e] siècle, de la mer à l'océan, et du Cantal aux Pyrénées : Sauveterre-d'Aveyron.

C'était en 1281. Soixante et une familles montaient cette piaffante immobilité qui, avant d'appareiller pour la traversée des siècles, s'abreuvait à des bacs de granit, aujourd'hui remplis de fleurs.

C'était aussi à l'écart de tout. De l'ancienne voie romaine de Millau à Cahors. Comme du chemin de fer, qui, en 1902, s'arrêtait à Naucelles pour mieux détrousser Sauveterre du marché qui, depuis la fondation de cette bastide royale, en avait fait la capitale économique de la région. Les deux dernières guerres firent le reste, celle de 14-18 lui coûtant de tels effectifs que le pays paraissait ne pas devoir s'en relever. Il s'en releva pourtant. Par sa volonté. Par la qualité de son artisanat. Par son charme. Par ce dénuement qui, justement, le protégeant des prétentions de la bêtise galetteuse, laissait intact à ses lèvres de pierre le long récit des temps qu'il a courageusement endurés.

Cela commence par l'exposition des portes de la grand-place. Dans tous les pays du monde, le poisson périt par la tête et les portes par le pied. Pas ici, où les couverts sont si *généreux que l'humidité ne peut* y atteindre. C'est donc l'incendie qui, par la main des Anglais et des routiers, consuma la première génération, celle des panneaux-serviettes *gothiques, au cours de ces deux siè*cles de sac et de corde que furent les XIV[e] et XV[e]. La seconde génération est donc Renaissance. Il subsiste de nombreux spécimens, tandis qu'on observe dans les cours intérieures d'admirables décors géométriques romans. Le château fort est-il du même âge ? Contrairement à ce qui se faisait partout ailleurs, Sauveterre a préféré le sacraliser en lui passant une cloche autour du cou pour en obtenir une église (XIV[e] siècle), que se ruiner en fortifiant celle-ci. *Ainsi un christianisme de* bon sens descendait-il sur ce Rouergue préceltique, tandis que sur les toits la robustesse du schiste remplaçait la dentelle des tuiles romaines. Du coup, par hauts ou bas-reliefs, les murs se mirent à bavarder. Voici un merveilleux *Saint Vital et sa mère* d'art populaire. Cet écusson est, paraît-il, celui d'un tisserand. Ailleurs, c'est le *Jugement du braconnier* (une tête pour un lapin) rendu par un ciseau du XVI[e] siècle. A quelques centaines de mètres, le blason des Lapérouse sur un moulin rappelle que le célèbre explorateur de ce nom périt, probablement de la main des indigènes, dans l'île Vanikoro. Plus près de nous, le crayon non moins célèbre de Toulouse-Lautrec, qui passait ses vacances au château du Bosc, fit ses premières armes au marché aux chevaux, qu'il reproduisit avec esprit.

Université rouergate

Cela ne prédisposait-il pas Sauveterre, et avec lui le pays de Viaur, à un tourisme culturel de qualité, celui qu'il convient de promouvoir à l'heure où, par suite d'une urbanisation démente, citadins et paysans se trouvent en état d'incompréhension déclarée ? L'homme et la nature sont en place. L'une si profondément marquée par l'histoire que les monuments les plus anciens : dolmens, menhirs, voûtes romanes, en apparaissent comme le prolongement, tandis que l'autre, le paysan, n'en est que la plus cordiale expression.

Rappelons d'ailleurs que c'est le département de l'Aveyron qui, en 1968, a lancé, avec le succès que l'on sait, la première expérience de camping à la ferme. Il l'a prolongée en 1973-1974 par celle des « vacances buissonnières ». Il s'agit de favoriser l'étalement des vacances en intégrant, dès le mois de juin et pour quelques semaines, les jeunes citadins aux classes rurales à faibles effectifs. Ils y apprennent l'écologie sur le terrain, et de la bouche d'un enfant du pays, l'instituteur. Des excursions leur révèlent que, du viaduc *du Viaur aux trois grands* barrages d'E.D.F. qui maîtrisent ce torrent, les grands ouvrages d'art impulsent quelquefois l'économie sans dégrader les sites, bien au contraire. Pendant ce temps, *leurs parents* courent le pays « à pied, à cheval ou en voiture ». Ou, par des stages, ils s'initient à des activités artisanales. Ils peuvent, s'il leur plaît, participer aux travaux de la ferme. Ce type de relations est rarement sans avenir.

Dans le temps, il y avait au musée de Rodez – *j'espère* qu'elle y est encore – une étonnante table de ferme. De longueur inusitée, elle comportait une sellette pivotant autour du maître pied, sur laquelle on asseyait la marmite. Face à son épouse, le chef de famille servait. A partir de l'éventuel valet de ferme, l'assiette fumante, passant de main en main, parvenait à l'autre bout de la table, jusqu'au petit-fils le plus lointain. Telle était la première classe de l'université rouergate. Elle vient de rouvrir. Le meilleur enseignement s'y délivre à la veillée. En voici venir la saison.

ANDRÉ SÉVERAC.

Saint-Aignan : volières tropicales

RIEN de plus gai qu'un parc d'oiseaux. Le mainate Edouard accueille les visiteurs d'un goguenard : « *Bonjour mon coco, ça va ?* » Les toucans, les cacatoès et les tangaras poussent des cris dignes de la savane tropicale. Les perruches et les colibris caquètent au premier rayon de soleil. Les oiseaux-mouches se livrent à un étonnant ballet dans l'espace. On est très loin des cages malodorantes où croupissent des fauves pelés indifférents au promeneur.

D'ailleurs, Beauval n'est pas un zoo. C'est une « ferme ornithologique ». Entendez par là que son objet premier n'est pas de montrer une grande variété d'oiseaux, mais d'en pratiquer l'élevage, de perpétuer les espèces en voie de disparition et, comme dit Françoise Delord, « *d'initier le public au peuple fascinant des oiseaux* ».

C'est en 1977 que cette ancienne animatrice de Bobino a trouvé en Loir-et-Cher le lieu de ses rêves : une propriété de 4 hectares au fond d'un vallon verdoyant, en bordure d'une route touristique (l'itinéraire Emeraude Blois-Limoges). Avec l'aide de son mari Jacques Delord, le magicien d'Antenne 2, elle a entrepris de transformer le domaine pour en faire le plus important ensemble français d'oiseaux exotiques de volière.

Ouvert en juin 1980, le parc de Beauval a reçu 18 000 visiteurs la première saison, 38 500 l'année suivante et 50 500 en 1982 : une progression spectaculaire qui ne suffit pourtant pas encore à boucler le budget.

Il est vrai que Françoise et Jacques Delord ne disposaient au départ que du produit de la vente d'un appartement parisien. La commune *de Saint-Aignan-sur-Cher*, sur le territoire de laquelle ils sont implantés, leur a concédé une subvention de 1 000 francs. Le conseil général en a voté 10 000, à la demande du préfet *de l'époque, M. Charles-Noël* Hardy, qui voyait dans le parc de Beauval un élément de diversification du patrimoine touristique local. Le Crédit agricole a prêté le plus gros de l'investissement, à la grande surprise des paysans voisins qui s'étonnaient de voir ces « Parisiens » prétendre à des prêts à taux bonifiés... C'est encore la banque qui, aujourd'hui, assure l'équilibre de la gestion.

Indifférents aux soucis de leurs maîtres, les oiseaux vivent à Beauval au milieu des fleurs et des arbres. Quatre employés, sept en saison, les nourrissent, les soignent, entretiennent les cent volières, reçoivent les visiteurs, préparent la cuisine au nouveau restaurant-grill ouvert dans l'enceinte du parc. Vastes et lumineuses, avec une partie chauffée l'hiver, les volières se fondent dans la verdure. Mille cinq cents pensionnaires s'y côtoient dans un festival de couleurs chatoyantes et de chants ininterrompus. Françoise Delord en hébergeait déjà deux cents dans son appartement parisien... sans problèmes de voisinage : les oiseaux de paradis sont des modèles de discrétion dans l'obscurité.

On trouve là plus de deux cents espèces, certaines fort communes comme les perroquets ou les perruches, d'autres quasi uniques en leur genre. La majorité des sujets ont été importés de leur pays d'origine : l'Amazonie, l'Afrique, la Nouvelle-Guinée, l'Australie. Quelques-uns sont nés à Beauval. Peu encourageante dans les premiers temps, la reproduction commence à donner des résultats.

Il existe aussi dans le parc un quartier réservé aux rapaces. Ceux-là ont été simplement recueillis à l'ouverture de la chasse, blessés et parfois fort mal en point. Quatre hérons et une grue cendrée ont trouvé refuge à Beauval dans les mêmes circonstances. Ici, les oiseaux sont rois. Toutes les nuits, un veilleur sillonne les allées : plusieurs oiseaux ont déjà été volés. On n'entre pas au paradis avec de mauvaises intentions.

JEAN-LOUIS BOISSONNEAU.

★ Parc ornithologique de Beauval, 41110 Saint-Aignan-sur-Cher, *sur* la D. 675, direction Limoges. Ouvert tous les jours, toute l'année, de 10 heures à la tombée de la nuit.

Hippisme

Derniers lauriers, sans « M. Gaston »

LONGCHAMP distribue ses derniers prix. Excessive modestie des élèves et des maîtres ? On ne se bouscule pas sur l'estrade (ni d'ailleurs dans la salle) : cinq partants seulement dans le prix de Condé ; huit dans le prix du Petit Couvert ; douze dans le prix du Conseil de Paris, conçu pourtant pour offrir une dernière compensation à tous les espoirs déçus de la saison (et Dieu sait s'il y en a eu...)

Dans la première de ces courses, victoire de *Long Mick* devant *Cold Fleet*. A 200 mètres de l'arrivée, celui-ci a paru devoir rejoindre le lauréat, tôt échappé. Mais *Long Mick*, après un changement de jambe qui l'a fait flotter durant une *vingtaine de mètres, est reparti du* bon pied. C'est un roc, dans le style de son grand-père *Vaguely Noble*.

Il a donné à son propriétaire, Jean-Luc Lagardère (P.-D.G. de Matra), sa deuxième victoire de groupe en trois jours. *Polly's Ark*, un fils d'*Arctic Tern*, avait en effet gagné, vendredi passé, sous la même casaque, le toujours prometteur prix Thomas Bryon. Allons, voilà deux missiles dont l'envol peut consoler des baisses de commandes enregistrées, paraît-il, sur les sol-sol, sol-air, air-sol, etc.

Mais la réussite hippique est, comme la réussite industrielle, une longue patience. Voilà vingt ans que, sans lésiner sur les moyens, avec notamment le renfort d'achats américains, la casaque grise et rose du P.-D.G. de Matra cherche son chemin dans les pelotons. Elle n'accède qu'aujourd'hui aux tout premiers rangs.

Sur un plan général, ses succès soulignent une remontée des quelques écuries françaises qui ont réussi à se maintenir face à celles nées du pétrole et aux tours de vis de M. Delors. Avec *Luth Enchantée*, *All Along*, et aujourd'hui *Polly's Ark* et *Long Mick*, l'automne se berce à nouveau d'un écho de cocorico.

Sagace, dont les origines sont bien de chez nous (il s'agit d'un fils de *Luthier*) et dont la casaque (celle de Daniel Wildenstein) l'a longtemps été, confirme ce regain, dans le prix du Conseil de Paris.

Voilà un bon poulain. Quatre excellentes courses – dont deux victoires – ne lui donnant cependant pas une chance de jouer les premiers rôles dans l'Arc de triomphe, il s'y dévoue à sa coéquipière *All Along*. Et deux semaines seulement après cette sortie, il est à nouveau en piste, bonne volonté et influx nerveux intacts. Tardif, puisqu'il n'a débuté que dans l'été de ses trois ans, il pourrait bien, l'an prochain, après avoir été le page dévoué de son aînée *All Along*, accéder à la succession de celle-ci.

Verdeur

Son second a été, dimanche, un autre « *Luthier* », portant la casaque Rothschild : *Galant Vert*. Ce *Galant Vert* avait promis au printemps en gagnant le prix Juigné, déçu ensuite en n'étant que cinquième du Jockey-Club. Il venait de renouer avec la victoire, et on le croyait reparti du bon pied. Mais il y a quelque chose d'inachevé chez ce poulain, par ailleurs doué : l'encolure maigre et courte, la tête fine, fragile, sont celles d'un adolescent souffreteux. *Galant Vert*, d'évidence, manque de verdeur. Un talent bien fait dans un corps qui n'en a pas.

Autre talent en baisse : celui de *Maximova*. Elle avait été, l'automne passé – et était redevenue voilà deux mois, à Deauville, – plus qu'un espoir : une certitude consacrée ; la meilleure *pouliche* de trois ans jusqu'à 1 400 mètres. Elle n'a été que quatrième du prix du Petit Couvert. La victoire est revenue à *Bold Apparel*. Celle-ci n'en était qu'à sa quatrième sortie cette année ; *Maximova* à la huitième, dont certaines dans des courses éprouvantes, comme les Guinées d'Irlande. Ceci peut expliquer cela.

Un écho de cocorico, aussi, de l'autre côté de l'Atlantique. Reparaissant en piste deux semaines après l'Arc, comme son page, *All Along* est allée empocher de deux longueurs, à Toronto, les 300 000 dollars des Rothmans International. Prochains fleurons offerts à sa couronne, le Turf Classic, le 29 octobre, et le Washington D.C. ou la Japan Cup.

Pour ne pas être en reste, *L'Attrayante*, la lauréate de notre Poule d'Essai, a gagné, sur le même hippodrome de Toronto, un groupe II doté de 140 000 dollars. Elle vient d'être achetée (2 millions de dollars) par un nouveau venu aux courses, un Texan, qui, par exception, n'a pas fait fortune avec le pétrole mais, pourrait-on dire, contre : en achetant des mines de charbon du côté des Alleghany lors des premiers frémissements du prix de l'énergie, en 1974.

Ce nouveau propriétaire s'était déjà signalé aux observateurs intéressés (ô combien !) en payant 2 500 000 dollars la pouliche yearling la plus chère des ventes du Kentucky, en juillet dernier.

Il s'est défini une politique hippique de style très texan : « *En faisant tout façon première classe, on ne peut pas être perdant !* » Pour l'instant, *L'Attrayante* lui donne raison.

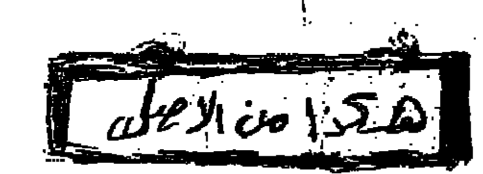
Une absence définitive à la dernière distribution des prix : Gaston Deshayes, stud-groom du haras de Saint-Pair-du-Mont durant des décennies, à ce titre père nourricier d'une pléiade de cracks, de *Comrade* à *Sicambre*, est décédé.

Ayant débuté à une époque où il n'y avait pas de réussite dans les haras sans au moins une teinture anglaise, « M. Gaston » avait si largement emprunté aux méthodes, aux attitudes, aux tics de ses collègues du Suffolk qu'avec, en outre, son éternelle casquette de tweed, ses impeccables et immenses chaussures cachou et ses minuscules nœuds de cravate on le croyait débarqué tout droit du ferry de Douvres. Ma parole, *il* avait même, sans parler la langue, pris l'accent anglais, ce à quoi l'aidait une prothèse dentaire sifflante de « th » mieux accomplis qu'à l'école Berlitz et, par les incisives, d'un *manque de discrétion lui* aussi tout britannique.

Qu'elle eût emprunté à l'anglomanie du côté de la feuille de paie, la réussite de Gaston Deshayes, côté boxes, ne *devait qu'à lui-même*. Il avait été un grand stud-groom et il était, dans les cours des ventes, lieu de rendez-vous périodique des hommes de métier, un compagnon aimable et plein d'humour. Britannique, bien sûr. « *Good bye, old friend !* »

LOUIS DÉNIEL.

N. B. – Deux correspondants nous signalent une erreur dans une récente chronique : l'arrivée de l'Arc de triomphe avait déjà, une fois, en 1935, réuni trois pouliches (*Samos*, *Péniche* et *Corrida*). Remerciements à M. Jean Romanet, que ses fonctions de directeur de la Société d'encouragement mettaient à même de le savoir. Compliments au second correspondant, M. G. Gautier, qui, lui, n'avait aucune raison évidente d'être au courant. Mauvais point au chroniqueur qui aurait dû d'autant mieux s'en souvenir qu'il s'agit du fameux Arc qui fut la « honte » de *Brantôme*.



Plaisirs de la table

Saisons

SOUVENIRS de l'été, promesses de l'automne, adresses *pour cet hiver*, voici, au fil des routes, quelques bons coins à signaler.

Au carrefour des D 23, D 29, D 75 et D 103 : Misy-sur-Yonne (77 130). Moins de 100 km de Paris, un restaurant rustique : *La Gaule* (tél. : 431-31-11). Didier Dufour a travaillé ici et là, passé chez les Troisgros, s'est affirmé à l'Astrolabe et le voici (depuis bientôt un an). Carte courte et intelligente, excellents foie gras et feuilleté d'escargots, ris de veau bonne femme, saint-jacques et, en cette saison, gibier (daube de marcassin, pâtés de faisan aux choux). Cave honnête (bon sancerre blanc et rouge de Crochet entre autres). Comptez 150 F. Fermé dimanche soir et lundi.

Michel Gacon, qui a, on le sait, quitté son Auberge morvandelle de l'avenue Secrétan, s'est enfin installé à Bussières, près de Milly Lamartine (71960). Son *Relais Lamartine* (tél. : 36-64-71), où bientôt quelques chambres s'ajouteront, va vite devenir le « bon coin » du coin, avec ses menus (80 et 130 F nets) et sa carte. Une carte où l'on retrouve le jambon cru du Morvan, la cassolette d'écrevisses « gaconnaise », le *saultpiquet* des Amognes, *mais* encore la terrine de canard au saint-véran, la fricassée de veau aux morilles à la crème, la côte de bœuf au chiroubles et à la moëlle, la tarte à l'envers et la *marquise* au chocolat sauce aux grains de café. Entre autres plats solides mais légèrement cuisinés, savoureux. Très belle carte de vins.

A Saint-Paul-lez-Durance, en suivant la route du *Hussard sur le Toit* de Giono, entre Aix-en-Provence et Manosque, *Le Fougasseur de Saint-Paul* (tél. : 57-42-43), fermé dimanche et lundi, *propose un parfait* menu (85 F) de deux plats originaux, fromage et dessert. A la carte, le carré d'agneau à l'ail doux avec son gratin de concombres à la menthe fraîche, avant la petite table des fromages de chèvre, est bien tentant.

Darroze ! Un nom illustre du Sud-Ouest. La maison-mère, le restaurant *Darroze* (tél. : 58-20-07 à Villeneuve-de-Marsan), vient d'être reprise par Francis Darroze (par ailleurs producteur d'armagnac) et Claude (installé à Langon jusqu'ici). Deux menus (100 et 220 F) malheureusement sans fromage, et une carte (où le fromage ne figure pas non plus). Cela vaut la peine d'aller revoir cette illustre enseigne dans le souvenir de Jean Darroze, de ses foies gras, à la gelée de porto, aux pommes caramélisées, aux girolles et truffes. Avec un verre de *sauternes, bien entendu !*

Rentrons par la N 7 et Fontainebleau. L'*Hôtel de l'Aigle noir* s'est transformé et possède désormais deux restaurants. *Le Beauharnais*, avec sa grande carte et ses spécialités : le saumon Oscar de Milosz, le « Monsieur aux Oiseaux » de Fontainebleau, entre autres, et l'assiette de dégustation des fromages de la Brie (de Meaux, de Melun, de Coulommiers et parfois de Montereau et de Ville-Saint-Jacques). Et *Le Bivouac*, plus modeste, avec ses grillades et ses « plats canailles ». Et un « menu enfant » à 35 F. *L'Aigle noir* (place Napoléon-Bonaparte tél. : 422-32-65).

LA REYNIÈRE.

Rue Legendre

Certaines rues ont une cuisine à leur image.

La rue Legendre, tenez, petite-bourgeoise, modeste, sage, un peu renfermée... Eh bien ! ses restaurants sont comme elle, discrets, modestes, mais de cuisine sage et sans excès, fût-ce de prix !

Au début, il y a *Chez Léon* (32, rue Legendre - Tél. : 227.06.82), dont j'ai souvent parlé, type même du très bon restaurant de quartier où les sages savent aussi venir d'ailleurs se régaler benoîtement. En remontant, au coin de la rue Nollet, *Chez Gorisse* (Tél. : 627.43.05) fut le triomphe du pot-au-feu de Mme Gorisse avant d'être repris par Rémi Pommerai.

Et ce nom de Pommerai doit donner l'éveil. Ils sont quatre *frères, tous gens de cuisine* (un en pays nantais, je crois). Et si Rémi surveille encore *Chez Gorisse* où cuisine son adjoint, depuis sa *Strasbourgeoise* de la gare de l'Est, son frère Claude (qui fut ici et là un camarade de travail de Joël Robuchon et a de *qui tenir) est installé, lui, aux Deux Cigognes* (111, rue Legendre - Tél. : 627.08.82).

Ces *Deux Cigognes*, comme les hirondelles ailleurs, font le *printemps* de la rue. Un printemps bien parisien, bien dans le style des Batignolles. Avec une carte (*le menu à 80 F*, vin et service compris, est bien agréable, mais, hélas, sans fromage !) où la marée n'est pas absente et bien traitée (barbue en habit vert, turbot à l'oseille, filets de sole aux queues d'écrevisses), mais surtout avec des plats du jour de *50 à 60 F : lapin moutarde du* mardi, cuisse de canard vigneronne, tête de veau gribiche, pot-au-feu « comme chez soi » et, le vendredi, une bouillabaisse *mieux que correcte, solide sans* épate, copieuse, parfumée. A noter de bonnes viandes et des desserts (la marquise au chocolat amer – et vraiment amer – est délicieuse !). Quelques vins, notamment de Loire, à prix honnête.

Dans ce décor de boiseries un peu démodé, dans cette ambiance de familiers, amateurs de bonne cuisine osant dire son nom de « bourgeoise », ces *Deux Cigognes* sont une bonne adresse. Fermée lundi.

L. R.

MIETTES

● **L'heure du thé !** Innovation au Relais Plaza (21, av. Montaigne. Tél. 723-46-36) de 16 h 30 à 19 heures. *Vingt-trois thés d'origines* variées ou de mélanges originaux pour les amateurs. Les pâtisseries de Jacques Maéro et récitals de harpe et de piano en accompagnement.

● **Découvertes des lecteurs** : à Bussière-Badil (24360), le Val des Margues (tél. 56-53-98), gentil coin de la Dordogne et cuisine intelligente du patron, M. Didier. A Chamonix, La Tartiffle (rue des Moulins. Tél. 53-20-02), cuisine à l'ancienne de Nelly Dufour. Enfin à Latronquière l'Hôtel *du Tourisme, nouvellement repris,* propose des menus à 75 et 110 francs net, fromages régionaux ET desserts.

● **Les « mercredis » de Lous Landes** redémarrent : dîner à 20 heures, concert vers 22 heures de... faut-il dire *musique de chambre* ? Musique de gourmandise plutôt : Bach, Ravel, Mozart, etc. Réservations 543-08-04.

Chasse

Nemrods

LA route Jacques-Cœur se pare aux couleurs de l'automne. *Ce circuit* touristique du haut Berry, qui comporte dix-sept châteaux et abbayes, se met à l'heure de la chasse, car garennes et brocards affrontent la passion saisonnière des nemrods. Ceux-ci profiteront particulièrement de deux haltes que la route Jacques-Cœur leur ménage.

● *Un équipage* : la visite du chenil de l'équipage du rallye Vouzeron vaut le détour. Installée sur la départementale 30 entre Aubigny et Vierzon (Cher), cette meute est nourrie tous les jours à 9 heures. L'équipage chasse d'octobre à mars dans les forêts d'Ivoy, de Saint-Palais, de Menetou et de Cheverny, le mardi et le samedi.

● *Un musée* : le « premier » château de la Loire, celui de Gien (Loiret), déroule pour le visiteur l'histoire de la chasse. Construit pour Anne de Beaujeu, à la fin du quinzième siècle, il abrite une collection d'armes de la préhistoire à nos jours et un ensemble de peintures, de tapisseries et d'objets s'inspirant de thèmes cynégétiques. On y trouve aussi la collection de cinq cents trophées appartenant à M. Hettier de Boislambert. Ouvert toute l'année de 9 heures à 11 h 45 et de 14 h 15 à 17 h 30 (18 h 30, du dimanche des Rameaux jusqu'au 1er novembre).

★ **Route Jacques-Cœur. B.P. 75. 18200 Saint-Amand-Montrond. Tél. : (48)96-22-72.**

Philatélie

N° 1814

Situation anarchique

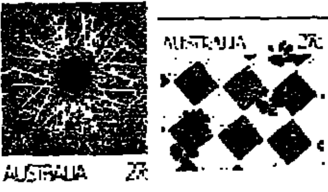
Il y a une dizaine d'années encore, on pouvait suivre les émissions de timbres de *tous les pays africains* avec clarté et dans un ordre strictement chronologique.

Depuis quelque temps, certains pays de ce continent ont choisi la facilité, et leurs émissions ressemblent à une « bouteille à l'encre ».

C'est ainsi que, après une émission directe faite par un pays à date fixe, nous « butons » sur une autre émission sans date ou, pis encore, sur une autre, dans laquelle le pays lui-même n'a jamais vu ses (soi-disant) propres timbres, bien qu'ils soient déjà en vente dans de nombreux pays, sauf dans le sien.

De cette anarchie, que pense l'UPU ? A-t-il le pouvoir de mettre fin à cette situation enrichissante *pour les « quelques contractants »* ? Mais, ô combien appauvrissante pour les pays concernés.

● **AUSTRALIE** : à l'occasion du Congrès mondial sur l'énergie solaire qui s'est déroulée à Perth, il a été émis



un « entier postal » de 27 cents, ainsi que pour le XXIIe congrès mondial de vétérinaires, 27 cents. Formats 190 mm × 103 mm.

● **FIDJI** : 200e anniversaire « Montgolfier 1783 », six valeurs, sujets divers du ballon au vol spatial, 8, 20, 25, 40, 50 et 58 cents.

● **KENYA** : Année mondiale de la communication, quatre timbres, sujets divers, 70 cents, 2/-50, 3/-50 et 5/- shillings.

● **LUXEMBOURG** : série « Timbres-poste spéciaux 1983 », trois sujets, 7 F, Cinquantième anniversaire de la Fédération luxembourgeoise de basket-ball ; 10 F, Championnat d'Europe pour chiens d'utilité ; 10 F, « Cœur vert de l'Europe », silhouette de la ville de Luxembourg. La deuxième valeur a été dessinée par Odette Baillais et les autres par René Wismer. Hélio Courvoisier S.A., Suisse.



● **MALAWI** : Aéroport international de Kamazu, quatre timbres avec le logo « Mongolfier 1783 », sujets divers, 7, 20, 30 tovmbalas et 1 kwacha. Et les *mêmes valeurs en bloc-feuillet.*

● **TRINITAD ET TOBAGO** : Une série de quatre valeurs avec le logo de l'Année mondiale de la communication, 15, 55 cents, 1 et 3 $.



Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **27300 Bernay** (Salle des Fêtes), ***les 22-23 oct.*** – Exp. rég. jeunesse.

⊙ **88000 Épinal**, (Parc des expos), ***les 22-23 oct.*** – 4e Congrès régional de Lorraine.

⊙ **21000 Dijon**, (Parc des expos), ***du 27 oct. au 14 nov.*** – *Foire intern. et* gastronomique.

⊙ *62000 Arras*, (Hôtel de Ville), ***les 29-30 oct.*** – 22e *Congrès philat.* régional Nord-Pas-de-Calais.

⊙ **56100 Lorient** (palais des Congrès), ***le 29 oct.*** – *35e anniv. du cercle celtique brizeux.*

⊙ **68250 Rouffach** (anc. Hôtel de Ville), ***les 29 et 30 oct.*** – Congrès philatélique régional Alsace-Belfort.

⊙ **11310 Saissac** (mairie), ***les 29 et 30 oct.*** – 29e congrès phil. Languedoc-Roussillon.

⊙ **49000 Angers** (centre des Congrès), ***le 4 nov.*** – Cinquantenaire de l'A.S.P.T.T.

● **RETRAITS.** – La série « Croix-Rouge 1982 » et quatre autres valeurs avec surtaxe seront retirées de la vente *le 18 novembre* : 1,60 + 0,30 F, Cinq semaines en ballon ; 1,80 + 0,40 F, Vingt mille lieues sous les mers, ainsi que les carnets soutenant ces mêmes valeurs ; 1,40 + 0,30 F, Henri Mondor ; 1,60 + 0,40 F, *professeur Robert Debré* ; 1,60 + 0,30 F, professeur A. Chantemesse ; 1,80 + 0,40 F, Gustave Eiffel.

● **MONACO : retrait.** – Les cinq dernières valeurs de la série **Faune de la Méditerranée** (émission du 6 novembre 1980) *le vendredi 4 novembre 1983*. Elles seront retirées de la vente : 0,50, 0,60, 0,70, 1,00 et 2,00 F.

● **EXPOSITION.** – Les 2 et 3 décembre, avec bureau temporaire, la Maximaphilie européenne EXEUMAX organise une exposition ***dans la Galerie du Messager, au 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.***

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 1043

ALEKHINE ET KASPAROV

(Tournoi international de Niksic, 1983)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : L. PORTISCH
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	19. Fxh7+	Rxh7
2. ç4	é6	20. Txd5 (j)	Rg8 (k)
3. Cf3	b6	21. fxg7!! (l)	Rxg7
4. Cç3	Fb7	22. Cé5!	Tf-d8 (m)
5. a3	d5	23. Dg4+	Rf8
6. çxd5	Cxd5 (a)	24. Df5! (n)	f6 (o)
7. é3 (b)	Cxç3 (ç)	25. Cd7+ (p)	Txd7
8. bxç3	Fé7	26. Txd7	Dç5
9. Fb5	ç6	27. Dh7	Tç7
10. Fd3	ç5	28. Dh8! (q)	Rf7
11. 0-0	Cç6	29. Td3	Cç4
12. Fb2	Tç8	30. Tf-d1! (r)	Cé5 (s)
13. Dé2	0-0	31. Dh7+	Ré6 (t)
14. Ta-d1	Dç7 (d)	32. Dg8+	Rf5
15. ç4! (é)	çxd4 (f)	33. g4+!	Rf4 (u)
16. éxd4	Ca5	34. Td4+	Rf3
17. d5!! (g)	éxd5 (h)	35. Dh3+ aband. (v).	
18. çxd5	Fxd5 (i)		

NOTES

a) Ou 6..., éxd5 ; 7. g3, Fé7 ; 8. Fg 2, 0-0.

b) Kasparov joue également 7. Dç2 ; par exemple, à Moscou en 1982 contre Gheorghiu : 7..., ç5 ; 8. é4, Cxç3 ; 9. bxç3, Fé7 ; 10. Fb5+, Fç6 ; 11. Fd3, Cd7 ; 12. 0-0, h6 (si 12..., 0-0 ; 13. d5!, éxd5 ; 14. éxd5, Fxd5 ; 15. Fxh7, Rh8 ; 16. Fé4) ; 13. Td1, Dç7 ; 14. d5!, éxd5 ; 15. éxd5, Fxd5 ; 16. Rb5!, a6 ; 17. Ff4! avec une position de gain ou bien encore à *Moscou en* 1982 contre Murey ; 7..., ç5 ; 8. é4, Cxç3 ; 9. bxç3, Cç6 ; 10. Fb2, Tç8 ; 11. Td1, çxd4 ; 12. çxd4, a6 ; 13. Dd2, Ca5 ; 14. d5!, éxd5 ; 15. éxd5, Fd6 ; 16. Fxg7, Dé7+ ; 17. Fé2, Tg8 ; 18. Dh6! et les Blancs gagnèrent huit coups plus tard.

c) Ou 7..., Fé7 ; 8. Fb5+, ç6 ; 9. Fd3, Cxç3 ; 10. bxç3, ç5.

d) Après 14..., çxd4 ; 15. çxd4, Ff6 ; 16. é4, Cxd4 (ou 16..., Fxd4? ; 17. é5) ; 17. Fxd4, Fxd4 ; 18. Fb5!, é5 ; 19. Cxé5, Dé7 ; 20. Cd7, Tf-d8 ; 21. Txd4 les Blancs ont un clair avantage (Gligoric-Liang Jinrong, Lucerne 1982).

e) Une nouveauté de Kasparov et peut-être le coup le plus précis, la suite 15. é4, Ca5 ; 16. Tf-é1 n'ayant donné que la nullité dans la partie Polugaievsky-Portisch de Moscou, 1981, et sans aucun doute une grande surprise pour Portisch.

f) La rupture thématique d4-d5 de cette variante se retrouve à chaque moment. Ainsi 15..., Ca5 est-il suivi de la réfutation immédiate 16. d5! Si 16..., éxd5 ; 17. çxd5, Fxd5 ; 18. Fxh7+ ou bien 17..., ç4 ; 18. Ff5, Tç-d8 ; 19. é4. De même, si 15..., Ff6 ; 16. d5!, Cé5 ; 17. Cxé5, Fxé5 ; 18. Fxh7+ avec gain d'un pion.

g) Cette rupture que Kasparov ne laisse pas échapper est justifiée par la trop légère défense du roque des Noirs et aussi par la dangereuse concentration des forces blanches braquées sur le roi noir.

h) 17..., Cxç4 est perdant, comme le montre cette variante forcée indiquée par Kasparov : 18. Dé4!, g6 ; 19. Fxç4, Dxç4 , 20. Dé5, f6 ; 21. Dxé6+, Tf7 ; 22. Tç1, Da6 ; 23. d6, Txç1 ; 24. Txç1, Fd8 ; 25. Cg5!, Fxg5 ; 26. Tç7!!, Fxç7 ; 27. Dé8+, Tf8 ; 28. Dé5 et les Blancs gagnent. Une variante qui rappelle irrésistiblement Alekhine, comme d'ailleurs toute cette partie.

i) Si 18..., Fd6 . 19. Fxh7+.

j) L'égalité de matériel ne peut dissimuler que les Blancs ont toujours quatre pièces braquées sur le roi noir.

k) Le plus sage est, en effet, de mettre le roi noir à l'abri puisque 20..., Dç2 ne va pas à cause de 21. Td2, Dç5 ; 22. Cé5 ; ou 21..., Dç4 ; 22. Dé5.

l) Mais ce magnifique sacrifice de F met en évidence la faiblesse du roque ennemi. Portisch attendait peut-être la sortie 21. Cg5, qu'il aurait paré par 21..., Dç2.

m) La défense des Noirs est extrêmement difficile. Kasparov cite : *a)* 22..., Dç2 ; 23. *Dg4+*, Rh7 ; 24. *Td3*, Tç6 ; 25. Df5+! *b)* 22..., Th8 ; 23. Dg4+, Rf8 ; 24. Df5, f6 ; 25. Té1, Dç2 (ou 25..., Cç6 : 26. Cd7+, Rf7 ; 27. Txé7+) ; 26. Td3! *c)* 22..., Tç-d8 ; 23. Dg4+, Rh7 ; 24. Cd7! *d)* 22..., f5 ; 23. Td7, Dç5 ; 24. Cd3!

n) Plus fort que 24. Cd7+, Txd7 ; 25. Txd7, Dé5.

o) Si 24..., Fd6 ; 25. Df6!, Rg8 (ou 25..., Cç4 ; 26. Cg6+, Ré8 ; 27. Té1, Rd7 ; 28. Té7+!) ; 26. Dg5+, Rf8 ; 27. Dh6+, Rg8 (si 27..., Ré8 ; 28. Té1) ; 28. Cg4!

p) Et non 25. Cg6+, Rg7 (si 25..., Ré8? ; 26. Dh5!!, Txd5 ; 27. Cé5+ suivi du mat) ; 26. Cf4, Txd5 ; 27. Dg6, Rh8 nulle (si 28. *Dh6+*, *Rg8* ; *29. Cé6*, *Tg5!*).

q) Et non 28. Td3?, Dxf2+!! ; 29. Txf2?, Tç1+ suivi du mat ou 29. Rxf2, Fç5+ et 30..., Txh7.

r) Entrée en jeu de l'artillerie lourde avant l'exécution.

s) Une erreur. Devant la menace 31. Dh7+, la meilleure défense reste, selon Kasparov, 30..., Fd6! ; après 31. Td5, Dç6 (si 31..., Dxa3 ; 32. Txd6, Cxd6 ; 33. Dh7+ et 34. Dxç7) ; 32. h4 les Blancs conservent de grandes chances de gain.

t) Si 31..., Rf8? ; 32. Td8+ gagne.

u) Si 33..., Cxg4 ; 34. Td5+ gagne.

v) Si 35..., Dç3 ; 36. *Dd5+* mat.

Une belle partie de Kasparov qui, en remportant facilement le tournoi de Niksic avec 11 points devant quatorze noms illustres (Larsen, Portisch, Spassky, Andersson, Miles, Tal, Timman, Ljuboevic, Seirawan, Gligoric, Petrossian, etc.), prouve à nouveau qu'il est le digne challenger du champion du monde.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1042
(N. Grigoriev 1938)

(Blancs : Ré4, Tb7, Pb6. Noirs : Ra3, Th6.)

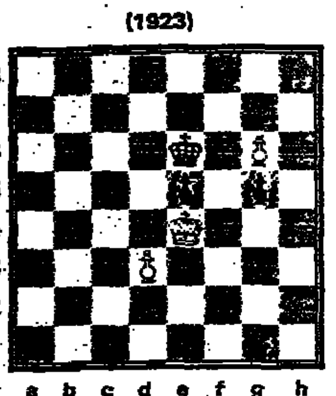
1) Ta7+!, Rb4 ; 2. b7, Tb6 ; 3. Rd4! (si 3. Ta1?, Rç5 et si 3. Rd5?, Rb5 nulle), Td6+ ; 4. Ré5, Tb6 ; 5. Ta1!, Rç3 ; 6. Tç1+, Rb2 ; 7. Tç7!, Rb3 ; 8. Rd5!, Rb4 ; 9. Tç1!, Ra3 ; 10. Ta1+!, Rb2.

2) Ta7!, Rb3 ; 12. Rç5! et les Blancs gagnent. La manœuvre Ta1-ç1-ç7 et Tç1-a1-a7 est admirable.

ÉTUDE

N. D. GRIGORIEV

(1923)



BLANCS (3) : Ré4, Pd3 et g6.

NOIRS (3) : Ré6, Pé5 et g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1041

LE COUP DU CROCODILE

C'est un coup de défense assez rare et qui nécessite une reconstitution exacte des mains adverses comme dans cette donne des Olympiades de Valkenburg.

Ouest		Nord / Sud		Est
		Nord : ♠ 10 ♡ V 2 ◊ R V 8 7 5 ♣ A R V 6 5		
♠ 9 8 3 2 ♡ A 9 8 7 6 4 ◊ 4 3 ♣ 7		N / O E / S		♠ V 7 6 ♡ D 10 ◊ D 10 9 6 ♣ D 10 9 2
		Sud : ♠ A R D 5 4 ♡ R 5 3 ◊ A 2 ♣ 8 4 3		

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Simonds	Priday	Vilansay	Rodrigue
—	1 ◊	passe	2 ♠
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Cœur, couvert par le Valet du mort et la Dame d'Est, que Sud a prise avec le Roi. Le déclarant ayant rejoué le 3 de Cœur, *quelle carte Ouest a-t-il fournie* et pourquoi ?

Quand on voit les quatre jeux, peut-on réussir TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

L'entame du *9* de Cœur montrait que le 10 était en Est. Le déclarant avait donc pensé *qu'il ne risquait rien à rejouer Cœur.* En effet, si Ouest n'avait que cinq Cœurs à l'origine, il ne pourrait faire que *quatre* levées à Cœur, et, s'il avait six Cœurs, Est prendrait avec *le 10* et ne pourrait en rejouer. L'avantage d'inciter ainsi Ouest à réaliser ses Cœurs était d'obliger Est à défausser une de ses gardes dans les trois autres couleurs.

Mais Ouest comprit : 1. Que le déclarant n'avait pas le 10 (car s'il l'avait eu il n'aurait pas mis le Valet du mort) ; 2. Qu'il fallait mettre *l'As pour engloutir ce 10 et réaliser* les Cœurs. De toute façon, si ce 10 était encore second, Est s'empresserait de le débloquer sur l'As puisque l'entame du 9 avait garanti le 8 et le 7.

Ce coup permit à Ouest de faire chuter le contrat avec cinq levées à Cœur.

A cartes ouvertes, on peut faire neuf levées en laissant passer la Dame de Cœur, puis le 10. Sud prend ensuite la contre-attaque à Pique et, après trois tours à Pique (sur lesquels il défausse deux Carreaux du mort), il tire l'As de Carreau et fait l'impasse à Trèfle. Est prend et rejoue Trèfle, mais le déclarant lui rend la main au quatrième tour à Trèfle pour l'obliger à jouer Carreau...

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE STOCKHOLM

L'équipe italienne, qui n'a plus dans ses rangs que deux joueurs du fameux Blue Team italien douze fois champion du monde, a manqué de très peu en finale le titre mondial après avoir failli plusieurs fois être éliminée dans les épreuves précédentes. Ainsi c'est la dernière donne des éliminatoires qui lui a permis de se qualifier pour les demi-finales en finissant *deuxième* devant la Nouvelle-Zélande, la Suède, le Pakistan, l'Indonésie, le Brésil et la Jamaïque, tandis que les U.S.A. 2 (l'équipe américaine de Rosenkranz) arrivaient largement en tête.

Dans la demi-finale de 160 donnes les U.S.A. 1 dominèrent les U.S.A. 2, pendant que les Italiens battaient de justesse les Français ; enfin, en finale, il a fallu une défaillance du célèbre Belladonna pour que Hamman, Wolff, M. Becker, R. Rubin, Sontag et Weichsel arrachent la victoire par 413 à 408 sur 176 donnes.

La qualité du jeu, surtout dans les annonces, n'a pas atteint le haut niveau de certains championnats, comme les Olympiades de 1980 où les Français ont été victorieux.

Voici une donne caractéristique distribuée dans les demi-finales.

Ouest		Nord / Sud		Est
		Nord : ♠ A R 3 ♡ 9 8 6 ◊ A 6 4 3 2 ♣ R 10		
♠ D 6 5 ♡ D 4 2 ◊ R 9 5 ♣ V 7 6 4		N / O E / S		♠ V 9 8 7 4 ♡ R 10 ◊ D V 10 8 ♣ 5 3
		Sud : ♠ 10 2 ♡ A V 7 5 3 ◊ 7 ♣ A D 9 8 2		

Donne n° 90. S. don. Tous vuln.

En salle ouverte les Français se sont sagement arrêtés à la manche :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Corn	Franco	Cronier	de Falco
1 ♡	passe	2 ◊	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♣	passe	3 ♡	passe
4 ♡	passe	passe	passe

Sur « 4 Cœurs » Nord, avec tous ses contrôles, aurait pu dire « 5 Cœurs » sur lesquels Sud aurait passé avec sa couleur trop laide.

Ouest a entamé Carreau et le déclarant a fait douze levées.

En salle fermée les Italiens (qui jouaient le système de Superprécision) ont été plus ambitieux :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Bellad.	Soulet	Garozzo	Lebel
1 ♡	passe	2 ♣	passe
3 ♣	passe	3 ♡	passe
4 ◊	passe	4 ♠	passe
5 ♣	passe	5 ◊	passe
5 ♡	passe	6 ♡	passe...

Soulet (Ouest) a entamé le 5 de Pique pris par l'As. Le déclarant *ayant joué le 9 de Cœur du mort, comme Lebel, en Est, a-t-il joué* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR que Garozzo aurait pu gagner contre toute défense ? Quel a été le déroulement de ce coup qui s'est joué de la même façon dans l'autre demi-finale où, à une des deux tables, le chelem avait été *également* déclaré.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 209

ENFERMÉE COMME DANS UN PROBLÈME

Tournoi international de Paris 1983

Blancs : Cl. CROMBET (Paris)
Noirs : M. GRÉGOIRE (Belgique)

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	23. 33-29! (o)	15-20!
2. 28x17	11x22	24. 35-30 (p)	20-25 (9)
3. 37-32	12-17 (b)	25. 40-45	4-10 (r)
4. 41-37	6-11	26. 38-33	6-11
5. 46-41	8-12	27. 42-38 (s)	10-15
6. 31-26 (c)	3-8 (d)	28. 38-32	27x38
7. 37-31	22-27! (e)	29. 33x42 (t)	22-27 (u)
8. 32x21* (f)	16x27	30. 43-38	17-22
9. 31x22	18x27	31. 48-43	23-28 (v)
10. 41-37	13-18	32. 29-24! (w)	11-17
11. 37-31 (g)	9-13 (h)	33. 38-33	17-21
12. 31x22	18x27	34. 26x17	12x21 (x)
13. 34-30	19-24 (i)	35. 42-37!! (y)	21-26 (z)
14. 30x19	14x23	36. 36-31! (aa)	27x36
15. 35-30 (j)	1-6	37. 24-20	15x24
16. 30-25	12-18! (k)	38. 47-41 (bb)	36x47
17. 25x14	10x19	39. 37-32! (cc)	47x40
18. 40-34	17-22! (l)	40. 32x3!	25x34
19. 45-40 (m)	5-10	41. 3x61! (dd)	Abandon (ee)
20. 50-45	10-14		
21. 40-35 (n)	7-12		
22. 44-40	11-17		

NOTES

a) 3. 34-29 (7-12) ; 4. 40-34 (1-7) ; 5. 45-40 (21-26) ; 6. 31-27 (19-23) ; 7. 29-24 (20x29) ; 8. 33x24 (14-20) ; 9. 39-33 (20x29) ; 10. 33x24 (10-14) ; 11. 44-39 (5-10) ; 12. 34-30 !!, menaçant de 24-19, et surtout rendant intempestive l'attaque 12. ... (14-20) ; 13. 39-33 (20x29) ; 14. 33x24 et les Blancs forceraient le gain du pion ; 14. ... (11-17) ; 15. 27-21 ! (16x27) ; 16. 37-31 (26x37) ; 17. 42x11 (6x17) ; 18. 24-20 (15-24) ; 19. 30x28, B+1 [notes sur Cl. Pippel-Hermelink, *le Monde* du 2 février 1980].

b) 3. ... (6-11) ; 4. 41-37 (12-17) ; 5. 46-41 (8-12) ; 6. 34-29 (19-23) ; 7. 32-28 (23x32) ; 8. 37x28 (16-21) ; 9. 40-34 (14-19) ; 10. 45-40 (10-14) ; 11. 41-37 (11-16) ; 12. 38-32 (21-27) ; 13. 32x21 (16x27), etc. [match mondial, 1980, Wiersma-Gantwarg].

c) Esquisse de stratégie d'enveloppement, à la manière des maîtres néerlandais et de plusieurs maîtres soviétiques.

d) 6. ... (20—24), B+1 par 7. 26-21 (16x27, d1) ; 8. 32x21 (17x26) ; 9. 33-29 (24x33) ; 10. 39x6,+1.

d1) 7. ... (17x26) ; 8. 33-29, etc., comme ci-dessus.

e) Attaque très incisive et très opportune laissant deux pions relativement faibles à la bande (pions à 26 et 36).

f) Forcé puisque 8. 31x22 (17x46), dame et +.

g) 11. 33-28, N+ 11. ... (27-32) ; 12. 38x27 (18-22) ; 13. 27x18 (12x41).

h) Meilleur que *(18-22)*.

i) Pour l'occupation du centre, inaccessible actuellement aux Blancs, et renforcement de la valeur stratégique du pion taquin à 27.

j) Déploiement de la stratégie d'enveloppement.

k) Pour renforcer la pression au centre.

l) Neutralisant la masse compacte des forces adverses au centre.

m) 19. 44-40 (19-24) ; 20. 42-37, faute très élémentaire 20. ... (24-29) ; 21. 33x24 (27-31) ; 22. 36x27 (22x35), rafle 5 pions et +.

n) Opposition tranchée de deux styles de jeu : puissant contrôle du centre par les Noirs et développement du flanc droit *des Blancs, dans le schéma* de leur stratégie d'enveloppement.

o) Coup très intéressant qui donne un nouveau tour au combat *où les deux* camps disposent toujours de solides perspectives.

p) Sur 24. 39-33 les Noirs mettraient les Blancs mat, à terme, par le double enchaînement 24. ... (19-24 !).

q) Acceptant la proposition des Blancs d'enchaînement de leur aile droite.

r) Plus fort que (4-9).

s) N'était la présence d'un pilier à la case 23, nous assisterions à une partie de flanc.

t) Perd des temps (le fait de se replier) pour se ménager de nouvelles possibilités offensives ou défensives.

u) Installant sans répit un nouveau pion taquin à 27.

v) Conforte sensiblement l'avantage positionnel et réduit la liberté de mouvement des Blancs, *repoussés sur leur* flanc droit.

w) Un coup insidieux sur lequel 32. ... *(18-23) provoquerait un ouragan dé*vastateur 33. 24-20 (15x24) ; 34. 34-29 (24x44) [prise majoritaire prioritaire] ; 35. 49x40 (25x34) ; 36. 40x20 ! (autre mécanisme à bien connaître).

x) Déferlement de toute part et situation des Blancs précaire après cette *nouvelle poussée.*

y) Tentant une faute imperceptible, dans l'espoir de conclure par un mouvement tactique d'une extraordinaire originalité.

*z) On peut demeurer encore incré*dule sur la réalité d'une faute.

aa) Le premier temps d'une fabuleuse combinaison, par son final.

bb) Les envois à dame.

cc) La pointe de la combinaison.

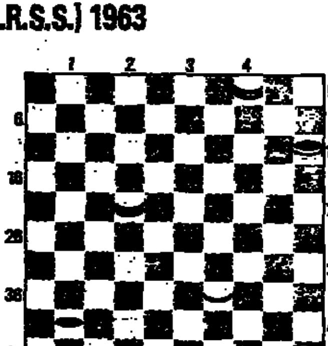
dd) La dame est enfermée, comme dans un problème ! Par deux pions blancs et par un pion de son propre camp...

ee) Si. (26-31) 35x44 (31-37) 39x30 (37-41) 6-28 [attaque à distance possible du fait que les Noirs ne peuvent damer à 46] (41-47*) 28x14..., etc. + par supériorité numérique.

PROBLEME

S. KOWALEV (U.R.S.S.) 1963

Les Blancs jouent et gagnent.



● SOLUTION : 22-36 !! (41-47, a, b) 39-33 (47x29) 4-10 (15x4) 50-22 (4x27) 36x34..., +.

a) (15-47) 39-33 (47x15*) 36x47, + par blocage.

b) (41-46) 36-47 ! (46-5*) 4-10 (5x44) 50x33 (15x38...) 47x33..., +.

Une fin de partie aux nombreuses variantes sera proposée dans la prochaine chronique.

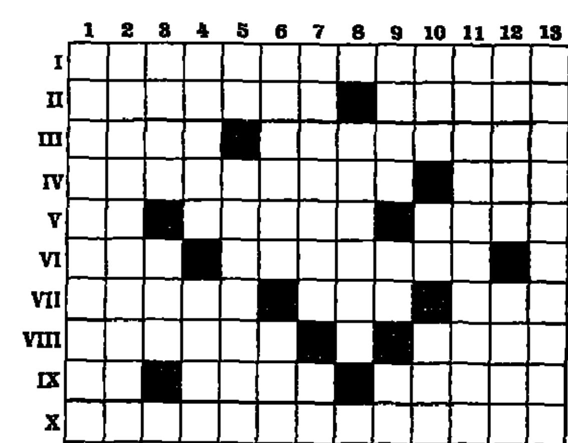
JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 272

Horizontalement

I. Forces d'intervention. — II. Elle repousse facilement. Dans l'aquarium. — III. Logement privatif. Surveillent un logement très privatif. — IV. Avec le temps, ils blanchissent. *S'il le fait, c'est du propre !* — V. Voyelles. Un point de chute pour la navette. Domine en Italie. — VI. Sans ressort. Epées de Damoclès. — VII. C'est un voisin. Pour New-York ou pour Miami. On peut l'avoir par-dessus la tête. — *VIII. Des couteaux bien enfoncés.* Etendards, à moi ! — IX. En amande. En Amérique. Au Japon. — X. Serait mieux à sa place en I ou plutôt en 1.



Verticalement

1. Mondain conduit à la valse cha*loupée.* — 2. Tout peut l'être, sauf, dit-on, l'argent. — 3. Cartons. Piquant. — 4. Nous sommes réputés pour ça. Abattre de bas en haut. — 5. Pronom. Agenda. — 6. Prêcha pour la croisade. Dans l'étiquette. — 7. Excite l'intérêt. Rire ou pleurs ? — 8. Capitale nordique. — 9. Au Tyrol. Inconscient. En vol. — 10. Pronom. Sent le soleil. Un peu de pitié. — 11. Stériliseras. — 12. Transi. Permet, si on l'a, de manger le morceau. — 13. Pourvu qu'il s'agisse du mouvement perpétuel.

SOLUTION DU N° 271

Horizontalement

I. Bouc émissaire. — II. Enlisé. Auroux. — III. Acmé. Relie. Ba. — IV. Ut. Lactifères. — V. Jus. Liens. Osp. — VI. Œillets. Puce. — VII. Lumière. Céler. — VIII. Axiale. Cutané. — IX. Lie. Criante. — X. Scissiparites.

Verticalement

1. Beaujolais. — 2. Onctueux. — 3. *Ulm. Simili.* — 4. Ciel. *Liais.* — 5. Es. Allèles. — 6. Mercière. — 7. Etêté. CP. — 8. Salins. Cra. — 9. *Suifs.* Cuir. — *10.* Arée. Pétai. — 11. Io. Roulant. — 12. Rubescente. — 13. Exaspérées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® N° 272

Horizontalement

1. EINORTV. — 2. EELRSTT (+ 1). — 3. AACEENNO. — 4. ABCMOT (+ 1). — 5. BDEEIORR (+ 1). — 6. EGLOOTUU. — 7. AEEISSTU. — *8. CCOOOR.* — 9. AACCDES (+ 2). — 10. CEEHPSS. — 11. AEFIORR (+ 2). — 12. ABEOSTU (+ 2). — 13. AEEIINPR (+ 1). — 14. ACEIORTT (+ 1). — 15. EINORRS (+ 1). — 16. ADEEINRT (+ 5). — 17. EIOPRS (+ 2).

Verticalement

18. AAISSSTV. — 19. ACEENO. — 20. AINOPRTU. — 21. BEIOORST. — 22. EEEINRSU. — 23. AACLRSTU. — 24. ABCHINOU. — 25. AERSSSU (+ 4). — 26. EEGLOS (+ 4). — 27. ACEEINRU. — 28. AERTTUU. — 29. ERSSST. — 30. BEILOR (+ 1). — 31. ACDILLOU. — 32. ACCEENTU. — 33. BEEIOSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 271

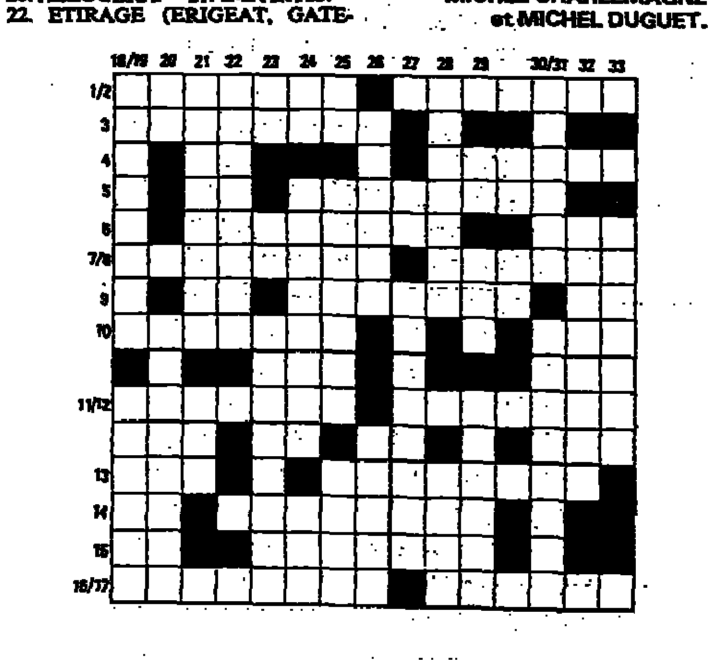
Horizontalement

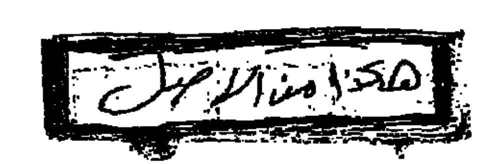
1. MONITEUR. — 2. ENFEUS, niches funéraires. — 3. IMAMATS. — 4. AUBOISES (BOISSEAU). — 5. SAULAIE. — 6. ISARDS. — 7. OISILLON. — 8. EOLIENNE. — 9. NOSTOCS, algues. — 10. IRISANT. — 11. PEBRINE, maladie des vers à soie. — 12. ACETEUX (EXECUTA). — 13. REALGAR, sulfure d'arsenic. — 14. OISIVETE. — 15. PEDALIER (DEPILERA, DEPLAIRE, DEPLIERA). — 16. ELUTES (LUTEES).

Verticalement

17. MIROITE. — 18. OMISSION (MOISIONS). — 19. POESIE. — 20. ALLOUERA. — 21. IMPARTIS. — 22. ETIRAGE (ERIGEAT, GATERIE). — 23. SONORISA (ORAISONS). — 24. INCINERE. — 25. BASSESSE. — 26. NOCEUSE. — 27. LOUTRES (OURLETS, RESOLUT, ROTULES). — 28. FREINONS (FRISONNE, INFERONS). — 29. SEANCES. — 30. ERUDITE (EDITEUR, ETUDIER, REDUITE, TIEDEUR). — 31. SOCIALE (COALISE). — 32. TEXANES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





Le Monde

culture

VARIÉTÉS

Ferré raconte la nuit

Léo Ferré vit dans la campagne toscane depuis le jour d'avril 1968 où la mort, impudique, prit la main de Pépée, la chimpanzé. *Mais, régulièrement*, Ferré parcourt la France, s'arrête chaque année dans plus de cent théâtres et, seul, face à un public de jeunes de quinze à vingt-cinq ans, auréolé de cheveux blancs, s'accompagnant au piano et d'une bande magnétique, il crache les mots ou les savoure, chante une poésie insurrectionnelle dont le champ est à mille dimensions, des fantasmes et des craintes revécues, des jeux de mots et de musique, une révolte qui *«doit être dans la tête tout le temps, ne jamais s'arrêter»*.

Après le spectacle, les jeunes gens, parfois les larmes aux yeux, viennent dans la loge. Il y a six mois, le chanteur leur a demandé quelles étaient les chansons qu'ils aimeraient entendre. Et c'est ainsi que Ferré reprend depuis ce début d'octobre, dans un récital sans entracte de près de trois heures, quelques-uns de ses plus beaux titres : *Vingt ans, Madame la Misère, Thank you Satan, Pépée, la Nostalgie, Rutebeuf, Ostende, la Vie moderne, Y'en a marre.*

A soixante-sept ans, le poète poursuit son aventure avec la même énergie, la même impétuosité et les mêmes débordements, cette fraternité qui est un peu son inspiration première. Avec aussi de l'orgueil : *«Le jour où je perds cet orgueil,* dit Ferré, *je me couche et je crève.»*

Léo Ferré vient d'écrire les dialogues d'une pièce de Richard Martin, *l'Opéra des rats,* qui est jouée jusqu'en décembre au Théâtre Toursky de Marseille. Et la firme R.C.A. distribue depuis cette semaine un coffret de quatre albums enregistrés en avril et juillet derniers et intitulé *l'Opéra des pauvres,* où le poète explore avec sa manière flamboyante un de ses thèmes favoris : la nuit et ses multiples identités. La *«nuit putain»* et la *«nuit cri d'ange»*, la nuit qui *«boit des coups de lune»* et la nuit qui *«donne de la vie»,* la nuit où l'on invente et la nuit où les gens ont peur.

Tendre, lyrique et passionné, plein d'humour, d'ironie et d'amour, Ferré raconte et chante un de ses plus beaux délires, un long cri, un poème dense qui épouse fiévreusement les pulsions de la vie et s'appuie sur une des musiques les plus ouvertes écrites par le chanteur puisqu'elle va du symphonique au jazz en passant par la ballade dite de variétés.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ R.C.A. P.L. 70035.

CINÉMA

Documentaires hongrois à Beaubourg

(Suite de la première page.)

Beaubourg a déjà projeté l'essentiel de son œuvre, qui mélange indissolublement documentaire et fiction, à l'occasion du Festival du réel, il y a trois ans.

Le documentaire comme on le conçoit au studio Balasz, c'est l'occasion d'aborder en toute franchise des sujets tabous, ou pour le moins dérangeants. Nous pensons en premier lieu à *Décision,* (1972), de Gyula Gazdag et Judit Ember, dont nous entendions parler depuis toujours mais dont la projection, nous expliqua-t-on longtemps, était impossible. Le film n'en était pas moins montré régulièrement aux cadres du parti ouvrier hongrois. Plus que d'art nous parlerons d'un document *ethnographique ou sociologique,* de l'effet Lumière en quelque sorte.

Le parti a décidé de décharger de ses responsabilités le président d'une coopérative, non loin de Budapest. *Trois éminences* à l'onction toute ecclésiastique, décident d'appliquer ces consignes. Une bonne pratique de la dialectique devrait permettre de convaincre, démocratiquement, les membres de la coopérative de renvoyer leur président. Celle-ci se rebiffe, vote, avec une majorité de 60 %, contre le renvoi. Les trois sages, tout surpris du résultat, commencent à s'autocritiquer. Il avait été prévu dès le départ que la caméra serait le témoin de l'événement. Gyula Gazdag, présent à Paris, confirme avoir délibérément adopté un style « neutre », avec des images très cadrées, comme s'il s'agissait de filmer un rituel.

Dans *Il y a des changements* (1979), des frères Gulyas (montré à Beaubourg le jeudi 20 octobre), la caméra se fait plus participante. Le tournage débuta en dehors des catégories habituelles, sans autorisation, en 8 mm, puis fut achevé en 16 mm grâce au studio Bela Balasz. Un village hongrois à la frontière roumaine vit comme en marge du progrès et de la société moderne. Ce film, comme *Décision,* sort pour la première fois de Hongrie.

Ferenc Mariassy, *jeune fils de* Felix Mariassy, également de passage à Paris à l'occasion de l'hommage au studio Bela Balasz, nous précise que, cette année, pas moins de soixante films ont été, sont ou seront tournés. Le studio vient de recevoir sa première installation vidéo, avec trois caméras et trois magnétophones, qui permettra d'élargir la recherche. Le studio Bela Balasz, c'est parfois la chance unique offerte à un écrivain, à un musicien, à un peintre, à un sociologue, de mettre la main à la caméra. Avec le risque d'impertinence, de pur amateurisme, que cela comporte. Mais aussi un certain parfum de liberté : comme si le cinéma pouvait vivre hors des contraintes de l'argent et de la politique.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Bela Balasz, films expérimentaux et de fiction, Cinémathèque, salle Beaubourg, depuis le 19 octobre.

★ Studio Bela Balasz, films documentaires, Beaubourg, petite salle, sous le patronage de la B.P.I. Samedi 22 octobre, à 20 heures : *la Décision.* Jusqu'au 23 octobre.

MUSIQUE

LES PETITS OPÉRAS DU CHATELET

Un roi nu dans sa baignoire

Le douanier Rousseau, qui jouait du violon, donnait des cours de diction pour améliorer son ordinaire et *écrivait* aussi des pièces de théâtre. En 1898, le Châtelet l'envoya sur les roses : il avait été assez niais pour proposer, sans recommandation, un manuscrit intitulé *la Vengeance d'une orpheline russe.* Aujourd'hui, il aurait un sourire de revanche amusée, s'il voyait le décor conçu pour la deuxième des pièces brèves qui composent *l'Opéra d'une heure* présenté au Théâtre musical de Paris – ex Châtelet.

Celui qu'aimaient Picasso et Apollinaire, celui que Jarry avait rebaptisé *« le Douanier »* copiait, entre autres, des images tirées de *l'Album des bêtes sauvages* édité par les Galeries Lafayette. Pour *les Aventures et nouvelles aventures* de Giorgy Ligeti, conduites par Pierre Boulez, le metteur en scène australien et inspiré David Freeman a probablement demandé à sa décoratrice Belinda Scarlett et à l'auteur des lumières de recomposer à la manière du naïf Henri Rousseau, pas si naïf.

Illusion et allusion sont parfaites : cette clairière au milieu d'une verdure nocturne, cette impression de sylve privée de perspective faute de profondeur, la texture de la végétation plantée en trois minutes devant le rideau de fer, sortent tout droit de ces toiles que le Douanier ne parvenait pas à écouler, même au poids. La musique bruisse, flotte comme suspendue à travers des troncs d'arbres pareils à ceux de *la Promenade.* Les branchages des palmiers dignes d'un Eden un peu pervers, humide, ont l'aspect presque plastique des feuilles de tulipes, si fausses qu'*elles deviennent, obsessionnelles,* réelles.

Ce pourrait être la jungle baignée par un crépuscule verdâtre et doré à la fois, mais l'aspect orangerie luxuriante l'emporte. Soit dans un jardin d'hiver meublé de chaises et d'une banquette blanches et *tarabiscotées;* une tea party tropicale où deux femmes et un homme, tout d'abord habillés chic années 50, grignotent, boivent, se parlent avec des mots en lambeaux microscopiques, se lancent des reparties absentes, bâties d'onomatopées et de hoquets dérisoires.

Ce pauvre diable trop nerveux

Eclipse. Les trois chanteurs (Marie Angel, soprano ; Leslay Stephenson, mezzo et Omar Brahim, basse), réapparaissent tout nus, rampant, trottinant – bienheureux, insouciants, qui se prélassent et se caressent au milieu de plantes exotiques. Rebondissement : penauds comme ceux du Livre, découvrant l'odeur du péché, ils prennent peur à l'écho de leur langue originelle, un non-langage tissé de sanglots imaginaires, d'ultra-vocalises, de plaintes chuchotées, entre un roucoulement et un cri d'après l'amour. Les rires se cassent; la vibration sentimentale de sept instruments continue d'accompagner leurs parcours frivoles. Cela a durerar vingt minutes.

Subitement, il ne reste plus qu'un bras droit levé, et au bout de ce bras dépassant de la fosse, la main de Boulez, immobilisée dans sa tension. Toute autre vision s'est évanouie. Ainsi, en mer, le rayon vert sombre en une fraction de seconde. On aurait pu être chez Lewis Carroll, ou chez un Kafka en train d'halluciner en couleurs pour une fois. On était, disions-nous, en compagnie du Douanier. Mais il n'y a pas de bêtes sauvages et, s'il se passe toujours quelque chose aux Galeries Lafayette, Henri Rousseau est mort en 1910, l'année précisément où Schönberg s'intéressait de trop près à la peinture avec ses amis du *Cavalier bleu* (Klee, Kandinsky) ; il n'avait pas encore écrit *le Pierrot lunaire,* cette «petite forme» aux allures de drame; Stravinski n'avait pas encore rencontré Ramuz, donc *l'Histoire du soldat* n'existait pas : il n'était pas né, le théâtre musical au sens où Boulez veut dire « théâtre avec musique » – quitte à être provocant ou condescendant (*le Monde* du 18 octobre).

Si le bras du chef d'orchestre ne retombe pas avant le noir complet, c'est que, dans l'œuvre de Ligeti, il n'y a ni commencement ni achèvement. Le black-out ne pourrait être qu'une panne fugace, comme on dit « un arrêt cardiaque, une syncope » en ajoutant vite (alors soupir rassuré), « mais la machine est repartie ». Mais il n'y a pas que ça, Pierre Boulez, en prononçant ce geste final, en demandant à ce que son bras soit soudain éclairé s'offre un plaisir, montre comme il connaît et aime le théâtre, après être resté dans l'ombre au long des soixante minutes (quarante plus vingt) où il pilote dans sa vigilance surmultipliée les instrumentistes de l'Ensemble intercontemporain d'une part, et d'autre part, les chanteurs en mouvement sur la scène. *« Il faut séparer »* affirme-t-il.

Cette frontière, selon lui infranchissable, entre les musiciens et l'action chantée ou parlée est encore plus marquée dans le premier des morceaux choisis. Un morceau de bravoure où, seul, sur un espace géométrique recouvert de linoléum gris, glacé, le chanteur Omar Ebrahim saute prodigieusement les octaves, les obstacles, pour donner une vision neuve des *Huit Chants pour un roi fou,* de Peter Maxwell Davies. David Freeman, là aussi, a su inventer d'autres images que celles déjà vues et revues des musiciens engagés, et de plus Ebrahim est un acteur inouï. Nu là encore – mais sous une couverture militaire, – il est le roi Georges III d'Angleterre (1) qui parlait aux arbres, ce pauvre diable trop nerveux hurlant comme un chien au temps de l'indépendance américaine. Malade mental, il est interné, il lui reste un siège de toilettes pour tout trône. Deux infirmières le laisseront croupir dans une *baignoire pleine, le temps que* sa tête prenne feu, et qu'il expire. La baignoire, lieu du soliloque, convient au délire de cette partition, peut-être la plus forte du compositeur anglais qui vit à Hoy, une île perdue d'Écosse, où il marie le ragtime aux archaïsmes du baroque, et mêle des douleurs d'agonie aux friselis d'appeaux guillerets.

Boulez ne prenait pas de risques avec ces deux œuvres remontant aux années soixante. Mais quel bonheur quand même.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Nouvelle brève dans la série des rois morts britanniques : un bonnet de nuit, que le roi Charles Ier d'Angleterre aurait porté lorsqu'il fut décapité en 1649, vient d'être adjugé 13 000 livres (156 000 F) aux enchères chez Christie's à Londres. Le bonnet de nuit, de très petite taille et richement décoré de fils d'or et de soie, a été vendu à un collectionneur privé, M. George Apter, qui a fait fortune dans les stations-service. Une gravure du dix-septième siècle montre le roi, décapité sur les ordres du Parlement, tenant un bonnet de nuit à la main juste avant sa mort. Le bonnet aurait servi à tenir les cheveux pour laisser la nuque découverte au moment de la décapitation. *(A.F.P., 19 octobre.)*

★ Théâtre musical de Paris : les 21 et 22 octobre, 18 h 30.

La Grèce demande officiellement à Londres la restitution des frises du Parthénon

L'ambassadeur de Grèce à Londres, M. Nikos Kyriazidès, a officiellement demandé au gouvernement britannique, au cours d'un entretien avec lady Young, ministre adjoint au Foreign Office, le rapa*triement en Grèce des frises du Par*théon, achetées au début du dix-neuvième siècle au gouvernement turc par lord Elgin et exposées depuis au British Museum. Cette demande semble concrétiser les déclarations qu'avait faites *Mme Melina Mercouri,* ministre grec de la culture, au cours de son voyage à Londres au mois de mai dernier. Elle avait alors annoncé qu'une telle requête serait formulée après les élections générales britanniques de juin, sans que l'annonce ait, jusqu'à présent, été suivie d'effet.

Or l'Assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg a adopté le 3 octobre une résolution sur la *« récupération des œuvres d'art »* qui demande aux gouvernements de reconnaître la notion de *« patrimoine culturel européen appartenant à tous les Européens ».*

L'Assemblée estime ainsi que les sculptures du Parthénon, régulièrement et depuis longtemps revendiquées par la Grèce, doivent rester au British Museum dans la mesure où elles feraient partie de l'« espace culturel européen ». Les parlementaires grecs et plusieurs parlementaires européens se sont vivement opposés à cette résolution qui, sauf pour l'Europe curieusement, rejoint par ailleurs les positions de l'UNESCO sur la *« restitution des biens culturels à leurs pays d'origine ».*

La demande de l'ambassadeur de Grèce, qui paraît donc faire suite à la résolution du Conseil de l'Europe, sera étudiée par le gouvernement britannique, a indiqué le Foreign Office, dont un porte-parole a cependant souligné que *« les frises sont la propriété légalement acquise du British Museum ».*

■ **Le groupe de rock français Orchestre rouge vient de se dissoudre. Dirigée par un chanteur américain établi en France, Theo Hakkola, cette formation était composée de Pierre Colombo et Denis Goulag (guitares) et de Pascal des A et Pascal Normal (à la batterie). *Ces musiciens déclarent vouloir « aller dans d'autres directions »* tandis qu'Hakkola – également animateur d'une émission sur Cité 96 – (92,8 MHz Paris) a des projets de soliste.**

■ **A l'occasion du dixième anniversaire de la tour *Montparnasse,* une exposition de photographies anciennes et contemporaines est présentée au cinquante-sixième étage de ce building jusqu'au 15 janvier 1984 : une évocation du quartier Montparnasse et de son nouveau centre en verre fumé.**

NOTES

Théâtre

Pierre Dux à son affaire

Portrait d'un self-made man, un Ewing (Dallas), un Blake Carrington (Dynasty), mais au dix-neuvième siècle et à la française; il possède toutes les « vertus » de la bourgeoisie (travail-famille-argent) et les pousse à la caricature. Il s'appelle Isidore Lechat, il trimbale sa bonhomie pot-au-feu/bas de laine jusque dans les salons dorés de sa maison somptueuse en banlieue résidentielle.

Il souhaite pour sa fille un mariage riche et pour son fils – à qui il a acheté un « titre » – l'existence dispendieuse d'un gandin. Sa morale fait le titre de la pièce : *les Affaires sont les affaires.* Octave Mirbeau ne lésine pas sur le trait de caractère bien significatif. Il assène la lourde insolence des clichés sur la vénalité et la lâcheté de nos frères humains en général, politiciens en particulier. A entendre la salle s'esclaffer, on ne peut douter de leur efficacité.

C'est en effet du théâtre efficace, bourru, construit pour durer et qui dure. Pierre Dux a eu l'intelligence de monter la pièce telle quelle, dans son réalisme daté. Si Martine Chevalier (la fille d'Isidore) est mal à son aise et force la dose du mélo, Lise Delamare est avec jouissance juste ce que doit être Mme Lechat. Quant à Pierre Dux comédien, dans Isidore Lechat, c'est lui qui fait le triomphe de la soirée. Il est plus vrai que vrai, il est évident. Il est roublard, vulnérable, buté. Un monstre d'égoïsme, mais en quelque sorte innocent, et, en définitive, sympathique. Un régal.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30, en alternance avec *Savannah Bay,* de Marguerite Duras, avec Madeleine Renaud.

Danse

Trois pensums un divertissement

Le Ballet-Théâtre de Nancy – cinq ans d'existence et la consécration d'une tournée avec Noureev au début de l'année – est venu présenter un programme de quatre ballets au Théâtre musical de Paris. Les trois premiers, signés Kenneth McMillan, Agnès de Mille et Hans Van Manenn, sont d'un *ennui sans borne.* Le quatrième, *Symphonie en D* (traduisez en *ré),* extrêmement piquant, est au contraire le régal de la soirée.

Jiri Kylian,le chorégraphe tchèque des Ballets néerlandais qui se sont récemment produits sur cette même scène dans le cadre du Festival international de la danse, l'a créé à La Haye il y a sept ans. Ce n'est donc pas une primeur pour les Parisiens, qui l'ont déjà vu au Théâtre des Champs-Elysées en février dernier. On n'en revoit pas moins avec plaisir ce divertissement trépidant, dansé à folle allure par une troupe jeune qu'anime Hélène Trailine.

A mettre au crédit du Ballet Théâtre de Nancy,le choix raffiné des partitions (ici Haydn après Schubert, Schumann et Chostakovitch), toutes bien exécutées par l'Orchestre de l'Ile-de-France sous la direction d'André Presser. Mais quand on a la chance de voir inscrits à son répertoire *les Forains, la Boutique fantasque, les Biches,* pourquoi leur préférer – en faisant fi des décors – des girations de toupies ou des pas de deux sans cesse recommencés ?

OLIVIER MERLIN.

Galerie

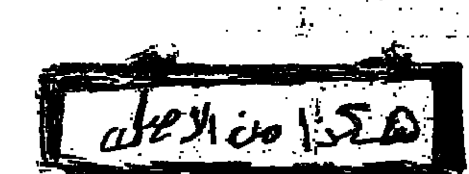
La rigueur de Bokor

Pour cette exposition des peintures à l'eau de Miklos Bokor qui fait suite aux huiles de l'an dernier, on est remonté à une dizaine d'années en arrière. C'est toujours, *poussée à l'extrême, la transposition* sensible d'une terre promise et conquise. Seulement, à travers les quelques témoins d'une époque révolue et le plus grand nombre des suivants – de 1974 à octobre, oui, octobre 1983, – on devine à quel point l'exigence intérieure du peintre l'a peu à peu affranchi du moindre souci de plaire, malgré la tendresse complice d'un somptueux papier du Népal. Cette rigueur se manifeste jusque dans la couleur qui gagne en austérité. Après les reflets mauves, les traces vertes, les taches d'un rose charnel, constamment assourdis, les bruns semblent désormais prendre le dessus. Comme pour nous rappeler que ce ne sont plus les éboulis et les buissons d'un causse ensoleillé, entre autres « motifs », qui déferlent sur le papier. C'est la joie de les transformer en peinture.

J.-M. D.

★ Clivages, 46, rue de l'Université, jusqu'au 12 novembre.

● *Rectificatif.* – Le nom des nouveaux personnages qui apparaissent dans le film *le Retour du Jedi* a été malencontreusement déformé dans notre article du jeudi 20 octobre. Ce ne sont pas les Awaks mais les Ewoks qui font leur apparition à côté d'Han Solo, de la princesse Leïa et de l'infâme Vader, héros, entre autres, des précédents épisodes de *la Guerre des étoiles.* Nos lecteurs de sept à soixante-dix sept ans auront rectifié d'eux-mêmes et il est sûr que les mini-pandas de Georges Lukas n'en boiteront pas pour autant...



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SARAH OU LE CRI DE LA LANGOUSTE – Œuvre (874-42-52), 20 h 30.

LES EXILES – Petit-Rond-Point (256-70-80), 21 h.

LA NUIT DU 16 JANVIER – Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.

LA CONFESSION IMPUDIQUE – Cergy-Pontoise, Théâtre des Arts (030-33-33), 21 h.

MOI N'AMUSE PAS MOI – Sartrouville, Théâtre (914-23-77), 21 h.

GOLIATH – Eragny-sur-Oise, Théâtre de l'Usine (032-79-00), 21 h.

Vendredi 21 octobre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Madame Butterfly.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Vive Offenbach.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 18 h 30 : Hamlet.

TEP (797-96-06), Cinéma 20 h : Travail au noir/la Marseillaise.

PETIT TEP (797-96-06), Théâtre, 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts : 18 h 30 : voir Théâtre Musical de Paris ; 20 h 30 : Nouvelle musique australienne. – Cinéma/Vidéo : 12 h à 14 h : Arthur et Corinne Cantrill ; 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey « Zenon » ; à partir de 12 h 30 : Time five, for Merce ; Nouveaux films Bpi, à 13 h : Prélude pour un théâtre des Dieux; 16 h : Philippe Soupault et le surréalisme; 19 h : Toute la mémoire du monde ; 18 h et 20 h : Studio Bela Balazs (école de jeunes cinéastes hongrois).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, 18 h 30 : Huit chants pour un roi fou (P.M. Davies) ; Aventures et nouvelles aventures (G. Ligeti), Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez. – Danse, 20 h 30 : XXIe Festival international de danse de Paris, Ballet Théâtre Français de Nancy (orchestre de l'Ile-de-France).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Edith Butler ; 20 h 30 : les Coéphéides.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : L'Amour en visites ; 18 h 30 : Comédiens cherchant public pour mourir d'amour et plus si difficultés.

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : la Vie ordinaire; 21 h : la Vie unanime.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Credo ; 20 h 30 : le Pélican.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau ; 19 h 30 : l'Autre côté de la Lune ; Ah Lillian Gish.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) 20 h 30 : Les deux fils de Pedro Nerf-de-Bœuf.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...Iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, (723-37-21), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur, ou les Mystères de la Table ronde (dern.).

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : l'Écho du silence ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 45: le Don Juan de la Creuse.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.

ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.

LYCÉE BUFFON (307-85-80), 20 h 30 : Shakespeare au lycée.

LYCÉE TECHNIQUE, 233, bd Raspail (307-85-80), 20 h 30 : les Attentions particulières.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Marguerite et les autres ; Petite Salle, 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande : 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.

SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 h : Tartuffe ; II. 20 h 30 : Fando et Lys.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Grand Écart.

THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : Zacharie.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Sortilèges.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 h : le Dîner bourgeois.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay.

THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : les Mots.

UNION (246-20-83), 20 h 30 : l'An 2000 n'aura pas lieu.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not Toupie ; 22 h : W. Wuir, B. Starks, S. Martinn.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket.

RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez; 23 h : Chez Panique.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

La danse

MUSÉE GUIMET (723-64-85), 20 h 30 : U. Ramaswany.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Pas de deux.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Peppe E Barra.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), XXIe Festival international de danse de Paris, 20 h 30 : Ballet du Nord.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : D. Juster.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 22 h : M. Benin.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Gréco.

FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopelia.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim, sol. : Cl. Gardon (Beethoven, Schumann).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du conservatoire, dir. : X. Rist, sol. : H. Billaut, V. Marcel (Narita, Beethoven, Mendelssohn...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.-A. Gendille, (Testi, Brouwer, Chaynes).

FIAP, 20 h 30 : J. Moulun, J.-P. Loublier (Fauré, Maugueret).

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h 45 : D. Cornil (Chopin, Franck, Prokofiev).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30 : Djiby Joumare ; 22 h : Malopoets.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferriere.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo (Venezuela).

DÉPOT VENTE (624-33-33), 21 h : Imperials Styl Bop.



SPECTACLES

ESCALIER D'OR (523-15-10) : 19 h : D. Rueff, Post quintet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : The Rail.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dave Holland Quintet.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Azikmen et Ganja.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Herr, W. Engstfeld, I. Eckinger, L. Lowe.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Little Big Horn.

SAVOY (277-86-88), 21 h : J.-P. Debarbat, R. Holan, T. Bonfils, O. Hutman.

SUNSET (261-46-60), 23 h : P. Mimran, K. Chamine, A. Veder, F. Sitebon.

TANIERE (337-74-39), 20 h 45 : Ch. Stahlin ; II : 21 h, V. Lemasne.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Marcia Maria Trio.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14) 21 h : le Gardien de tombeau.

Th. Fontaine (874-82-34) 22 h : le Frigo.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.

Saint-Denis, Th. G.-Philipe (243-00-59) 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.

Théâtre de Paris (280-09-30). — Grande salle 20 h 30 : Peppe E Barra. — Petite salle 20 h 30 : Sortilèges.

Concerts

Centre G.-Pompidou, à 20 h 30 : Musique d'Australie.

1er FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE (678-98-29)

Villejuif, Th. R.-Rolland (678-98-29), 20 h 30 : Fantastica Monroe.

Maisons-Alfort, Th. Cl.-Debussy (375-72-58) à 20 h 45 : le Barufe Chiozzotte.

Gentilly, salle des Fêtes (581-11-45) 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Draveil, église Saint-Rémy (903-77-53), à 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, J.-Ch. Bach).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, (833-16-16), 20 h 30 : Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Mariage.

CHELLES, C.A.C., (421-20-36), 20 h 45 : Le Prix Martin.

CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Maman N et maman F.

GARCHES, C.C. (741-39-32), 20 h 30 : G. Allwright.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), voir Festival d'automne; Maison des jeunes (799-55-47), 21 h : P. Wognin.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Romance of Mexico.

MONTREUIL, C.C. J. Lurçat (287-50-08), à 20 h 30 : P. Villaroel; Royal Jazz (253-45-08), 20 h 30 : Tao.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h : les Paravents.

NEUILLY, Athlétic (624-03-83), 21 h : Le Remora.

PALAISEAU, gymnase Géo-André (010-80-70), 20 h 30 : l'Opéra de Smyrne.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), voir Festival d'automne.

SAINT-GRATIEN, C.C. (989-24-42), 21 h : le Chant du cygne.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, (772-38-80), 21 h : Quatuor Ivaldi (Beethoven, Fauré, Strauss).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Chéri.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à Lilian Gish : 15 h, Le cœur se trompe, de D. W. Griffith : 21 h, la Nuit du chasseur, de Ch. Laughton : Aspects du cinéma tchécoslovaque : 19 h, la Sirène, de K. Stekly.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Tire au flanc, de J. Renoir ; 17 h, Sandia, de A. Lewin ; Studio Bela Balazs (Films de fiction) : 19 h, Histoire d'une lâcheté, de Z. Kezdi Kovacs ; Suicide, de F. Kosa : l'Epiphanie, de S. Sara ; Bonheur, de M. Csanyi ; Amour d'étudiants, de G. Szomjas ; le Journal d'un monsieur extravagant, de A. Hay.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-57) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42 26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 5e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-02) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMIE, film allemand de Margarethe Von Trotta, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colysée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ASSIA, film inédit de Iossif Heifitz, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'ERMITE, film soviétique de Roman Balaïan, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE, film franco-italien de Luciano Tovoli : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

RACKET (*), film américain de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 8e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI, film américain de John Marquand, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Mercury, 8e (562-45-76) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TENDER MERCIES, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-94-98) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).

LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40) (H. sp.).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp.).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic

هكذا من الاعلى

COMMUNICATION

Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : *Grand Rex*, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *UGC Convention*, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Images*, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : *Arcades*, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA SCARLATINE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Ermitage*, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (352-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : *Rex*, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount *Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : *Berlitz*, 2e (740-60-33).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT *DIMANCHE* (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Pathé Clichy*, 18e (522-46-01).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non *s/titrée)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; *Monte Carlo*, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Convention* St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

LA PUBLICITÉ FACE AUX NOUVEAUX MÉDIAS

Grands défis et vieilles recettes

L'*Institut de recherche et d'étude sur la publicité* (IREP) organisait les 17 et 18 octobre une rencontre sur *« les nouveaux médias et la publicité »*. Très courtisés par les promoteurs des futurs réseaux de communication, agences de publicité et annonceurs hésitent à investir dans des médias dont l'audience est encore très aléatoire.

D'un côté, les experts, les politiques, qui déploient la panoplie des nouvelles technologies, précisent les possibilités offertes par la loi de juillet 1982, invitent les publicitaires à investir, à *expérimenter*, à remettre en question leurs habitudes. De l'autre, des professionnels de la publicité à la fois séduits et sceptiques parce que bons professionnels, ils ne sauraient investir sans chiffres d'audience. Et, malgré les informations inédites du Centre d'études d'opinion (C.E.O.) sur les attentes des Français (*le Monde* du 20 octobre), personne ne peut prévoir aujourd'hui quelle sera l'audience des nouveaux médias.

Dialogue difficile mais nécessaire. Comment le nouvel espace de la communication audiovisuelle peut-il se déployer sans le secours du financement publicitaire ? Comment réaménager les équilibres du marché de la publicité sans un minimum d'informations ? On a peu parlé de vidéo à l'IREP. Avec des intentions d'achat passant de 9 % en août 1982 à 5 % en février 1983, les chiffres du C.E.O. montrent à l'évidence que le marché du magnétoscope *est provisoirement cassé par* les différentes mesures gouvernementales.

On a parlé de l'arrivée prochaine des satellites de télévision en attendant que le gouvernement définisse sa politique entre deux choix technologiques, deux stratégies commerciales : celle du satellite de télévision directe T.D.F. 1 qui arroserait la France et les pays *voisins* avec *une* chaîne commerciale ; celle du satellite de télécommunications dont le signal codé, relayé par les réseaux câblés européens, serait un formidable instrument de promotion pour la télévision payante. Les enquêtes du C.E.O. révèlent que 48 % des Français seraient *intéressés par l'achat* d'une antenne pour recevoir les émissions de T.D.F. 1 mais 6 % seulement seraient disposés à payer plus de 2 000 F pour se la procurer !

La télévision par câble semble plus proche, plus réaliste, sans doute à cause des investissements consentis par les pouvoirs publics et l'intérêt que montrent des groupes *financiers. Pourtant, la montée en* charge du câble sera lente. Comment espérer faire de la publicité sur des réseaux qui n'auront, l'année prochaine, que quelques milliers d'abonnés ? Quand arrivera-t-on à cette masse critique qui donnera à la télévision par câble l'impact d'un grand média ? Au bout de vingt ans, les réseaux cablés américains ne drainent que 330 millions de dollars de ressources publicitaires sur un marché total de 16 milliards de dollars. Le public boude les chaînes commerciales du *basic cable* qui ne *sont trop souvent que des networks* au rabais. Les annonceurs fuient les programmes de qualité qui ne touchent qu'un public très ciblé (échec de C.B.S. cable et Téléfrance U.S.A.).

La solution se trouve-t-elle du côté de ces chaînes musicales américaines qui inventent un nouveau style de programmation ? Music Television *qui diffuse un pro*gramme répétitif de concerts de rock et de « vidéo-clips », est un formidable instrument de promotion pour l'industrie du disque et touche déjà plus de douze millions de téléspectateurs. Un sondage du C.E.O. révèle que 15 % des Français *seraient très intéressés par une* chaîne diffusant du rock, du reggae, de la pop et du funky et que 13 % seraient prêts à s'abonner pour 50 F par mois. Pourcentage qui monte jusqu'à 19 % si on rajoute à ce cocktail musical un peu de chanson française.

Les professionnels de la publicité, présents à l'IREP, ne sont pas insensibles à cette télévision « fragmentée » ou thématique que dessinent les nouveaux médias. Mais ils restent plus préoccupés par l'évolution à courte échéance de la télévision de masse. *En janvier prochain*, les chaînes régionales d'Aquitaine et de Nord-Picardie s'ouvriront à la publicité; une régie des espaces doit commercialiser les créneaux horaires disponibles sur les trois chaînes pour la communication sociale et l'information d'entreprise.

Le grand absent de ces journées de l'IREP reste Canal Plus. Très *attendu, M. Bernard Brochand*, du groupe Havas, devait apporter des informations fraîches sur la quatrième chaîne. Son intervention fut annulée à la dernière minute. Sans doute parce que le délicat dossier des rapports entre Canal Plus et le cinéma est depuis quinze jours sur le *bureau du premier ministre en quête* d'un arbitrage introuvable. Mais aussi parce que le départ de M. Alain de Sédouy, directeur présumé de Canal Plus, illustre bien les difficultés des nouveaux médias.

Pour séduire sa « cible » (jeunes adultes de quinze à trente ans), la quatrième chaîne doit être une télévision innovante à laquelle le professionnalisme de M. de Sédouy pouvait servir de garantie. Mais, pour innover, il faut beaucoup d'argent et, pour le moment, Canal Plus ne dispose ni de la redevance ni de la publicité. Aussi se voit-elle obligée de tout sacrifier à un produit plus classique mais fort prisé du public : *les films du cinéma*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *A propos de Téléfrance-U.S.A.* – Commentant dans *le Monde* du 8 octobre l'arrêt des émissions de Téléfrance-U.S.A. faute de recettes publicitaires suffisantes, nous avons indiqué par erreur que Régie Presse était le régisseur de cette société de diffusion de programmes télévisés en français aux États-Unis. *En fait*, la *société de* régie publicitaire chargée du développement des recettes aux États-*Unis* était une société de droit américain installée à New-York, dénommée I.C.N.S., filiale à 50 % de la société S.F.W. et à 50 % d'une société commune américaine P.G. constituée entre Gaumont et Publicis S.A. A la demande du groupe Publicis, dont elle fait partie, la société Régie Presse s'est *limitée* à organiser en France des contacts avec des responsables d'entreprises *françaises* ayant ou pouvant avoir aux États-Unis des intérêts, afin de promouvoir à leurs yeux l'image et l'intérêt de cette station.

A VOIR

Justice « ordinaire »

Lorsqu'il voit son amie dans le bureau du juge d'instruction, Alain Dormoy, un jeune mécano au chômage, sait qu'il ne sert plus à rien de nier. Elle a avoué. Le casse dans le pavillon, oui, c'étaient eux. Alain Dormoy, qui porte son nom dans le film, et Brigitte Maréchal sont des comédiens professionnels. L'avocat commis d'office, les policiers, les magistrats sont les acteurs quotidiens du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Ils ont répété sans peine, le soir, devant les caméras du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), les mots et les gestes de la journée. « Le casse de Clamart ou une précédure avec instruction » est l'avant-dernière émission d'une série de cinq saynètes montrant les rouages de la justice « ordinaire ». Le résultat aurait pu être fastidieux, comme la routine judiciaire. Ce n'est pas le cas. – E. R.

★ FR 3, « Entrée libre », samedi 22 octobre, 14 heures.

Vendredi 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Émission de Maritie et Gilbert Carpentier.
Autour de Michel Sardou : Jane Birkin, Sylvie Vartan, Eddy Mitchell, Thierry Le Luron...

21 h 40 Série : les Uns et les Autres,
de Claude Lelouch.
Quatrième épisode : Francis épouse Fanny et commence une carrière de chirurgien. Les destins se croisent, l'histoire des années 80 se déroule sur fond de music-hall. Quelques images superflues, un rythme enlevé et des acteurs superbes.

22 h 40 Bravos.
Magazine de J. Artur et C. Garbisu.
« Félicité », de Jean Audureau, mise en scène de J.-P. Vincent à la Comédie-Française, « Le Don Juan de la Creuse », mise en scène de D. Ceccaldi ; Interview de Michel Guy à propos du Festival d'automne ; Jean Guidoni à l'Olympia, etc.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.
Les années folles : la grande-duchesse Tatiana, réal. V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, P. Maguelon, M. Vitold.
Influences occultes en France au début du siècle. Le gouvernement français charge les Brigades du Tigre d'assurer la sécurité du général Lioubov qui prépare un débarquement en Crimée. Une sorte de « Borsalino ».

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : amoureux de l'amour ? sont invités : André Castelot (François Ier), *Julia Kristeva* (Histoires d'amour); *Jacques Lacarrière* (Marie l'Égyptienne), *Félicien Marceau* (Une insolente liberté).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Sacha Guitry) : Désiré.
Film français de S. Guitry (1937), avec S. Guitry, J. Delubac, J. Baumer, Arletty, P. Carton, S. Fabre (N.).
Une jolie femme, entretenue par un ministre, rêve, tout haut et amoureusement, la nuit, de son valet de chambre bien stylé. Or, lui aussi, rêve d'elle. Que va-t-il arriver ? Piquante comédie de mœurs où Sacha Guitry – c'est lui, le valet, bien sûr – joue de son esprit incomparable pour sa propre conception des rapports de classes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : La guerre des Mayas.
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage de Jean-Marie Simonet et Pierre Boffety au Guatemala. La vie quotidienne de l'armée de guérilla des pauvres, avec son commandant en chef, Rolando Moran. Le maniement et la confection des armes, les combats clandestins menés contre la dictature.

21 h 35 Journal.

21 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Au Salon de la photo à la Porte de Versailles.
Le bellinographe ; Hill et Adamson, une expérience artistique ; Charles Negre et Alphonse Poitevin.

22 h 40 Espace Francophone.
L'île Maurice, réal. J.-M. Carzou.
Les ethnies culturelles et religieuses de l'île Maurice ; l'attachement à la langue créole, son rôle dans la presse et la littérature.

22 h 10 Prélude à la nuit.
Concerto en ut mineur pour deux violons, *de Bach, par P. Doukan et R. Daugareil.*

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 L'art et l'ordinateur.
18 h 4 Ecoutez votre siècle : Temps de pause, prod. IRCAM.
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Série : Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Débat : conjoncture mondiale, risques et espoir, avec R. Aron et H. Kissinger (Redif.).
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Sarrebruck) : « Benvenuto Cellini », de Berlioz, « Concerto pour piano et orchestre », de Saint-Saëns, « Une barque sur l'océan », de Ravel, « Bacchus et Ariane », de Roussel, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. J. Mercier, sol. B. Engerer, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : Musique de chambre : œuvres d'Ives, de Brahms, par le Beaux-Arts Trio ; vers 23 h 10, œuvres de Péri, Balakirev, Alkan, Reger, Mozart.

Samedi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
10 h 15 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Amuse-gueule.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h *Dessin animé : Capitaine Flam.*
16 h 30 Histoires naturelles.
Sachez chasser le perdreau.
17 h *Série : Blanc, bleu, rouge.*
17 h 55 Pépin calin.
18 h Trente millions d'amis.
Les coccinelles.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
Marilee Stone fait échouer le plan de J.-R. destiné à piéger Cliff Barnes. La famille Ewing continue de s'entredéchirer copieusement.
21 h 25 Droit de réponse :Y'a plus de saisons.
Émission de M. Polac.
La météo : avec des spécialistes, chercheurs, historiens, physiciens, agriculteurs, pêcheurs... MM. Labrousse, directeur de la Météo nationale, E. Le Roy-Ladurie, historien ; A. Gillot-Pétré, M. Chevalet...
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Comiques français : « Papy fait de la résistance », de J.-M. Poiré ; et « Vive la sociale », de G. Mordillat.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Avec Bergman et Van Houten, Nina Hagen, Catherine Ferry...
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h *La course autour du monde.*
14 h 55 Les jeux du stade.
Le triathlon de Nice ; athlétisme.
17 h *Récré A 2.*
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Aquajungle, de H. Forichon ; raid moto 1982 : Hoggar-Tassili.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 *Emissions régionales.*
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Avec Annie Cordy.
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Rock à Bordeaux ; Jeu : l'Impeccable.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h Entrée libre.
Une émission du C.N.D.P.
Invité du jour : Frédéric Pottecher ; à 14 h. Images d'histoire ; à 14 h 15. Portrait de Henri Leclerc ; à 14 h 35. Maison pour une enfance ; à 14 h 50. Portrait d'Antoine Vitez ; à 15 h 10. Chanter en cœur ; à 15 h 20. Petite chronique judiciaire : Le « casse » de Clamart suivi d'un débat.
16 h 15 Liberté 3.
Une émission de J.-C. Courdy.
Thème : Vivre en communauté en 1983. Participent à cette émission : l'association Zen international, l'Eglise catholique, la communauté cistercienne Bénédicte Notre-Dame d'Aiquebelle, Amicoop-vie, la Communauté familiale de mai 68, la Fédération anarchiste, la communauté de l'Arche.
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série : Agatha Christie : le Signal rouge.
Adapt. W. Corlett
Manifestations surprenantes après un dîner. Un psychiatre, un médium autour d'un crime.
21 h 35 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Topor, Claude Piéplu, Eva Darlan, etc., le magazine d'humour post-soixante-huitard.
21 h 55 Journal (et à 23 h).
22 h 15 Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Michel Poniatowski, ancien ministre.
22 h 30 Musiclub.
« Liebesliederwaldzer », de Brahms, par E. Mathis, B. Fassbaender, P. Schreier, B. Mac Daniel, accompagnés au piano par K. Engel et H. Medjimorec.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 36 Magazine des spectacles : 3e rang de face.
18 h Dessin animé : les Aventures sous-marines.
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... P. Mauriès.
11 h 2, Musique : Mémoire de la musique, musique de la mémoire (et à 14 h 5).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Tunisie.
16 h 20 Recherches et pensées contemporaines : sciences et traditions, avec B. Nicolescu.
18 h, Chronique de la langue parlée : le témoin du point 01.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française.
20 h, L'élève de Brecht, de B. Da Costa (2e partie). Avec R. Dubillard, R. Coggio, Y. Daoudi...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Carnet de notes.
11 h 5, La tribune des critiques de disques : Sonate pour piano, op. 5, de Brahms.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Concert (donné le 9 mai 1983 au grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Mozart, Chopin, Brahms, avec S. Carbonel, piano, N. Bodnar, violon, H. Derrien, violoncelle.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles : P. Casals à Prades ; œuvres de Bach, Schubert, R. Schumann.
20 h 30, Concert : *l'Oiseau de feu*, de Stravinski, Symphonie domestique de R. Strauss par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives ; œuvres de Berlioz, Mozart, Brahms ; cycle W. Mengelberg.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

PENTHOUSE
Volume 126 m², jamais habité.
LITTRE 544-44-45.

6e arrdt

ST-SULPICE 4 P., 90 m²
Charme, caractère, vue soleil.
LITTRE 544-44-45.

4 P. MONTPARNASSE
78 m², bel imm. pierre.
BALCON VUE DEGAGEE
LITTRÉ 544-44-45.

7e arrdt

DUROC 7 pces, 230 m², bel imm. pierre,
TRES BON PLAN 2 services.
LITTRE 544-44-45.

SÈVRES-BABYLONE
DUPLEX SUR JARDIN
120 m², séjour, 2 chambres.
Ter. 60 m², box. 2.100.000 F.
GARBI. 567-22-88.

9e arrdt

Rue Lentonnet
93 m², r.-de-ch., 4 P., libre, studio occupé.
380-75-20.

11e arrdt

SAINT-AMBROISE
Ds imm. pierre de t., beau 2 p., refait neuf. 245.000 F.
SIMRA 355-08-40.

NATION
Gd 2 p., tt cft, sur rue-cour, imm. rav., balcon. 267.000 F
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

Mº MICHEL BIZOT
Imm. récent, tt cft, 7e ét., studio, entrée, cuis., bains, balc., soleil. Px intéressant, 81, rue de Wattignies, vend. sam., dim. 14 h 30/17 h 30.

ESTEREL superbe studio, imm. récent, standing. 339.000 F.
Cogéfim 347-57-07.

14e arrdt

Mº Denfert. 5, rue Lalande. 520-13-57. Direct. pptaire, 3 pièces, état neuf. 350.000. Pavillon à rénover. 350.000. Vr-16 h-19 h. Sam., dimanche.

Mº PLAISANCE
Livré janvier 84, vue dégagée, plein sud, du 3 au 6 p., dont un duplex terrasse, à partir. 835.000 F. Tél. : 225-32-25.

MONTPARNASSE
NEUF 2 P., 47 m² sur jardin 640.000 F. Tél. : 225-32-25.

15e arrdt

ADJUDICATION A LA CHAMBRE DES NOTAIRES
du 25 octobre 1983.
PARIS-XVe
RUE DE CHAMBÉRY
2 ET 3 P. OCCUPÉS mis à prix de 170.000 F à 230.000 F.
Tél. : pour RENSEIGNEMENTS Maître LEMBO 320-14-54.

AV. DE BRETEUIL
Dans imm. rénové, pptaire vd stud., 30 m² occupé. 500-54-00.

17e arrdt

17e IMM. RÉCENT
Gd stand., 6e ét., vue dégagée s/arbres, calme, soleil, balc., séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains, park. Mº Lafourche
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
39 bis av. de St-Ouen
sam., dim., lundi 14/17 h.

VILLA LAUGIER 2 p., 30 m² r.-de-c., refait neuf. 290.000 F. Tél. : 763-44-30.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT
Exceptionnel, 64 m² de caractère, gd liv., poutres, cheminée, chbre, dernier ét. asc., vue sur square et Sacré-Cœur. Prix justifié. part. 791-34-62.

Charmant 2 p. 44 m², imm. stand. 310.000 F. Samedi 13 h-17 h. 14, rue Square Carpeaux.

20e arrdt

Mº PYRÉNÉES
Dans imm. entir. ravalé, extér. intér., 3e ét. plein Sud, 3 P., 50 m² s/parc et jard. A saisir. 330.000 F.
SIMRA. 355-08-40.

NATION
(à prox.) 3 p. standing, dble expo., balcon, asc. 510.000 F.
LERMS 355-58-88.

91 - Essonne

BURES CENTRE
4 P., stand., 80 m², 1er ét., ouest, cave, park. s/sol. 590.000. Tél. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, 90, av. Ch.-de-Gaulle
3 P. A RENOVER.
3e ét., t. calme, verdure. 500.000 F. Sam. 10 h 30/12 h.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
Appts dans imm. rénové, 3, 4, 5 P. Chf. ind., asc., v.-o. Prêt conventionné A.P.L.
MONTVIL 837-15-03.

LE PERREUX
Dans bel imm. p. de taille
2 et 4 PCES NEUFS
Prêts conventionnés
Livraison immédiate
S/pl. samedi, lundi 14 h 18 h
171, av. P.-Brossolette.

CRÉTEIL,
200 m métro
Studettes, studios, 2 p.
A PART. DE 190.000 F
Location-vente possible
PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES
Habitables octobre 1983
Les Arcades, angle av. Gén.-de-Gaulle-rue Euler. Ts les jrs sf mardi-mer. Tél. 339-87-12. ou SINVIM : 50-72-00.

NOGENT-SUR-MARNE
Près du R.E.R. Nogent. Bon immeuble, living dble, 1 chambre, cuisine, bains.
6.000 F LE m²
48, rue Paul-Bert.
Samedi, dimanche, 14/17 h.

VIVEZ FACE AU LAC A CRÉTEIL
la Goélette PRÊT CONVENTIONNÉ
Avenue de la France Libre
PETITE RÉSIDENCE 2 AU 5 PIÈCES
16 APPARTEMENTS
• 300 mètres du métro Créteil Préfecture
• Centre commercial à proximité
• Livrable 1er trimestre 1984
LA DEMEURE FAMILIALE
PUBLIMAXY

appartements achats

AGENCE LITTRE
rech. pr clientèle très sérieuse
APPTS TTES SURFACES
QUARTIERS RÉSIDENTIELS
544-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne

A LOUER PAVILLON
DRAVEIL, 25 km Paris, près Orly, Résid. le Parc du Château. 5 et 6 P. Tout confort. Garage. Jardin. 4.940 F net.
Renseignements 524-60-14.

A louer Courbevoie appartement 3 pièces. 3.800 F par mois charges comprises.
Téléphone : 333-37-01.

locations non meublées demandes

Paris

Nous recherchons en location auprès Pptaires particuliers des appts ttes catégories et villas Paris proche banlieue. Ceux-ci étant destinés à loger des cadres supérieurs et employés d'une importante administration. 504-01-34, poste 12.

Étudiante sérieuse cherche chambre de Paris. 600 à 800 F. par mois.
Téléphone : 651-10-75.

Région parisienne

Pour Stés europ., cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

pavillons

BALAINVILLIERS
Pavillon plai-pied tout confort, 7 pces, ter. 400 m². Px : 635.000 F
E T I
448-96-23 (ouvert le dimanche).

viagers

Viager libre dans 30 mois, Marly-le-Roi, très belle villa, 7 p., jard. 800 m², calme, hme 73, fme 80 ans. 320.000 F. + 12.000 F par mois
Cruz 266-19-00.

La Varenne-St-Hilaire, mais. caract., 4 p., b. jard. Occ. fme 73 a. 200.000+2.700 mens.
Viagers Cruz, 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, R. LA BOETIE, 8e
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

maisons individuelles

13e BUTTE-AUX-CAILLES, 155 m², maison originale et confortable sur 3 niveaux : entrée, cuisine, triple séjour 60 m², 3 chambres, 3 w.c., 2 salles de bains, cave, chauffage central gaz. Possibilité parking. Prix 1.500.000 F.
Téléphone : 357-41-13.

villas

A CANET-PLAGE
A 200 mètres mer, villa 3 façades, F 4.250 m² terrain avec garage. Combles aménageables, autorisation construire, 1er étage, très bon état. Tél. (66) 61-91-60 (ap. 19 h).

immeubles

A vendre immeuble 5 logements salles de bains, w.-c., garage, 1 hectare terre à Castres (Tarn). Les Salvages. Prix 1 000 000 F. Ecrire à M. Roques, 7, rue des Oliviers, 66470 Sainte-Marie-la-Mer ou tél. 16 (68) 73-00-25.

propriétés

56 km PARIS-EST, magnifique ppté briarde, 218 m² au sol/2 niveaux très gds séjours s/parc de 8.000 m² tt cft. Px : 1.100.000 F. A saisir, réf. 1.038 Lecomte Immobilier. 028-03-00.

ORNE, 7 km de l'AIGLE, 135 km de PARIS, maison caractère (silex), gd séjour + 2 chbres, conf., chauff. centr., jard., clos 2.000 m². URGENT. Tél. (1) 261-08-95, heures bureau.

80 km autoroute A 13
PRES VERNON, MAISON, séj., poutres, cheminée, 3 chbres, cave, tt cft, terrain 800 m², remise. 450.000 F.
Tél : (16-32) 53-07-02.

terrains

PIERREFITTE
(CENTRE) Terrain à bâtir, 370 m². C.O.S., (plusieurs ménages), 10,10 m de façade. A.G.C.E. GARE. 826-50-17.

LE VÉSINET 1 660 m²
Ultra résidentiel, 1 370 000 F.
BARTHEL S.A. 976-16-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de stés et tous services. Tél. 355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19e
Tél. 807-62-00 TELEX.

fonds de commerce

Ventes

Val-de-Marne — Région St-Maur
LIBRAIRIE - PAPETERIE JOUETS - CADEAUX
Situation très agréable, angle rue. Possibilité Presse (accord N.M.P.P.) 113 m² bien agencé, s/sol 52 m², apprt 85 m². Loyer 4.500 F. par mois. Bail neuf 3 ans. Chiffre affaire 800.000 F. (25 % librairie, 50 % papeterie 25 % cadeaux).
Prix : 400.000 F + stock.
Téléphone (16-1) 576-41-68.

locaux commerciaux

Locations

MONTREUIL-S/BOIS
LOCAL PROFESS. ou CCIAL
90 m² + PARKING
MONTVIL 837-15-03.

7e arrdt. Rue de Beaune. Local à usage commercial et bureaux 100 m² environ, rez-de-ch. sur cour, calme et pittoresque, loyer princ. 11.000 F mensuel. Tél. : 261-00-82.

boutiques

Ventes

A CONCÉDER :
— 1 boutique de 48 m² en gare de Gargan ;
— 1 boutique de 24 m² en gare des Boullereaux-Champigny.
RENSEIGNEMENTS :
S.N.C.F., Service du Domaine, Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue Florence, 75008 Paris.
Tél. 285-63-64.



OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Matra micro systèmes
• **INGENIEUR RESPONSABLE**
Qualification composants et achats OEM — Réf. VM 19893 C

B.T.B.
• **INGENIEUR**
Généraliste ou chimie textile — Réf. VM 9833 A

Informatique industrielle :
• **INGENIEUR LOGICIEL**
Spécialiste Télécom — Réf. VM 19893 L I

Groupe international du secteur informatique
• **AUDITEUR INTERNE** — Réf. VM 25874 E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL
média-system

SOCIÉTÉ FABRICATION PRÊT A PORTER
RECHERCHE UN(E)
COMPTABLE UNIQUE
FISCALISTE
Un(e) responsable avec Diplômes, connais. informatique. Age minimum 30 ans. Adres. : C.V., photo et prét. à CAROLINE, 67, r. Réaumur, 75002.

COMMUNE DE MONTIGNY-le-BRETONNEUX (YVELINES)
recrute d'urgence
UNE PUÉRICULTRICE
Diplômée d'Etat pour assurer direction d'une crèche familiale (40 assistantes maternelles)
Adresser C.V. + photo à M. le Maire de Montigny-le-Bretonneux (78180).

DEMANDES D'EMPLOIS

Direction STAFF
• H. 40 ans. Droit et Sc. Po.
• Exp. : 5 ans Marketing publicité, 6 ans Direction fil. et export., 3 ans Direction Société, 2 ans au Mexique.
• Exp. Dir. PME + 100 P. en transports et services.
Trilingue espagnol, anglais, notions allemand + italien.
Ecr. s/nº 8.548 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant niveau maîtrise cherche professeur d'université pour travail de l'expression écrite.
Ecr. s/nº 8.554 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend 305 Peugeot GR bleu métallisé, année 1979, 1re main — 75 000 km 23.000 F à débattre.
387-62-30, M. Gallois, h. bur.

R.-5 automatique 1979, gris mét., 60.000 km, entièrement révisée, freins et amort. neufs. Radio K7 — 23.000 F
Tél. 720-68-30 (heures de bur.)

Particulier vend GSA 1980 Excellent état. 21.000 F.
Téléphone : 736-32-05.

l'agenda du Monde

Antiquités

ACHAT ANTIQUITÉS aux meilleurs cours. Même dimanche 373-38-63 ou 262-80-20.

Artisans

Remplacement chaudière mazout par gaz à condensation, économie 30 % dans certains cas subvention : don de 5.633,50 F et crédit à 12 %. Devis gratuit. Tél. 770-54-59 et 86-32.

Bijoux

ACHAT OR
PIÈCES OR ET ARGENT OR DENTAIRE, DÉBRIS BIJOUX MÊME ABIMÉS
DE 60 A 200 F LE GR.
L'ÉMERAUDE
2 bis, rue Malar, Paris-7e face au 166, rue de l'Université Mº INVALIDES.
Tél. 705-99-95 +
2, bd Bessières, Paris-17e Mº PORTE-DE-SAINT-OUEN
Tél. 627-56-39 +
Prévoir pièces d'identité et justificatif de domicile.
Ouvert du mardi au samedi.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. au 588-74-38.

Cadeaux

PAPYRUS D'ÉGYPTE
peint à la main de 25 à 380 F.
85, Michel-Ange. 75016.
Téléphone : 651-61-67.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TOUTES MARQUES
BOCAREL - 357-09-46 + +
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Collections

Echange ou vends pour collection Citroën GS bi-rotor. Tél. (99) 81-88-71. H. repas.

Cours

Assoc. France-Arabie Saoudite
COURS D'ARABE
Cours audio visuels groupe ou part. pr ts niveaux. Horaires flexibles, formation continue. Rens. le matin 553-24-78.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre. 2.500 F. PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Détectives

IMBERT
DECLARÉ P.P. PARIS 067
ENQUETES
(affaires privées, industrielles et commerciales).
FILATURES
(Auto-moto)
Protection des biens et personnes.
TOUTES MISSIONS FRANCE ET ETRANGER.
Discret, rapide, efficace.
T : 822-95-52.

Équipement auto

Vends jeu de 4 pneus contact Hiver M + S Uniroyal 185 HR 14, 6.000 km, état irréprochable. Prix neuf 2.800 F. Nous vendons 1.40 F.
Téléphone :526-18-58.

Hygiène

ATAO
DISTRIBUTEUR DE SAVONS
• Liquide
• Poudre
• Crème
De 0,5 à 5 l.
— Petit matériel sanitaire savons ;
— Papier hygiénique ;
— Essuie-mains papier ;
— Désodorisant ;
— Pour bureaux, usines, administrations.
53, rue Auguste-Buisson 92250 La Garenne-Colombes
782-61-90

Literie

Matelas
DE DEUX CHOSES L'UNE :
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F
(deux places, 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
— le 160 cm .... 2.056 F
— le 180 cm .... 2.389 F

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS.
Téléphone : 307-24-01.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis. A partir de 5.000 F.
DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX DE GROS !
• Moquette 100 % laine 77,50 F le m².
• Revêt. plastique larg. 4 m : 29,50 le m².
• Tissu pur lin en 2,90 m : 49,50 F le m².
• Textiles muraux : 6 à 16 F le m².
• Paille japonaise : 14,50 F le m².
Pose et livraison assurées.
ARTIREC
8-10, impasse Saint-Sébastien (niveau 32, rue St-Sébastien). 75011 PARIS. T. : 355-66-50.
— 5 % sur présentation de cette annonce.

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR
842-42-62.

Radio-Hi-Fi

VENDS :
SONORISATION DE SCÈNE
2 baffles JBL 45.60/150 W. chaq. — 4 000 F les 2.
2 COMPRESSEURS SUNN. 150 W. chq. — 2 000 F les 2.
1 Ampli SUNN. — 500 W. 5 000 F
1 Ampli GOLDEN SOUND 2 × 150 W. 2 000 F
1 table de mixage POWER. 16 voies — 3 000 F
T. 340-67-57 Francis, ttes la jour.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
prête à raccorder, tout équipée pour 1.990 F seulement.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Restaurants



Télévision

SPEC MOIS OCTOBRE
N.B. à partir.............100 F.
Couleurs à partir......600 F.
Tél. 681.48.92
2 magasins dans PARIS.

Troisième âge

92 — RESIDENCE PASTEUR offre chambre 2 lits forfait 6.500 F mensuel. 784-97-10.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens, quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Voiture écologique

Voiture de ville écologique, moteur électrique, livrée démontée, assemblage par l'utilisateur, documentation sur demande. ALC, 857, rue de Bernau — 94500 Champigny.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI 6 — 17 ans
Noël — février
encadrés par profs. 322-85-14

AILLON-LE-JEUNE
Une vraie station village 1000/1900 m. 25 km Chambéry
— ski alpin et nordique
— Tarifs imbattables
— Neige assurée
— Hébergement varié
Rens. Syndicat initiative 73340 Aillon-le-Jeune
Tél. : (79) 63-87-72

LE CANNET — CANNES
Part. loue meublé nov., déc., ou plus — plein soleil, vue mer, 2 P. cuis., bs, tt confort., terr., parking. Prox. bus, tous commerces. Tél. 634-68-08.

MULTIPROPRIÉTÉ
A TIGNES VAL-CLARET
Particulier vend à inter-résidence les trois premières semaine d'avril (vacances scolaires) d'un studio 4 personnes. Grand confort.
Téléphone : (3) 451-45-41.

Côte d'Azur 06500 Menton
hôtel Céline Rose ** NN
57, Av. de Sospel
Tél (93) 28-28-38
Chbres tt cft. calme et ensol., cuis. famil. Asc. Jardin : Pension complète automne-hiver 83-84 — 152 à 172 F. TTC.

A Menton aux portes de Monaco
L'HOTEL MÉDITERRANÉE***
Offre des prix très étudiés pr longs séjours du 15 oct. au 31 mars 84 (sf Noël et Fête des citrons). Ex.: par pers. en ch. dble av. petit déjeuner, 3 sem. : 1.996 F. 90 chbres av. télé couleur, solarium, en plein cœur de la ville, 5, r. de la République, 06500 Menton. Tél. : (93) 28-25-25.

Yoga

YOGA A DOMICILE
Cours particuliers et petits groupes. Tél. : 826-77-66.

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS •



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

N° 17

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU
et d'associations françaises pour le développement

• LE SOIR • ПОЛИТИКА • Le Monde • DAWN • le soleil •

L'enjeu de la communication

CHOMAGE généralisé, inflation galopante ou larvée, sous-alimentation de millions d'hommes, croissance de la pollution, de la violence institutionnelle et du terrorisme, multiplication et pourrissement des conflits régionaux qu'aggrave l'implacable confrontation des Super-Grands, surarmement, enfin, conduisant à un gaspillage insensé de ressources et à l'accumulation d'armes apocalyptiques d'anéantissement ; tel est le sombre spectacle qu'offre le monde d'aujourd'hui.

Face à cette situation qui engendre partout l'angoisse, la méfiance et la peur, les pays qui détiennent les moyens d'agir démontrent leur impuissance. Tournant le dos aux solutions communautaires et imaginatives qu'exigerait une évolution qui a radicalement transformé les données géopolitiques de la situation internationale, ils continuent à s'en tenir aux vieux discours et aux recettes traditionnelles qui n'agissent plus.

Le paradoxe est qu'une telle myopie des esprits puisse subsister à l'heure des microprocesseurs et des satellites, qui permettent aux *nouvelles* les plus variées d'atteindre les coins les *plus* reculés du monde à des coûts sans cesse décroissants.

Le monde occidental est, certes, surin*formé, mais* seulement dans le domaine *rentable* des nouvelles, dont les lecteurs-consommateurs sont friands, celles qui concernent leur niveau de vie et satisfont leur besoin d'évasion et de jeu. L'information sérieuse, éducative, qui leur permettrait d'avoir une vision globale des réalités, reste trop souvent lacunaire.

Le véritable problème que pose l'information est plus que jamais celui de la qualité des hommes, des informateurs comme des informés bien entendu, mais plus encore peut-être *de ceux qui détiennent les pouvoirs et les cordons* de la bourse.

Un immense effort de réflexion et de compréhension est partout indispensable. Il *ne saurait se faire sans des médias* responsables et sans une libre communication entre tous les pays, fondée sur cette vérité démontrée par la science moderne que la diversité et le pluralisme constituent une loi fondamentale du développement de l'humanité.

Bref, il est urgent que tous les hommes et tous les pays puissent s'exprimer et partout se faire entendre, de façon à acquérir une meilleure connaissance des problèmes com*plexes de l'économie et de la sécurité qui se posent à* l'échelle mondiale et qui ne peuvent être résolus que par une étroite concertation des uns et des autres. C'est avec cette préoccupation que, sous la *pression des pays du tiers-monde* qui réclament un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), visant à réduire les graves inégalités dont ils sont victimes dans le domaine des médias, l'UNESCO s'est attachée à préciser la portée et les limites *d'un nouveau droit : le droit à la communication.*

Ce droit, qui élargit le droit à l'information, sera l'un des thèmes principaux des débats de la Conférence générale de l'UNESCO, *qui va s'ouvrir à Paris le 25 octobre. Un débat* qui sera sans doute agité, en dépit de la compréhension qui s'est timidement manifestée sur ce thème fin septembre à Innsbruck au cours d'un séminaire d'experts *et* de professionnels organisé conjointement par l'ONU et par l'UNESCO. *Plusieurs dirigeants de la grande presse privée,* en majorité américains et britanniques, qui viennent de se réunir à Talloires (France), sous la houlette du World Freedom's Committee, *ont, une nouvelle fois, en effet,* crié « au loup », estimant que la liberté de la presse était gravement menacée dans le monde par les *conceptions* et l'action de l'UNESCO. Les réserves d'une minorité de participants européens et du tiers-monde ont toutefois prévenu une rupture et le vote d'un texte mettant en cause cette institution.

(Dessin de CAGNAT.)

Le supplément « Un seul monde », en tout cas, ouvre ses colonnes à tous, qu'ils soient de l'Est, de l'Ouest ou du Sud..., dans un climat de liberté, d'égalité et de tolérance. Il offre également une tribune aux *organisations du système de l'ONU. Il envisage une* coopération avec les associations qui se consacrent au développement. C'est déjà chose faite par *le Monde*, qui publie pour la première fois dans ce *supplément une page réalisée par le* CRID, fédération d'une quinzaine de ces associations.

Ainsi, sans ouvrir de bataille idéologique entre eux ni se livrer à des vaines polémiques, les journaux du supplément « Un seul monde », répondant aux exigences concrètes de leur vocation et se comportant de la sorte en pionniers, s'efforcent d'ouvrir la voie d'une libre communication entre des pays de toutes régions et de toutes idéologies.

JEAN SCHWOEBEL.
Coordonnateur.

DAWN *(Karachi)*

« L'objectivité » de journalistes du Nord en question

LE déséquilibre qui règne actuellement en matière de communication à l'échelle internationale tient pour une large part au fait que les pays *occidentaux sélectionnent ce qu'ils veulent* savoir — et ce qu'ils veulent que l'on sache – des pays du tiers-monde. Pour bien voir les implications de cette approche, il ne faut pas oublier que ces pays sont en mesure, grâce à la suprématie qu'ils exercent sur les réseaux mondiaux de communication, et d'information, d'in*fluer de manière décisive sur l'orientation* et le contenu de l'information dans le monde.

D'autre part, il est désormais largement admis que la sélection effectuée par la plupart des systèmes de communication occidentaux parmi les nouvelles qu'ils reçoivent et diffusent concernant le monde *en développement est en grande partie* déterminée par les intérêts politiques, économiques et commerciaux dominants des nations industrialisées. Mais ce qui n'a pas encore été suffisamment mis en lu*mière, c'est la marque personnelle que les* journalistes occidentaux impriment à l'image qu'ils donnent des pays en développement, ainsi que les distorsions et la désinformation qui en résultent.

Il ne s'agit pas de prétendre que la plupart des journalistes occidentaux en poste dans les grands centres d'information d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sont des idéalistes aveugles à la réalité ou des gens de mauvaise foi acharnés à défor*mer et à présenter sous un faux jour la vie* et les problèmes de ces pays. Bien sûr, la manière dont ils s'acquittent de leur tâche est fondamentalement conditionnée non seulement par les orientations politiques des organes d'information particuliers qu'ils représentent et par les valeurs et les préférences des sociétés auxquelles ils ap*partiennent, mais elle dépend aussi* beaucoup de leurs opinions personnelles et de leur souci de vérité et d'objectivité.

Ethnocentrisme

Le tort de bon nombre de correspondants et autres professionnels de l'information occidentaux, c'est d'avoir tendance à considérer le tiers-monde et ses problèmes à travers le prisme des concepts et des valeurs de leur propre so*ciété et sans s'affranchir de l'esprit ethno*centrique qui, d'une manière générale, marque la pensée occidentale à l'égard de l'ensemble des pays pauvres et du monde en développement.

S'ils ont cessé d'être monnaie courante dans les manuels et les écrits occidentaux contemporains, les vieux clichés – l'Asie *mystérieuse*, l'Orient insondable, l'Afrique continent noir et l'Amérique latine mosaïque de républiques bannières – influent encore puissamment par leur impact psychologique sur les attitudes et les façons de voir des Occidentaux, y compris celles des journalistes. C'est en partie ce qui explique l'intérêt excessif que les pro*fessionnels de l'information occidentaux* portent à tout ce qui, dans le tiers-monde, offre un caractère négatif et sensationnel – catastrophes, famines, cyclones, phénomènes massifs de violence, coups d'État, émeutes, etc. – *et n'accordent guère* d'attention aux changements et aux évolutions positives qui s'y produisent. Dans une récente interview accordée à un hebdomadaire d'information de Hongkong, Ian MacDowarr, rédacteur en chef de Reuter pour l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a franchement re*connu* ce travers : *« Nous transmettons régulièrement des nouvelles sur ce qui se passe de positif dans les pays du tiers-monde. Malheureusement, le fait est que les informations de ce genre ont moins de chances d'être reprises que celles qui se rapportent à des coups d'État, des catastrophes ou des drames humains. »*

Il y a d'autre part chez les Occidentaux cette tendance passablement répandue à juger ce qui touche au tiers-monde d'après leurs propres critères. Il arrive assez souvent que cela donne lieu à des ap*préciations* et à des analyses fallacieuses, car si elles peuvent sembler justes et éclai*rantes du point de vue occidental*, elles risquent d'être sans aucun rapport avec la situation telle qu'elle se présente dans les pays en développement.

Les erreurs et les distorsions inhérentes à ce type d'approche se traduisent fréquemment en termes d'approbation ou de condamnation à l'égard des événements sociaux, économiques ou politiques qui surviennent dans le tiers-monde, selon que ceux-ci sont conformes ou non aux *concepts* et aux modèles occidentaux.

On en citera, pour exemple, la série de généralisations et d'observations sim*plistes que David Lamb émet dans son livre The Africans*, récent ouvrage où le grand reporter du *Los Angeles Times*, analysant la diversité et la complexité linguistiques, culturelles et ethniques qui caractérisent le vaste continent africain soutient qu'aucun pays d'Afrique ne saurait progresser et préserver son unité nationale *sans le secours* d'une langue occidentale.

Les stéréotypes et les idées préconçues tendent à engendrer l'insensibilité, surtout lorsque sont en cause des pays étrangers et des situations peu familières. On observe fréquemment ce type d'attitude dans les comptes rendus et les commentaires que les médias occidentaux consacrent aux problèmes politiques et économiques dont souffrent gravement divers pays du tiers-monde. Certains correspon*dants et analystes politiques occidentaux* ont fait preuve, dans l'appréciation qu'ils ont donnée de la crise généralisée que le Bangladesh a traversée à la suite des inondations et de la famine de 1974, d'une in*sensibilité confinant au cynisme*. Dans une dépêche du 6 janvier 1974, Kevin Rafferty du *Financial Times*, plaidait ouvertement en faveur de l'arrêt complet de l'aide au Bangladesh, faisant valoir qu'il valait mieux *« laisser le pays se débrouiller tout seul, laisser la population souffrir jusqu'à ce qu'elle se décide à mettre ses dirigeants dehors »*.

Préjugés et choix des nouvelles

Pour remédier à une telle situation, il faut en premier lieu reconnaître la réalité des effets que les préjugés et le fait de choisir parmi les nouvelles exercent sur la *qualité et le contenu de l'information en* provenance notamment du tiers-monde. Il faut absolument engager des efforts, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale, pour définir avec davantage de précision les règles et critères professionnels applicables aux journalistes en poste à l'étranger. Il est non moins indispensable que, avant d'être envoyés dans les *pays en développement* pour couvrir et analyser les événements et les problèmes de ces pays, les journalistes et autres pro*fessionnels de l'information occidentaux* acquièrent une meilleure connaissance de leurs langues, de leurs cultures et de leurs conditions d'existence.

Le déséquilibre qui affecte la circulation internationale de l'information ne se corrigera certes pas en un jour. Mais du moins est-il possible d'obtenir dans un délai relativement bref une amélioration sur le plan qualitatif, si l'on prend des mesures concrètes pour susciter un changement d'optique et d'attitude chez les journalistes étrangers.

Le Monde *(Paris)*

La dépendance du Vieux Continent est-elle fatale ?

LES véritables phénomènes de dépendance ne sont pas toujours les plus visibles. Ils tendent même à devenir parfaitement « abstraits » et impondérables lorsque la matière première ne s'appelle pas cuivre, étain ou manganèse, mais communication.

Il serait pour le moins *audacieux de* prétendre que ce problème préoccupe beaucoup les responsables politiques. Il semble bien que les débats soient en retard sur les faits et, s'il faut, dans ce domaine, plus que jamais prendre *en* considération les relations Nord-Sud, il convient aussi de s'interroger sur les échanges *inégaux* instaurés entre pays du Nord. D'autant que les méthodes nouvelles de communication rendent de plus en plus poreuses les frontières nationales et fragiles les pouvoirs étatiques. Certains pouvoirs *étatiques du moins*, que l'on peut qualifier de « moyens ».

Le raisonnement ne vaut pas, en effet, pour les *deux super-puissances* qui ont conquis un quasi-monopole de l'espace et dont l'une – les Etats-Unis – dispose d'une *machine économique* à l'échelle de la planète. Une machine inextricablement liée à l'appareil d'Etat, à sa stratégie politico-militaire.

Le « bombardement » culturel constitue l'aspect le plus visible du phénomène. Encore faut-il en mesurer l'importance, ne pas se contenter d'en percevoir les modalités les plus évidentes : l'action sur les esprits et les goûts par l'intermédiaire de messages audiovisuels. Ce qui est en jeu, *plus profondément*, c'est le *conditionnement* social et politique par le biais d'un usage de techniques qui ne sont pas sans effet sur les modes de production et de création culturelle, (au sens large du terme).

Plus lourde encore de conséquences apparaît la libre circulation des données. *La formule américaine – transborder data flows* – est à cet égard éclairante : les flux sont transfrontières dans la mesure où les firmes transnationales qui les génèrent ignorent par essence les barrières *nationales, ne se fixent pour limites* que leurs intérêts propres. Dans cette optique, la notion de liberté (de circulation) ne peut que répondre à la définition qui en est donnée par les firmes en question. La logique des firmes étant l'occupation de l'espace mondial, il n'y a pas de place pour les pays « moyens » – réduits à l'état de marchés. La notion *elle-même* de « retard » n'a pas grand sens, en théorie du moins, dans ce système global car elle contredit l'essence d'une *organisation* dont la « philosophie » veut qu'elle ne se partage pas.

Cette évolution risque de s'accélérer *par un effet* de boule de neige « naturel », la capacité de stocker l'information étant une des composantes essentielles du savoir contemporain, et la concentration de plus en plus grande de l'information conférant *le pouvoir*. Dans ces conditions, les grandes décisions économiques et financières nationales auront un poids de plus en plus négligeable, et les fluctuations financières échapperont à tout contrôle. Il sera *(ne l'est-il pas déjà ?) pour le moins* osé de parler de planification dans l'espace et dans le temps, et de liberté de choix de développement.

La réponse ne peut être que collective. Non qu'il faille exclure une modification des législations *et* pratiques nationales, ni minimiser l'importance d'une recherche et d'une mémoire nationales, et l'intérêt de tentatives de travaux en commun entre pays du Nord et pays du Sud. Mais il est *clair que, pour ne parler que* du Vieux Continent, seule une coopération européenne pourrait éventuellement apporter un début de solution à l'un des problèmes majeurs de notre temps. A vrai dire, les efforts se font en ordre dispersé au niveau des Etats et les actions des firmes ne contribuent guère à mettre en place une telle stratégie.

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 28.)

COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Un outil et une arme

LES mass media de cette fin de siècle ne sont plus à la portée de n'importe qui. Pour en disposer, il faut non seulement conquérir le droit d'expression, mais posséder aussi une masse de connaissances techniques et un support financier peu accessible au citoyen ordinaire. Pour réduire le coût et mieux contrôler le marché de l'information (car c'en est un), les moins puissants sont progressivement éliminés au profit d'une concentration qui s'impose de plus en plus comme un fait avec lequel il faut compter.

Pour échapper à l'emprise des magnats de l'information, nombreux sont les pays qui décrétèrent comme monopole d'Etat les moyens de communication. Dans tous les cas, une immense majorité de « consommateurs » se retrouvent à la merci d'un nombre restreint de « décideurs ».

Plus que l'or ou autre produit lucratif, le secteur de l'information fait l'objet de convoitises, voire d'une sourde lutte, de la part des grands de ce monde. Le secteur de l'information n'est pas le « quatrième pouvoir », c'est le pouvoir tout court avec ce qu'il peut avoir de meilleur et de pire. Grâce aux moyens d'information, on fait naître des goûts, on forge l'opinion, on crée ou l'on détruit des valeurs morales ou autres, on oriente les hommes. Avec de la publicité, on peut faire vendre n'importe quoi. Une propagande bien menée peut faire admettre les plus nobles idées ou les pires sottises.

Afin de mieux se faire accepter, les grands patrons comptent sur les médias pour soigner leur image de marque. Les pires exploiteurs arrivent à se faire admirer par leurs victimes. Des « usines » de vedettariat fonctionnent au profit d'une clientèle issue du monde du spectacle, mais aussi de la politique.

Les moyens d'information sont devenus un outil si précieux qu'aucun gouvernement ne peut les négliger sous peine de sombrer. Machiavel est peut-être cynique, mais bien perspicace en affirmant que *« gouverner, c'est faire croire »*.

En tant qu'outil, l'information peut contribuer à cultiver en l'homme ce qu'il a de meilleur ou bien éveiller ses plus bas instincts au point d'en faire une bête malfaisante. Les mass media peuvent rapprocher le peuple de ses dirigeants et mobiliser les citoyens pour les tâches d'édification ou les transformer en troupeaux bêlants et courant droit vers l'abattoir.

Il était un temps où le journaliste jouait un rôle déterminant en matière d'information. Il n'est, de plus en plus, que l'un des multiples rouages d'une énorme machine que manœuvrent les « décideurs ».

Si l'information est un outil prodigieux pouvant servir l'homme, elle est aussi une arme des plus redoutables, surtout dans le combat idéologique que se livrent les grandes puissances. Son efficacité est d'autant plus incontestable que les satellites artificiels rendent sans effet les frontières les plus étanches et le conservatisme le plus absolu. L'objectif de cette arme : se rendre crédible sur le terrain de l'adversaire pour susciter ensuite la contestation par l'intoxication et enfin déstabiliser son système.

Une bataille sans merci

Dans cette guerre sans merci, le succès ne revient pas nécessairement au défenseur de la juste cause, mais à celui qui maîtrise mieux l'usage des mass media dans toute leur complexité. Il s'agit d'une technologie et d'une science pluridisciplinaire englobant des domaines aussi divers que l'électronique, l'informatique, la sociologie, la psychologie de masse, le marketing... Comme tout produit, le message à faire passer exige une étude conçue et mise en œuvre par des spécialistes qui étudient minutieusement le terrain où ils s'engagent afin d'arrêter une stratégie adéquate. Là, on opte pour le battage massif, ailleurs, on distille le message au compte-gouttes et de manière anodine pour imposer finalement ce que l'on veut.

En matière d'information, il ne suffit pas d'être dans le vrai pour convaincre. Il faut avoir les moyens et savoir persuader en tenant compte de la nature du groupe humain auquel on s'adresse. Amplification excessive d'un événement anodin ou complot du silence sur une grave affaire, vérité tronquée, amalgame ou diversion sont autant de méthodes unanimement réprouvées, mais couramment utilisées pour conditionner le public en fonction des intérêts de celui qui les utilise. (...)

Pour riposter à la guerre des médias, les pays arabes disposent aujourd'hui de potentialités non négligeables, à condition d'en prendre pleinement conscience. A des fins offensives ou défensives, aucun pays ne peut se passer de l'arme des médias, mais celle-ci n'est pas à la portée de tous. Même lorsqu'un petit pays dispose d'un équipement sophistiqué, l'exploitation peut faire problème.

Les pays du tiers-monde qui luttent pour un nouvel ordre économique ont finalement compris que cet objectif ne peut être atteint sans une nouvel ordre international de l'information. Qu'il s'agisse de l'appréciation d'un événement ou de l'ordre des priorités dans le choix des nouvelles, les pays du tiers-monde revendiquent *le droit de voir les problèmes* à travers des « lunettes » conformes à leur optique, à leur intérêt.

MOHAMED ARABDIOU.

le soleil *(Dakar)*

La contribution des journalistes africains

JAMAIS, dans l'histoire, une révolution n'a produit aussi rapidement autant d'effets sur le vécu quotidien des peuples que celle de la communication. L'explosion des techniques et des connaissances qui a servi de substrat à ce saut qualitatif de l'humanité, l'irruption des medias dans les coins les plus reculés, nous engagent dans une « massification » difficile à maîtriser.

Sans doute, la communication ne se limite pas, *strict sensu*, à l'information. Mais c'est à ce niveau qu'il nous paraît plus indiqué d'initier la réflexion. La définition des espaces informatifs, la traduction en termes d'information du passage d'un développement emprunté à un développement endogène, l'adoption de types de pratiques et de structures aptes à aider les peuples à participer de façon réelle et active à la prise en charge de leur propre développement global, commandent une nouvelle intelligence des notions de liberté et de responsabilité.

En Afrique, et d'une manière générale dans le tiers monde, l'ampleur de cette révolution de la communication ne doit pas conduire à des comportements calqués sur le modèle du Nord. Le problème fondamental n'est pas tant d'en appeler à une *communication sans entraves, libre et libérée*, mais de saisir la relation entre la communication — infrastructures et activités — d'une part et, d'autre part, les autres objectifs nationaux, ou, en d'autres termes, l'intégration de la communication dans les plans de développement.

D'autres urgences qu'à l'Ouest

Que n'a-t-on dit du journaliste africain ? Griot du pouvoir, mandarin incapable de sortir de son insularité, fonctionnaire, *agent passif du développement*, comme s'il n'avait pour fonction que la ponctuation, l'amplification de la parole du chef.

Piégé par une formation souvent sans lien avec le rôle qu'il doit jouer dans l'amélioration de la compréhension des problèmes du développement, confronté aux pesanteurs de toute nature, limité dans ses mouvements et ses initiatives par les contraintes de la communication institutionnalisée, il n'en est pas moins sollicité pour la mise en œuvre d'une nouvelle manière d'informer.

Ainsi, sans renoncer à l'exercice des libertés, fondement de toute presse dans un régime de démocratie multipartisane là où elle existe, le moment vécu par son peuple impose au journaliste africain d'autres urgences. Soumis à une interrogation permanente sur la manière de rendre l'information, de se servir des techniques, de choisir des cibles qui dépassent l'immédiateté de l'événement pour s'inscrire dans la durée nécessaire à tout projet de développement, il est en prise directe avec le réel.

C'est sur ce chapitre que la notion de responsabilité, pour le journaliste africain, prend tout son sens. L'information n'étant jamais neutre, il doit évacuer le faux débat sur l'objectivité de l'information qui se nourrit du reste de sa propre subjectivité. Cette responsabilité l'aide à préférer l'acte au procès, la participation à l'observation.

Et, comme l'apologétique ne saurait tenir lieu, dans le cas d'espèce, de créativité, le journaliste africain admet que le rôle qui lui revient dans la construction nationale l'éloigne des chemins de la facilité, de la désinformation, des fausses certitudes, et le met en relation avec les centres d'initiative, les groupes, les couches sociales, les corporations, bref avec toute la société civile dont il évalue les besoins et traduit les aspirations.

Cette appréciation du rôle du journaliste éclaire sur la nécessité d'une réorientation. La revendication d'un ordre mondial de l'information, si légitime qu'elle puisse être, ne doit pas reléguer au second plan les efforts pour assurer un ordre national qui saisisse la nation dans ses principales composantes, donne la parole aux masses et refuse la confiscation de l'information par les élites.

Dans cette réorientation qui, dans nos pays, est du pouvoir et de la responsabilité de l'État, une réflexion sur les fins doit précéder celle orientée vers les moyens. La satisfaction des besoins en matière d'information ne se mesurant pas au nombre de transistors, de récepteurs de télévision, de lecteurs de journaux que compte un pays, il est impérieux de mettre l'accent sur la qualité de l'information servie au public pour mesurer ses effets dans la lutte contre le sous-développement.

L'ordre national aide à la satisfaction de cette amélioration de la qualité de l'information puisqu'elle passe par la décentralisation des structures (le flux de l'information doit irriguer tout le pays), la levée de l'obstacle linguistique avec l'utilisation des langues nationales, la répartition judicieuse des moyens d'information pour rompre l'isolement des collectivités locales et des milieux ruraux.

En définitive, le journaliste africain engage un pari. Sa place et son rôle seraient mieux compris si ceux qui l'accusent de complaisance envers l'État et les pouvoirs arrivaient à se convaincre que la véritable information est échange, espace réciproque d'une parole et d'une réponse, donc d'une liberté et d'une responsabilité bien assumées.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

ПОЛИТИКА *(Belgrade)*

L'information dans une société autogestionnaire

SELON la conception du système des délégations mis en place il y a une dizaine d'années comme principe universel de l'organisation de la société yougoslave, l'information publique est un des rouages essentiels de son fonctionnement. A la différence du système antérieur, qui présentait les caractéristiques de la démocratie parlementaire, le nouveau système se fonde sur les délégations et les délégués élus à la base de la société et s'élève par seuils successifs — assemblées des communes, des provinces autonomes et des républiques — jusqu'au faîte de la pyramide, l'Assemblée de Yougoslavie.

C'est dans ces assemblées que les intérêts différents et fragmentaires s'harmonisent à la faveur de ce que l'on appelle les conventions d'autogestion et les accords sociaux.

On comprend que, dans ces conditions, le système d'information et les mass media aient dû évoluer pour pouvoir exprimer, de manière plus fonctionnelle et substantielle, l'organisation politique d'une société dont un des attributs est le pluralisme des intérêts autogestionnaires. L'information apparaît, sous ses diverses formes, comme un des éléments majeurs de la décision autogestionnaire.

Dans la société yougoslave, certes, le pluralisme des intérêts ne date pas d'hier, mais tout récemment encore il n'apparaissait pas suffisamment dans les mass media et l'opinion politique.

Bien évidemment, il n'est pas aisé de trouver la juste mesure dans l'objectivité et de ne pas se laisser abuser par les intérêts particuliers que l'on prend soin généralement de dissimuler derrière de grands principes. Il faut cependant se garder d'exagérer. Ce qui était au départ un intérêt particulier peut devenir en fin de compte un intérêt collectif, général.

Le journalisme est confronté à une autre difficulté. Les habitudes héritées de la période de représentation politique pèsent de tout leur poids et poussent beaucoup à ne voir dans des institutions historiquement nouvelles que l'imitation des anciennes. Le système des délégations n'est pas immunisé contre la frustration bureaucratique et contre les tentatives d'en faire un simple mécanisme pour fabriquer les décisions. Les journalistes et les délégués des assemblées ne sauraient être de simples « veilleurs de nuit » dont la vocation serait de défendre les intérêts nationaux, *régionaux et de classe authentiques*, alors que l'étatisme bureaucratique aspire à domestiquer ces intérêts. Il s'agit dès lors de s'arracher aux tentations de l'horizon bureaucratique.

Que les mass media soient parfois une sorte de polygone pour les intérêts divergents n'a en soi rien de tragique. L'essentiel est d'être impartial face à ces intérêts divergents. C'est peut-être trop en demander aux mass media, plus que le système peut absorber. Mais ne sont-ils pas un élément du système ? Le comportement envers la propriété sociale est le critère de l'identification publique des intérêts et de leur contenu social. Reste à savoir comment appréhender l'intérêt collectif, celui de la propriété de groupe. Comment, avant que les décisions définitives ne soient prises, s'y retrouver dans le labyrinthe des intérêts en présence, en donnant la mesure de leur intégrité et en observant les règles de l'éthique professionnelle ?

Il ne s'agit pas d'uniformiser les intérêts en régime socialiste, mais bel et bien de dévoiler les mobiles des différents milieux sociaux pour mieux nous connaître et prendre davantage en compte l'opinion des autres. Un tel dialogue, avant la décision au niveau de la Fédération, a quelque chose de très vivifiant, il enrichit le contenu de la démocratie autogestionnaire. Toute défense partiale, aveugle, des intérêts étroits, ne peut que la paralyser. Considérée sous cet angle, la notion de publicité prend une nouvelle dimension.

La dialectique du pluralisme permet ainsi d'aboutir à la vérité, pas à pas. Peut-être n'est-il plus inutile de rappeler l'époque du journalisme où l'investigation des faits se transformait en une quête captivante de la vérité. Et, de fait, des questions nouvelles ne cessent de surgir : l'expansion des communications n'apporte-t-elle point, en plus du progrès, une certaine paresse de l'esprit, un relâchement agréable devant la multiplicité des informations faites d'avance ? Toute information est-elle un fait ?

L'autogestion est la société de l'information. Sans information il ne peut y avoir de démocratie autogestionnaire. L'homme d'aujourd'hui exige de plus en plus des faits directs. Il répugne manifestement aux informations de seconde main.

ZIKA MINOVIC.

LE SOIR *(Bruxelles)*

Face au défi des nouvelles techniques

L'AVENIR ne se prépare jamais trop tôt ! Or le monde des communications connaît une évolution accélérée du fait de l'introduction prévisible d'une série de moyens techniques nouveaux.

Ceux qui se préoccupent spécialement de la communication sociale commencent à craindre deux dangers en apparence contradictoires : la surinformation des citoyens et la centralisation des sources d'information.

La surinformation est un phénomène dont on se plaint déjà dans les sociétés occidentales. Elle aboutit assez paradoxalement à une désintégration de l'information : l'individu ne peut lire, écouter et voir en même temps, et il doit continuellement choisir entre une multitude d'articles et d'émissions.

Cette surinformation a tout normalement des avantages et des inconvénients. Un énorme avantage est le fait que les choix individuels n'étant pas les mêmes, il n'y a aucune uniformisation dans les données qui servent à meubler les cerveaux humains. La multiplicité des choix est garante d'originalité et donc de liberté.

Par contre, les choix impliquent des lacunes dans l'information de chacun, et il devient difficile d'obtenir un consensus social à propos de certaines mesures collectives alors que d'innombrables citoyens *ne sont pas informés sur le sujet en cause*. De plus, la profusion des informations décourage ceux à qui elles sont destinées et qui se défendent contre l'indigestion informative en se tournant vers le divertissement pur. La surinformation peut mener, par réaction, à la sous-information.

La centralisation des sources d'information est un phénomène encore bien plus dangereux. Elle n'existe en fait que dans les Etats à régime politique totalitaire. Elle ne s'en manifeste pas moins, sous forme de tendance jusqu'ici heureusement, dans les régimes démocratiques à pluralité de partis. Les propriétaires des grands moyens d'information, soucieux de rationalisation et d'organisation économique, veulent constituer une banque de données à la disposition de l'ensemble des journaux et des radiotélévisions. Il ne s'agit pas seulement de données de nature encyclopédique, mais aussi de données politiques, économiques, financières ou sociales.

Une telle centralisation, même si elle ne procède d'aucune intention de pouvoir politique, ne peut, en raison de son mécanisme même, être tout à fait innocente. D'autant moins qu'elle se double d'une tendance à transmettre des informations sous forme de dépêches ou d'articles d'une agence de presse centrale directement dans les ordinateurs des imprimeries de journaux, éliminant ainsi l'intervention critique des journalistes dans les différentes salles de rédaction. La communication se ferait d'ordinateur à ordinateur par-dessus la tête de ceux qui sont jusqu'ici des intermédiaires humains entre la source d'information et ceux à qui l'information est destinée. Il existe donc là un danger réel d'uniformisation. Des journaux ne seraient plus guère différents les uns des autres que par leur titre et l'un ou l'autre article de réflexion ou de commentaire. Sur une série de problèmes leur information serait complètement identique.

L'évolution des technologies de la communication est telle qu'elle ne peut qu'accentuer l'ensemble des phénomènes que nous venons de voir.

L'usage progressif des fibres optiques en téléphonie, par exemple, va multiplier des communications qui ne seront plus seulement verbales, mais aussi visuelles et imprimées. Grâce aux fibres optiques, les particuliers pourront dans la décennie qui vient, demander une série de services dont le câble téléphonique serait l'intermédiaire : la transmission à distance de documents (télécopie) ou le Vidéotex, qui fait apparaître sur un écran spécial de télévision et en texte des données demandées à un ordinateur qui les stocke. Les terminaux Vidéotex pourraient également servir à passer des commandes dans un magasin ou à réaliser des opérations bancaires individuelles à distance.

Les communications par satellite vont s'amplifier du fait qu'on parvient à lancer dans l'espace des satellites de communication et de radiodiffusion de plus en plus gros et sophistiqués, alors que les éléments de captage et d'émission au sol deviennent au contraire de plus en plus légers et de moins en moins chers. On pourra capter davantage encore de stations sur un même poste de télévision.

Ceux dont la mission professionnelle est la recherche et le traitement de l'information, à savoir les journalistes, ont une énorme responsabilité sociale à assumer dans l'utilisation de ces nouveaux moyens techniques de collecte et de diffusion de l'information. Par le truchement de leurs associations professionnelles, sans esprit de corporatisme ou de conservatisme obtus, ils devront faire en sorte que les *techniques nouvelles soient employées de* manière positive et au plus grand profit de la meilleure information possible du public.

Le meilleur moyen de lutter contre la surinformation est d'éliminer les informations « insignifiantes » pour ne retenir que les informations « signifiantes ». Ce qui suppose une rigoureuse indépendance d'esprit et une grande honnêteté intellectuelle. Ils devront également veiller à ce que subsistent plusieurs sources d'information simultanées et concurrentes. Cela étant, on peut s'en remettre avec confiance aux gens : ils ne liront, n'écouteront et ne regarderont jamais que ce qui est capable d'éveiller leur attention et susceptible de les intéresser.

MARCEL BAUWENS.

La dépendance du Vieux Continent est-elle fatale ?

(Suite de la page 27.)

Dans ces conditions, en dépit d'efforts certains, en Europe occidentale notamment, l'écart risque de se creuser entre le Super-Grand américain et le reste du Nord. La concentration du savoir stocké et du pouvoir d'usage de ce savoir pourrait constituer dans un avenir proche un moyen d'orientation des économies et de standardisation des cultures qui ne pourrait être aisément contrebalancé par une volonté d'indépendance privée de leviers. Il serait à ce propos illusoire d'espérer affronter efficacement le défi en se prévalant de l'idéologie de la libre circulation totale ; une phase de protectionnisme serait certainement nécessaire. L'évocation d'une telle mesure choque les partisans du libéralisme qui font mine d'oublier que les responsables des grandes banques de données nord-américaines ne veulent en aucun cas partager leur monopole, et qu'un pays comme le Japon n'a pas craint de se protéger pour accumuler son savoir.

Sauf réveil des nations de puissance moyenne, l'évolution en cours rendrait d'autre part totalement vains les espoirs d'indépendance des pays communément appelés « nouvellement industrialisés ». S'il est vrai que, dans le Sud, des tâches de développement moderne sont apparues depuis une décennie, dont l'influence sur les flux marchands ne saurait être sous-estimée, il est tout aussi évident que ces sociétés ne détiennent les clés ni de la recherche de pointe, ni de la technologie la plus avancée, ni de la conquête de l'espace. Ces poches de modernité peuvent, pour telle ou telle production, concurrencer les activités du Nord et créer des tensions économiques et politiques ; dans le secteur fondamental de la communication, elles demeurent prises — sans d'ailleurs que les dirigeants locaux *s'en émeuvent outre-mesure — dans le* système global, qu'elles n'inspirent pas, ni ne cogèrent.

JACQUES DECORNOY.

Atténuer

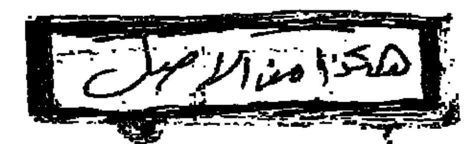
Au cours d'une rencontre avec les responsables des journaux participant au supplément* Un seul Monde, *le 27 septembre, à Paris, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow et plusieurs de ses collaborateurs chargés de la communication dans l'Organisation ont précisé leurs activités dans ce domaine, en réponse à des questions.

« Depuis quelques années l'UNESCO met de plus en plus l'accent sur les problèmes de l'information et de la communication. Ne rencontre-t-elle pas dans ce domaine des objections ? Ne lui est-il pas demandé de s'en tenir à ses activités traditionnelles de recherche, d'éducation et de culture ?

— Depuis sa création même, l'UNESCO s'est occupée des questions de l'information et de la communication, et sa constitution même l'appelle à *« coopérer dans l'effort de promouvoir la connaissance et la compréhension mutuelles entre les peuples à l'aide de tous les moyens de communication de masse et, dans ce but, à favoriser des accords internationaux nécessaires pour encourager la libre circulation des idées par le mot et par l'image »*. A ce propos, cette phrase fut insérée dans l'acte constitutif à la suite de la demande de la délégation des Etats-Unis qui assistait à la *« conférence préparatoire des Nations unies relative à la création d'une organisation internationale de l'éducation et de la culture »*, tenue à Londres en 1945. Le poète et homme d'Etat Archibald Mac Leish et le sénateur américain William Benton faisaient partie de la délégation. Ils avaient présenté une résolution soulignant *« l'importance croissante des médias dans la diffusion de la connaissance et de la compréhension commune des questions de sécurité »*. A peine une année plus tard, les Etats-Unis ont proposé que l'UNESCO mette sur pied un système de radiocommunication à l'échelle mondiale, estimé à 250 millions de dollars. La proposition n'a pas été prise en considération du fait des attaques britanniques reprochant aux Etats-Unis d'utiliser l'UNESCO *« pour propager les idées américaines dans le monde »*. Depuis, la Conférence générale (l'organisme suprême de décision de l'Organisation) a défini la nature et la portée des activités de l'UNESCO dans les domaines de l'information et de la communication au cours de ses sessions successives. Ces dernières années, elle a adopté les résolutions à ce sujet sur la base du consensus.







Un seul monde

TRIBUNE DES NATIONS-UNIES

UNESCO

Le passage à l'acte

LES *divergences* et les *oppositions* que l'examen des problèmes de la communication et de l'information a *révélées*, et l'immensité des enjeux qu'ils impliquent, ne risquent-elles pas de retarder encore l'indispensable passage à l'acte ? Les inévitables tensions engendrées dans plusieurs instances internationales, et notamment à l'UNESCO, par le regain d'attention portée aux questions de communication et d'information, ne sauraient masquer la longueur du chemin parcouru en moins d'une dizaine d'années : toute la communauté internationale peut se targuer d'un accord sur un diagnostic de base.

Communication et information sont aujourd'hui reconnues comme des éléments essentiels – voire constitutifs – de toute vie politique, économique, sociale, culturelle : elles représentent une ressource-clé. Or ce potentiel, dont la maîtrise est *probablement* la condition première de tout progrès, se répartit sur un mode profondément inégal : certains peuvent y puiser à pleines brassées, d'autres au contraire – pourtant les plus nombreux, – en sont si largement exclus que, relégués tout au bout de la chaîne de l'information et de la communication, ils n'en perçoivent que des bribes et n'osent même pas rêver de pouvoir s'y insérer. En clair : ces mêmes déséquilibres et disparités, relevés depuis si longtemps en matière de revenus, d'éducation ou de santé, n'épargnent pas – hélas ! – les possibilités comme les capacités des hommes à communiquer et à s'informer.

Un processus de longue haleine

Dans les enceintes internationales, il est unanimement admis que l'actuel « ordre » de la communication et de l'information sécrète de graves atteintes au principe de l'égalité et des entraves majeures aux possibilités d'épanouissement dont personne ne devrait être amputé. Permettre à tous – hommes, communautés, nations – d'accéder à de multiples *sources d'information* et de faire librement entendre leurs propres points de vue est, par conséquent, un objectif que désormais nul ne conteste.

Sa *réalisation* – et l'unanimité s'est aussi bâtie sur ce point – exige certes le développement des capacités de communiquer là où elles font le plus cruellement défaut, par une formation de personnel qualifié et l'installation des équipements appropriés. Mais elle passe tout autant par l'élimination structurelle des obstacles, des entraves et barrières qui sapent la liberté de l'information. Car la communication à l'échelle du monde ne s'opère pas *grâce à la simple* connexion de réseaux autonomes, locaux ou nationaux, mais par leur intégration dans un système auquel ils ont été le plus souvent enserrés au fur et à mesure que ce dernier étendait *ses ramifications jusque dans les contrées les plus reculées.*

Cependant, la réforme de ce système, autrement dit l'émergence d'un nouvel ordre de l'information et de la communication », sera un processus graduel et de longue haleine. Au cœur du développement de toutes les sociétés contemporaines, l'information et la communication sont un vecteur majeur de deux processus malaisément intégrables : la planétarisation de la vie des sociétés, avec son corollaire d'interdépendance, et leur aspiration croissante à l'affirmation de leur spécificité. *Epicentre de l'affrontement* entre des traditions, voire des idéologies parfois opposées, l'information et la communication *doivent, pour les uns surtout, agir* comme un contre-pouvoir des pouvoirs établis, pour les autres servir d'abord d'instrument public de développement socio-politique. Par conséquent, si la réflexion et le dialogue dans un domaine traversé par de tels bouleversements doivent se poursuivre, la définition de normes, comme par exemple l'élaboration d'une sorte de « charte du nouvel ordre », paraît prématurée.

En revanche, *la mise en œuvre d'activités* opérationnelles pour accroître les capacités de production et de diffusion de l'information propres aux pays en développement a été unanimement jugée comme une tâche urgente et d'absolue nécessité. L'instrument privilégié de cette entreprise de coopération technique internationale, le programme international de développement de la communication, existe depuis trois ans. Or les ressources *mises à sa disposition* sont disproportionnées par rapport à l'ampleur des demandes qui lui sont adressées, sans même parler de *l'immensité des besoins* à satisfaire.

La 22e session de la conférence générale de l'UNESCO, qui s'ouvre le 25 octobre prochain, adoptera le programme et le budget de l'Organisation pour 1984-1985. En matière d'information et de communication, le directeur général, M. Amadou-*Mahtar M'Bow, présente un projet* qui, expression du consensus bâti au fil des ans, équilibre les missions de réflexion, indispensables pour guider l'action internationale, et les activités opérationnelles auxquelles sont alloués plus des trois quarts des fonds dévolus à ce domaine.

Les résultats de cette session seront le signe prémonitoire de l'orientation qui prévaudra pendant la présente décennie. Ou la communauté internationale assiste, impuissante, à la *montée des déséquilibres* et des inégalités en matière d'information et de communication : elle accepte tacitement la ségrégation qui se creuse en ce domaine. Ou, logique avec son propre constat et conséquente avec ses propres décisions, elle dégage les moyens nécessaires à une action tangible. Il en va – pour le moins – de la crédibilité de la coopération internationale.

RENÉ LEFORT
Office de l'information du public – UNESCO.

ONU

Le microprocesseur « aux pieds nus » au secours du tiers-monde ?

L'ACCÈS à l'information présente de plus en plus d'importance, non seulement pour les gouvernements et les sociétés transnationales, mais aussi pour le paysan du tiers-monde. La population rurale y vit dans un environnement qui, en dépit du rythme accéléré de sa transformation, est encore démuni de ce moyen élémentaire de communication qu'est le téléphone. La communication fait encore défaut à ceux qui sont le plus démunis.

Le microprocesseur et d'autres progrès de la technique électronique des communications ont récemment *fait* l'objet des débats d'un colloque organisé en mars 1983, à Paris, par Forum du développement et ayant pour thème : « Microprocesseur « aux pieds nus » – Développement et communications rurales » (1). Les progrès réalisés en micro-électronique – satellites et stations au sol, matériel vidéo et mise en mémoire, extraction et transmission des données réglées par ordinateur – peuvent contribuer puissamment *à faire pénétrer l'information* dans les zones rurales et permettre à des villages de demander des renseignements à d'autres villages et aux centres urbains.

Pour les paysans d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine, les révolutions technologiques ne vont pas plus vite que les limaces. La miraculeuse microplaquette *va-t-elle enfin tirer* d'innombrables villages de leur isolement ? Certains en doutent, mais cette nouvelle technique a de quoi retenir l'attention, car elle peut *vaincre* l'obstacle millénaire et jusqu'à présent insurmontable qui s'oppose à la communication, à savoir la distance. Les ondes de la voix humaine, celles de la radio et de la télévision, n'ont qu'une portée limitée. Le téléphone a normalement besoin d'un réseau de fils qui passent par des centraux.

Dans les zones urbaines, où les abonnés ne sont pas loin les uns des autres, on peut sans trop de frais construire un réseau téléphonique rentable. Mais dans les campagnes, où la densité des abonnés est faible, la distance entre chaque poste et le centre du réseau est trop grande pour qu'on puisse offrir un service téléphonique à un prix abordable.

La combinaison entre les satellites et les nouvelles stations au sol qui sont peu coûteuses permet de se passer des centraux de télécommunications et d'éviter d'avoir à consacrer beaucoup de temps et d'argent à couvrir d'un réseau de fils téléphoniques tout le territoire d'un pays. En d'autres termes, l'expansion du service peut perdre son caractère linéaire. Dès qu'il y a un satellite sur orbite au-dessus *d'une région, le village le plus* reculé peut se raccorder au système en installant une station au sol.

Seule ou associée à des *satellites*, la micro-électronique peut faire passer au niveau du village toute une série de moyens de communication. En effet les satellites peuvent transmettre non seulement les appels téléphoniques, mais aussi des émissions radiodiffusées ou télévisées ainsi que *des messages destinés aux ordinateurs qui* facilitent la consultation des banques de données, les conférences par ordinateur et l'accès aux capacités de traitement des grands centres de calcul.

Le terme de « station au sol » évoque des installations de détection très complexes munies de récepteurs paraboliques de 30 mètres de diamètre, et c'est bien ce qu'elles ont été naguère. Or aujourd'hui, un parabolique de 3 mètres de diamètre *suffit pour capter* les signaux d'un satellite sur orbite géostationnaire. Et les prix ont suffisamment baissé pour que ces appareils *soient* à la portée d'un village du tiers-monde. A l'heure actuelle, il y a dans les régions écartées de l'Amérique du Nord des milliers de particuliers qui possèdent des stations de réception de télévision. La mise au point de petites génératrices à éolienne et de piles photovoltaïques permet de faire fonctionner des stations au sol dans des régions non encore électrifiées.

L'annonce de ces récents progrès de la technique des *communications* a *ravivé* l'intérêt de la radio et de la télévision comme instruments d'éducation à l'intention des zones rurales. Ils atteindront beaucoup plus de gens, d'autant que les postes récepteurs deviennent moins encombrants, moins coûteux et plus fiables. En laissant libre cours à l'imagination, on *voit déjà le tiers-monde de demain où* le personnel sanitaire d'un village pourra consulter un hôpital universitaire au moyen d'un terminal d'ordinateur *relié* par satellite à la capitale, où des coopératives agricoles auront accès à des banques de données contenant toutes les informations nationales et internationales sur les cours des produits, où un centre de contrôle des naissances situé dans un village écarté en Thaïlande pourra échanger directement *des informations sur l'efficacité* des programmes avec un centre similaire d'un village des Philippines.

Une nouvelle forme de dépendance ?

Tout cela paraît fantastique mais est en fait facilement réalisable avec la technique aujourd'hui couramment en usage dans tous les pays industrialisés. Au niveau mondial, l'adoption de la technique électronique moderne de *la communication* par le tiers-monde va-t-elle avoir pour conséquence une nouvelle forme de dépendance du Sud à l'égard du Nord. Les P.V.D. pourront probablement faire fonctionner et entretenir le matériel, mais les travaux de recherche et de développement nécessaires à sa production sur place dépassent les possibilités de la plupart d'entre eux, comme aussi la mise au point du logiciel. Si la plupart des banques de *données sont situées dans le* Nord, *la question de la maîtrise de l'information se pose elle aussi.* Qui aura accès à l'information, et que sera-t-elle ?

Dans le passé, le Nord a fait la sourde oreille aux demandes de transfert de technologie présentées par le tiers-monde ; ce dernier, aujourd'hui, a *encore moins* de chances d'accéder aux secrets jalousement gardés par les constructeurs d'ordinateurs du Nord qui se font une concurrence acharnée. Il est certain que l'évolution des nouvelles techniques du microprocesseur sera guidée par les intérêts commerciaux de ces constructeurs et non par le souci d'atteindre les objectifs de développement du tiers-monde.

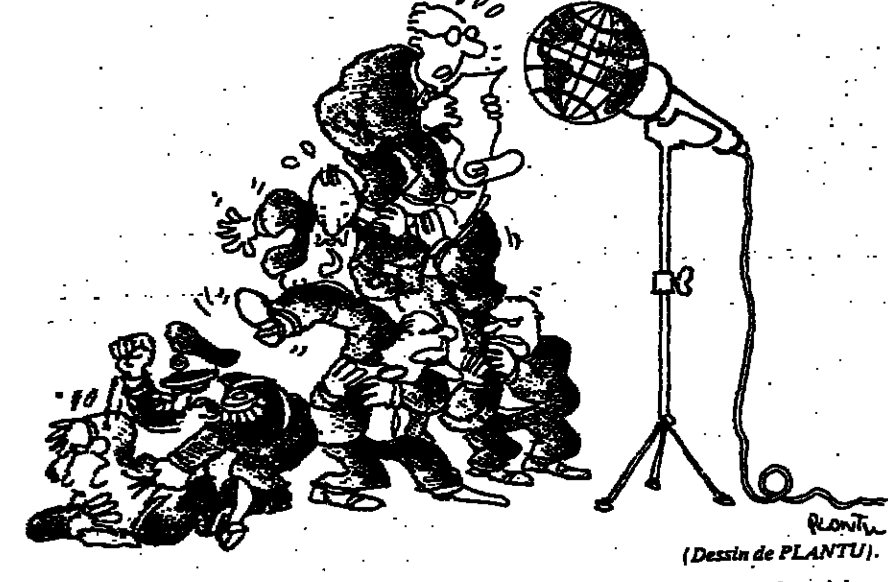
La communication est un complément *nécessaire des efforts de développement.* La radiodiffusion rurale peut utilement apprendre aux cultivateurs à se servir des engrais mais il faut, en cas de besoin, qu'ils puissent se les procurer à un prix raisonnable. Si les prix du matériel continuent à baisser, un cultivateur du Sri Lanka ayant accès à un terminal d'ordinateur pourra se renseigner directement auprès d'une université agricole d'Amérique du Nord, par exemple, sur le moyen de *lutter contre une maladie qui s'attaque* à ses récoltes. Mais pourra-t-il utiliser ces renseignements ? Evidemment non s'il est illettré, s'il ne sait pas manipuler le terminal ni comprendre la réponse technique. La nouvelle technique ne permettra pas de se passer de programmes d'alphabétisation, de formation technique, ni du *concours* de personnel compétent, agents de vulgarisation ou auxiliaires sanitaires. Lorsqu'un assistant sanitaire en poste dans un village pourra, *au moyen d'un* terminal d'ordinateur, consulter une banque de données au sujet d'un diagnostic, ce sera là un immense progrès, mais le téléphone restera nécessaire pour relier le terminal à l'ordinateur central. Il y a deux milliards et demi (2 500 000 000) d'êtres humains dépourvus d'accès aux services de *télécommunication : dans* ces conditions il vaut peut-être mieux commencer par pourvoir à ces services élémentaires. De plus, les liaisons téléphoniques existantes, tant nationales qu'internationales, sont souvent d'une qualité médiocre pour permettre la transmission de messages d'ordinateurs.

Chaque fois qu'un miracle de la technique fait la « une » des journaux, il y a toujours des sceptiques et ce scepticisme est peut-être justifié car, parmi les gens *qui* s'occupent de développement, nombreux sont ceux qui ont connu dans le passé de prétendus miracles qui se sont soldés par de lamentables échecs. Il est bien évident que le jeu consiste à commencer par se rendre compte du potentiel de la technique nouvelle pour ensuite en orienter *l'évolution et l'emploi de manière* à en tirer des résultats bienfaisants.

ROBERT W. LAWSON.

(1) Colloque organisé à l'occasion du *10e anniversaire de Forum* du développement et de l'Année mondiale des communications (1983) – sous l'égide de l'Union *internationale des télécommunications.*

Atténuer les injustices et réduire les inégalités en matière d'information


(Dessin de PLANTU).

– Le programme de l'information et de la communication de l'UNESCO a également *été* mis au point par des conférences intergouvernementales qui ont eu lieu dans différentes régions du *monde* – au Costa-Rica, en 1975, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Kuala-Lumpur (Malaisie), en 1979, pour l'Asie et le Pacifique, à Yaoundé (Cameroun), en 1980, pour l'Afrique subsaharienne.

L'importance du programme s'est accrue en même temps que la conscience du rôle vital que jouent l'*information* et la communication dans toutes les sociétés. Selon des études récentes, plus de la moitié de la population active dans la plupart des pays industrialisés travaille dans la communication ou dans des domaines en rapport avec elle (1). Ce terme de communication ne s'applique pas uniquement aux médias ; il englobe aussi d'autres domaines, y compris l'informatique, la publicité, etc. Les *mass media* ont fait leur entrée dans tous les secteurs de la vie – l'éducation, la culture, l'information scientifique et technologique, etc. – à un point tel que l'information est aujourd'hui considérée comme un pouvoir spécifique et un moyen-clé. Pour cette raison, le plan à moyen terme pour 1984-1989 de l'UNESCO fait de la communication un des éléments constitutifs de chacun de ses quatorze programmes majeurs.

Il apparaît de plus en plus clairement que l'information et la communication constituent les éléments d'un pouvoir qui a tendance à devenir le premier des pouvoirs. Elles sont de plus en plus, en conséquence, l'objet d'un vif affrontement *idéologique* et politique, comme en témoignent les débats très conflictuels que ces questions provoquent au sein et au-dehors de l'UNESCO. Celle-ci peut-elle échapper à cette politisation des débats, et comment ?

– En tant qu'organisation intergouvernementale qui représente cent soixante Etats membres, l'UNESCO *reflète nécessairement* les conflits du monde actuel. Il est clair, toutefois, que l'accusation de « *politisation* » qui est portée contre elle *n'est généralement pas fondée.* La décision de promouvoir l'éducation *dans* les langues nationales n'est-elle pas une décision politique ? La priorité donnée à la sauvegarde d'un héritage culturel n'est-elle pas le résultat d'un *choix politique* ? Les questions en rapport avec la formation des journalistes ou le choix d'infrastructures de communication ne sont-elles pas nécessairement des questions politiques ? Et qui pourrait *nier* que les objectifs essentiels des programmes de l'UNESCO – empêcher *une autre guerre* mondiale, protéger les droits de l'homme et les droits des peuples, encourager le développement des individus et des sociétés – sont des actes politiques ? Dans certains domaines, l'UNESCO assure une assistance technique, quand, par exemple, elle s'efforce de favoriser la coproduction de films ou l'échange des informations. Néanmoins, sa position en faveur de la liberté de la presse et des journalistes, du *pluralisme* et du libre accès aux sources d'information s'inscrit nécessairement dans un contexte politique.

Le « nouvel ordre » technologique

En ce qui concerne l'aspiration d'une majorité des pays membres de l'UNESCO à un nouvel ordre de l'information, quelle est la position de l'Organisation elle-même ? Est-elle chargée d'instaurer ce nouvel ordre ?

– La position de l'UNESCO est celle de ses États membres. Ce sont ces derniers *qui prennent* les décisions dans les sessions successives de la Conférence générale. Le secrétariat n'a pas de position propre ; il ne fait qu'*appliquer* les décisions prises par la Conférence générale. Ces décisions, qui sont adoptées à l'unanimité, peuvent être résumées comme suit : il est généralement reconnu aujourd'hui qu'une sorte de « nouvel ordre » résulte déjà de la révolution technologique en cours dans le domaine de la communication. Cette révolution contient la promesse d'une meilleure compréhension entre les peuples et les cultures, mais elle risque aussi de creuser l'abîme entre les nations riches et les autres, de même qu'entre les groupes sociaux aisés et ceux qui sont dépourvus de tout à l'*intérieur* de chaque nation.

En effet, les frustrations causées par les inégalités dans le domaine de la communication sont au cœur du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC). Les P.V.D. considèrent ces inégalités comme une grande injustice et certains pays *industrialisés* les ressentent eux-mêmes comme une menace de leur indépendance et de leur identité culturelle.

Il est important de signaler que les pays en développement, qui *représentent* 70 % de la population mondiale, ne contrôlent que 17 % de la distribution totale des journaux, 9 % de la consommation de papier journal, 18 % des récepteurs de radio et 5 % des émetteurs de télévision. Plus de 79 % des programmes de télévision en *Belgique proviennent* de l'étranger et plus de 52 % au Canada.

Pour comprendre le ressentiment des P.V.D., on peut rappeler la situation qui existait aux États-Unis avant la première guerre mondiale. Kent Cooper, directeur général d'Associated Press, déclarait alors, à propos des trois agences de presse les plus puissantes à cette époque, Reuters, Havas et Wolff : « *Elles ont instauré un contrôle complet des agences de presse sur les informations internationales et se sont emparées du pouvoir de décision concernant ce que le peuple de chaque nation a le droit de savoir sur les peuples des autres nations, et comment les nouvelles devaient être présentées... Des impressions et des préjugés créés par ces nouvelles sont nées des attitudes internationales... La propagande étrangère puissante qui a été transmise par ces canaux au cours des cent dernières années a été l'une des causes des guerres qui n'ont jamais été dévoilées... Ce contrôle de l'échange international de l'information me semble exiger un changement radical par un recours à un idéalisme pratique dans les relations internationales concernant l'information.* »

Cette déclaration exprime très bien les sentiments qu'éprouvent les pays dépendants envers les nations qui disposent d'une position dominante en matière de communication internationale. Dans ce domaine, l'UNESCO s'efforce de diminuer les déséquilibres, d'atténuer les injustices et de réduire les inégalités. Ainsi s'oppose-t-elle à toutes les formes de censure, d'entraves et d'obstacles qui empêchent les journalistes d'exercer leur métier en liberté. Elle cherche à encourager un véritable pluralisme, notamment en permettant aux P.V.D. « *de parler et de ne pas être seulement le sujet dont on parle* ».

Que veut dire exactement et concrètement l'UNESCO par « *circulation libre et diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information* » ?

– Cela veut d'abord dire que les flux de communication actuels ne circulent qu'en sens unique : du Nord industrialisé vers le Sud en développement. Les quatre grandes agences de presse des pays industrialisés du Nord transmettent plus de 4 millions de mots par jour contre 40 000 mots par jour du pool des agences de presse non alignées. Le Nord industrialisé domine l'emploi des satellites, des spectres électromagnétiques pour l'utilisation des ondes aériennes, de la télécommunication, de la microélectronique, de la télédétection, de la diffusion directe par satellite et des transmissions par ordinateur.

Du point de vue de l'UNESCO, la revendication « *d'une circulation libre et d'une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information* » constitue un appel à l'aide « *pour établir une situation plus équitable dans le domaine de la communication et des médias* ». Dans ce but, l'UNESCO a élaboré un programme important visant le développement des infrastructures et la formation de spécialistes dans les pays en développement. Il convient toutefois de répéter que certains pays industrialisés, qui souffrent d'une « *invasion culturelle* » de la part de leurs voisins beaucoup plus puissants, reconnaissent aussi la nécessité de réduire les inégalités existantes.

En s'efforçant de promouvoir le droit de tous, citoyens et nations, à l'information et à la communication, l'UNESCO vise à démocratiser les structures des médias, de tous les médias. Cet effort n'est-il pas de nature à liguer contre l'Organisation tous ceux qui actuellement contrôlent le plus souvent ces médias, et qui appartiennent soit au pouvoir économique, soit au pouvoir politique ?

– La réponse à cette question ne peut être qu'affirmative. Lorsque l'UNESCO se prononce de *manière* claire et ferme contre les monopoles, qu'ils soient publics ou privés, comment pourrait-elle ne pas provoquer l'antagonisme des *riches* et des puissants dans le monde ? Les intérêts solidement investis, tant commerciaux que politiques, ont de bonnes raisons de se défier du programme de l'UNESCO. M. Amadou-Mahtar M'Bow a parlé de la nécessité d'éliminer *tous* les obstacles, depuis les tarifs élevés de télécommunication jusqu'à certaines formes de censure et d'autocensure dont, a-t-il dit, « *il faut déplorer la persistance dès lors que l'information censurée n'est contraire ni à la loi ni à la morale.* »

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(1) Voir la série d'articles de Jacques Decornoy « Empire des signes ou signes de l'empire ? » *Le Monde* des 9, 10, 11 août 1983.

LA PAGE DU CRID

Centre de recherche et d'information pour le développement

Est-il besoin de préciser ici que l'action des organisations non gouvernementales en faveur du développement du tiers-monde demeure mal perçue de l'opinion ?

***Sans doute n'y a-t-il pas entre** elles et la presse une connivence suffisamment étroite pour que les artisans du développement du tiers-monde sortent de l'ombre du quotidien et des banalités dans lesquelles les rejettent les projecteurs de l'actualité spectacle.*

***Ce contact donne** l'ampleur de l'intérêt qu'a rencontré la proposition des responsables de ce supplément « Un seul monde » : confier désormais cette page à des organisations françaises regroupées au sein du CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement). Il ne s'agit pas d'en faire une page publicitaire ou de présentation institutionnelle rébarbative, mais plutôt d'exposer sous divers modes l'action d'organisations françaises et de leurs partenaires du tiers-monde autour du thème de chaque numéro.*

Cette page est désormais un lieu où vous pourrez rencontrer régulièrement ceux qui ont du monde l'idée qu'il peut être changé au bénéfice des plus démunis.

Les O.N.G. : une volonté de solidarité avec les pauvres

AU royaume des sigles, les O.N.G. (organisations non gouvernementales) sont reines. Après avoir longtemps rechigné à prendre une dénomination importée, à fort relent d'anglicisme, les associations françaises d'aide au développement ont dû finalement se résigner à passer sous les Fourches Caudines du sabir onusien, ne serait-ce que pour être reconnues par leurs plus proches voisines de Belgique, d'Allemagne, de Suisse ou des Pays-Bas.

Les O.N.G. de développement ont acquis droit de cité depuis le début des années 60, lorsque les premières-nées répondirent à l'appel de la F.A.O. (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), qui lançait les premières campagnes mondiales contre la faim.

Actuellement, les O.N.G. françaises de niveau national sont au nombre de soixante-dix, couvrant les divers champs de la solidarité internationale (éducation au développement en France, projets dans le tiers-monde, volontariat d'assistance technique, aide alimentaire et aide d'urgence). Suivant leur sensibilité et leur secteur d'activité, elles se regroupent en six collectifs (dont le CRID), qui forment eux-mêmes un inter-collectif chargé d'assurer les échanges et la concertation entre les O.N.G. ainsi que les relations avec les pouvoirs publics. Il faut noter, enfin, la création par le ministre délégué à la coopération et au développement d'une commission nationale coopération et développement, composée de représentants des collectifs et des pouvoirs publics (et plus tard des partenaires sociaux), qui a pour fonction d'assurer le dialogue public/privé entre toutes les parties prenantes des relations Nord-Sud.

Pourtant, le chemin considérable parcouru depuis une vingtaine d'années par les O.N.G. a, pour l'essentiel, échappé à l'opinion. Ce qui traduit le mieux l'action des O.N.G., médias aidant, c'est encore l'image commode et rassurante d'une aide financière à des « petits projets concrets de développement » à dominante matérielle (puits, outils agricoles, équipements sanitaires, matériel éducatif, moyens de transports...). Ou encore celle plus valorisante de « jeunes volontaires qui partent aux quatre coins du monde apporter leurs compétences » d'enseignants, de médecins, de techniciens agricoles...

La visée des O.N.G. comme leur pratique quotidienne vont bien au-delà. A mesure qu'elles se confrontaient à une réalité irréductible à notre vision des choses, elles ont dû passer d'une attitude d'assistance – concrétisée dans des projets inspirés de notre modèle de développement – à la conception d'un développement « autocentré », c'est-à-dire qui valorise l'autonomie culturelle et la participation de chaque peuple ; et, dans le même mouvement, à la remise en cause de notre propre modèle comme incompatible avec le développement solidaire de tous les peuples.

Autrement dit, la solidarité avec les centaines de millions d'hommes condamnés à la misère, si elle commence par une aide pour qu'« ils s'en sortent par eux-mêmes » ne s'arrête pas là, comme l'a dramatiquement montré l'échec des deux premières « décennies de développement ». C'est aux causes du sous-développement qu'il faut s'attaquer, et seule une volonté politique déterminée peut mener cette tâche à bien.

Pour leur part et sur leur terrain, de nombreuses O.N.G. de développement veulent contribuer à faire émerger cette volonté politique, et d'abord en agissant sur une opinion publique encore majoritairement bloquée sur ses intérêts catégoriels et hexagonaux et peu consciente des exigences à long terme de la solidarité internationale.

D'où l'importance stratégique de l'information et le rôle capital joué par les O.N.G. pour sa recherche et sa diffusion, en collaboration avec les médias et les organes de presse qui acceptent d'aller plus loin que le ronron rassurant.

Les O.N.G. françaises amènent leur action dans une centaine de pays du tiers-monde. Elles sont présentes partout où des communautés villageoises, des coopératives, des équipes de bidonvilles, des services publics de développement, des organisations confessionnelles,... luttent pour se prendre en main avec une petite aide extérieure. Les exemples sont légion et les O.N.G. en rendent compte dans leurs publications.

Car elles veulent que le combat quotidien soit connu pour montrer que le développement n'est pas l'affaire des seuls gouvernements, mais aussi des peuples. Et pour montrer également que l'information ne saurait être la propriété ni des grandes agences du Nord ni des seuls gouvernements du Sud. Les O.N.G. veulent contribuer à ce maillon indispensable qu'est la communication entre peuples du Nord et peuples du Sud. Mais elles ne s'arrêtent pas là. Elles veulent encore montrer à l'opinion du Nord qu'elle doit se préparer à d'inévitables changements pour entrer véritablement en solidarité avec le Sud. Les O.N.G. n'ont ni l'intention ni les moyens de remplacer la presse dans ce travail, elles comptent sur sa coopération.

Une vingtaine d'associations

Le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) (*) regroupe une vingtaine d'associations qui se sont reconnues une conception commune du développement et de l'action à mener en France dans le domaine de l'information de l'opinion publique.



Organisations non gouvernementales membres du CRID

- *Centre international de coopération* pour le développement agricole (CICDA), 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris (580-36-97).
- CIMADE, service œcuménique d'entraide, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris (550-34-43).
- Collège coopératif, 7, avenue Franco-Russe, 75007 Paris (705-91-14).
- Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.), 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris (261-51-60).
- Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire (CINAM), ZOLAD, rue du Caducée, 34100 Montpellier (67 54-31-50).
- Frères des hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles (950-69-75).
- Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural dans le tiers-monde (G.R.D.R), 60, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris (824-40-09).
- *Institut de recherche appliquée* des méthodes de développement (IRAM), 49, rue de la Glacière, 75013 Paris (336-03-62).
- Institut national de recherche et de formation : éducation et développement (IRFED), 49, rue de la Glacière, 75013 Paris (331-98-90).
- Institut œcuménique pour le développement des peuples (INODEP), 49, rue de la Glacière, 75013 Paris (535-67-40).
- Mouvement 1 % tiers-monde pour un développement solidaire, 5, rue François-Bizette, 35000 Rennes (99 30-64-75).
- O.I.C.M. medicus mundi, 153, rue de Charonne, 75011 Paris (373-29-04).
- Secrétariat de liaison des groupes locaux tiers-monde, 20, rue de Rochechouart, 75009 Paris (285-25-37).
- Terre des hommes - France, 11, boulevard Biron, 93400 Saint-Ouen (255-05-37).
- Union des comités pour le développement des peuples (UCODEP), 15, avenue Trudaine, 75009 Paris (526-02-81).

Membres associés

- Centre Lebret - Foi et développement, 39, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris (354-57-58).
- Solidarités agro-alimentaires (SOLAGRAL), 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris.
- Vie nouvelle - Section tiers-monde, 73, rue Sainte-Anne, 75002 Paris (296-64-44).
- Centre de formation et d'échanges internationaux (C.F.E.I.), 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13.
- Fédération des artisans du monde, 20, rue de Rochechouart, 75009 Paris (285-24-37)

(*) CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement, 49, rue de la Glacière, 75013 Paris (331-98-90).

Libérer et valoriser la parole paysanne

« *S'il vous ne pouvez pas nous aider à trouver une solution à nos problèmes d'eau dans ce village, vous pouvez repartir à Ouagadougou.* » C'était l'expression d'une déception. Les habitants du village de Toudou insistaient : « *Il y a vingt ans que nous avons demandé un dispensaire. Mais nous n'avons eu aucune réponse. Nous nous sommes débrouillés pour le construire nous-mêmes. Jusqu'à présent, malgré nos efforts, les autorités n'y ont envoyé aucun infirmier... Quand il s'agit de payer les impôts, on nous poursuit. Et chaque année, nous payons... Nous avons besoin actuellement d'un puits où nous pouvons avoir de l'eau en permanence.* » Constat amer, direct et franc.

Sur la base de cette expression des habitants de Toudou, nous avons bâti une émission radiophonique diffusée sur les antennes de la radio nationale. Nous avons fait écouter l'émission aux techniciens gouvernementaux du développement rural. Nouvelle émission de radio rurale avec les éléments recueillis auprès des techniciens. Le dialogue s'instaure. L'information circule généralement très mal entre les ruraux et les agents chargés de leur encadrement. Aux plans préétablis des agents, les paysans répondent par la passivité, le refus voilé, le retard, le sabotage et, parfois, l'opposition ouverte.

En milieu rural africain, tout dialogue est créateur. Eu égard aux pratiques basées sur la « tradition orale », le véritable dialogue est le contraire de la mise au point, de l'embrigadement, de la manipulation, de la propagande idéologique et de l'intoxication.

Les rencontres paysannes auxquelles on peut assister confortent cette idée. Par ailleurs, les expériences d'animation rurale, de journaux ruraux et de certaines radios éducatives démontrent que l'information et la communication sont d'abord une pratique vécue avant d'être des techniques, ce qui donne un sens et une signification aux activités de l'homme rural. C'est dire que la communication et l'information font référence à l'homme total situé dans sa culture et dans ses relations sociales. C'est la raison pour laquelle on accorde une grande importance à la parole.

Parole libérée

Mais, aujourd'hui, la bureaucratie et les objectifs économiques poussent à l'*étranglement de la parole paysanne*. De la capitale et des bureaux, on décide à la place des ruraux. Leur avis importe peu. Or, lorsqu'on oblige une population villageoise à se taire, on enterre par la même occasion son esprit de créativité et ses espérances. On peut, dès lors, régner sur le cimetière des bouches closes et des esprits atrophiés. Beaucoup de techniciens et d'autorités administratives et politiques oublient que la prise de parole constructive assumée de façon responsable rend l'homme majeur. A défaut de cette prise de parole, l'esprit cède la place à la peur. « *On a peur qu'on nous pénalise... On a aussi peur de dire des choses fausses* », nous confiait un paysan à Linoghin. Mais lorsqu'un citoyen a ainsi peur, on peut l'aider à croire en sa propre capacité de créer, de se définir par rapport à lui-même et aux autres.

Toute communication conçue comme une maïeutique favorise une expression de soi, une extériorisation de ce qu'on vit, de ce qu'on pense et de ce qu'on sent. L'expression des problèmes conduit à une recherche commune, permet une analyse et une remise en cause de ses propres pratiques et de ses options. Elle contribue à la découverte de nouvelles voies exploratoires, notamment certaines connaissances scientifiques fondamentales et essentielles pour la vie et le métier d'agriculteur, de pêcheur, d'éleveur ou d'artisan.

C'est sur cette démarche que s'appuient de nombreux organismes intervenant dans la formation rurale : le GRAAP (Groupe de recherche et d'appui à l'autopromotion paysanne), le CESAO (Centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest) ou l'ENDA (programme de formation pour l'environnement), à Dakar.

Bien qu'elle se présente comme un idéal, cette forme de communication émerge de plus en plus. La plupart des journaux ruraux qui survivent et certaines radios rurales en font l'expérience, même si les pouvoirs politiques font sentir leur présence. Les journaux ruraux, organes d'information et de formation destinés aux paysans alphabétisés, sont généralement réalisés en langues locales. Fabriqués avec des moyens de bord, ils constituent une excellente tribune pour leurs lecteurs paysans et un support de l'éducation permanente.

Nécessité d'un effort interne

Mais ces journaux connaissent de sérieux problèmes de diffusion. Dans les villages africains, il n'y a pas de facteur pour porter le courrier et le journal. La radio, elle, est plus accessible, car le transistor a conquis les villages. Toutefois, entre les mains de l'Etat, cette radio n'innove pas beaucoup et fait ce que lui dictent les pouvoirs publics. Pour l'instant, la radio locale n'a pas de créneau en Afrique noire. Dans le souci de renforcer la communication et l'information entre les communautés paysannes, le GRAAP et le CESAO produisent et diffusent conjointement les dossiers *Echanges*. Dans ces dossiers, ce sont les villageois qui parlent à d'autres villageois. Ils rapportent les expériences du ras-du-sol telles que les paysans les ont racontées eux-mêmes. Les paroles sont enregistrées au magnétophone. Elles sont ensuite transcrites en français fondamental ou en langues locales. Les paysans indiquent la manière dont ils s'y sont pris et se sont organisés. Ils parlent également des aspects techniques et insistent sur les difficultés rencontrées. Ils sont interrogés sur leurs perspectives d'avenir et les problèmes de changement qui se posent à eux. Les dossiers servent véritablement à l'échange d'expériences, et aident les ruraux à s'autodéterminer, à améliorer leur vie quotidienne et aller de l'avant. Ils suggèrent des pistes dont se saisit l'animateur pour poursuivre le chemin.

Ainsi donc, avec des moyens simples, on peut aider les paysans à s'engager dans l'information réciproque et dans la concertation. En un temps où l'on parle beaucoup du nouvel ordre de l'information, nous persistons à penser que le rééquilibrage en matière de communication entre le Nord et le Sud doit aller de pair avec un effort interne dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il s'agit d'abord d'une volonté politique.

Ce qui compte, plus que la technique, c'est l'approche du milieu et la volonté de valoriser l'expression de ceux dont on étrangle quotidiennement la parole.

JOHN D.R. MADJRI,
sociologue et journaliste au CESAO, Haute-Volta.



(Dessin de Huré.)

Le défi à relever : le progrès technologique

LE contrôle de la connaissance et la capacité de traiter l'information deviennent de fantastiques puissances, l'un des leviers essentiels du monde moderne. Seront-ils les points d'affrontement majeurs de cette fin de siècle ou le départ de nouvelles solidarités ?

L'information et la communication sont déjà des lieux de domination traditionnels des peuples sur le monde entier. En effet, certains pays, prisonniers de pouvoirs militaires ou totalitaires, traitent l'information comme un produit idéologique ; les autres pays en ont fait un produit marchand soumis aux règles capitalistes du profit, de la concurrence ou des monopoles.

D'où les mécanismes subtils qui, pour élargir l'audience, misent sur le vedettariat, le sensationnel, l'uniformisation des images pour une zone moyenne de la société qui se sent flattée de copier les classes privilégiées (*cf.* images de la *publicité*). Priorité est donnée au publicitaire qui rapporte, sur l'information qui coûte cher pour la recueillir et la traiter. « Le texte rédactionnel n'a de sens que pour valoriser l'annonce publicitaire », dit crûment le directeur du magazine *Harpers'* aux Etats-Unis.

A l'échelle du monde, l'écrasement culturel et politique des peuples pauvres est manifeste. L'information de la planète dépend de cinq grandes agences internationales : deux américaines (par exemple Associated Press diffuse 17 millions de mots par jour), une française, une anglaise, une russe. Par comparaison, la PANA (Pan African News Agency), mise en place par l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) après vingt ans de discussions entre les gouvernements du continent africain, va seulement diffuser 25 000 mots par jour. Les publicités et les films américains inondent les murs, les écrans, les programmes des pays développés comme de ceux en retard de développement...

La révolution technologique qui se développe sous nos yeux à une vitesse géométrique (ainsi, le marché des vidéocassettes multiplie par deux chaque année aux États-Unis) risque de creuser encore le fossé. Les satellites, les fibres optiques, la T.V. par câble, les banques de données, la téléinformatique, les services de communication graphique ou par son et image (télétexte, vidéotexte, télécopie, vidéotransmission, disque image, magnétoscope, etc.) sont construits et utilisés par les pays développés. Ils entrent dans nos mœurs mais constituent un moyen nouveau de domination. Il faudrait d'ailleurs se demander s'ils vont être, chez nous, un facteur de mieux-être ou un rejet de nombreuses catégories de personnes : augmentation du nombre de chômeurs, difficultés d'adaptation des travailleurs, réduction du pluralisme dans les médias, dépérissement des cultures populaires, etc. Mais le *décalage est encore plus évident*, s'agissant du tiers-monde.

Cependant, il faut se garder de tout catastrophisme. D'abord la mutation désordonnée des technologies finit, dans quelques cas, par se réguler elle-même : ainsi, les Japonais, qui ont produit 15 millions de magnétoscopes en 1982, ont dû arrêter quatre chaînes de production sur vingt ; ainsi, le système Télétel, à Vélizy, ne semble pas avoir fait la conquête de son public ; ainsi, les spécialistes de télévision et de radio en viennent-ils à des systèmes de médias plus fragmentés et adaptés à des publics spécifiques (*narrow broadcasting*)... La macrocommunication s'intéresse à la microcommunication (exemple les radios locales).

La solidarité, clé du futur

Car toute technique est ambivalente : certains de ces moyens pourraient facilement contribuer à un développement réel des hommes et des cultures autochtones (par exemple les radios pour la formation et l'alphabétisation).

Les conférences internationales se poursuivent sur la définition du NOMIC (Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication). Au-delà des bonnes paroles, il faudrait mettre en œuvre les moyens concrets qui ont été proposés : transferts de technologies, accès plus facile aux agences et satellites, aide accrue de la Banque mondiale, offre de papier à cours réduit, protection des journalistes, etc.

Mieux. Dans chaque peuple existent déjà des expériences d'information et de communication mettant en œuvre la participation des intéressés qui constituent la meilleure voie de promotion humaine. Ce sont elles qu'il faut faire émerger, soutenir, valoriser, promouvoir, car elles sont une alternative au modèle vertical, de communication qui reproduit le système social de domination.

Les associations populaires, les groupes de base, les syndicats, les communautés locales, de multiples mouvements sont très actifs dans cette créativité. Ces actions appellent à une prise de responsabilité qui s'adresse à tous les citoyens.

C'est aux deux extrémités de la chaîne, à la base comme à l'échelon international, que le défi de cette fin de siècle doit être relevé. Face à toutes les dominations, la solidarité est la clé du futur. Car le droit à la communication est un droit fondamental de la personne humaine, en tant qu'individu comme en tant que membre d'une communauté, d'un groupe social, d'un peuple.

FÉLIX LACAMBRE.



Le Monde

économie

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le P.N.B. a progressé de 7,9 % au troisième trimestre

Washington (A.F.P.). — Le produit national brut des États-Unis a progressé de 7,9 % en rythme annuel et en termes réels au cours du troisième trimestre de 1983. Selon le département du commerce qui fait état de statistiques préliminaires, cette progression a *reflété largement* une augmentation des stocks et des ventes. Le P.N.B. a atteint 1 554 milliards de dollars.

Au premier et au deuxième trimestre, le P.N.B. américain avait augmenté respectivement de 2,6 % et 9,7 %. Pour sa part, le taux global d'inflation est ressorti à 4,1 % au troisième trimestre contre 4,3 % d'avril à juin.

L'économie américaine a terminé son *« redressement »* pour entrer dans l'*« expansion »*, a déclaré la Maison Blanche après l'annonce de ce résultat, soulignant que le P.N.B. des États-Unis vient de dépasser le niveau le plus haut qu'il ait jamais atteint avant la récession, il y a deux ans.

Selon le parte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, les États-Unis sont *« sortis d'une longue lutte pour la vitalité économique »* et s'orientent vers la *« poursuite d'une croissance non inflationniste »* au cours des mois prochains. Pour les trois premiers trimestres de 1983, la croissance de l'économie américaine ressort à 6,7 %.

Estimant que le ralentissement d'un trimestre à l'autre était souhaitable pour éviter une surchauffe, la plupart des experts s'attendent pour les prochains trimestres à une progression *réelle de l'ordre de 4 % à 5 %* l'an *seulement* d'ici les élections de novembre 1984, avec une diminution lente du chômage, mais sans doute une légère reprise de l'inflation. Ils pensent que le rôle de la consommation comme moteur principal de la reprise devrait être appelé à diminuer, remplacé *par le redémarrage des investissements* industriels et commerciaux. Selon eux, l'ensemble de ces prévisions pourrait toutefois être modifié si les taux d'intérêt venaient à remonter, en raison soit de la politique anti-*inflationniste de la Réserve fédérale*, soit de l'ampleur du recours de l'Etat à l'emprunt pour financer les déficits courants du budget fédéral (environ 200 milliards de dollars cette année).

En Inde

L'ETAT PREND LE CONTROLE DE TREIZE FILATURES

Le gouvernement fédéral indien a pris en charge la direction de treize filatures de Bombay, en attendant leur nationalisation, cela en raison « d'erreurs de gestion ». Une ordonnance signée par le président *Zail* Sing a été promulguée à cet effet.

Ces erreurs de gestion ont mené à « une situation financière non satisfaisante, et à la nécessité d'investir de grosses sommes pour augmenter la production et protéger l'industrie dans l'intérêt des travailleurs ».

On ignore encore si les treize entreprises concernées ont *été* impliquées dans la très longue grève entamée en février 1982. Plus de soixante filatures de Bombay avaient été sérieusement affectées par cette grève illimitée observée par deux cent cinquante mille travailleurs qui *réclamaient des* hausses de salaires (voir *le Monde* daté du 17-18 avril).

BOURSE

NEW-YORK

Légère reprise

Assez durement secouée deux jours de suite par d'importantes ventes bénéficiaires amplifiées par l'annonce des très mauvais résultats de Digital Equipement et d'A.T.T., Wall Street s'est un peu redressée jeudi. En clôture, l'indice des industrielles avait regagné 4,78 points à 1 251,52. Sur 1 953 valeurs traitées, 863 ont monté, 693 ont baissé et 397 n'ont pas varié. D'origine technique, cette reprise a également été favorisée par le bond en avant inattendu du P.N.B. pour le troisième trimestre (+ 7,9 % sur une base annuelle) et le raffermissement des valeurs de transports (*compagnies aériennes*, chemins de fer). L'activité cependant a diminué et 86 millions de titres ont été échangés, contre 107,8 millions.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Alcoa	44	44 7/8
A.T.T.	63	62
Boeing	38	37 1/2
Chase Manhattan Bank	47	46 3/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	52 1/4
Eastman Kodak	69 1/2	69 1/2
Exxon	39	39 1/4
Ford	65 7/8	66 1/2
General Electric	53 3/8	53 1/2
General Foods	50 3/8	51 3/8
General Motors	76 5/8	77 1/4
Goodyear	31 1/8	31 3/8
I.B.M.	130 3/8	129 5/8
I.T.T.	41 5/8	42 3/4
Mobil Oil	31 1/8	30 3/4
Pfizer	41 1/8	40 7/8
Schlumberger	54 1/8	53 3/8
Texaco	37 3/8	37 3/8
U.A.L. Inc.	29 1/8	30 1/2
Union Carbide	64 3/8	65 3/4
U.S. Steel	28 1/4	28 1/8
Westinghouse	48 5/8	49
Xerox Corp.	47 3/4	46 3/8

AFFAIRES

DUNLOP FRANCE : LE PAIEMENT DES SALAIRES SERAIT ASSURÉ JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE

Les cinq mille huit cents employés de Dunlop France, dont le bilan a été déposé le 6 octobre dernier, devraient recevoir leur salaire au moins jusqu'à la fin de l'année. La nouvelle a été connue, jeudi 20 octobre en fin d'après-midi, à l'issue de la réunion, qui a rassemblé autour de M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, une cinquantaine de personnes, les syndics, les représentants de l'administration, du personnel de Dunlop, de la direction française et britannique du groupe et des industriels (Michelin, Goodyear, Firestone, Continental-Uniroyal) pour faire un premier tour d'horizon sur l'avenir de l'entreprise.

Les syndics ont annoncé qu'un « pool » bancaire, avalisé par le CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle) avait été constitué en vue de faire face aux échéances les plus pressantes. De son côté, M. Gallois a indiqué *que deux plans à court terme* allaient être mis sur pied pour arrêter l'hémorragie financière des divisions « pneumatiques » et « roues ». Des experts extérieurs à l'entreprise vont être nommés dans les prochains jours pour mener cette tâche à bien. Ils *déposeront* leurs conclusions dans les prochaines semaines. Ces plans seront ensuite soumis au tribunal de Nanterre.

Les pouvoirs publics se refusent toujours à une vente par appartement et espèrent trouver l'« oiseau rare » qui accepterait de reprendre l'affaire. Actuellement, en plus de ses déficits antérieurs, Dunlop perd 20 millions de francs par mois environ.

Nominations

● M. ALAIN-GÉRARD CHOLLET est nommé président-directeur général de Huré S.A. Ingénieur des *Arts et métiers*, âgé de quarante-quatre ans, M. Chollet était directeur commercial de Ducelier. Il remplace M. Philippe Castillon, qui a rejoint Intelautomatisme - holding, *qui regroupe Huré, Graffenstaden* et Hes.

● M. LOUIS FOUGÈRE, conseiller d'Etat honoraire, a été nommé président du Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.), organisme paritaire (annonceurs, *agences de publicité, médias*, consommateurs), chargé de veiller à la loyauté des annonceurs publicitaires. Il remplace M. Charles Merveilleux du Vignaux, dont le mandat venait à expiration.

[Né en 1915, conseiller d'État *depuis* 1963, M. Fougère est également président de la commission de concertation T.G.V. Atlantique, membre de la Cour suprême d'arbitrage, président de la commission des jeux au *ministère de l'intérieur* et membre du Conseil national de l'ordre des médecins.]

CONJONCTURE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges de la France avec les pays industrialisés sont en voie de redressement

Plus *révélateurs de l'état de santé* d'un pays que les chiffres globaux sont les résultats du commerce extérieur par pays et par produit. Ainsi, en septembre, la balance commerciale de la France a été globalement déficitaire de 3,6 milliards de francs à l'égard de la C.E.E., contre *4,9 milliards de francs en moyenne* mensuelle pour les neuf premiers mois de 1983. Une réduction du solde négatif a notamment été observée vis-à-vis de l'Allemagne fédérale *avec 1,6 milliard de francs* (– 2,3 milliards de francs en moyenne).

A l'égard des autres pays de l'O.C.D.E., le déficit a représenté le *mois dernier 0,9 milliard de francs* (– 2,8 milliards de francs en moyenne mensuelle de janvier à septembre). Vis-à-vis des Etats-Unis, il ne s'est élevé qu'à 0,1 milliard de *francs (– 1,5 milliard de francs en* moyenne), ce qui pourrait signifier que la France bénéficie à la fois de la reprise outre-Atlantique et du niveau du dollar.

La balance commerciale apparaît donc en voie de rétablissement avec les pays industrialisés, ce qui correspond à la stratégie choisie et aussi au décalage de conjoncture entre la France *et ses partenaires qui joue à* l'inverse de celui de 1981. Vis-à-vis des pays à économie centralisée, les échanges se rééquilibrent, ayant été positifs de 0,1 milliard en septembre *(– 0,4 milliard en moyenne sur neuf* mois). Le déficit avec l'OPEP se réduit, s'étant inscrit à 2 milliards (– 3 milliards en moyenne) et l'excédent avec le tiers-monde se maintient, avec 2,4 milliards (+ 2 milliards en moyenne).

L'analyse par secteur vient à l'appui de ce bilan. Ainsi les échanges énergétiques ont été en septembre *déficitaires de 13 milliards* (– 14,1 milliards en moyenne mensuelle sur neuf mois). Le commerce des métaux, des produits chimiques et demi produits divers a dégagé un *excédent de 2,2 milliards, ce qui* peut traduire la faiblesse de l'activité économique en France.

De même les échanges de biens d'équipement professionnel ont été *excédentaires de 3,8 milliards* (+ 2,2 milliards en moyenne mensuelle). Enfin, alors que le poste « électro- ménager- électronique grand public » est resté au même niveau de déficit, le secteur des biens de consommation n'a été déficitaire que de 0,3 milliard (– 0,7 milliard en moyenne sur neuf mois).

Le ralentissement des grands contrats

En revanche, préoccupant pour l'avenir est le ralentissement des grands contrats, lié aux difficultés des pays en développement, surtout pétroliers, et à l'âpreté de la concurrence. A moins que la France ne parvienne à engendrer des structures du commerce extérieur plus équilibrées, c'est-à-dire moins tournées vers le tiers-monde et davantage vers les pays industrialisés. Qu'elle cesse, en fait, d'être faible avec les forts et forte avec les faibles.

Les grands contrats ont atteint – en part française transférable – 15,4 milliards de francs de juillet à septembre, ce qui correspond *grosso modo* à la moyenne trimestrielle enregistrée depuis le début de 1983 (16 milliards). Toutefois, ce montant est inférieur de 3 milliards de *francs à celui observé durant le* troisième trimestre de 1982 (18,5 milliards), indique le ministère du commerce extérieur.

L'essentiel des affaires a continué *de se réaliser avec le tiers-monde* – y compris la zone franc – qui a représenté 80 % du total (12,7 milliards). Pour les seuls pays pétroliers en développement le montant s'est *élevé à 7,2 milliards de francs, dont* 5,8 milliards pour l'Algérie. Toutefois, note le ministère, la part des contrats passés avec des pays industrialisés *« progresse fortement »* pour atteindre 2,2 milliards : le Canada, grâce à la fourniture d'équipements pour une usine d'aluminium, est devenu, avec 1,7 milliard de francs, le deuxième client de la France, après l'Algérie. Il a *précédé* l'Argentine, (participation à la construction du barrage de Yariceta) et le Nigéria.

Par secteur, les travaux d'infras*tructure ont continué de fournir* la plus grande partie des débouchés, ayant représenté plus de la moitié du total des commandes (8,7 milliards de francs) et s'étant situé *avant* la *fourniture d'équipements* individualisés (5,3 milliards de francs). Les autres postes – complexes industriels (– 0,3 milliard) et énegétiques (0,6 milliards) ; plates-formes, avions et navires (0,5 milliards) – n'ont contribué qu'a moins du dixième du total des contrats.

D'un trimestre à l'autre la signature de grands contrats s'est particulièrement contractée avec les pays en développement : 16,3 milliards de francs, de juillet à septembre 1982 ; 11,4 milliards pour la même période de 1983, en diminution de 30,1 %. Pour les seuls pays pétroliers, le recul a été de 34,5 % (7,2 milliards de *francs contre 11 milliards de* francs) ; pour les autres, la baisse a été de 20,8 % (4,2 milliards de francs contre 5,3).

Au total, pour les neuf premiers mois de 1983, le total des grands contrats a représenté 47,4 milliards de *francs*, ce qui correspond à un seul semestre de 1982 (49,2 milliards de janvier à juin et 45,5 milliards de francs de juillet à décembre). Pour l'ensemble de l'an dernier les contrats de grands travaux et de leur équipement avaient donc atteint 94,7 milliards au lieu de 90,8 milliards de francs en 1981, en progression de 4,3 %.

● RECTIFICATIF. – Pour le *mois d'août 1983, le déficit brut* avait été de 3 281 millions de francs, et non de 381 millions, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* daté 21 octobre. En outre, toujours *en chiffres bruts, les importations* ont, en septembre, augmenté de 21,6 % (et non de 12,2 %) en un mois et diminué de 2 % (et non de 0,2 %) en un an.

CONJONCTURE

LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES POUR 1984

Selon l'O.F.C.E., le déficit extérieur sera ramené à 15 milliards de francs

Fort alourdissement de la charge des emprunts extérieurs

Le déficit du commerce extérieur pourrait revenir de 60 milliards de francs cette année à 15 milliards de francs en 1984, estime l'O.F.C.E. (1) dans sa dernière analyse de la situation française. En revanche, la balance des paiements courants resterait déficitaire en 1984 de quelque 15 milliards de francs, malgré le quasi-rétablissement de la balance commerciale, et cela à cause de la dégradation continue des postes dits « invisibles » (grands travaux, intérêts des emprunts extérieurs, brevets et redevances...)

Les gains de compétitivité entraînés par les trois dévaluations du franc ont ajouté leurs effets à la réduction de la demande interne provoquée par les deux phases du plan d'austérité (juin 1982 et mars 1983) : les exportations auront progressé en volume de 0,7 % (– 3,7 % en 1982), tandis que les importations baisseraient de 2,2 % après avoir augmenté de 4,8 % en 1982.

Le renversement de tendance est donc très net et se produit malgré une nouvelle baisse de la demande mondiale (– 2,7 % en volume après – 2,1 % en 1982). Du coup, le solde extérieur, qui avait joué un rôle très nettement négatif sur l'activité économique en 1982 (– 2,1 points), aura un rôle très légèrement positif cette année (+ 0,7 point).

On peut donc dire que c'est grâce au commerce extérieur que l'O.F.C.E. n'envisage pas de récession cette année (2), récession qui aurait pu se produire à cause du fort recul de l'investissement total (– 2,5 % en 1983 dont – 1,5 % pour les seules entreprises, – 6,3 % pour les ménages, – 0,5 % pour les administrations), d'une très faible croissance de la consommation des ménages (+ 0,8 % après + 3,3 % en 1982) et d'un déstockage important.

En 1984, la réduction du déficit du commerce extérieur sera rapide, prévoit l'O.F.C.E., favorisée par la nette amélioration de l'environnement international (3) ; la demande mondiale croîtra de 3,5 % en volume, ce qui représente un renversement complet de tendance par rapport à 1983, qui aura vu cette demande baisser de 2,7 % au total.

Cette évolution très positive permettra à nos exportations de progresser de 4,1 %, alors même que nos importations, contenues par le plan d'austérité, croîtront faiblement (+ 1 %). Du coup, le commerce extérieur contribuera pour 0,7 % à la croissance, alors que tous les autres éléments de la demande auront une contribution globalement nulle : la consommation des ménages (+ 0,7 %), l'investissement (– 1,4 % dont – 0,2 % pour les seules entreprises, – 5,1 % pour les ménages, – 1 % pour les administrations), les stocks qui se réduiront. Au total, donc, le produit intérieur brut marchand augmenterait faiblement mais augmenterait tout de même (+ 0,7 %). Récession à nouveau évitée donc.

Tensions sur l'emploi

La faiblesse de la croissance sera évidemment un élément de gonflement du nombre des chômeurs, qui atteindrait, selon l'O.F.C.E., deux millions cent mille chômeurs à la fin de 1983 et deux millions trois cent mille à la fin de 1984 (4). Ces chiffres sont moins importants qu'on ne le craignait il y a six mois, pour plusieurs raisons : impact des contrats de solidarité qui n'ont pas fini de produire leur effet et dégonflent la population active, impact des mesures institutionnelles telles que celles prévues par le décret de novembre 1982 (restrictions mises à l'indemnisation des chômeurs) ou comme le meilleur suivi – sous forme d'entretiens – des chômeurs de longue durée qui aboutit à la radiation d'un certain nombre d'entre eux.

L'O.F.C.E. envisage une hausse des prix de détail sensiblement plus forte que le gouvernement : + 9,1 % en glissement (c'est-à-dire de janvier à décembre) cette année, + 7 % en 1984. Le taux du salaire horaire ouvrier continuerait de se ralentir (+ 9,6 % après + 11,4 % en 1983 et 15,4 % en 1982). Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages régresserait sur les deux années 1983-1984 (– 0,3 %, puis + 0,1 %).

Cependant, la consommation globale se maintiendrait (+ 1,5 % sur les deux années) grâce à une baisse du taux d'épargne, qui reviendrait de 15,5 % du revenu disponible en 1982 à 14,5 % en 1983 et 13,9 % en 1984 ; grâce aussi au formidable recul des investissements des ménages constitués essentiellement par les achats de logements (– 5,1 % en 1984 après – 6,3 % en 1983 et – 5 % en 1982). Malgré ce « désinvestissement », la consommation des seuls produits industriels du genre automobiles, appareils électroménagers (ce qui exclut donc les services) reculerait nettement l'année prochaine (– 2,4 %).

Baisse de la consommation des produits industriels, fort recul des investissements des ménages, rétablissement plus rapide que prévu du commerce extérieur, récession économique évitée : tel sont les points forts de l'analyse de l'O.F.C.E. pour 1984. L'institut de M. Jeanneney souligne également la dégradation, qui devrait être très importante, du poste des invisibles dans la balance des paiements courants, dégradation qui s'explique notamment par le ralentissement des grands travaux à l'étranger (dans les pays en voie de développement et dans les pays producteurs de pétrole notamment), ainsi que par la charge croissante des intérêts des emprunts extérieurs.

AL. V.

(1) L'Observatoire français des conjonctures économiques (O.F.C.E.) est un organisme d'études et de recherches économiques présidé par M. Jean-Marcel Jeanneney. Il relève de la Fondation nationale des sciences politiques, qui reçoit à ce titre une subvention de l'Etat.

(2) L'O.F.C.E. prévoit une croissance de 0,1 % du PIB marchand en 1983, ce qui correspond en fait – compte tenu des marges d'erreur – à une stagnation de l'activité.

(3) L'O.F.C.E. prévoit une croissance de 3,2 % du P.N.B. des Etats-Unis en 1984, de 1,6 % du P.N.B. de la R.F.A., de 2 % du PIB de la Grande-Bretagne et de 2,8 % du PIB de l'Italie.

(4) Soit en moyenne annuelle 2 010 000 en 1983 et 2 160 000 en 1984.

La Commission européenne recommande à la France de maintenir sa politique actuelle

Bruxelles (Communautés européennes). – Croissance de 1,5 % l'année prochaine (contre 0,5 % en 1983) dans la C.E.E., mais inégale : France 0,4 % ; Allemagne 2,1 % ; Royaume-Uni, 2,2 % ; Italie 1,5 % ; décélération de l'inflation qui passerait de 6,3 % au terme de cette année à 4,9 % en 1984. Là encore, des différences sensibles selon le pays considéré : France 7,2 % ; R.F.A. 3,2 % ; Grande-Bretagne 5,8 % ; Italie 11,5 %. Telles sont les principales estimations fondées sur les politiques actuellement suivies par les gouvernements de la Commission européenne, dans son rapport économique annuel présenté le mercredi 19 octobre par le vice-président Ortoli.

De notre correspondant

« L'année 1984 serait une année de transition caractérisée par des progrès importants vers le rétablissement des équilibres fondamentaux et préparant ainsi les voies au retour durable à une croissance soutenue. » La conclusion de la Commission sur l'évolution de l'économie française vient à l'appui des thèses défendues par M. Delors. Considérant que le poids de l'endettement de la France impose un retour rapide aux grands équilibres, le rapport affirme que *« l'orientation actuelle de la politique économique devra être maintenue en 1984 »*. C'est la condition indiquée par Bruxelles afin que le niveau de l'inflation descende sensiblement en dessous de celui de 1983 (9 % prévus par les experts européens) et que le déficit de la balance commerciale soit complètement résorbé. Plus précisément, la Commission recommande une forte réduction du rythme de la hausse des salaires par rapport à cette année, la compression des dépenses énergétiques et une nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires.

Elle ajoute que, dans la quasi-totalité des secteurs, les dépenses de l'Etat (en termes réels) devront être stabilisées, voire, dans de nombreux cas, diminuées. Le rapport se prononce aussi pour le maintien d'un contrôle strict du crédit et des taux d'intérêt élevés dans le but d'assurer une épargne stable et de contribuer au rétablissement de la balance des paiements. En suivant cette ligne, la France, poursuit le rapport, *« peut raisonnablement escompter l'apparition en 1984 des premiers signes de reprise des investissements des entreprises industrielles dont le retard accumulé au fil des années a été l'une des causes des difficultés récentes du commerce extérieur »*.

Pour M. Ortoli, la faiblesse d'investissement est d'ailleurs le point noir commun à tous les Etats membres de l'économie européenne : 21,1 % en moyenne du PIB en 1980 contre 18,6 % en 1983. Ce phénomène explique le soin qu'a pris le commissaire chargé des affaires économiques et financières pour nuancer l'interprétation *« des signes indéniables de reprise »*. La croissance amorcée en Europe est surtout à mettre à l'actif, note le rapport, de la R.F.A. et de la Grande-Bretagne, qui ont enregistré un redressement de la consommation privée, une reconstitution des stocks et un regain d'activité dans le secteur de la construction. La reprise de l'économie américaine et l'accélération du commerce mondial (Bruxelles prévoit une croissance de 3,5 % des échanges internationaux en 1984) sont aussi, en principe, ajoute la commission, des facteurs favorables à la relance de l'économie européenne. Mais pour l'instant, conclut M. Ortoli, *« nous sommes en face d'une reprise fragile »*. A telle enseigne que Bruxelles prévoit un accroissement général du chômage (en France, 9,7 % de la population active en 1984 contre 8,9 % cette année).

Quatre facteurs d'incertitude

Pour expliquer sa prudence, la Commission retient essentiellement quatre facteurs d'incertitude : le niveau élevé des taux d'intérêt américains, l'évolution des taux de change, qui demeurent éloignés des données économiques, l'endettement international, l'insuffisance de la rénovation industrielle et technologique. Dans ces conditions, Bruxelles appelle de ses vœux des politiques visant à *« renforcer des chances d'une reprise durable et profonde »* : réduction des déficits publics (5,4 % en moyenne du PIB en 1983) ; détente progressive sur les taux d'intérêt, restructuration des budgets nationaux en faveur des dépenses productives et aménagements dès que possible de la fiscalité, lien entre l'évolution des salaires et les gains de productivité.

MARCEL SCOTTO.

La reprise devrait continuer en R.F.A.

La nette reprise économique constatée au premier semestre de 1983 en Allemagne fédérale devrait continuer en 1984, mais un certain ralentissement en cours d'année n'est pas à exclure, estime la Commission européenne.

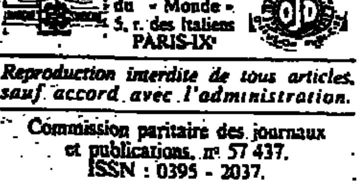
La croissance du produit intérieur brut (PIB) serait de 5,1 % en 1984 (3,8 % en 1983), le taux de chômage, de 8,7 % (8,6 % en 1983), et la hausse des prix, de 3,2 % (3 % en 1983).

L'excédent de la balance courante serait égal à 0,9 % du PIB comme en 1983, et le déficit public passerait de 3,3 % du PIB en 1983 à 2,1 %.

La Commission estime que la demande intérieure demeurera le *« principal moteur »* de la croissance en 1984.

En ce qui concerne le chômage, qui continuerait à progresser en moyenne annuelle, la Commission juge que les accords salariaux ne pourront résoudre à court terme les *« profonds déséquilibres »* qui se sont développés sur le marché de l'emploi. Selon elle, des *« mesures spécifiques apparaissent indispensables »*, en vue d'améliorer la formation professionnelle, d'inciter à l'embauche et d'accroître la mobilité des travailleurs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

• La C.G.T. est seule à dépasser 35 % des suffrages dans dix départements
• Les zones d'influence de F.O. sont mieux réparties

Où chaque confédération a-t-elle trouvé le plus et le moins d'électeurs ? Les cartes présentées page 34 mettent en évidence l'audience des cinq confédérations selon *les régions et les différences* entre les résultats de ces élections et ceux des prudhomales, en tenant compte du fait que ces élections ne portaient que sur l'audience des syndicats parmi les seuls salariés en activité du secteur privé. Elles montrent aussi les différences de « densité » de cette audience : si la C.G.T. a obtenu *moins* de 20 % des voix dans six départements seulement (voir *le Monde* du 21 octobre), elle est seule à dépasser 35 % des suffrages dans *dix départements*. A l'inverse, la C.F.T.C. ne dépasse 20 % que dans cinq départements ; en revanche, elle a moins de 10 % dans dix-neuf.

La C.G.T. a recueilli le maximum de voix dans des zones contrastées : en Aquitaine, dans le Massif Central, le Midi et le Nord ainsi que dans la région parisienne : à la fois dans des régions anciennement industrielles et des régions à dominante rurale. Les résultats des élections prudhomales de 1982 se trouvent accusés : c'est dans les régions rurales et méridionales que l'audience de la confédéation est la plus forte, si l'on fait abstraction de la Seine-Saint-Denis.

Si les zones d'influence de F.O. sont mieux réparties, on constate aussi que Force ouvrière a trouvé le plus de voix dans sept départements à dominante rurale, *mais* qu'elle possède une audience assez large dans le Nord, la Champagne, le sud de la Lorraine, la Normandie, l'Aquitaine, l'ouest du Massif Central, le Languedoc et la Provence.

La C.F.D.T., elle, remporte toujours son plus grand succès dans l'Ouest, surtout en Bretagne et dans les pays de Loire. En revanche, elle ne retrouve pas une audience comparable à ses résultats aux élections prudhomales dans l'Est – sauf dans la Meuse, où l'on peut se demander si elle n'a pas profité de l'absence de la C.F.T.C. Elle approche les mêmes pourcentages dans la région Rhône-Alpes et le sud et l'est du Massif Central.

La C.G.C. a obtenu ses meilleurs résultats dans la région parisienne (Paris et l'Ouest parisien surtout), le Rhône et la Côte d'Azur et la Corse du Sud, puis dans l'est du pays : nord de la Champagne, Alsace et Bourgogne, Doubs et Haute-Savoie. *Elle déborde ainsi* les départements à forte densité de cadres.

L'audience de la C.F.T.C., enfin, reste très fortement marquée par sa *spécificité confessionnelle : elle* est très concentrée dans trois régions : l'Alsace et la Lorraine (en particulier la Moselle), où elle a une forte base ouvrière, l'Ouest (Vendée surtout) à dominante rurale, comme le sud-est du Massif Central.

GUY HERZLICH.

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

• Caisses d'assurance-maladie

Inscr. : 28 206 925 ; suffr. expr. : 14 005 100 ; abs. : 47,40 %.

C.G.T.	28,25 %
F.O.	25,16 %
C.F.D.T.	18,36 %
C.G.C.	15,89 %
C.F.T.C.	12,31 %

Totalisation des sièges

	SIEGES	%
C.G.T.	583	29,22
F.O.	506	25,36
C.F.D.T.	378	18,94
C.F.T.C.	260	13,03
C.G.C.	268	13,43
Total	1995	

• Caisses d'allocations familiales (collège salariés)

Inscr. : 28 794 262 ; suffr. expr. : 14 160 267 ; abs. : 47,82 %.

C.G.T.	28,35 %
F.O.	24,88 %
C.F.D.T.	18,40 %
C.G.C.	15,88 %
C.F.T.C.	12,46 %

Salariés		%	Commerçants		%	Artisans		%	Prof. libérales		%
C.G.T.	532	29,57	C.G.P.M.E.	6	6,12	CID			U.N.A.P.L.	79	70,53
F.O.	448	25,17	CID	3	3,06	CID-UNATI	2	1,92	C.P.L.	30	26,78
C.F.D.T.	339	19,22	CID-UNATI	2	2,04	U.P.A.	71	68,26	Div.	3	2,67
C.F.T.C.	229	12,92	S.N.P.M.I.			O.R.G.	17	16,34			
C.G.C.	230	13,10	O.R.G.	58	59,18	Div.	14	13,46			
			Div.	29	29,59						
Total	1 778		Total	98		Total	104		Total	112	

L'AVENIR DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les négociations s'annoncent longues et délicates

Les négociations paritaires pour le renouvellement de la convention d'assurance-chômage (UNEDIC), qui s'ouvrent ce 21 octobre, au siège du C.N.P.F., sont le deuxième rendez-vous social important de cet automne, après les élections à la Sécurité sociale.

D'ici au 31 décembre – date finalement retenue pour la fin d'application de la présente convention, dénoncée en novembre 1982 par le C.N.P.F., – les organisations syndicales et le patronat devront trouver un accord pour assurer le fonctionnement d'un système qui indemnise plus de 1,6 million de chômeurs et, de ce fait, supporte un important déficit, qui atteindrait 8,5 milliards de francs à la fin de l'année.

Y parviendront-ils dans ce délai ? Déjà, plusieurs négociateurs, dont le président en exercice de l'UNEDIC, M. André Bergeron, laissent entendre que le 31 décembre ne constituerait pas *un butoir* si, toutefois, les perspectives d'un accord étaient en vue.

En fait, pour une grande part, tout dépendra de l'attitude d'un troisième partenaire – le gouvernement – qui se garde bien, pour l'heure, de dévoiler ses intentions. L'État, qui contribue au financement de l'UNEDIC, pour environ un tiers de son budget, essentiellement pour des dispositions particulières du système d'assurance-chômage réclamées par l'UNEDIC (prise en charge des préretraités, des allocations pour jeunes demandeurs d'emploi), attendra de savoir ce que les partenaires sociaux, gestionnaires d'un organisme paritaire créé en 1958, sont en mesure de proposer.

L'enjeu est tellement stratégique que les partenaires sociaux, de leur côté, ne *souhaitent pas*, non plus, se découvrir trop tôt. Tout le problème repose en effet sur les besoins financiers de l'UNEDIC (1) et donc des capacités de contribution des uns et des autres. Or, sur ce point, le patronat refuse une participation supplémentaire des employeurs, tout comme les organisations syndicales, peu ou prou, rejettent l'idée d'une nouvelle ponction sur les revenus des salariés.

Pour sortir de cette impasse, la solution serait bien entendu de voir l'Etat prendre davantage de responsabilités dans le cadre d'un système qui, formellement aujourd'hui, ne le lui permet pas. *D'où, en filigrane*, l'existence d'un débat sur le paritarisme que personne, hormis M. Bergeron, qui y est *« sentimentalement attaché »*, ne souhaite ni réellement remettre en cause ni défendre bec et ongles.

En toile de fond, surtout, il y a l'idée qu'avance le C.N.P.F. de séparer ce qui, dans la lutte contre le chômage, relève de l'assurance, et donc de l'UNEDIC, et ce qui relève *de la solidarité*, et donc de l'Etat. Si tous les syndicats ne sont pas opposés à cette hypothèse – et d'abord la C.G.C., – ils n'en acceptent pas pour autant toutes les conséquences. F.O. demeure prudent, la C.F.D.T. réaffirme sa préférence pour un système unique et la C.G.T. plus ferme, se refuse à envisager une telle issue.

Pour l'heure, le C.N.P.F. n'a d'ailleurs pas précisé son projet et s'est contenté, si l'on peut dire, de demander un chiffrage de différentes options, ce qui s'est traduit par un document de plusieurs centaines de pages contenant 224 combinaisons différentes et 8 064 formules.

Autant dire que ces négociations s'annoncent longues et feutrées...

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le bureau de l'UNEDIC vient de décider d'une revalorisation de 4 %, à compter du 1er octobre, du salaire de référence servant de base au calcul des indemnisations proportionnelles versées aux chômeurs. La partie fixe de l'allocation journalière et de l'allocation de fin de droits est portée de 36 F à 37,80 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,8865	7,8900	+ 180	+ 215	+ 370	+ 420	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,4080	6,4110	+ 150	+ 200	+ 320	+ 380	+ 900	+ 1025
Yen (100)	3,3935	3,3960	+ 165	+ 185	+ 340	+ 370	+ 990	+ 1055
DM	3,0548	3,0575	+ 175	+ 195	+ 350	+ 380	+ 990	+ 1050
Florin	2,7180	2,7195	+ 140	+ 160	+ 290	+ 315	+ 840	+ 895
F.B. (100)	14,9670	14,9745	+ 410	+ 510	+ 740	+ 890	+ 1800	+ 2145
F.S.	3,7585	3,7615	+ 255	+ 285	+ 540	+ 575	+ 1480	+ 1560
L. (1 000)	5,0155	5,0180	– 240	– 200	– 500	– 445	– 1400	– 1345
£	11,8325	11,8390	+ 300	+ 370	+ 615	+ 720	+ 1720	+ 1945

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8
DM	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/4	5 7/8	5 9/16	6 3/16	5 5/8	6 1/4	5 13/16	6 7/16
F.B. (100)	7 1/2	8 3/4	8 1/4	9 1/4	8 7/8	9 5/8	9 3/8	10 1/8
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 5/8	4	3 5/8	4	4 1/4	4 5/8
L. (1 000)	16 1/4	17 1/2	17	18	17 1/4	18 1/8	17 3/4	18 5/8
£	8 7/8	9 1/4	8 15/16	9 9/16	8 15/16	9 9/16	9 3/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 1/2	12	12 3/4	12 5/8	13 3/8	15 1/8	15 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les réactions

M. JUQUIN : la politisation des syndicats est « extrêmement dangereuse »

(De notre correspondant.)

Nancy. – M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, jeudi 20 octobre, au club de la presse de Nancy, au sujet des élections aux caisses de Sécurité sociale, que le plus important est que ces élections aient eu lieu. *« Je constate*, a-t-il ajouté, *au plan national, que la C.G.T. est en tête, que F.O. a réalisé un très bon score et que le syndicat qui avait le plus politisé l'élection, la C.G.C., fait un résultat médiocre. »*

M. Juquin s'est inquiété de la *« politisation »* des syndicats. *« Je trouve cela extrêmement dangereux*, a-t-il dit. *Le syndicat doit, à mes yeux, être indépendant de l'Etat, des partis politiques, de l'Église et du patronat. Le parti communiste ne s'immisce pas dans les affaires de la C.G.T. »* M. Juquin a ajouté : *« M. Chirac avait le droit de dire de F.O. qu'il était son syndicat. M. Bergeron a semblé, néanmoins, gêné d'un tel parrainage, puisqu'il a déclaré que les membres de sa centrale votent pour moitié à droite et pour moitié à gauche. Si cela est exact, un simple calcul laisse supposer que la gauche est, donc, largement majoritaire dans ce scrutin. »* – J.-L. B.

Les formations de l'opposition se félicitent du succès des syndicats « réformistes »

Les résultats aux élections à la Sécurité sociale du 19 octobre ont provoqué d'innombrables commentaires dans les deux jours qui ont suivi. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a dénoncé, dès le 20 octobre, *« la campagne malhonnête des milieux réactionnaires auxquels les grands moyens d'information apportent leur concours actif dans la présentation tendancieuse des résultats »*. Dans un communiqué publié le 20 au soir, le bureau confédéral de la C.G.T. a affirmé notamment : *« Cachant délibérément le caractère inédit de la composition du corps électoral, les comparaisons abusives auxquelles ils se livrent visent à faire apparaître un recul de la C.G.T. en dehors de toute réalité. »*

Pour sa part, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., veut *« éviter la bipolarisation du mouvement syndical (...), car il n'y a pas identité entre la représentativité syndicale et politique »*.

M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., a immédiatement précisé ses intentions à l'égard de la C.G.T. *« C'est clair et net : je ne veux pas travailler avec des gens qui se permettent de casser la gueule aux gens comme ils sont en train de le faire à La Chapelle-Darblay »*, a-t-il déclaré dans une interview dans *le Matin* du 20 octobre. *« C'est une organisation dangereuse qu'il faut absolument neutraliser »*, a ajouté M. Marchelli, qui n'a pas exclu la possibilité d'un accord avec la C.F.D.T., mais, *« dans l'état actuel des choses, il nous semble difficile que nous puissions nous mettre d'accord »*.

La C.F.T.C., dans un communiqué le 20 octobre, a salué tous ses militants *« qui, par leur travail, ont permis à leur Confédération de réaliser un bond sans précédent aux élections de Sécurité sociale dans toutes les régions, sans exception »*. Elle a salué aussi *« les quelque 1 600 000 électrices et électeurs qui ont fait confiance au syndicalisme qu'elle présente à base de vérité, de réalisme et de refus de politisation »*.

L'Union nationale des associations de professions libérales (U.N.A.P.L.) a également félicité ses électeurs, de même que l'a fait la chambre des professions libérales.

La C.S.L., non admise au scrutin, a estimé que *« deux travailleurs sur quatre ont rejeté les centrales collectivistes et qu'un sur deux a rejeté une élection truquée »*.

La Confédération nationale du travail (anarchiste) constate *« le faible taux de participation »* et *« ne se réjouira pas de la déroute de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui paient une nouvelle fois leur double langage, inféodation au P.C.F. pour la C.G.T. et ralliement à certaines thèses patronales pour la C.F.D.T. »*.

De même qu'ils avaient été partie prenante de la campagne électorale, les partis politiques n'ont pas manqué de commenté de leur côté les résultats et de mettre en cause la politique du gouvernement. M. Max Lejeune, président du parti social démocrate, *« applaudit au franc succès des candidats réformistes, et tout particulièrement de Force ouvrière, aux élections pour la Sécurité sociale.*

M. Raymond Barre a aussi commenté les résultats dès le 20 octobre. *« Les assurés sociaux ont compris l'importance de l'enjeu du scrutin du 19 octobre. Les organisations syndicales réformistes sont devenues largement majoritaires dans le pays »*, a déclaré M. Barre.

Selon M. Charles Millon, secrétaire général adjoint du parti républicain, *« ce vote est aussi une nouvelle sanction de la politique menée par le gouvernement »*. Pour M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., *« deux leçons doivent être tirées de ces élections à la Sécurité sociale : 1) les salariés ont sanctionné les organisations syndicales qui hier avaient répandu l'illusion et les fausses promesses ; 2) les salariés démontrent clairement leur attachement à un syndicalisme indépendant des partis politiques et des idéologies »*.

Enfin, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, s'est exprimé à diverses reprises dans la journée du 20 octobre. Sur TF1 à 13 heures, il a rappelé qu'*« il ne fallait pas faire dire à ces élections plus que ce qu'elles ne disent »*. Il a souligné que *« les programmes de l'ensemble des organisations syndicales étaient en désaccord avec ceux des formations politiques de la droite, notamment en ce qui concerne l'avenir de la protection sociale »*.

Une nouvelle donne syndicale

(Suite de la première page.)

D'une part, si les résultats de ces élections constituent, par ricochet, un revers pour la majorité, ce revers tient surtout à la constatation que la *division de la gauche syndicale en* deux courants antagonistes est sanctionnée par l'échec de chacun de ces deux courants au profit d'un syndicalisme plus *oppositionnel*. A gauche, tout le monde est perdant, et le fossé entre la C.G.T. et la C.F.D.T. n'en sera pas réduit pour autant.

Le bilan de ce scrutin confirme l'un des enseignements des élections partielles intervenues depuis mai 1981 : l'éparpillement de l'électorat de gauche, attiré par des forces centrifuges. Il y a incontestablement une analogie, au plan national, entre le reflux de la majorité et celui de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Le mal dont souffre la gauche au pouvoir n'a pas le caractère superficiel qu'on veut lui donner parfois à l'Elysée et à l'Hôtel Matignon. D'autre part, la progression des syndicats dits réformistes va rendre plus difficile encore l'« approfondissement » des réformes souhaité par le gouvernement. *« Si le paysage syndical avait eu cette configuration il y a deux ans, nous n'aurions sans doute pas pu engager de grandes réformes »*, affirme un ancien conseiller du premier ministre. Les nouveaux projets de réformes structurelles, notamment dans le domaine de la distribution des produits de consommation, risquent de se heurter à des résistances beaucoup plus vives que M. Mauroy ne s'y attendait.

Pour le gouvernement, les difficultés seront d'autant plus fortes que le bureau confédéral de la C.G.T. appelle déjà ses militants à trouver, au contraire, dans cette situation *« un encouragement à aller de l'avant dans la défense des revendications »*, et que la C.F.D.T. est incitée, elle aussi, à un examen de conscience. Tout cela au moment où un sondage de la Sofres sur l'image du « socialisme à la française » et du parti socialiste, publié dans *le Nouvel Observateur* (lire page 36), illustre de façon spectaculaire le déphasage entre les réalisations de la gauche et la perception qu'en a la population du pays. Que 72 % des Français estiment, selon cette enquête, que M. Mitterrand et le gouvernemnt n'ont pas du tout, ou n'ont que faiblement, tenu leurs promesses donne la mesure du handicap du pouvoir dans sa volonté de reconquête de l'opinion.

ALAIN ROLLAT.

SOCIAL

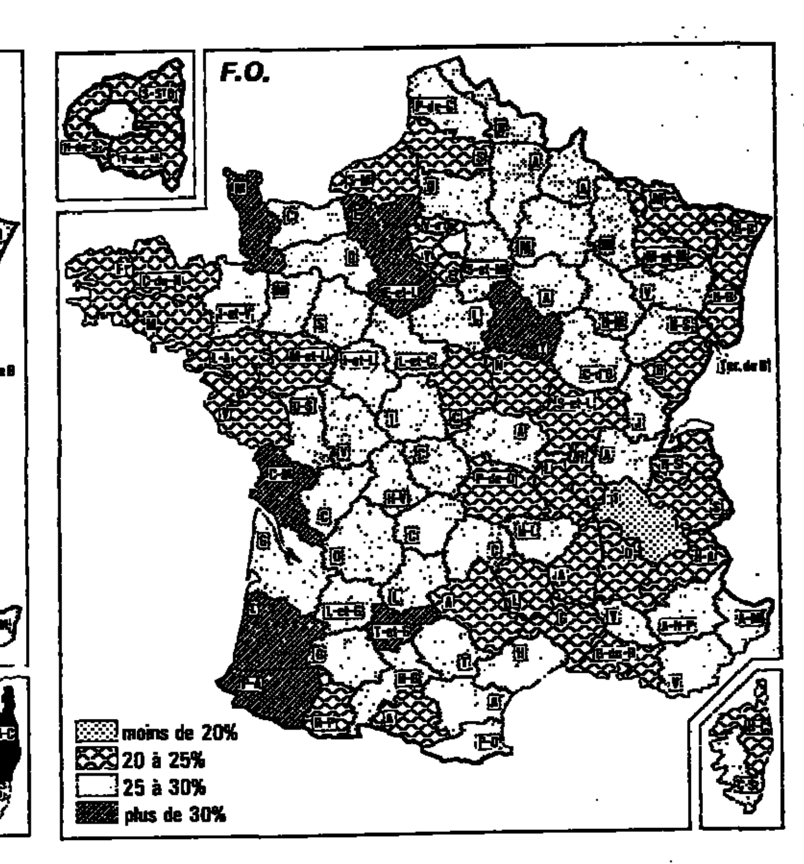
LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

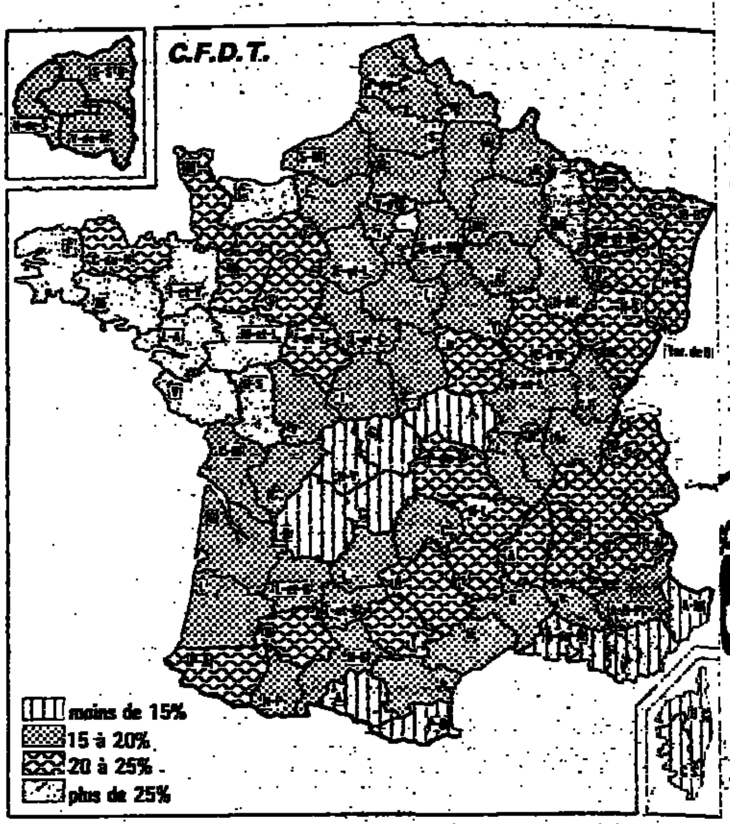
L'audience des syndicats

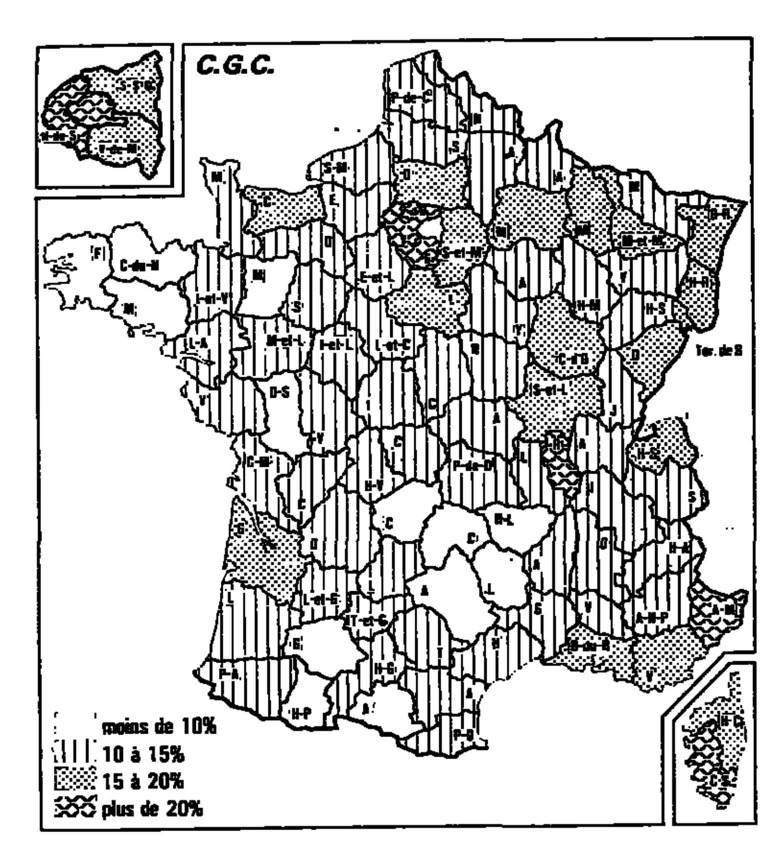
Nous présentons ci-dessous, sous forme de cartes, les pourcentages de suffrages obtenus dans chaque département par les cinq confédérations aux élections des conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie (les résultats sont pratiquement les mêmes pour les caisses d'allocations familiales).

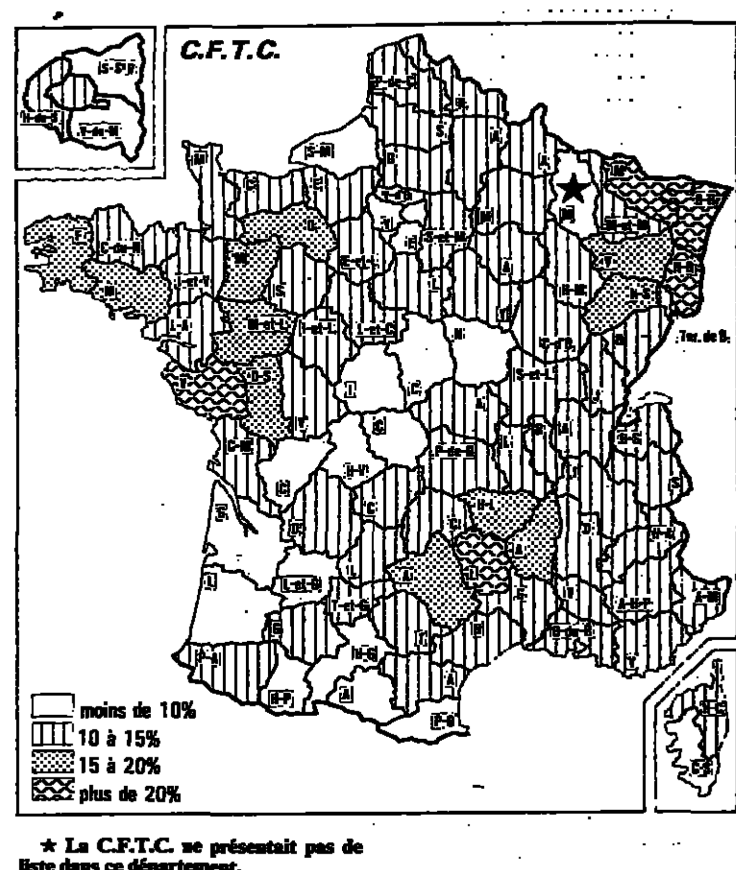
C.G.T.

moins de 20%
20 à 25%
25 à 30%
30 à 35%
plus de 35%









★ La C.F.T.C. ne présentait pas de liste dans ce département.

Les derniers résultats

Assurance maladie

● GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre

Inscr. : 109 298; suff. expr. : 36 621; abs. : 60,85 %.

C.G.T.	54,14 % - 8 sièges
F.O.	20,41 % - 3 sièges
C.F.T.C.	14,41 % - 2 sièges
C.F.D.T.	11,01 % - 2 sièges

● MARTINIQUE

Fort-de-France

Inscr. : 121 634; suffr. expr. : 51 557; abs. : 51,42 %.

C.G.T.	48,89 % - 7 sièges
F.O.	31,54 % - 5 sièges
C.F.T.C.	7,72 % - 1 siège
C.F.D.T.	6,96 % - 1 siège
C.G.C.	4,87 % - 1 siège

Allocations familiales

● GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre

Inscr. : 110 265; suffr. expr. : 36 146; abs. : 61,60 %.

C.G.T.	52,31 % - 8 sièges
F.O.	20,09 % - 3 sièges
C.F.D.T.	15,11 % - 2 sièges
C.F.T.C.	12,46 % - 2 sièges

● MARTINIQUE

Fort-de-France

Inscr. : 128 701; suffr. expr : 53 850; abs. : 51,34 %.

C.G.T.	47,58 % - 7 sièges
F.O.	33,09 % - 5 sièges
C.F.T.C.	8,53 % - 1 siège
C.F.D.T.	7,49 % - 1 siège
C.G.C.	3,29 % - 1 siège

PUBLICATION JUDICIAIRE

12e Chambre correctionnelle du T.G.I. de Créteil
2 novembre 1982 :

– Déclare Jean CHARPANTIER convaincu de diffamation publique envers un particulier pour avoir, le 14 mars 1982, qualifié Robert-André VIVIEN d'assassin pour avoir fait tirer sur des colleurs d'affiches.

– En répression, le condamne à 1 500 francs d'amende.

– Condamne Jean CHARPANTIER à payer à M. Robert-André VIVIEN, à titre de dommages-intérêts, la somme de un franc.

11e Chambre de la cour d'appel de Paris
26 mai 1983 :

– Confirme le jugement déféré en toutes ses dispositions pénales.

– Le confirme en ce qu'il a condamné M. Jean CHARPANTIER à payer à M. Robert-André VIVIEN la somme de un franc à titre de dommages-intérêts.

– Ordonne la publication du dispositif du présent arrêt dans trois journaux au choix de la partie civile et aux frais du prévenu sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 3 000 F.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

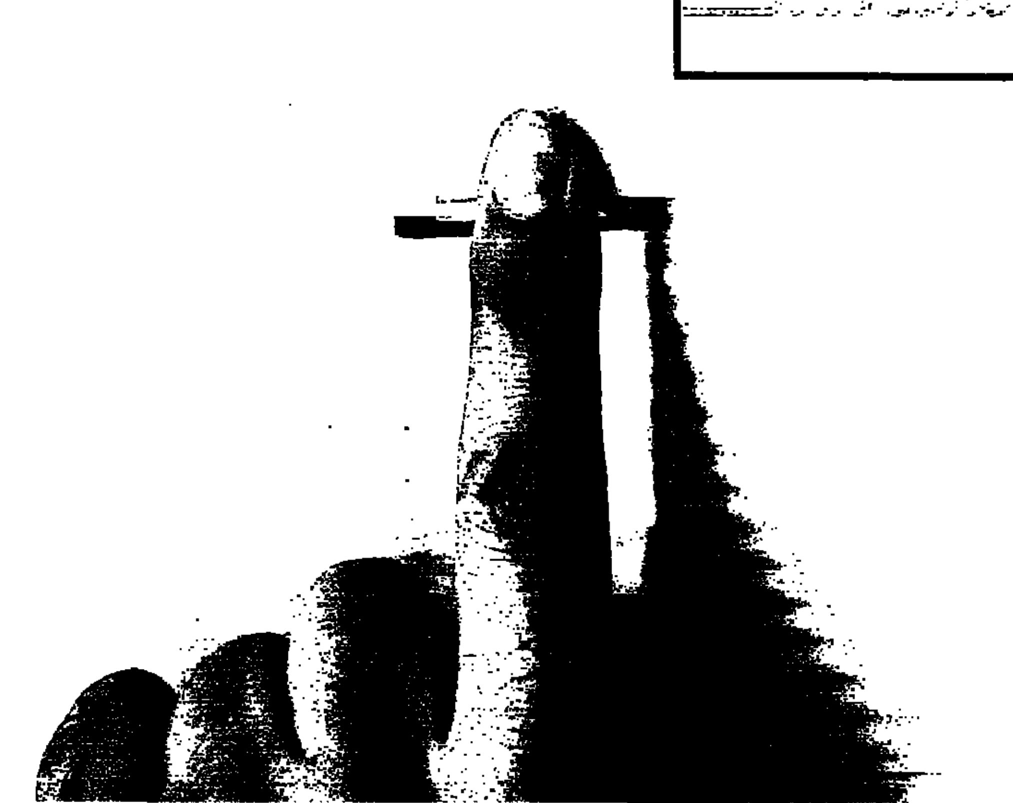
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

une gamme de SICAV adaptées à vos besoins
BANQUE INDOSUEZ

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 561.20.20

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (france) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	* UNIJAPON valeurs japonaises	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères	UNIGESTION valeurs diversifiées	OBLICOURT court terme
	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
actif net au 30 sept. 1983 (en millions)	1.589	826	1.418	1.035	425	644	2.054	1.528	427	282	256
valeur de l'action au 30 sept. 1983	825,49	342,22	462,35	380,35	437,99	339,20	1.032,86	526,82	444,09	597,52	295,95
revenus distribués (crédits d'impôt compris) du 30 sept. 78 (ou depuis la date de création) au 30 sept. 83	81,62	73,03	136,74	145,76	109,14	67,21	67,93	55,60	(14.04.80) 60,87	75,26	(01.03.82) 15,00
100 F investis le 30 sept. 78, (ou depuis la date de création) valaient le 30 sept. 83 (2)	317,73	218,48	219,49	172,74	218,26	227,59	421,02	400,23	198,75	306,16	123,05

* SICAV ayant atteint le plafond autorisé et dont les souscriptions sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

(1) SICAV "Monory" et Compte d'Épargne en Actions (CEA).
(2) dividendes et crédits d'impôt inclus

une documentation peut être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement.

L.M. 10.83

sanofi

- AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE
- OFFRE D'ÉCHANGE D'ACTIONS CHOAY S.A. CONTRE DES ACTIONS SANOFI
- RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1983

Le conseil d'administration, réuni le 19 octobre 1983, sous la présidence de M. René Sautier, a décidé d'augmenter le capital social de 804 411 600 F à 938 480 200 F par l'émission de 1 340 686 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de d'une action nouvelle à 300 F contre six actions anciennes.

Les actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 1983.

La souscription sera ouverte du 2 novembre 1983 au 1er décembre 1983.

Cette augmentation de capital, dont le produit brut est de 402 millions de francs, permettra au groupe de renforcer ses fonds propres et contribuera au financement de son programme d'investissements.

Au cours de la même séance, le conseil a décidé d'offrir aux actionnaires de Choay S.A. d'échanger leurs actions contre des actions Sanofi nouvelles à émettre. Cette offre devrait conduire Sanofi, qui détient déjà 45,7 % du capital de Choay S.A., à prendre le contrôle d'une large majorité du capital de cette société.

L'échange sera réalisé sur la base de 10 actions Sanofi, jouissance au 1er janvier 1983, pour 7 actions Choay S.A., les actions Sanofi remises ne donnant pas vocation à participer à l'augmentation de capital en numéraire.

L'offre d'échange porte sur toutes quantités d'actions Choay S.A. qui ne sont pas déjà *détenues par Sanofi. Dans l'hypothèse où tous les actionnaires de* Choay S.A. y répondraient, Sanofi serait amenée à émettre 105 000 actions nouvelles, soit 1,1 % du nombre total d'actions composant son capital, après augmentation de capital en numéraire.

Le contrat d'apport des titres Choay S.A. sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Sanofi avant la fin de 1983.

Le conseil a enfin examiné les comptes intérimaires au 30 juin.

Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le bénéfice net consolidé (part de Sanofi) après amortissements, provisions et impôt, s'est élevé à 145 millions de francs contre 124 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent (+ 16,9 %).

La marge brute d'autofinancement a atteint 312 millions de francs contre 257 millions de francs (+ 21,4 %).

Pour la même période, le chiffre d'affaires consolidé a été de 4 612 millions de francs contre 3 767 millions de francs (+ 22,4 %) et 3 918 millions de francs (+ 17,7 %) à structure comparable.

UNITED TECHNOLOGIES

RÉSULTATS DES NEUF PREMIERS MOIS DE 1983

Le chiffre d'affaires totalise 10,8 milliards de dollars contre 10 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de 1982.

Les ventes au gouvernement américain ont atteint 3,7 milliards de dollars contre 3,4 milliards de dollars pour la période correspondante de 1982, en progression de 10 %. *Les ventes au secteur* privé ont totalisé 7,1 milliards de dollars contre 6,7 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de 1982.

Le bénéfice net ressort à 371,1 millions de dollars contre les 314 millions de dollars enregistrés pour la période correspondante de 1982 hors éléments exceptionnels pour un total de 107 millions de dollars.

Le bénéfice dilué par action est de 5,45 dollars contre 4,73 dollars (non compris 0,62 dollar de profit exceptionnel) pour les neuf premiers mois de 1982.

Le carnet de commandes au 30 septembre 1983 totalise 12,2 milliards de dollars contre 12 milliards de dollars pour la même période de 1982.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le Conseil d'administration de la *Société foncière lyonnaise, réuni* le 18 octobre 1983 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, a pris connaissance des résultats provisoires au 30 juin 1983.

Les loyers émis au cours du premier semestre ont atteint 32754000 francs contre 29 330000 francs au cours de la période correspondante de 1982, soit une augmentation de 11,68 % due en grande partie à l'évolution favorable des loyers commerciaux (+ 14,82 %), les loyers d'habitation ne progressant que de 8,88 % du fait des mesures de limitation résultant notamment de la loi Quilliot.

Les revenus globaux de la Société, compte tenu de la baisse prévue du montant des produits financiers, ne progres*sent que de 5,56 %.*

Grâce à une évolution limitée à 3,85 % de l'ensemble des charges, le bénéfice d'exploitation avant impôt s'établit à 20 485 000 francs contre 19090000 francs, soit une majoration de 7,31 %.

Le centre commercial Stockel Square à Bruxelle, propriété de notre filiale belge Immobilière Gray-Couronne, a été inauguré le 15 septembre 1983 avec un taux de commercialisation proche de 100 %. Le chiffre d'affaires réalisé par les commerçants locataires au cours des premières semaines apparaît encourageant. La Société foncière lyonnaise peut espérer recueillir progressivement les fruits de cet important investissement.





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1983 a été tiré à 544 530 exemplaires

LES MANIFESTATIONS PACIFIQUES EN EUROPE

La grande majorité des Allemands de l'Ouest sont hostiles à l'installation des missiles

De notre envoyée spéciale

Bonn. – Les représentants de la municipalité, tout sourires, ceux de la police, toute sollicitude, les pacifistes plus pacifistes que jamais : Bonn, petite ville tranquille, provinciale et conservatrice, fait l'apprentissage méthodique et organisé des manifestations de rue.

Il fallait voir, mercredi 19 octobre, l'état-major de la police locale expliquant aux journalistes, plan de la ville à l'appui, le parcours des manifestations de vendredi et samedi, les heure et lieu de ralliement, les points de détournement du trafic automobile et toutes les mesures prises pour faire en sorte que tout se passe *bien. Un seul point noir* : cette journée de vendredi, où les manifestants, qui seront déjà très nombreux, prévoient de bloquer les accès au quartier de la chancellerie, au ministère de la défense et à celui de la coopération. M. Fritsch, le président de la police de Bonn, a prévenu, avec une certaine fermeté, que le devoir de ses hommes était de protéger l'accès à ces bâtiments publics.

Les pacifistes ont répondu avec la même fermeté que c'était une atteinte au droit de manifester et qu'ils maintenaient leur mot d'ordre.

Il fallait voir aussi les représentants de la municipalité chrétienne-démocrate expliquant à la presse tout le mal qu'ils s'étaient donné pour accueillir dignement trois cent mille personnes qui vont doubler la population de la ville : mise en service d'un numéro de téléphone spécial pour tout renseignement, impression en 100 000 exemplaires d'un dépliant qui vante « *la joie de vivre dans la cité des bords du Rhin* » et indique en même temps le parcours des manifestations, conseil donné aux commerçants de ne pas fermer boutique pour ne pas offrir aux visiteurs « *le spectacle d'une ville morte* ». On propose même un forfait « *spécial manifestants* », nuit d'hôtel et visite touristique de la ville pour 44 marks, tout compris. Les transports urbains donneront un coup de collier, la Croix-Rouge est *toujours prête*, les *pompiers sont sur* le pied de guerre. Les Chemins de fer font le maximum et distribuent une brochure tirée à 1 000 000 d'exemplaires sur les trains supplémentaires qui circuleront samedi dans tout le pays.

Bref, tout est mis en œuvre avec le respect, la rigueur et le dévouement que l'on doit en République fédérale à la démocratie. On en oublierait presque, tant l'ardeur à organiser est grande, de quoi il est question. Du côté de la coordination des mouvements pour la paix, on s'adonne depuis le début de la semaine à l'impossible tâche de rendre compte des milliers de mini-manifestations qui ont eu lieu et d'évaluer la participation. Pour arbitraires qu'elles restent, les estimations étaient revenues jeudi à plus de modestie par rapport aux chiffres avancés en début de semaine. On parlait d'un million de participants pour les cinq premiers jours, étant entendu que la Journée de la paix, jeudi, dans l'enseignement, devait faire monter ce chiffre. Il semble, en effet, qu'elle a été très suivie. Les actions, menées généralement de concert par les élèves et les enseignants, sont allées de la grève d'une journée dans les écoles de Brême ou de Berlin à l'opération « 100 000 cartes postales pour le chancelier Kohl » organisée dans le Schleswig-Holstein, en passant par les marches, les chaînes humaines d'une école à l'autre, ou les simples débats. Elles ont été en tout cas très nombreuses, et les interdictions ont été ignorées dans toutes les académies où elles avaient été formulées.

Il est cependant impossible d'avancer un bilan chiffré de ces six jours. Dans les entreprises, la campagne pacifiste de mercredi a consisté essentiellement – mises à part quelques manifestations, comme celle organisée à Düsseldorf du siège du syndicat D.G.B. à l'hôtel de ville – en distributions de tracts, discussions à l'entrée des usines et signature d'une pétition réclamant un référendum sur la question des missiles. Faut-il aussi compter les enfants de trois ans et plus qui ont couru à vélo des « rallyes pour la paix » ou parcouru les villes dans des « minibus pour la paix ? Tenir une comptabilité était d'ailleurs superflu. On sait déjà qu'ils seront très nombreux à manifester samedi à Bonn, Stuttgart, Hambourg et Berlin. On sait surtout que la majorité des Allemands de l'Ouest sont désormais hostiles aux missiles (72 % des personnes interrogées lors du dernier sondage, 77 % disant avoir une image positive du mouvement pour la paix).

CLAIRE TRÉAN.

DEUX DÉFILÉS DISTINCTS A PARIS PENDANT LE WEEK-END

Deux manifestations pacifistes distinctes sont prévues, en cette fin de semaine, à Paris. Le Mouvement de la paix, proche du P.C.F., organise samedi 22 octobre un défilé qui partira de la place Jean-Jaurès, en début d'après-midi, et aboutira rue de la Paix. Des cortèges sont prévus aussi dans plusieurs villes de province, dont Lyon, Lille et Marseille.

Le P.C.F. appelle à participer aux manifestations du Mouvement de la paix, dont les mots d'ordre sont : « *le gel des armements nucléaires* », « *empêcher l'implantation de tout nouveau missile* », « *réduire tous ceux qui existent, à l'Est comme à l'Ouest* », poursuivre la négociation américano-soviétique de Genève « *aussi longtemps que nécessaire jusqu'à la conclusion d'un accord* ».

Dimanche 23 octobre, le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE), appuyé par la C.F.D.T., organisera, dans la matinée, une « chaîne humaine », reliant les ambassades soviétique et américaine. Il demande la « *destruction des SS-20* » et le « *non-déploiement des Pershing-2 et des Cruise* ». L'après-midi, un rassemblement est prévu place de la Bastille..

Le P.S. réprouve ces deux manifestations. M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national, a souligné que les socialistes font leur lepoint de vue du président de la République.

● *Le 22e Prix Aujourd'hui* a été attribué, ce vendredi 21 octobre, à Jean-François Revel pour son essai *Comment les démocraties finissent*, publié aux Editions Grasset (*le Monde* du 20 mai 1983).

La Chapelle-Darblay

NOUVEAUX INCIDENTS A GRAND-COURONNE

Une cinquantaine de militants de la C.G.T., dont bon nombre d'élus ouvriers, ont réussi à pénétrer, jeudi 20 octobre, dans l'usine de Grand-Couronne des papeteries de La Chapelle-Darblay, près de Rouen, en trompant la vigilance des C.R.S. Poursuivis, ils se sont dirigés vers le local syndical, selon la C.G.T. – vers la salle des machines, selon la police, – et ont été expulsés vers 14 heures, après quelques échauffourées entre grévistes et non-grévistes. A l'extérieur de l'entreprise, quelque cinq cents personnes, venues notamment d'entreprises voisines, ont manifesté afin que les élus professionnels puissent « *accéder librement à leur local syndical*). Le maire de Grand-Couronne, M. Jean Salen (P.C.F.), a protesté contre « *une atteinte intolérable au libre exercice du droit syndical* », tandis que la fédération du parti communiste de Seine-Maritime demandait jeudi soir que le préfet de Haute-Normandie soit *relevé de ses fonctions*.

Quant aux fédérations C.G.T. du Livre et des industries papetières, elles ont demandé, une fois de plus, dans une lettre au ministre de l'industrie et de la recherche, un nouvel *examen du dossier, réaffirmant* que le plan Parenco est « *un plan de liquidation* ». En revanche, le syndicat national C.G.C. des industries et du commerce du papier-carton estime que, si la société Parenco décide de laisser fermer l'entreprise, la responsabilité en incombera à « *quelques meneurs politiques de la C.G.T.* ».

Selon la Sofres

L'IMAGE DES SOCIALISTES SE DÉGRADE

Une nette majorité de Français considèrent que le gouvernement n'a pas – ou peu – tenu les promesses du candidat Mitterrand, mais la plupart d'entre eux ne souhaite pas de « *grands changements* » : tel est l'enseignement d'un sondage de la Sofres.

D'après cette enquête publiée par *le Nouvel Observateur* (réalisée du 3 au 7 octobre sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population), 24 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement a tenu ses promesses; 56 % pensent qu'il les a tenues en faible partie et 16 % pas du tout, 4 % sont sans opinion; 74 % souhaitent que M. Mitterrand et le gouvernement « *gèrent le pays du mieux possible sans faire de grands changements* », 15 % voudraient qu'il « *accentue la mise en œuvre du socialisme* ».

L'idée que les Français se font du « socialisme » est liée à « *plus de justice sociale* » (48 %). L'idée qu'ils se font de la politique de M. Mitterrand est liée à « *plus d'impôts* » (61 %) et à « *plus de nationalisations* » (61 %).

56 % pensent que le P.S. devrait abandonner son alliance avec le P.C.F. et se mettre d'accord avec une partie de l'opposition actuelle, 27 % pensent le contraire, 17 % n'ont pas d'opinion.

L'image du P.S. est « *moins favorable* » pour 42 % des personnes interrogées « *plus favorable* » pour 4 %. Par ailleurs, 50 % des personnes interrogées se déclarent « *ni plus ni moins favorables* » au P.S. qu'il y a deux ans.

M. Lionel Jospin est perçu comme un « bon leader » par 38 % (61 % *chez les sympathisants* du P.S.).

Le groupe Schneider s'inquiète des retards dans la mise en œuvre du plan de redressement de Creusot-Loire

La mise en œuvre du plan de sauvetage de Creuso-Loire connaît de sérieuses difficultés. Réuni le jeudi après-midi 20 octobre, le conseil d'administration de Schneider, la maison mère de Creusot-Loire, a estimé qu'il n'était pas en mesure de convoquer l'assemblée générale des actionnaires, qui devait approuver le redressement. « *aucune des réponses attendues et nécessaires pour permettre sa mise en œuvre* » n'ayant reçue à ce jour des pouvoirs publics.

C'est le 30 avril que M. Mauroy, dans une lettre adressée à M. Pineau-Valencienne, P.-D.G. de Creusot-Loire, avait fixé les conditions de l'aide de l'État au redressement de la société. Dans ses discussions préalables avec les pouvoirs publics, M. Pineau-Valencienne avait chiffré à près de 6 milliards de francs les sommes nécessaires pour apurer la situation financière du groupe. Le plan adopté prévoyait un effort des actionnaires de Creusot-Loire. Ceux-ci devaient fournir 720 millions de francs (dont 500 millions d'argent frais) et accorder leur garantie (pour au moins 300 millions de francs) *aux prêts* participatifs des banques, Creusot-Loire émettant par ailleurs pour 1,2 milliard de francs d'obligations convertibles.

L'État, de son côté, apporterait à *travers ses établissements financiers*, pour 1 milliard de prêts, 500 millions du F.D.E.S., 500 millions de prêts participatifs des banques, celles-ci consolidant également 1 milliard de francs de créances à court terme en prêt à long terme.

Enfin la sidérurgie de Creusot-Loire, qui génère des pertes de 1,25 milliard de francs devait être reprise, pour 1 franc par Usinor et Sacilor, cette dernière société *se* chargeant d'Imphy.

Les dirigeants de Creusot-Loire estimaient alors qu'il manquait par rapport à leurs estimations, près de 1 milliard de francs. Toutefois, ils jugeaient que la « *partie était jouable* » à condition « *d'aller très vite* », notamment pour la cession des activités sidérurgiques et sous réserve d'une amélioration des conditions de prêts, en particulier celui des banques de 1 milliard.

Ce plan de redressement doit être approuvé par les actionnaires de Creusot-Loire avant le 31 décembre prochain, date limite fixée par le tribunal de commerce de Paris pour déterminer l'avenir de la société. Cette assemblée doit être précédée par celle de Schneider, principal actionnaire de Creusot-Loire. Or les délais légaux de convocation des assemblées étant de deux mois, il est impératif de lancer la procédure avant le 31 octobre. C'était ce que devait faire le conseil de Schneider du 20 octobre. Or, estimant ne pas avoir les « *réponses attendues* » (notamment les conditions du prêt bancaire) et les discussions traînant avec les sidérurgistes, le conseil de Schneider a jugé qu'il ne lui était pas « *possible de convoquer l'assemblée générale* ».

J.M. Q.

Plusieurs interpellations dans le milieu marseillais

L'ÉPOUSE D'UN « CAID » ET UN AVOCAT SONT ENTENDUS PAR LA POLICE

(De notre correspondant)

Marseille. – Vingt-cinq personnes ont été interpellées, mercredi 19 et jeudi 20 octobre à Marseille et placées en garde à vue dans le cadre de l'enquête ouverte après l'assassinat en pleine rue, le 10 octobre à Marseille, de Gilbert Hoareau, actionnaire de plusieurs établissements de nuit de la ville. D'autre propriétaires de boîtes de nuit, notamment à Aix, à Cassis et à Marseille, sont aussi l'objet d'une garde à vue. L'une des personnes interpellées, actionnaire d'une discothèque aixoise, n'est autre que l'épouse d'un homme fiché au grand banditisme dont le nom défraie régulièrement la chronique judiciaire. Le nom de cet homme a été avancé notamment, et avec insistance, après l'assassinat du juge Pierre Michel le 21 octobre 1981.

C'est à la suite d'une saisie de documents comptables occultes après l'assassinat de Hoareau que les policiers ont déclenché cette opération. Parmi les personnes interpellées, figure aussi un avocat du barreau de Marseille, qui serait le conseil juridique d'une des boîtes de nuit visées.

J. C.

LA BANQUE DU JAPON ABAISSE LE TAUX D'ESCOMPTE

La Banque du Japon a annoncé, vendredi 21 octobre, une diminution de 0,5 % du taux d'escompte, qui sera ramené dès samedi 22 de 5,5 % à 5 %. Cette décision coïncide avec l'adoption, vendredi, par le gouvernement, d'une série de mesures visant à stimuler l'activité économique du pays, encourager les importations et l'apport de capitaux étrangers.

● *Décès du directeur commercial d'Arianespace.* – M. Claude Daoud, quarante-huit ans, directeur commercial d'Arianespace et président d'Arianespace Inc., sa filiale américaine, a été terrassé par une crise cardiaque alors qu'il suivait les opérations de lancement de la fusée européenne Ariane dans les locaux du CNES, à Évry (Essonne), dans la nuit du 18 au 19 octobre.

M. VADIM ZAGLADINE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du parti communiste de l'Union soviétique, membre du comité central et député de Turkménie au Soviet suprême, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 23 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Zagladine, ancien journaliste, parfaitement bilingue et spécialiste des relations soviétiques avec les partis communistes occidentaux, doit assister comme observateur au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse. Il sera interrogé par Alain Jacob et Patrick Jarreau, du *Monde*, et par Christian Mallard et Dominique Pennequin, de R.T.L., le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

